TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 560 — MARDI 30 MARS 1982



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1600 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Les routiers perturbent la circulation

LIRE PAGE 46

BULLETIN DU JOUR

Paris et la querelle Québec-Ottawa

Une fois de plus, Paris risque de se retrouver au centre de la querelle historique qui oppose le pouvoir fédéral canadien aux dirigeants de la province de Québec. La crise pourrait éclater peu avant la visite que M. Pierre Mauroy doit faire au Canada — d'abord à Ottawa puis au Québec — à la fin d'avril. Comme toujours en pareil cas, cette nouvelle affaire mêle des questions de principe à des comportements dignes de Clochemerle.

Sous la férule quelque peu émoussée de M. Trudeau, le gouvernement fédéral canadien a décidé, voici quelques mois, de tout faire pour mettre au pas les actuels dirigeants québécois dans leur quête de l'indépendance. Non pas que le courant favorable à une telle issue de la crise canadienne ait été récemment renforcé au Québec, mais au contraire parce que cette tendance paraît piétiner depuis le référendum de mai 1980 qui vit le rejet, par une majorité de Québécois, de l'option indépendantiste. Le bouillant premier ministre fédéral paraît d'autant plus décidé à mener à bien son entreprise de « déstabilisation » du Québec que de graves divisions entre extrémistes et modérés sont récemment apparues dans le parti québécois.

L'offensive de M. Trudeau vise dans le cas du voyage de M. Mauroy une simple question de protocole, mais elle pourrait être lourde de conséquences. Le premier ministre fédéral aurait en effet décidé que tout dignitaire étranger se rendant au Québec soit accompagné dans ce déplacement par un ministre fédéral. L'exigence peut paraître bénigne. Elle n'en vise pas moins à faire régresser le Québec dans le domaine de ses relations « intergouvernementales » et à lui nier ce à quoi il aspire légitimement : une sorte d'existence autonome sur la scène internationale que justifie parfaitement le fait francophone au Québec. Quoi que puisse prétendre M. Trudeau, il est en effet absurde et contraire à l'histoire d'assurer que le Québec est une province canadienne comme les autres.

L'exigence de M. Trudeau a déjà fait capoter la visite que devait effectuer au Québec M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat aux personnes âgées. En ira-t-il de même en ce qui concerne le voyage de M. Mauroy ? La question n'est pas gratuite. Pour M. Jacques-Yvan Morin, le nouveau ministre des affaires intergouvernementales du Québec, il est en effet exclu qu'un ministre fédéral accompagne le premier ministre français au Québec. Si Ottawa maintenait cette exigence, Québec préférerait sans doute annuler son invitation à M. Mauroy. Une solution de compromis ne peut donc venir maintenant que d'Ottawa ; rien n'est moins sûr.

Du côté français, on souhaite un geste de la part de M. Trudeau. Il n'en reste pas moins que le temps presse et que temporiser ne sert en rien une solution. Juridiquement, il est vrai que cette affaire n'oppose que le Québec à Ottawa. Politiquement, Paris peut difficilement maintenir qu'il n'est pas concerné.

L'occasion devrait, au contraire, être saisie par Paris pour préciser enfin sa politique à l'égard du Québec. C'est un sujet que le pouvoir socialiste évite soigneusement depuis le 10 mai en reprenant à son compte la formule qui avait cours sous le précédent septennat : « Ni ingérence ni indifférence. » Elle mériterait d'être approfondie.

● Lire page 3 une interview au « Monde », de M. Jacques-Yvan Morin, ministre des affaires intergouvernementales du Québec.

• BRUXELLES

Mme Thatcher veut lier les décisions sur les prix agricoles et la contribution britannique

L'ouverture du conseil européen, ce lundi 29 mars vers 15 heures, a été précédé, dans la matinée, à Bruxelles, par une cérémonie marquant, en présence de deux cents personnalités ayant participé à la construction de l'Europe, le vingt-cinquième anniversaire du traité de Rome. Un déjeuner a été offert par le roi Baudouin en l'honneur des participants.

A la veille des délibéations des chefs d'Etat et de el elao eaea Mme Thatcher a affirmé, dans un entretien publié ce lundi par le Soir, *de Bruxelles, que* « les décisions sur les prix agricoles et sur d'autres aspects du mandat du 30 mai doivent être prises et mises à exécution parallèlement ».

Le mandat du 30 mai 1980, auquel se réfère le premier ministre britannique, couvrait notamment les problèmes de la contribution anglaise au budget communautaire et la réforme de la politique agricole commune. Mme Thatcher affirme encore que la Grande-Bretagne « l'un des pays les moins prospères de la Communauté », *doit supporter une contribution* « très modeste » *au budget et que la situation actuelle est pour elle* « inacceptable ».

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — Conseil européen sans histoire ou conseil de crise ? Ce lundi matin, 29 mars, à Bruxelles, nul ne pouvait valablement prévoir la tournure que prendrait cette vingt-deuxième réunion trisannuelle des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté européenne.

En principe, la discussion de la revendication budgétaire britannique et la menace de blocage des prix agricoles par Mme Thatcher ne devraient pas être abordées. La discussion des prix agricoles est réservée aux ministres de l'agriculture, qui la reprendront mercredi, et la discussion sur le fond de la revendication britannique ne devrait s'engager qu'au cours de la réunion des ministres des affaires étrangères, les 3 et 4 avril.

Le premier ministre britannique s'est cependant réservé d'exposer son cas aux chefs d'Etat et de gouvernement. Sera-t-il possible, dans ces conditions, d'éviter le débat, d'autant que M. Mitterrand a précisé jeudi dernier que la France n'avait pris aucun engagement envers l'esquisse de compromis avancée la semaine dernière par les présidents de la Communauté et du conseil des ministres, MM. Thorn et Tindemans ?

Si la crise ouverte peut être esquivée au sommet, le conseil européen devrait suivre son schéma traditionnel : d'abord une discussion de la situation économique et sociale de la Communauté, l'accent étant mis sur ce dernier aspect. Les idées françaises sur un « espace social européen » et sur la nécessité de cor…ttre ensemble le chômage semblent progresser.

C'est dans cet esprit que devrait être organisée la préparation de la conférence des sept grandes puissances industrialisées, en juin, à Versailles, où la Communauté sera confrontée à ses deux grands partenaires occidentaux : les Etats-Unis et le Japon. L'accord pour la création d'une fondation européenne de la culture siégeant à Paris devait être signé ce lundi (1).

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 5.)

(1) Cette fondation, institution culturelle et officielle des dix gouvernement de la Communauté, s'appellera simplement « Fondation européenne », pour ne pas la confondre avec la Fondation européenne de la culture, organisme privé qui existe depuis vingt-huit ans et qui siège à Amsterdam. Les deux organisations devraient d'ailleurs coopérer (*le Monde* du 3 février 1981).

• SAN-SALVADOR

Les États-Unis se préparent à l'éventualité d'une victoire de la droite

Malgré de très nombreux incidents, qui ont fait plus de soixante-dix morts, dont trente dans la capitale, les élections du 28 mars ont pu avoir lieu sur l'ensemble du territoire du Salvador, sauf dans la capitale départementale d'Usulutan, pratiquement isolée par la guérilla. Par conviction ou résignation, de très nombreux citoyens se sont rendus aux urnes. Les premiers résultats, qui ne portent que sur un nombre réduit de bureaux de vote, indiquent que la démocratie chrétienne est sans doute le premier parti du pays ; mais la coalition des droites, si elle se concrétisait, devrait évincer M. Napoléon Duarte, chef de la junte de gouvernement.

Dans une déclaration à une chaine de télévision américaine, M. Haig, secrétaire d'Etat américain, a indiqué que son gouvernement était prêt à appuyer tout gouvernement qui soutiendrait les réformes politiques et économiques déjà entreprises par l'actuelle junte militaire et démocrate-chrétienne du Salvador. L'éventualité d'une victoire de la droite et de l'extrême droite est donc sérieusement prise en compte à Washington.

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — Dimanche d'élections, jour de guerre civile. La réalité salvadorienne est apparue le 28 mars dans toute sa nudité contradictoire, agressive, déchirante. Interminables queues devant les bureaux de vote ; innombrables actions militaires de la guérilla. Les deux sociétés qui s'affrontent se sont exprimées l'une par le vote et l'autre par le fusil.

Soyapango, un quartier populaire de la capitale, 9 heures du matin. Des milliers de personnes se pressent devant l'école Colonia Guadalupe. Plusieurs queues s'enroulent autour des pâtés de maisons avoisinantes. La porte du bureau de vote est trop petite. Ceux qui ont voté peinent à sortir. Dehors, on se fatigue d'attendre. La bousculade est forte. Les resquilleurs s'en mêlent, comme à un match de foot !

Cinq cents mètres plus loin, l'ambiance est plus calme. Une femme d'âge mûr s'avance avec sa carte d'identité, qu'elle vient de sortir de son corsage : « *J'attends depuis deux heures, je voudrais en finir vite car j'ai dû laisser mes enfants seuls à la maison,* dit-elle. *Nous sommes venus remplir notre devoir,* explique son mari. *Moi, je suis ici car je veux montrer au monde que les Salvadoriens en ont assez de la violence.* », interrompt leur voisin.

Images impressionnantes que celles de familles entières, en habits de fête, marchant des kilomètres sur les routes ensoleillées, les longues queues devant les bureaux de vote, les bousculades pour y pénétrer.

FRANCIS PISANI.

(Lire la suite page 3.)

Le corps médical face à M. Ralite

Alors que la grève des internes et des chefs de clinique continue dans les centres hospitaliers universitaires, sept syndicats de médecins hospitaliers lancent, à partir de ce lundi, une grève administrative illimitée, destinée également à protester contre les nouveaux modes de qualification des spécialistes adoptés par les pouvoirs publics.

M. Jack Ralite a, d'autre part, affronté samedi les professionnels de la santé au cours d'une réunion tendue. Le ministre de la santé a enfin déclaré, dimanche 29 mars, à propos de ces prestations : « *C'est un mouvement que je respecte, avec lequel je dialogue, mais il y a aussi des arrières-pensées politiques.* »

(Lire page 10 le début d'une enquête sur le corps médical face au pouvoir et, page 9, nos informations.)

Le changement, les finances publiques et la gauche

par LAURENT FABIUS (*)

Il aura suffi du sérieux avertissement de l'élection cantonale pour que reprenne, après une pause, le classique débat sur la pause. Pourtant, là n'est probablement pas le principal. Trop lent ou trop rapide ? Qu'on excuse l'évidence, le changement sera toujours trop lent pour les uns et trop rapide pour les autres. Non, le débat véritable porte plutôt sur le contenu, sur les modalités des transformations apportées à tous ceux qui, avant ou après le 10 mai, ont souhaité qu'on puisse, par étapes, changer sans chambarder.

Dans ce débat, les finances ont un rôle à jouer. En général, c'est celui du gêneur. Molière posait à sa façon la question « *Comment faire bonne chère avec peut d'argent ?* » Les économistes d'aujourd'hui la reprennent d'une manière moins imagée : quels changements sont compatibles avec l'équilibre des finances publiques ? La gauche, qu'une certaine tradition aime à présenter comme généreuse mais piètre gestionnaire, doit répondre à cette interrogation, car le succès durable de notre politique dépend largement de la réponse.

Pour que les finances publiques accompagnent le changement, la première condition à remplir, c'est leur maîtrise. Dès son arrivée au pouvoir, le gouvernement s'est engagé dans une action de relance maîtrisée. Nous disposions d'une certaine marge de manœuvre budgétaire, nous en avons tiré parti. Relance par la dépense publique, ferme politique des prix, de la monnaie et des salaires, cette stratégie a commencé de porter ses fruits. Dès 1981, l'activité est repartie, sans dérapage. Le rythme d'augmentation du chômage a été réduit de moitié au cours des derniers mois. Le déficit budgétaire, autour de 3 % du PIB en 1982, reste un des plus faibles du monde. Le progrès social avance, en même temps que s'opère une relance économique, encore trop timide pour l'investissement. Voilà les faits.

(Lire la suite page 43.)

(*) Ministre du budget.

POINT

Aide à la presse ?

Au cours des précédents septennats, une aide exceptionnelle aux quotidiens nationaux d'information générale et politique à faibles ressources publicitaires avait été instituée de 1973 à 1976 mais non reconduite. Le gouvernement de M. Pierre Mauroy rétablit cette mesure de justice, qui concernera la Croix *et* l'Humanité, *comme jadis* le Quotidien de Paris, *qui l'avait alors refusée, et* Libération.

Cette aide directe sera financée par un infime prélèvement sur les ressources de la R.F.P., société de régie de la publicité télévisée. Que Mac Luhan verse quelques sous dans la sébille de Gutenberg, c'est bien.

La presse, dans son ensemble, était peu ou prou garantie par la limitation des ressources de la publicité télévisée. La loi fixait en effet à 25 % du budget global des chaînes, essentiellement alimenté par le redevance, la part de la publicité.

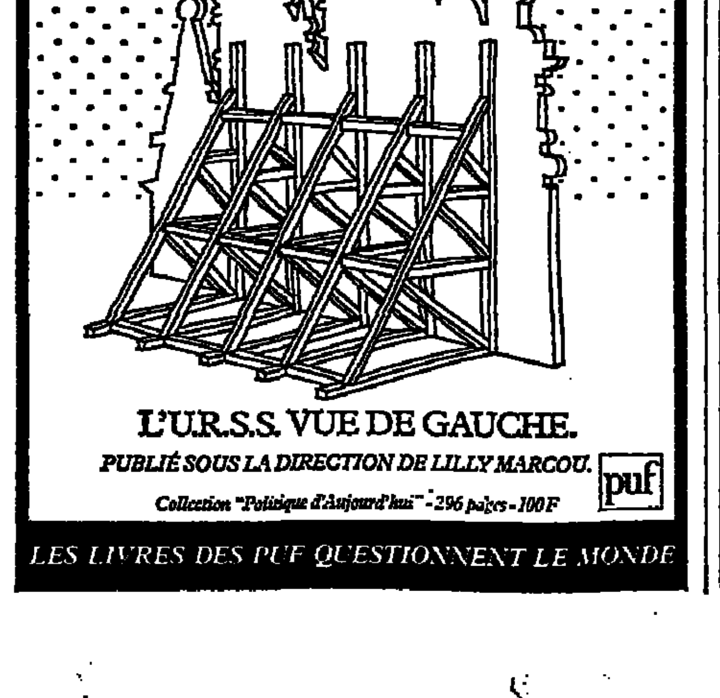
Déjà le transfert du « noir et blanc » vers la « couleur » augmente constamment les possibilités financières des chaînes et, par conséquence, le montant des recettes publicitaires croît à un rythme très supérieur à celui de l'inflation ou de l'expansion économique.

Mais tous les verrous risquent de sauter. En effet, sauf modification apportée par le gouvernement ou par le Parlement au projet de loi sur la communication audiovisuelle, ce sont les seuls « cahiers des charges » qui fixeront la durée des émissions publicitaires et le volume des recettes. Dès maintenant les grands annonceurs préparent leurs budgets en anticipant sur un développement sans limites des messages télévisés.

La presse écrite se verrait alors privée d'une protection légitime. On invoquera les lois du marché. Or le jeu n'est pas égal quand elles s'appliquent indistinctement au monopole public et aux entreprises privées.

Scripta manent. *Ainsi soit-il !*

(Lire pages 19 et 20.)



AU JOUR LE JOUR

Remaniement

Si le gouvernement devait être remanié à la suite des élections cantonales, il serait souhaitable d'en profiter pour créer quelques ministères supplémentaires. Il faut en effet d'urgence un ministre d'Etat de la Cohésion, un ministre du Marketing doublé d'un secrétariat d'Etat à l'Explication de la Pensée socialiste, un ministre de l'Opposition et de la Réponse appropriée, aidé par un secrétaire d'Etat aux Attaques mensongères, et surtout deux ministres d'Etat au pouvoir étendu et travaillant en étroite collaboration : un ministre des Décisions et un ministre des Moyens Qu'on Se Donne Pour Les Appliquer.

CLAUDE-H. BUFFARD.

UNE AVENTURE DE LA TRADUCTION

Tout l'œuvre en vers de Pouchkine

Nous ne connaissons guère Pouchkine, que les Russes, unanimes, considèrent comme le plus grand de leurs écrivains. Cette réputation s'est établie de son vivant : enfant chéri de la génération des décembristes, Pouchkine n'avait pas vingt ans que la jeune Russie, fille de la Révolution française et du romantisme européen, mettait en lui tous ses espoirs. La littérature russe, sortie depuis moins d'un siècle d'un Moyen Age prolongé pour se mettre à l'école du classicisme et de l'esprit des Lumières, était encore à la recherche de son âme. C'est dans l'œuvre de Pouchkine qu'elle allait la trouver.

D'abord, il est vrai, pour s'écarter, au nom du réalisme et de l'inspiration sociale, de celui qui, discrètement, en avait montré la voie. Mais cette injustice n'allait pas durer. Moins d'un demi-siècle après sa mort, en 1881, Dostoïevski, inaugurant un monument à la mémoire de Pouchkine, allait faire de lui l'incarnation suprême du génie russe et le symbole de sa vocation universelle, de son aptitude à assumer les formes les plus diverses de l'héritage européen et à en tirer le fruit dans une synthèse harmonieuse.

MICHEL AUCOUTURIER.

(Lire la suite page 14.)

Le Monde

idées

Amérique latine

L'Amérique latine vit, dans beaucoup de ses parties, dans le drame permanent. Daniel Pézeril évoque la mort, il y a deux ans, de Mgr Romero, évêque de San-Salvador, et la nécessité de poursuivre son combat pour faire des habitants de son pays un peuple solidaire et pacifique. Jean-Claude Bajeux et Laënnec Hurbon répliquent avec vigueur à un article qui recommandait de poursuivre la coopération avec le régime haïtien. Miguel Angel Estrella dénonce l'exportation par l'Argentine de son modèle répressif. Arturo Montes, enfin, montre en quoi les événements de France se répercutent dans son pays, le Chili.

... Mais que va devenir le peuple du Salvador ?

par
Mgr DANIEL PEZERIL (*)

MAIS que va devenir ce peuple ? C'est sans aucun doute le cas de conscience que Mgr Romero imposerait aujourd'hui à l'attention internationale, alors que les deux plus grandes puissances se disputent par hommes de chair et de sang, diplomates et partis interposés, la maîtrise définitive, ce qu'on appelle « la paix » du Salvador.

Qui donc, lorsqu'il fut assassiné, présageait que cet insupportable rabâcheur des droits d'un si petit pays aurait sitôt, et à ce point, raison ? Il apparaissait à bon nombre de politiques et de prudents aussi irresponsable que chimérique. Devant le développement du terrorisme communiste que sa naïveté lui masquait et que, pratiquement, il finissait par protéger, il a bien fallu en arriver à interrompre son prétendu ministère. Il a recruté lui-même ses assassins. On a dû l'abattre.

Il y a deux ans, des balles l'ont soudain couché, en vêtements liturgiques, sur le sol de la chapelle, où il célébrait l'Eucharistie du soir. Son exécution a bouleversé le monde entier.

Mgr Romero est mort. Mais il parle encore. C'est sa voix que j'entendais aussi, quand, le 28 février dernier, Jean-Paul II demandait qu'on laisse les Salvadoriens résoudre leurs problèmes « *de façon pacifique et sans ingérence extérieure* ».

Son message, plus utile que jamais, tient en ces mots : il existe un *peuple* salvadorien. Rien d'idéologique dans cette conviction, rien qu'on puisse réduire à un constat sociopolitique. Elle relevait, avant tout, dans son cas, d'une expérience simple : il se sentait indissolublement évêque et fils de la part d'humanité qui lui était confiée.

Bien que le cardinal Wojtyla fût déjà élu pape depuis dix-huit mois quand Mgr Romero a été tué, cette identique appartenance d'un pasteur à son Eglise et à son pays n'était pas encore redevenue chose familière pour l'esprit public. L'histoire avait beau en présenter des exemples innombrables, et les plus dignes de respect, la modernité semblait l'avoir exclue un fois pour toutes. Il faudra les récents événements de Pologne pour nous en faire comprendre à nouveau l'impératif et en confirmer la légitimité.

D'après des témoins dignes de foi, c'est à partir de sa nomination à l'archevêché de San-Salvador, en février 1977, que Mgr Romero prit irrésistiblement acte du sort intolérable de l'ensemble de la population. Sa nouvelle responsabilité épiscopale l'amena à intérioriser de manière décisive son lien avec elle. Cela devint pour lui une question d'Evangile que ce peuple, lui aussi, accède à l'existence. Il se fixa pour mission de le révéler à lui-même *actuellement*, de l'éduquer, d'affermir ses dispositions chrétiennes fondamentales, de le conduire à prendre, comme il convient, son destin en main.

On put constater alors, comme il arrive plus d'une fois quand il s'agit de pauvres, qu'à son tour ce peuple « faisait » son évêque. Celui-ci n'avait qu'à ouvrir les yeux et les oreilles, à ne pas se dérober, à prendre vraiment en charge le poids écrasant qui lui tombait chaque jour sur les épaules, pour devenir peu à peu ce qu'il avait à être.

On a reproché à Mgr Romero d'être tombé dans des anticipations fatales et d'avoir gravement péché par manque de réalisme : comment pouvait-il appeler à décider eux-mêmes de leur sort une multitude misérable de *peones* plus ou moins analphabètes ? Comment aurait-il obtenu la libéralisation du régime de la part d'une oligarchie qui, pour minuscule qu'elle fût, n'en restait pas moins nationale, réputée inébranlable, compétente et active ? Il me semble qu'à ces objections l'archevêque de San-Salvador a effectivement répondu de deux manières.

Il s'estimait tout d'abord le pasteur de tous et voulait se conduire comme tel. Il n'excluait pas, par loyauté sacerdotale et esprit évangélique, d'être éventuellement entendu des uns et des autres – au moins comme recours extrême. Il a même eu des paroles qui ne sont pas si fréquentes dans un climat de guerre civile. Il a stigmatisé le despotisme à l'encontre duquel pourtant, « *ni la haine ni la vengeance ne sont des chemins de libération* ». Constatant l'épuisement des plus pauvres, dont, enseignait-il, la cause est celle du Seigneur, il avait assez d'intimité avec eux pour les avertir fraternellement que « l'impatience peut rendre aussi coupable et injuste que l'oppression ». Qui donc en pareilles circonstances s'est exprimé publiquement ainsi ? Plus d'un l'a sans doute désiré, mais l'a craint. Mgr Romero, lui, l'a pu.

Son assurance et son dynamisme venaient, en second lieu, des ressources intérieures qu'il décelait et vérifiait chaque jour dans ses contacts avec tant d'hommes et de femmes considérés comme inaptes aux responsabilités. Outre des qualités universellement appréciées, et même de leurs exploiteurs – telle la passion du travail, – il leur attribuait ce qui fonde un peuple et ce par quoi celui-ci mérite au plus haut point d'exister aujourd'hui : être solidaires et pacifiques ; plus encore, de l'être chrétiennement.

C'est pourquoi il s'appliquait longuement chaque semaine à former ce peuple à sa tâche. Il incitait chacun à la réflexion indispensable. Ses lettres et sermons demeurent des modèles de pédagogie pastorale. Ce qui ne le dispensait pas de soutenir immédiatement, et avec vigueur, l'effort des paysans pour s'organiser, autrement dit pour prendre leur place ensemble dans la nation.

Ce que Mgr Romero redoutait par-dessus tout pour le Salvador, ce qu'il a dénoncé par avance plus que personne, arrive aujourd'hui : des étrangers s'instaurent arbitres de la situation intérieure. Le temps de rémission sur lequel, envers et contre tout, comptait l'archevêque – et qui aurait permis au peuple de prendre corps, – n'a pas été accordé. Sa propre disparition n'y est d'ailleurs pas pour rien. Les antagonismes idéologiques, économiques et militaires sont devenus implacables. Les menaces d'hier, déja impliquées par l'état respectif du gouvernement, des forces armées et des guérilleros, ont été considérablement renforcées. Une fois de plus, proteste Mgr Rivera-Damas, son successeur, la population fournira les morts...

(*) Évêque auxiliaire de Paris.

RÉPLIQUE A... LÉON CANI ET ALAIN BENTOLILA

Pas de coopération avec M. Duvalier

par JEAN-CLAUDE BAJEUX (*)
et LAËNNEC HURBON (**)

L'article de Léon Cani et Alain Bentolila « Faut-il coopérer avec M. Duvalier ? » (le Monde *du 10 février) nous a valu la réplique suivante :*

DANS la lutte que mène le peuple haïtien depuis le 22 septembre 1957 pour se débarrasser de la mafia duvaliériste, il est plus facile d'avoir à répondre aux discours de nos ennemis qu'aux sophismes de prétendus amis.

Le malaise provoqué par l'article ne vient pas des détails. C'est l'ensemble où s'inscrivent ces détails qui sonne faux. Ce sont les présupposés implicites qui font question.

C'est vrai que la France fait payer durement à Haïti son indépendance. C'est vrai que l'influence de la France pourrait être bénéfique pour contrebalancer le poids du géant américain. Mais ce que l'article cache, c'est la nécessité de réviser une politique de coopération, mise en place à Haïti pendant le septennat de Giscard d'Estaing et qui a culminé dans les effarantes déclarations de l'ex-ministre Galley en octobre 1980. Cette politique, indifférente, en apparence, à la politique et visant à promouvoir des projets d'assistance et de prétendus projets de développement, a abouti au coup du 28 novembre 1980, quand, jetant bas le masque, le gouvernement de M. Duvalier a expulsé plus d'une trentaine de journaliste, syndicalistes et hommes politiques, et réduit au silence le faible secteur « indépendant » de la presse et de la radio.

L'assistance technique, surtout au niveau où elle veut s'exercer à Haïti, n'est pas innocente. Le technicien qui croit pouvoir partager son savoir-faire « en dehors de la politique » ne fait, dans la pratique, que renforcer le système existant. Passe encore de distribuer de la farine. Mais particulièrement dans le domaine des deux auteurs, la linguistique, l'exercice des discours ne peut avoir lieu sans un minimum de liberté et d'espoir de changement. Parler de « *transformation profonde des contenus de l'enseignement* » dans le cadre actuel de la dictature duvaliériste est une sinistre plaisanterie. Je défie les auteurs de commenter librement dans la salle de l'Institut français un proverbe créole comme celui-ci : « *Tout moun sé moun* » (Chaque être humain est une personne), alors qu'il est devenu subversif de commenter même les articles de la Constitution haïtienne actuelle, et alors que la directrice de la revue de l'Institut français, Mme Michel Montas, a été expulsée d'Haïti depuis le 28 novembre 1980.

Certes, nous sommes en faveur de la coopération, comme nous sommes en faveur de l'aide au développement. Mais l'assistance technique ne doit pas servir à renforcer le pouvoir d'une dictature à vie, incompétente et corrompue, comme cela a été le cas dans la dernière décennie. Les projets de développement ne doivent pas servir à augmenter la pagaille et à alimenter les comptes suisses de la mafia duvaliériste. Nous sommes étonnés de l'empressement de nos deux coopérants à défendre le budget de la coopération à Haïti, alors que le Canada vient de supprimer son projet de Petit-Goâve et alors que tous les organismes internationaux ont publié des rapports alarmants sur les résultats désastreux d'une aide qui ne s'attaque pas au problème fondamental du pays : la dictature duvaliériste. Le peuple haïtien lui-même n'est pas dupe ; quatre-vingt mille paysans haïtiens ont préféré traverser la mer plutôt que de rester dans « le paradis de la coopération ».

S'il faut aider le peuple haïtien, messieurs, c'est d'abord à se délivrer du carcan de cette dictature. Il ne s'agit pas, comme semblent le croire les auteurs, de tolérer des petits accrocs aux « droits de l'homme ». Il s'agit d'une lutte désespérée d'un peuple contre un gang qui l'étouffe depuis vingt-cinq ans.

Dire que « le bénéfice historique de ces échanges revient toujours au peuple », c'est pratiquer le cynisme des experts qui peuplent les villas du haut Port-au-Prince. Serait-il indifférent, que, en d'autres temps, un gouvernement étranger pratique une politique de coopération aux autorités nazies établies en France ?

Il ne s'agit pas de supprimer la coopération. Mais dans le cas d'Haïti, après le désastre de la dernière décennie, aucune politique de coopération ne saurait s'exercer sans mettre en question la dictature qui a été imposée au peuple haïtien. Aucune politique de coopération ne saurait éviter d'aider le peuple haïtien à se libérer. Sinon, elle ne servirait qu'à une seule chose : aider M. Duvalier. Elle ne servirait qu'à une seule chose : punir le peuple haïtien.

(*) Professeur à l'université de Puerto-Rico, coordonnateur du Conseil inter-régional pour réfugiés haïtiens.

(**) Chargé de recherches au C.N.R.S.

Modération et cohérence

par ARTURO MONTES (*)

« LA France n'est pas le Chili. » Nous avons entendu mille fois cette phrase, depuis notre arrivée en France, en 1974. Elle voulait dire : « Les erreurs que vous avez commises ne seront pas commises ici », ainsi que « Nous sommes plus forts que vous ». Nous le souhaitions – nous le souhaitons – vivement.

« La France n'est pas le Chili » : du point de vue du capitalisme international, la France est un enjeu autrement plus important que le Chili. Si la tentative de la gauche chilienne connut tant d'agressions une fois que cela devint nécessaire pour les compagnies multinationales et pour la bourgeoisie, il est à craindre que, devant la même nécessité, ces forces réagissent en France avec une vigueur accrue.

Il est indispensable d'éviter cette nécessité. Cela suppose, dans un pays où la perspective révolutionnaire paraît assez irréelle, de la modération politique. Mais la modération, à elle seule, ne suffit pas. Il faut en même temps que le gouvernement français fasse preuve d'une grande cohérence dans ses actes et ses paroles. Sans cohérence, la modération ne peut être qu'un échec doublé de renoncement.

Au début, les choses allaient bien. Il y avait des signes qui nous rassuraient. Ainsi, François Mitterrand n'avait pas dit comme Salvador Allende qu'il n'était pas le président de tous ses concitoyens mais des travailleurs – il avait dit au contraire qu'il était le président de tous les Français et non pas celui des socialistes. De même, après le 10 mai, Michel Rocard disait qu'il n'était pas question de faire de la France un laboratoire – au Chili, Salvador Allende avait dit qu'il fallait faire de son pays un laboratoire.

En dehors de cette adresse lexicale évidente, il y a pourtant en France des indices de maladresse politique qui commencent à se faire sentir de manière moins évidente dans la vie sociale. Faut-il ne pas le dire au moment où tout est encore possible ?

Il y a dans le gouvernement une certaine tendance à cultiver le doute qui nous paraît très dangereuse. On le reconnaît en privé. Par là même, on reproduit le mouvement du doute, on en devient le complice « prudent ». Il est nécessaire de dire ces choses-là au grand jour.

Même si elle n'est pas voulue, la diffusion de l'incertitude est un moyen infaillible pour perdre de la respectabilité auprès du pays. Les Français qui rentrent fatigués le soir de leur travail n'aiment pas se reconnaître dans des rhétoriques hésitantes, imprécises, illuminées. C'est en silence qu'on perd le respect de quelqu'un. Une fois que le silence est fini, c'est qu'on ne le respecte plus. D'où l'importance d'agir maintenant qu'il est encore temps. Le problème de la représentation du pouvoir est actuellement une question-clé en France. Pour que cette représentation ne s'érode pas, il faut (comme il le fallait au Chili) qu'un effort soit fait. Un effort réalisable pour se débarrasser de ce qui enlève de sa cohérence au gouvernement de la gauche.

Lorsqu'un gouvernement perd de sa respectabilité auprès du pays, l'intelligence bascule et les êtres sages de naguère se comportent en sots dont la sottise est occultée par le fait même du pouvoir qui leur permet de parler. L'ensemble du pays peut alors être disposé à aller comme un automate dans le sens de l'autodestruction. A la fin, il n'est même pas capable de sauver les meubles et se plie à des solutions héroïques dont la dimension grandiose est directement proportionnelle au long temps de souffrances qui en découlent.

Il faut éviter cela à la France. Il faut aussi éviter cela à mon pays, le Chili, qui a tant souffert. Il faut que mes compatriotes sachent à travers vous, Français, que leur souffrance n'a pas été inutile. Il est encore temps de corriger aujourd'hui les problèmes qui se présentent en France. Le socialisme français a la possibilité et la responsabilité historiques de ne pas échouer. Tant de choses en dépendent dans le monde. Pour ne pas échouer, il lui faut, en un sens, ne pas *gagner*. Une vieille idéologie inadaptée à notre temps veut que la vie consiste, uniquement, à « se battre ». La crise actuelle du parti communiste français contient probablement un refus de cette mystification de la lutte des classes. Les gens simples font savoir dans ce refus que l'enjeu majeur de notre époque est celui de la paix, ainsi que d'une certaine modestie dans les attentes sociales. Il faut protéger ce qu'on a obtenu, pour nous et pour nos enfants. C'est beaucoup. Il faut aussi ne pas se payer de mots. Ne pas dire par exemple, après les élections cantonales, que rien d'important ne s'est produit en France. Ce type d'affirmation fait perdre au gouvernement de sa crédibilité, de son autorité.

Si le gouvernement français réussit, c'est-à-dire s'il n'échoue pas, ce siècle aura moins été celui de 1917 que celui de 1981. Vous, Français, l'ignorez peut-être, car votre action a du sens dans la mesure même où elle est modeste. Et, de ce point de vue, s'ignore. Sachez-le pourtant au fond de vous-mêmes. Il en va d'un nouveau type de rapports entre les hommes. L'année 1981 marquera peut-être la date où nous avons commencé à comprendre que nous pouvions sortir de notre préhistoire et nous réconcilier en partie avec nous-mêmes. Cela dépend, dès à présent, de nous tous.

(*) Exilé politique chilien, enseignant à l'Institut d'études politiques de Grenoble.

L'exportation du modèle répressif

par MIGUEL ANGEL ESTRELLA (*)

POUR l'opinion publique mondiale, l'Argentine de ces dernières années, c'est surtout : la terreur, les camps de concentration, des assassinats, des disparitions, des « services mutuels » rendus aux dictatures du sud, l'oppression, la censure syndicale, politique et intellectuelle.

On connaît moins la « philosophie » de ce que la dictature appelle le « processus ». La junte, prenant prétexte de ce qu'elle nomme mensongèrement la « lutte antisubversive », a employé la terreur pour démanteler les structures productrices du pays. De fait, la politique monétaire instaurée a pour but la création d'un État dépendant du pouvoir transnational : privatisation d'entreprises d'État stratégiques, alignement sur les schémas de défense des Etats-Unis, licenciements massifs de travailleurs, blocage des salaires, etc. Le pays est aujourd'hui plongé dans le pire désastre socio-économique du siècle.

On connaît peu aussi au niveau international l'incroyable dégradation morale des dirigeants actuels de l'Argentine : fraudes scandaleuses, négoces, corruption et trafic de drogue. Aujourd'hui, en Argentine, tout le monde est au courant de cet état de chose. L'échec de ceux qui se présentaient comme les « moralisateurs » du pays est total sur tous les plans.

Il y a un autre élément peu connu en Europe : la dictature argentine joue un rôle prépondérant dans l'exportation de son modèle répressif et elle agit dans plusieurs pays d'Amérique latine. Déjà en 1980, elle est intervenue pour rompre le processus démocratique en Bolivie en faisant tomber le gouvernement de Lidia Gueiler. Il y a un mois au Nicaragua, on a dénoncé la participation de militaires argentins à un complot contre le gouvernement sandiniste. Le *Herald Tribune* du 15 février parle d'un plan secret de la C.I.A. pour former des commandos paramilitaires et des services de renseignements, afin d'agir au Nicaragua et dans d'autres pays d'Amérique latine. Selon ce journal, les militaires argentins formeraient une force de cent mille hommes pour atteindre ces objectifs.

D'autre part, l'opposition salvadorienne a dénoncé à plusieurs reprises la présence de conseillers militaires argentins et l'envoi de matériel de guerre à la junte du Salvador. Le peuple salvadorien est aujourd'hui soumis à une répression sanguinaire pour oser aspirer à la démocratie. Il y a quelques jours, le commandant en chef de l'armée salvadorienne se trouvait en Argentine ; une visite qui confirme la recommandation de l'administration Reagan de « *ne pas envoyer de troupes nord-américaines pour le moment* » en Amérique centrale, faisant appel plutôt à ses collègues les plus efficaces sur le continent.

Comme Argentins, nous condamnons cette exportation de la terreur qui est aux antipodes des sentiments de notre peuple. Nous avons une vieille tradition de solidarité avec les luttes de libération des peuples latino-américains, tradition qui remonte à San Martin. Dans cette ligne s'est inscrite l'action des deux personnalités qui ont marqué la politique argentine durant les soixante dernières années : les présidents Irigoyen et Peron. La résistance argentine, la solidarité de tous les peuples qui luttent pour la justice, l'action concrète de gouvernements tels que ceux du Mexique et de la France, les dénonciations faites par les organisations de défense des droits de l'homme, tout cela est essentiel pour conquérir la démocratie à laquelle aspirent les Argentins.

Le peuple français, qui a démontré par des faits importants sa solidarité face au drame argentin, sait bien, et chaque jour plus clairement, que ce n'est qu'en faisant disparaître définitivement les dictatures militaires qu'on garantira la reconstruction dans la paix, la justice, la liberté et la souveraineté. Heureusement, il commence à s'user, le slogan de Reagan et de ses laquais latino-américains selon lequel les dictatures militaires défendent les valeurs occidentales. L'opinion mondiale sait mieux maintenant qui est qui dans le monde d'aujourd'hui ; cette conscience est une partie de l'espérance qui unit tous les peuples du monde. Les responsables des drames que vit l'humanité doivent craindre le pouvoir que nous représentons quand nous menons sereinement et sans trève la lutte contre la haine, la discrimination, la faim, la guerre, l'injustice, le racisme..., lorsque nous rejetons cette fausse option qui nous fait nous aligner sur l'une ou l'autre des super-puissances et qui nous refuse l'indépendance pour construire notre démocratie.

La paix réelle et la société de frères à laquelle aspire la majorité de l'humanité, nous la construirons par l'organisation, l'unité et la foi passionnée dans notre lutte.

(*) Pianiste argentin, ancien prisonnier politique en Uruguay.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

« Il ne saurait être question qu'un ministre fédéral accompagne M. Mauroy dans sa visite au Québec », fin avril

nous déclare M. Jacques-Yvan Morin, ministre québécois des affaires intergouvernementales

Le gouvernement québécois, affaibli par sa récente défaite constitutionnelle, accorde une grande importance à la visite officielle que M. Pierre Mauroy doit entreprendre au Québec à la fin avril. « Tout ce que nous pouvons faire pour sortir psychologiquement et mentalement de notre état de tutelle — nous sommes encore un protectorat du Canada anglais — fait avancer le Québec et fait envisager l'avenir un peu plus d'espoir », nous a notamment déclaré dans l'interview qu'on lira ci-dessous le nouveau ministre québécois des affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin. Le chef de la « diplomatie » québécoise commence ce lundi 29 mars un voyage officiel en France.

De notre correspondant

Montréal. — Pour M. Morin, qui a *succédé, en février*, à son homonyme, M. Claude Morin, le principe, institué en 1977, d'une rencontre annuelle des chefs de gouvernement français et québécois (M. René Levesque s'est déplacé à Paris en 1977 et en 1980, et M. Raymond Barre est venu au Québec en 1979) doit être maintenu, car « *ces visites ont un aspect symbolique très important pour le Québec* ».

« *Nous souhaitons que le voyage de M. Mauroy se déroule de façon exemplaire*, affirme M. Morin, *et nous voulons donc éviter tout accrochage avec les fédéraux. Ce n'est en effet de l'intérêt de personne — ni du Canada — ni de la France, ni du Québec qu'il y ait quelque incident que ce soit. Le Québec n'a aucune objection à ce que M. Mauroy aille au Canada. A vrai dire, sans le Québec, il ne viendrait sans doute pas au Canada. Vous savez qu'il existe en dehors du Québec des groupes francophones, et notamment celui des Acadiens, du Nouveau-Brunswick et des francophones de l'Ontario, qui ne peuvent qu'être stimulés par la venue du premier ministre français. Si, sous prétexte de réduire l'importance de la visite de M. Mauroy au Québec, et donc de diminuer la personnalité internationale du Québec, on amène le premier ministre en Acadie* (le programme de la visite, actuellement en préparation, prévoirait une étape au Nouveau-Brunswick), *je dis tant mieux pour les Acadiens, tant mieux pour la présence française au Canada à l'extérieur du Québec. Autrement dit, tirons le meilleur parti possible de toutes les avanies qu'on voudrait nous faire subir et transformons ces avanies en avantages réciproques.* »

Ne pas humilier le Québec

Les escarmouches protocolaires qui accompagnent systématiquement la préparation des visites officielles de personnalités françaises, *a fortiori* lorsqu'il s'agit du premier ministre, ne risquent-elles pas à la longue de lasser le gouvernement français et de l'inciter à réduire les déplacements de ministres au Québec afin de ne pas compromettre ses relations avec le gouvernement canadien ? M. Morin reconnaît qu'il s'agit-là d'un problème réel, récemment aggravé par la décision d'Ottawa de faire systématiquement accompagner par un fonctionnaire fédéral les personnalités étrangères en déplacement au Québec. Cette exigence a déjà provoqué l'annulation de plusieurs visites officielles au Québec, dont, en ce qui concerne la France, celle du secrétaire d'Etat aux personnes âgées, M. Joseph Franceschi.

« *Je ferai cependant une mise en garde aux fédéraux. Il ne faudrait pas que notre querelle interne compromette le voyage de M. Mauroy. Nous souhaitons que la partie québécoise de cette visite se fasse selon les règles qui ont été convenues dans le passé, à l'occasion notamment du voyage de M. Barre. S'il s'agit d'empêcher tout ministre français de venir au Québec sans être chaperonné par un fonctionnaire fédéral, nous serons obligés de refuser, et nous préférons dans ce cas aller nous-mêmes en France, plutôt que d'humilier nos collègues français ou de prendre le risque d'humilier le Québec. Il ne saurait donc être question qu'un ministre fédéral accompagne M. Mauroy dans sa visite au Québec.* »

Les inquiétudes manifestées dans certains milieux à propos de la tiédeur du gouvernement français à l'égard du Québec depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir sont-elles justifiées ? « *Si jamais il y eut flottement*, répond M. Morin, *je crois maintenant que nous avons tout lieu d'être rassurés. Plusieurs ministres français nous ont rendu visite et ont souhaité concrètement des échanges plus suivis entre la France et le Québec.* »

M. Morin reconnaît cependant que la coopération franco-québécoise sur le plan économique ne répond pas encore à toutes les attentes des deux partenaires. « *La France est notre porte d'entrée en Europe*, dit-il, *comme nous pensons être la porte de l'Amérique pour la France. Les Québécois ne doivent donc pas négliger la France, comme ils ont eu tendance à le faire dans le passé. De même, les Français ne perçoivent peut-être pas le Québec pour ce qu'il est, c'est-à-dire cette charnière avec l'Amérique du Nord. Mais je crois qu'ils le découvrent de plus en plus, et la visite que vient de faire à Paris M. Bernard Landry* (ministre d'Etat au développement économique) *devrait porter ses fruits sous peu, puisque, je crois, qu'il a négocié des projets assez importants.* » Il s'agirait essentiellement du projet de Pechiney-Ugine-Kuhlmann, qui pourrait annoncer, lors de la visite de M. Mauroy, la construction d'une usine pour la fabrication de 200 000 à 300 000 tonnes d'aluminium par an. PUK investirait environ 1 milliard de dollars (5 milliards de francs) dans ce projet.

En tant que ministre des affaires intergouvernementales, M. Morin est également chargé des relations avec Ottawa, qui se sont sensiblement dégradées depuis que le gouvernement fédéral a décidé de « rapatrier » la Constitution canadienne sans l'accord du Québec. « *La bataille constitutionnelle ne fait que commencer*, affirme M. Morin. *Cette Constitution imposée de force au Québec par le Canada anglais, ce régime de protectorat prolongé, tout cela pourrait précipiter l'évolution constitutionnelle du Québec et faire avancer la prise de conscience des Québécois. M. Trudeau, sachant qu'il ne pouvait imposer son projet ici au Canada, est allé le faire adopter par l'ancien Parlement impérial, ce qui, à nos yeux, est non seulement inconstitutionnel, mais tout à fait illégitime. Cela commence à prendre l'allure d'une conspiration anglo-saxonne contre la deuxième société francophone après la France. Sous la pression du Canada anglais, le Parlement britannique participe en fait à une opération qui consiste à casser les lois linguistiques pro-françaises du Québec.*

» *Notre priorité doit donc viser à convaincre les Québécois de la nécessité du changement. La prochaine élection portera sur la souveraineté du Québec, assortie d'une association économique avec le Canada. Nos idées progressent en moyenne de 2,5 % à 3 % par an. Il est certain cependant que, plus on avance, plus cela devient difficile parce que nous pénétrons des couches d'opinion qui sont moins réceptives à l'idée de prendre en main le développement du Québec et de développer ce pays par et pour les Québécois.* »

BERTRAND DE LA GRANGE.

Un patriote internationaliste

De notre correspondant

Montréal. — La nomination de M. Jacques-Yvan Morin à la tête du ministère des affaires intergouvernementales allait de soi, et il le fit personnellement savoir à la presse lorsque le poste devint vacant à la suite de a démission de son prédécesseur, en janvier dernier. M. Morin est en effet un des très rares hommes politiques québécois qui aient mené une partie de leur carrière professionnelle à l'étranger. Il fut membre de la Cour internationale de justice de La Haye de 1964 à 1968, avant de diriger en 1969 l'Institut européen des hautes études internationales de Nice.

Simultanément, il joua un rôle important dans le mouvement nationaliste, notamment en présidant de 1966 à 1969 les états généraux du Canada français, puis de 1971 à 1973 le mouvement national des Québecois. En 1973, il fut élu député dans la circonscription montréalaise de Sauvé et dirigea l'opposition à l'Assemblée nationale jusqu'à la victoire du parti québécois en 1976. Ses trois années à la tête de cette opposition lui valurent l'estime et la reconnaissance du chef du parti québécois, M. René Lévesque, qui avait été battu aux élections de 1973. Pour le remercier de ses bons et loyaux services, M. Lévesque le nomma, après la victoire de 1976, vice-premier ministre (il conserve encore aujourd'hui cette fonction) et ministre de l'éducation.

Malgré ses manières affectées et son comportement austère, cet universitaire spécialiste de droit international et de droit constitutionnel se révéla un redoutable homme politique et un député incontestablement populaire dans sa circonscription. En revanche, sa gestion du ministère de l'éducation n'a guère laissé de bons souvenirs à ses collègues, qui lui reprochent d'être mal entouré.

M. Morin, qui est né à Québec le 15 juillet 1931, et qui a épousé la fille d'un ancien consul de France en poste au Canada pendant de longues années, cite volontiers les propos tenus par un universitaire étranger selon lequel « être québécois, c'est une façon française d'être nord-américain ». « J'ai toujours conçu, *dit-il,* l'avenir du Québec comme se concrétisant dans une charnière économique et culturelle entre l'Europe et l'Amérique. » *Il croit le moment venu pour le Québec de développer de façon plus équilibrée ses relations avec ces deux grandes zones géographiques. Ce n'est donc pas un hasard s'il a fait son premier voyage officiel aux Etats-Unis, avant même d'aller en* France. — B. G.

El Salvador

Les Etats-Unis se préparent à l'éventualité d'une victoire de la droite

(Suite de la première page.)

Images bouleversantes, comme à Apopa, au nord de la capitale, où l'on a voté sous les balles; les soldats sur les toits de l'école, les guérilleros embusqués alentour; et, profitant de la moindre accalmie, des groupes de civils qui sortent des maisons, des recoins de portes où ils se sont cachés, pour franchir en courant les grilles du centre de vote.

La pression de la campagne en faveur des élections a été considérable. Les risques que court l'abstentionniste dans ce pays où la carte d'identité sert de carte d'électeur (elle a été marquée cette fois à l'encre « invisible ») sont connus.

Comme au Guatemala, il y a trois semaines, le petit nombre de centres de vote explique en partie la longueur des queues. Mais le premier événement de cette journée est que des centaines de milliers de Salvadoriens ont fait l'impossible pour aller voter. Combien d'Européens hésitent à le faire quand il pleut ! Or il s'agissait ici d'une pluie de balles...

Les responsables de six partis concourant à ces élections pour une Assemblée constituante, ainsi que l'ambassadeur des Etats-Unis exultent : « *Regardez ces queues* », s'est contenté de répondre M. Hinton à un groupe de journalistes qui lui demandaient ce qu'il pensait de la situation. « *C'est une victoire de la démocratie* », a dit, pour sa part, M. Napoléon Duarte, chef de la démocratie chrétienne et président de la junte de gouvernement. Enfin, le major Roberto d'Aubusson, son principal adversaire, a déclaré : « *Le Salvador, qui vient de donner un coup d'arret aux forces castro-terroristes, va sauver l'Amérique.* »

Cuscatancingo, autre faubourg de la capitale, 11 heures du matin. De chaque côté de la rue déserte, le long de maisons plus pauvres qu'à Soyapango, des soldats, l'arme au poing, rentrent la tête dans les épaules sous les tirs des guérilleros. Ceux-ci sont postés là depuis 2 heures du matin. A 5 heures, ils ont tendu une embuscade à une patrouille de la garde nationale : un tué, deux blessés. Depuis lors, les gens se terrent chez eux.

La poussée de la guérilla

A 11 heures, une unité du 1er régiment d'infanterie arrive, sous les ordres d'un jeune officier visiblement désireux d'en découdre. Les fusils lance-grenades aboient. Deux blindés s'avancent dans un halo de poussière ocre. Ils précèdent un peloton de gardes nationaux. Soudain, tout s'arrête. Les guérilleros se sont évanouis dans la nature. L'armée fait demi-tour. Prudemment, les familles ressortent sur le pas de leurs portes.

« *Ils étaient une douzaine, et ont passé de longues heures au pied de la maison*, raconte une jeune fille. *Ils ont été très corrects avec nous et n'ont rien demandé. Ils suçaient des citrons. Quand ils ont entendu les blindés, ils sont partis en courant et je ne crois pas qu'on les retrouvera* », dit-elle en souriant. Des infirmiers sortent d'une maison le corps d'un civil qui a reçu une balle perdue. Un peu plus haut, un attroupement se forme autour du corps d'une jeune combattante qui a été tuée dans l'affrontement. Silence tendu, chuchotements. « *Pauvre petite, ils l'ont eue* », dit un moustachu d'âge mûr. Puis il s'éloigne... pour aller voter.

Sur la route déserte de San-Vincente, à l'est de San-Salvador, des combattants du Front Farabundo Marti de libération nationale ont établi un poste de contrôle à moins d'1 kilomètre de celui de l'armée. Sauf les journalistes et les ambulances, ils ne laissent passer personne. « *Nous sommes ici pour couvrir l'opération menée par d'autres contre la ville voisine*, explique un guérillero appuyé sur son fusil. Que pense-t-il de la participation électorale ? *Nous savons bien que toute la population n'est pas encore avec nous, sans quoi nous aurions déjà gagné. Mais sans elle, nous ne serions pas ici. Nous avons expliqué aux paysans de la région qu'aucun des candidats ne représente leurs intérêts. Mais ils veulent avoir sur leur carte d'identité la preuve qu'ils ont voté. Il faut les comprendre....* »

Le dimanche a vu une impressionnante démonstration de force militaire de la guérilla. Malgré l'omni-présence de l'armée dans la capitale, les insurgés peuvent se flatter d'avoir paralysé totalement les transports. Ils ont, ainsi, arrêté un convoi de trente-deux camions-citernes, protégés par deux automitrailleuses, qui se rendaient à San-Miguel où le combustible fait totalement défaut depuis plusieurs jours. Ils ont fait des incursions dans la plupart des quartiers de San-Salvador. Ils ont, en outre, lancé des attaques simultanées contre au moins cinq chef-lieux départementaux sur quatorze, empêchant le vote dans l'un d'entre eux, Usulutan, à 100 kilomètres à l'est de la capitale, et s'emparant de l'aéroport d'un autre. Ils ont occupé plus de vingt-cinq agglomérations de moindre importance.

La volonté de voter

L'événement de ce dimanche reste, cependant, la volonté de voter manifestée par des centaines de milliers de personnes dans des conditions souvent inhumaines. C'est une victoire pour le système (partis politiques traditionnels et forces armées) et pour les Etats-Unis — surtout au niveau de l'opinion publique mondiale, qui joue dans cette guerre un rôle déterminant.

La prudence est cependant de mise pour deux raisons. Militairement, les guérilleros, qui ne pourraient évidemment survivre sans appui populaire, ont gagné du terrain. Leur avance, ces derniers mois, les a menés au bord des deux grands axes routiers est-ouest, la route panaméricaine et la « littorale », et en bordure des villes importantes de la moitié orientale du pays, ainsi que, de façon plus sporadique, dans les quartiers périphériques de la capitale. Au plan politique, d'autre part, les élections confirment que les Salvadoriens qui ont voté ne partagent pas la même vision de l'avenir. Au vu des premiers résultats, il est probable que l'ensemble de la droite et de l'extrême droite disposera de la majorité absolue à l'Assemblée constituante — même si la démocratie-chrétienne a la majorité relative.

L'administration Reagan et le major d'Aubuisson, fédérateur logique de toute coalition d'extrême droite, semblent disposés à faire des efforts pour s'entendre. Mais il serait difficile de faire accepter à l'opinion publique l'homme que l'on a souvent présenté comme le symbole du mal. Une certaine discrétion de sa part, quelques preuves de bonne volonté, telle la constitution d'un gouvernement d'unité nationale, et un geste spectaculaire, comme une proposition d'amnistie, voire de négociation avec la guérilla, pourraient permettre au « major Bob » de gagner du terrain, en tout cas, au Congrès américain.

Ces élections, qui ont permis à l'extrême droite de relever la tête et de montrer sa force populaire, ont rendu plus manifestes les contradictions du système. Des accusations de fraude peuvent être lancées.

Les rancœurs violentes qui opposent les hommes politiques trouveront facilement écho, demain, au sein de forces armées qui ne sont guère unies que par l'hostilité à la guérilla. L'ambassade américaine pourra peser de tout son poids pour que la machine n'explose pas, mais son influence a des limites. De son habileté face à cette situation délicate dépend le succès de l'ensemble de la politique du président Reagan dans la région. L'essai marqué aujourd'hui devra encore être transformé dans des conditions difficiles...

FRANCIS PISANI.

DIPLOMATIE

MALGRÉ LES MISES EN GARDE CHINOISES

M. Reagan va soumettre au Congrès son projet de vente d'armes à Taiwan

Le président Reagan s'apprête à demander dans les jours prochains au Congrès d'approuver son projet de livrer à Taiwan des fournitures militaires d'une valeur de près de 100 millions de dollars.

Cette décision risque d'entraîner une détérioration sensible des relations sino-américaines, au moins sur le plan diplomatique. Elle semble marquer l'échec des négociations en cours depuis le mois de janvier sur le même sujet entre la Chine et les Etats-Unis. Une importante mission américaine, sans doute conduite par M. John Holdridge, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Asie orientale et le Pacifique, envisagerait cependant de se rendre à Pékin pour tenter de rassurer les dirigeants chinois — qui ont récemment multiplié les mises en garde sur les conséquences qu'entraîneraient de nouvelles ventes d'armes américaines à Taiwan.

L'altération des rapports entre Pékin et Washington donne un sens particulier aux récentes propositions de négociation faites à la Chine par M. Brejnev. Les commentateurs chinois reprochent au dirigeant soviétique d'avoir voulu exploiter le différend sino-américain et jugent peu adroite cette opération.

Pékin juge maladroites les ouvertures de M. Brejnev

De notre correspondant

Pékin. — Les divers commentaires que la Chine a consacrés au discours prononcé la semaine dernière à Tachkent par M. Brejnev (*le Monde* du 25 mars) montrent clairement que, si les dirigeants soviétiques désirent vraiment améliorer les rapports entre les deux pays, le meilleur moyen d'y parvenir n'est sans doute pas celui utilisé par le président de l'U.R.S.S. Du point de vue chinois, M. Brejnev a commis, dans son discours de Tachkent, au moins deux erreurs. La première est d'avoir accusé la politique chinoise particulièrement en matière internationale, d'être « *dans bien de ses aspects en contradiction avec les principes et normes socialistes* ».

En adoptant un tel langage, le numéro un soviétique s'est posé en détenteur de la vérité en matière de socialisme. C'est un péché auquel les dirigeants de Moscou succombent bien volontiers. Mais c'est aussi une attitude que les Chinois ne pourront jamais accepter, car ils la jugent « paternaliste » et elle ne peut, à leurs yeux, que déboucher sur le même type de polémique que celle des années 60.

Le fait que M. Brejnev ait adressé ses reproches à Pékin publiquement n'est pas pour arranger les choses. Aussi n'est-il pas étonnant que l'agence Chine nouvelle ait saisi l'occasion, le 26 mars, pour réaffirmer que « *la Chine, en tant qu'Etat souverain, a parfaitement le droit de poursuivre des politiques indépendantes, tant sur le plan intérieur qu'extérieur* ».

La deuxième maladresse de M. Brejnev, selon Pékin, tient apparemment dans le moment choisi pour faire des avances aux dirigeants chinois. Chacun sait, en effet, que les relations sino-américaines sont actuellement quelque peu troublées en raison de l'attitude de l'administration Reagan sur la question de Taiwan. Que Moscou manifeste de bonnes intentions envers la Chine et réaffirme son opposition à la théorie des deux Chines » précisément à cet instant donne bien sûr, pour reprendre Chine nouvelle, « *matière à penser* ». En fait, la ficelle est un peu grosse. Et sans doute les dirigeants chinois sont-ils un peu gênés qu'elle soit montrée aussi ouvertement. En dénonçant cette coïncidence, les Chinois font en même temps comprendre aux Américains qu'ils ne souhaitent pas jouer contre eux la carte soviétique — même s'il leur revient éventuellement d'encaisser, sans bouger, les bénéfices d'une plus grande fluidité dans la relation triangulaire existant entre Washington, Pékin et Moscou.

Progrès du commerce sino-américain

Les difficultés qui obscurcissent actuellement les relations sino-américaines sur le plan diplomatique n'empêchent pas en tout cas les deux parties de faire de substantielles affaires sur le plan commercial, comme le montre l'accorde de coopération signé à Pékin avec Island Creek Coal Company, une filiale d'Occidental Petroleum, pour l'exploitation d'une des plus importantes mines de charbon à ciel ouvert du monde (*le Monde* daté 28-29 mars). M. Armand Hammer, le président d'Occidental Petroleum, qui fut l'un des pionniers du commerce avec l'Union soviétique, M. Kang Shien, vice-premier ministre, a exprimé l'espoir que la coopération entre les deux parties puisse s'étendre au Petrole off shore en mer de Chine, à l'industrie chimique, à l'agriculture et à d'autres domaines. L'an dernier, les échanges sino-américains se sont élevés à 5,6 milliards de dollars, en augmentation d'environ 15 % par rapport à 1980. Cette année, le seuil des 7 milliards devrait être atteint.

Cette évolution favorable contraste avec la stagnation, voire la régression du commerce sino-soviétique dont le volume, selon des sources russes, aurait été en 1981 de l'ordre de 240 millions de dollars contre 440 millions de dollars l'année précédente. L'accord annuel d'échanges auquel travaillent en ce moment des experts des deux pays à Pékin devrait permettre de redresser la tendance, comme cela a été le cas récemment avec la Pologne, la Tchécoslovaquie, et maintenant avec la Hongrie. Avec ce dernier pays, les échanges devraient marquer cette année une progression de 15 %, après avoir subi une baisse l'an dernier d'environ 50 %.

Toutefois, la prolongation des conversations entre Russes et Chinois, alors que la signature du protocole paraissait imminente le mois dernier, semblerait indiquer que la négociation est assez laborieuse, malgré un désir réel d'amélioration des deux côtés.

Le cheminement de cette affaire illustre finalement assez bien la complexité des relations sino-soviétiques. Trop de méfiance a été accumulée depuis une vingtaine d'années entre les deux capitales et quelques propos apaisants ne suffiront pas à la faire disparaître du jour au lendemain. A cet égard, l'un des points du discours de M. Brejnev qui ont certainement le plus retenu l'attention des Chinois est celui où il se déclare disposé à discuter avec les dirigeants de Pékin de « *mesures possibles pour renforcer la confiance mutuelle dans la zone de la frontière sino-soviétique* », et c'est sans doute là-dessus que les Chinois attendent de leurs voisins des « *actes concrets* » en priorité.

Un geste de Moscou serait sans doute de nature à débloquer la situation. Pékin toutefois ne paraît pas en faire explicitement une condition à la réouverture des conversations sur les frontières, pas plus qu'il ne réclame préalablement un changement de la politique soviétique concernant l'Afghanistan ou le Cambodge. La Chine ne ferme donc pas la porte, mais ne se précipite pas non plus, préférant rester dans une position d'attente.

MANUEL LUCBERT.

AMÉRIQUES

A la suite d'un différend

LA GRANDE-BRETAGNE ET L'ARGENTINE DÉPÊCHENT DES BATEAUX DE GUERRE VERS L'ARCHIPEL DE GEORGIE DU SUD.

(Correspondance.)

Buenos-Aires. — *« La situation reste grave et tendue »*, a déclaré, le dimanche 28 mars, le ministre argentin des relations extérieures, M. Nicanor Costa Mendez, après avoir reçu l'ambassadeur de Grande-Bretagne, M. Anthony Williams. Les deux pays s'efforcent de régler par la voie diplomatique le conflit qui a éclaté à la suite du débarquement, le 18 mars, de quarante et un Argentins sur l'île Saint-Pierre dans l'archipel de Georgie du Sud.

Selon le Foreign Office, ces derniers auraient hissé le drapeau argentin, violant ainsi la souveraineté britannique. L'Argentine, qui revendique l'archipel de Georgie du Sud au même titre que l'archipel des Falkland et les îles Sandwich du Sud, affirme que les Argentins qui se trouvent sur l'île ont été engagés par une entreprise dont le siège est à Edimbourg pour démonter une usine baleinière et que l'ambassade de Grande-Bretagne en avait été informée.

Toujours selon Buenos-Aires, les bureaux de l'entreprise argentine LADE qui assure la liaison aérienne avec Port-Stanley, capitale des Falkland, auraient été forcés et des slogans anti-argentins auraient été peints sur les murs. Ces incidents, en apparence sans gravité, se sont rapidement transformés en un différend très sérieux, lorsqu'on a appris que l'escorteur anglais *Endurance* faisait route vers l'île Saint-Pierre, avec la mission de déloger le groupe d'Argentins, par la force si besoin était.

La riposte des autorités argentines a été immédiate. Le brise-glace *Bahia-Paraiso* et les deux deux corvettes équipées de missiles, la *Granville* et la *Drumond*, récemment livrées par la France, mettaient le cap, vendredi soir, sur la principale île de l'archipel de Georgie du Sud. L'escalade paraissait continuer samedi avec l'annonce — non confirmée par Londres — de l'arrivée près de l'île Saint-Pierre d'un deuxième bateau anglais, le *John-Biscoe*, transportant des fusiliers marins.

Le gouvernement du général Galtieri est décidé à mettre fin à *« cent cinquante ans d'usurpation anglaise »* sur ces terres australes entourées de pétrole et de krill. Au cours de la réunion qui s'est tenue à New-York, les 26 et 27 février dernier, dans le cadre de la procédure établie par l'Assemblée générale de l'ONU en 1965 (1), l'Argentine a demandé à la Grande-Bretagne d'accélérer les négociations pour que soit rapidement reconnue sa souveraineté sur les îles en litige. Dans le cas contraire, Buenos-Aires se réserverait le droit de choisir *« le procédé satisfaisant le mieux ses intérêts »*.

Les militaires argentins sont sûrs du soutien de l'opinion publique dans cette affaire. La crise avec Londres a peu à peu accaparé l'attention des médias, des leaders politiques et des dirigeants syndicaux. Le secrétaire général de la C.G.T., M. Saul Ubaldini, a déclaré, samedi : *« La patrie passe avant nos désaccords avec le gouvernement. »* Il a ajouté : *« Les travailleurs sont prêts à défendre la souveraineté argentine, au prix de leur vie s'il le faut. »*

JACQUES DESPRÉS.

(1) Le 16 décembre 1965, l'Assemblée générale de L'O.N.U. invitait l'Argentine et la Grande-Bretagne à *« engager sans tarder des négociations afin de parvenir à une solution pacifique de la controverse existant entre les deux pays à propos de la souveraineté des îles Falkland, en tenant compte des dispositions et des objectifs de la charte des Nations unies et de la résolution 1514* [qui proclame la nécessité de mettre fin au colonialisme sous toutes ses formes] *ainsi que des intérêts des habitants des îles Falkland »*.

PRECISION. — L'ambassadeur d'Argentine à Paris, M. Schamis, nous indique, après la publication, dans *le Monde* du 24 mars, d'un article intitulé « Des Argentins provoquent aux îles Falkland un incident avec Londres », que l'Assemblée générale des Nations unies a, dans sa séance du 16 décembre 1965, décidé que l'appellation « *Malvinas* » (Malouines) devait être « *immédiatement ajoutée* » à celle de « *Falkland* » lorsqu'il est fait référence à ces terres de l'extrême Atlantique sud, sous juridiction britannique depuis 1833, mais revendiquées par Buenos-Aires comme partie intégrante du territoire national.

● *Renault-Argentine suspend sa production pendant une semaine.* — Confrontée à une baisse sensible et durable des automobiles en Argentine, la société Renault-Argentine a décidé de suspendre sa production du 29 mars au 2 avril. Les travailleurs recevront 50 % de leurs salaires, et une contribution de 25 % remboursable ultérieurement. — *(A.F.P.)*

ASIE

Bangladesh

Le général Ershad s'est donné pour mission de guérir le pays de la corruption

De notre envoyé spécial

Dacca. — *« Une loi martiale est toujours très sévère. Elle le doit, si elle entend extirper, une fois pour toutes, le mal qui a imposé ce recours. D'autant que le temps m'est compté, et que j'entends corriger tant de choses. »* Tenue camouflée, « rangers » noires, le général Ershad, qui s'adressait, samedi après-midi 27 mars, aux journalistes (*« Les journalistes*, a-t-il décrété, *sont les amis du peuple »*), et qui ne cesse de rappeler qu'il est un militaire, non un politicien, s'est donné pour mission de sauver la nation et de la guérir de la corruption.

A bord d'un navire qui s'en allait à la dérive et menaçait de sombrer à tout moment, le chef d'état-major de l'armée bengalaise, aujourd'hui administrateur de la loi martiale, a décidé de prendre la barre. C'était, explique-t-il en substance, une question de vie ou de mort pour l'Etat.

Tel était le message que le nouveau patron du Bangladesh entendait transmettre. Message capital pour un pays qui ne survit que grâce à l'assistance massive de l'extérieur. D'autant que c'est fin avril que devrait se réunir à Paris le consortium d'aide au Bangladesh.

L'intervention militaire ne risque-t-elle pas de compromettre l'issue de cette rencontre en décourageant la générosité des démocraties occidentales ? Confiant, le général Ershad ne le pense pas. *« Je suis sûr*, dit-il, *que les pays donneurs d'aides comprendront la situation. Nous ne pouvions attendre que la nation soit complètement détruite. Nous sommes intervenus, non pour supprimer, mais pour restaurer la démocratie. »*

Le général Ershad s'est efforcé de justifier son action et de prouver sa bonne foi et ses bonnes intentions. *« D'abord*, assure-t-il, *j'ai, pendant des mois, tout fait pour aider le gouvernement en place et préserver le processus démocratique. Mais le président Sattar, homme honorable et très honnête, mais aussi très âgé* (il a indiqué qu'aucune accusation ne serait portée contre le président déposé), *s'est révélé incapable de contrôler la coterie au pouvoir, minée par des luttes intestines. Il n'y avait ni leadership, ni politique. Le pouvoir était en fait vacant, l'économie au bord de la faillite, l'administration paralysée, la corruption affichée au grand jour, l'ordre public menacé, les campus politisés et secoués par des affrontements meurtriers (...). La sécurité et la souveraineté nationale étant menacées, il était du devoir de l'armée d'intervenir. Ce qu'elle a fait, non sans réticence et après avoir montré une grande patience. »*

« La loi martiale, poursuit-il, *n'a suscité aucune réaction hostile. Au contraire, la population, comme soulagée, l'a accueillie favorablement (...). Ainsi, cette loi martiale n'est pas comme les autres, c'est la loi martiale de quatre-vingt-dix millions de Bangalais. Non pas un instrument au service d'un militaire ambitieux mais le seul moyen de sauver le pays. »*

« Enfin, conclut le général Ershad, *je désire rétablir la démocratie aussi vite que possible. Je suis un militaire, et aucun militaire ne souhaite voir son armée impliquée dans une tâche qui n'est pas la sienne. Aussi, je me donne deux ans pour atteindre les objectifs limités que je me suis fixés (1). Dès que cela sera fait, nous rentrerons dans les casernes et rendrons le pouvoir aux politiciens après des élections impartiales et honnêtes. »*

N'est-il pas tenté par une carrière politique, à l'instar du président Ziaur Rahman ? La réponse ne viendra qu'après un long silence. *« Je n'entends nullement devenir un politicien en uniforme. Lorsque j'aurai quitté l'armée, j'aviserai. Mais si le peuple désire que je guide les destinées de la nation, j'accepterais volontiers. Mais certainement pas en uniforme. »*

Une grande ambition

Cet homme qui, du temps du général Zia, apparaissait réservé, voire incolore, s'est depuis forgé une ambition que trahissent certains de ses propos. *« J'estime pouvoir faire mieux que le précédent gouvernement »*, confie-t-il. Et lorsqu'on évoque devant lui, autour d'une tasse de thé, après la conférence de presse, l'élan qui caractérisait le régime du président Zia (il y fait peu référence, contrairement au président Sattar, qui invoquait sans cesse l'héritage du leader assassiné), il observe : *« L'élan Zia, c'était hier. Aujourd'hui, c'est l'élan Ershad. »*

A en juger par la vigueur et la détermination avec lesquelles il a entrepris sa croisade contre la corruption, déclarée ennemi public numéro un, l'*« élan Ershad »* est bien là. Il donne même quelques frissons dans le dos. *« Dès que les tribunaux militaires spéciaux seront constitués*, précise le chef d'état-major, *les procès anticorruption commenceront. Ils seront publics, les accusés pourront se faire assister par des avocats. »*

Le général Ershad entend mener dans ce domaine une action aussi exemplaire qu'implacable, estimant que l'opinion y verra la preuve de son efficacité et de sa détermination. Mais, surtout, il importe d'extirper le cancer qui, selon lui, ronge le cœur du pays. *« La corruption existe ailleurs*, admettra-t-il, *mais ici elle est partout. Aussi, personne ne sera épargné, à quelque sphère qu'il appartienne. Si nous voulons réussir, il nous faut être impartial. Ainsi, le nombre des arrestations risque-t-il encore d'augmenter »* (2).

Obsédé par la corruption, le général Ershad semble estimer que la survie du pays exige un changement du système politique actuel, *« pourri et colonial »*, en faveur d'un régime où *« la responsabilité individuelle serait réhabilitée »*. Quel pourrait-il être ? Il avoue ne pas le savoir, et, tout en insistant une nouvelle fois sur la nécessité d'associer l'armée à la conduite du pays, il écarte le modèle indonésien. Il évoque la possibilité de consulter le peuple par référendum, et reconnaît que le président mis en place samedi n'est qu'un *« figurant aux pouvoirs très limités »*.

Pour mener son *« rêve »* à bien, le général Ershad, qui n'attend rien d'une classe politique et d'une administration à ses yeux disqualifiées, ne peut compter, au départ, que sur le concours d'une armée de dimension réduite (moins de cent mille hommes), dont on peut douter, à première vue, qu'elle soit capable d'encadrer et d'animer un pays au bord de la banqueroute et sur lequel continue de peser le spectre de la famine. Une armée qui n'est pas immunisée contre ce qui, avec la corruption, constitue l'autre mal chronique du Bangladesh : cette propension à se diviser et à s'autodétruire.

PATRICK FRANCÈS.

(1) Le général Ershad a annoncé à la radio une *« révolution économique »* destinée à résoudre les problèmes posés au pays, à commencer par l'inflation et la crise alimentaire.

(2) Cinq anciens ministres ont été arrêtés : MM. S. A. Bari, ancien vice-premier ministre, Saifur Rahman, Habibullah Kkan, Atauddin Khan et Chowdhury Tanvir Ahmed Siddiqui, ainsi que M. Abud Hasnat, ancien maire de Dacca.

Vietnam

L'alliance avec l'U.R.S.S. constitue « la pierre angulaire » de notre politique

déclare M. Le Duan au Ve congrès du P.C.V.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — On ne peut être plus clair : *« Solidarité et coopération dans tous les domaines avec l'Union soviétique, telle est la pierre angulaire de la politique extérieure de notre parti et de notre Etat »*, a affirmé M. Le Duan, secrétaire général du parti communiste vietnamien qui a présenté, samedi 27 mars, devant le cinquième congrès son rapport politique. *« Nous aurons à développer plus vigoureusement cette solidarité militante »*, a-t-il ajouté.

Cette alliance, M. Le Duan la considère comme *« un garant de la victoire de l'œuvre de défense de la patrie et d'édification socialiste de notre peuple ainsi que de la consolidation de l'indépendance nationale et de la position du socialisme dans la péninsule indochinoise »*.

Le secrétaire général a précisé : *« Se lier étroitement et coopérer dans tous les domaines avec l'Union soviétique constitue pour nous un principe, une stratégie et, en même temps un sentiment révolutionnaire. »*

Les dirigeants de Hanoï n'ont pas l'intention non plus de relâcher les *« relations spéciales »* qu'ils entretiennent avec le Laos et le Cambodge, *« les deux pays frères de la péninsule indochinoise »*. Ces relations sont *« vitales pour les destinées des trois peuples »*. Il s'agit, selon M. Le Duan, *« de préserver de génération en génération cette noble amitié et cette tradition de solidarité »*.

Si le Vietnam *« garde intacts ses sentiments d'amitié pour le peuple chinois »*, il n'en est pas de même à l'égard de ses dirigeants qui, selon M. Le Duan, *« nourrissent le dessein d'annexer toute la péninsule indochinoise »*. A son avis, l'objectif des stratèges pékinois est *« d'envahir le Vietnam en le prenant en étau dans une double attaque à partir du sud et du nord »*. D'où la justification de l'intervention de Hanoï en janvier 1979 au Cambodge pour chasser du pouvoir les Khmers rouges. L'expansionnisme et l'hégémonisme chinois, voilà *« le nouvel ennemi »* qui, en collusion avec les *« impérialistes américains »*, mène contre le Vietnam *« une guerre de sape dans les domaines militaire, politique, économique et culturel »*.

« Sérieux déséquilibres dans l'économie »

La construction du socialisme laisse à désirer, a confirmé, d'autre part, M. Le Duan. *« Les résultats obtenus dans l'exécution du plan quinquennal 1976-1980 n'ont pas encore pu réduire les sérieux déséquilibres dans notre économie »*, a-t-il noté. Dans son rapport d'orientations, M. Pham Van Dong, premier ministre, lui a fait écho. *« Les conditions de vie du peuple, particulièrement celles des ouvriers et des fonctionnaires, sont très difficiles*, a-t-il dit, *les sources d'approvisionnement en énergie, les matières premières et les moyens de transport ne permettent pas la mise en valeur des capacités de production existantes. Les exportations n'arrivent pas à compenser les importations. Les prix sont en proie à des fluctuations complexes. Le mécanisme de gestion et de planification reste lourdement bureaucratique et repose encore sur le financement par l'Etat. »*

La cause profonde de ces difficultés, M. Le Duan la voit dans le fait que l'économie vietnamienne *« reste encore dans l'ensemble une économie de petite production, qui, de surcroît, a subi les effets dévastateurs de guerres prolongées et du colonialisme »*. Mais il a dénoncé aussi *« les insuffisances et les erreurs des différents organismes du parti et de l'Etat, de l'échelon central à la base, dans la direction et la gestion économique et sociale »*.

Un certain nombre de membres du P.C.V., qui compte 1 727 784 adhérents — plus de 370 000 ont été recrutés au cours des cinq dernières années dont 85,9 % de jeunes — *« n'ont pu préserver leur qualité révolutionnaire, et ont nui au prestige du parti*, a indiqué M. Le Duan, *il importe, après le présent congrès, d'exclure résolument, aussitôt que possible, tous les opportunistes, ceux dont la volonté révolutionnaire a été paralysée, les éléments coupables d'exploitation, de trafics illicites, de spéculation, de malversations, de concussion ou de brimades à l'encontre des masses »*.

L'objectif, d'ici à 1990, est de *« concentrer les efforts sur un développement vigoureux de l'agriculture »*. Il faut *« en premier lieu résoudre de façon fondamentale le problème alimentaire »*, mais aussi *« satisfaire davantage les besoins en matière d'habillement, d'études, de soins médicaux, de logements, de transports »*. (...)

Les dirigeants de Hanoï ne renoncent pas à achever la transformation socialiste de l'agriculture, notamment dans les provinces méridionales, mais *« sous des formes appropriées et à un rythme convenable »*. A cet égard, M. Pham Van Dong est convenu que *« dans l'immédiat, le mode d'assignation d'un quota de production pour chaque groupe et chaque travailleur en passe de devenir une force motrice animant le mouvement d'émulation pour intensifier la production »* (1). Mais, le recours à certains mécanismes de l'économie de marché *« pose actuellement un grand nombre de problèmes nouveaux en matière de gestion, d'organisation, de consolidation des coopératives »*.

M. Le Duan, qui fêtera, le 7 avril son soixante-quinzième anniversaire, continuera-t-il de conduire le parti ou abandonnera-t-il le secrétariat général du P.C.V. pour en occuper la présidence vacante depuis la mort de Ho Chi Minh en 1969 ? M. Pham Van Dong a, en tout cas, invité ses camarades *« à aller de l'avant, confiants et unis sous la direction du comité central du parti avec en tête l'estimé camarade secrétaire général Le Duan »*.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Il s'agit du système dit de « contrat » (*le Monde* du 27 mars).

Japon

EN DEPIT DE L'INSISTANCE DES ÉTATS-UNIS

Le gouvernement n'envisage pas d'accroître le potentiel militaire

De notre correspondant

Tokyo. — M. Caspar Weinberger, qui vient de faire une visite officielle au Japon avant de se rendre en Corée du Sud, a exhorté une fois de plus les dirigeants nippons à accroître concrètement, et dans des délais raisonnables, le potentiel et les responsabilités stratégiques de leurs forces armées, afin d'alléger le fardeau militaire américain et, partant, de renforcer la stratégie visant à contenir l'influence soviétique en Asie et dans le Pacifique.

Le secrétaire à la défense, qui effectue son premier voyage officiel en Extrême-Orient, a rappelé l'engagement pris par le premier ministre japonais, M. Suzuki, lors de sa visite l'an dernier à Washington, d'étendre les responsabilités de la marine et de l'armée de l'air nippones à 1 000 milles au-delà des côtes de l'archipel. Il a également souhaité que Tokyo développe son potentiel militaire au-delà des limites prévues par un plan à moyen terme (1983-1987), limites jugées inadéquates par les Etats-Unis. D'autres questions, sur lesquelles Washington presse ses alliés de fournir une réponse positive ainsi qu'un effort substantiel — l'accroissement du budget militaire nippon (0,9 % du produit national brut), le financement de l'entretien des unités américaines basées au Japon, la réciprocité dans les échanges de technologie à usage militaire, la planification concertée des états-majors, l'aide économique nippone à Séoul, — ont été abordées sans succès notable pour M. Weinberger. Comme en matière commerciale, les Japonais préconisent la politique des petits pas.

Ils continuent à dissocier leur rôle économique de leurs responsabilités politiques et à s'en remettre à Washington pour l'essentiel de leur protection. Aux injonctions des Etats-Unis, ils opposent des arguments éprouvés : la *« Constitution pacifique »* (qui n'empêche guère le réarmement), la sensibilité de leur opinion publique et la méfiance de leurs voisins. Ils ne partagent pas non plus la perception américaine d'un danger soviétique immédiat.

La situation est frustrante pour les Etats-Unis, qui souhaitent voir leurs alliés régionaux (Corée du Sud, Philippines, Australie et Nouvelle-Zélande), et notamment le Japon, assumer une part plus active dans le renforcement de leur dispositif et leur permettre ainsi d'alléger leur présence aérienne et navale au profit d'autres zones de tension : océan Indien et Golfe, notamment.

M. Weinberger a néanmoins adopté ici un ton très modéré, évitant toute mise en demeure et tentant même de faire croire que les Etats-Unis dissocient le contentieux militaire du contentieux commercial. Washington ne tient évidemment pas à braquer encore plus les dirigeants nippons, *a fortiori* au moment où les relations sino-américaines traversent une phase difficile.

R.-P. PARINGAUX.

Du Larzac à l'aéroport de Tokyo...

De notre correspondant

Tokyo. — Par solidarité avec les paysans japonais, qui luttent contre l'extension de l'aéroport international de Tokyo-Narita menaçant leurs terres, une délégation de paysans du Larzac a participé, dimanche 28 mars, à une manifestation qui s'est déroulée aux abords de l'aéroport. Un groupe de paysans des environs de Narita s'était rendu l'été dernier au Larzac, une délégation d'Allemands de l'Ouest, membres du comité d'opposition au développement de l'aéroport de Francfort, était également présente à Narita.

La manifestation, qui s'est déroulée sans incidents notables, a réuni un dizaine de milliers de paysans, étudiants, militants d'extrême gauche et sympathisants qui participent, plus ou moins directement, à une lutte déjà vieille de seize ans. Les autorités avaient mobilisé quelque dix mille policiers, soit un nombre égal à celui des protestataires. La manifestation avait pour objet de commémorer l'attaque lancée, en mars 1978, contre l'aéroport, la prise d'assaut et le saccage de la tour de contrôle et le report de l'ouverture au trafic international.

Les participants ont adopté une résolution rejetant toute négociation avec les autorités et exigeant la fermeture de Narita. Seule la première tranche du projet a jusqu'à présent été achevée et l'aéroport ne comporte toujours qu'une seule piste.

La délégation du Larzac s'était rendue quelques jours plus tôt à Hiroshima, sur les lieux du premier bombardement atomique en août 1945. A l'issue de cette visite, les Français ont adressé une lettre à M. Mitterrand lui demandant que *« la France renonce sans délai à ses essais nucléaires dans le Pacifique »*. Le président du parti socialiste japonais a fait dernièrement une démarche similaire à l'Elysée et auprès des socialistes français *le Monde* du 24 mars). — R.-P. P.

Afghanistan

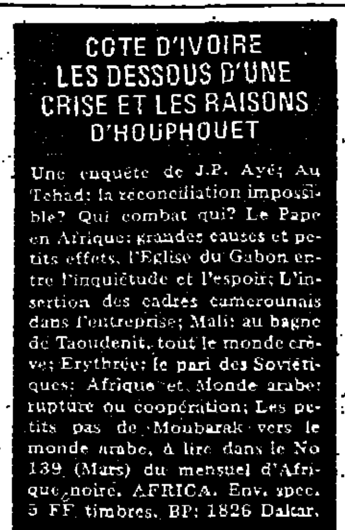
La conférence de solidarité de Florence

« Il ne s'agit pas de fournir seulement de l'aspirine au peuple afghan, mais de l'aider à vaincre »

La conférence internationale de solidarité avec la résistance afghane, organisée avec le soutien du Parti Socialiste italien et de plusieurs parlementaires européens, qui s'est achevée dimanche 28 mars à Florence, a permis de mesurer les progrès de cette résistance en vue de son unification. La quasi-totalité de ses composantes avaient dépêché des représentants, aux côtés desquels siégeait un envoyé de l'ancien roi Zaher Shah, exilé à Rome depuis 1973, le général Abdul Wali, ancien chef d'état-major de l'armée. Les résistants présents se sont félicités des progrès accomplis vers l'unification, *« condition indispensable pour la victoire »*.

La conférence a adopté une résolution exigeant la reconnaissance officielle de la résistance par tous les gouvernements *« soucieux du droit des peuples »*. *« La résistance est une réalité*, affirme la résolution. *Elle s'identifie avec le peuple afghan qui a pris les armes contre l'occupation étrangère et pour l'indépendance. En conséquence, elle doit être reconnue au niveau international et recevoir une aide non seulement humanitaire, alimentaire ou médicale, mais également financière et militaire »*. Ce qu'a réaffirmé par une boutade le député socialiste italien à l'Assemblée européenne, M. Carlo Ripa di Meana, pour qui *« les Afghans ont droit à un statut au moins équivalent à celui de l'O.L.P. »*. *« Il ne s'agit pas*, s'est-il écrié, *pour les Européens de fournir seulement de l'aspirine au peuple afghan, mais bien de l'aider à vaincre. »*

M. Gérard Israël, député R.P.R. de l'Assemblée de Strasbourg, a déclaré que *« le maintien de relations diplomatiques entre le régime fantoche de Kaboul et les capitales européennes est inacceptable »*. Dans un télégramme aux participants, le président italien, M. Pertini, a qualifié la crise afghane de *« tragédie »* et a adressé son salut *« au fier et noble peuple afghan obligé de lutter pour défendre son droit sacré à décider librement de son destin »*. Enfin, le sénateur communiste italien Carlo Galantà a rappelé la position de son parti, qui condamne à la fois l'intervention soviétique en Afghanistan et la politique américaine au Salvador. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*





EUROPE

Luxembourg

Les syndicats ont organisé la plus importante manifestation depuis les années 30

De notre correspondante

Luxembourg. — Entre trente et quarante mille personnes ont manifesté samedi après-midi 27 mars dans les rues de la capitale luxembourgeoise pour protester contre la politique d'austérité du gouvernement. Pour la première fois dans l'histoire sociale, toutes les organisations syndicales avaient appelé à manifester. Leur appel a été très largement suivi, puisque le grand-duché n'avait connu aucune manifestation de cette ampleur depuis les années 30. Au yeux des syndicats, il s'agissait de donner un avertissement au gouvernement de M. Werner, dont la politique est trop laxiste et risque, selon eux, d'aboutir au démantèlement des avantages sociaux acquis au cours des deux dernières décennies, lorsque l'industrie sidérurgique était en plein essor.

Cette manifestation a eu lieu à peine quinze jours après la présentation du programme d'austérité grâce auquel le gouvernement voulait faire face à l'aggravation des difficultés économiques provoquée par la dévaluation du franc belge et du franc luxembourgeois. Les syndicats estiment que les mesures proposées ne frappent que les salariés. Ils considèrent en outre que la limitation de l'indexation des salaires ne peut qu'accélérer la baisse du pouvoir d'achat. Aussi de nombreux Luxembourgeois sont-ils persuadés que le blocage des prix, instauré jusqu'au 31 décembre 1982 pour certains produits, n'est pas appliqué et manifestent un grand scepticisme face aux contrôles gouvernementaux. S'y ajoute la peur du chômage — il y a actuellement deux mille demandeurs d'emploi — alors que le démantèlement de l'industrie sidérurgique continue.

Pour M. Castegnaro, président du principal syndicat du grand-duché, l'O.G.B.L., le gouvernement actuel *« détruit le modèle luxembourgeois »*. *« Nous voulons*, a-t-il notamment déclaré, *une politique des prix qui empêche l'inflation, des augmentations d'impôts pour les hauts salaires, une politique familiale dynamique au profit des petits et des moyens salaires. Nous ne voulons pas accepter que le salariat, les retraités et les chômeurs soient frappés unilatéralement alors que la loi sur le chômage se dégrade, alors que les professions libérales et les entreprises saines s'enrichissent encore. Nous voulons le maintien de la médecine gratuite, la préservation des retraites, une meilleure école. Le gouvernement et le Parlement ont le devoir de réviser leur position face à ces milliers de personnes et les syndicats doivent décider d'autres actions. »*

Le gouvernement de M. Werner aura du mal à renouer le dialogue, alors que les négociations tripartites qui avaient précédé la présentation du programme d'austérité avaient échoué. Le cabinet conservateur issu des élections de juin 1979 semble avoir rompu la paix sociale qui était l'atout majeur du grand-duché aux yeux des investisseurs. C'est d'autant plus préoccupant pour le gouvernement que ce dernier s'emploie à rechercher des investissements étrangers pour compenser les pertes d'emplois qui s'accumulent dans l'industrie sidérurgique.

DANIÈLE FONCK.

Espagne

Les sociaux-démocrates ont créé le Parti d'action démocratique

De notre correspondant

Madrid. — Le Parti d'action démocratique (P.A.D.) a tenu du 26 au 28 mars, à Madrid, son congrès constitutif, à l'initiative des dix députés et sept sénateurs sociaux-démocrates qui avaient quitté en octobre dernier la formation gouvernementale U.C.D. (Union du centre démocratique) suivant ainsi l'ancien ministre de la justice, M. Fernandez Ordonez.

Ce dernier, qui a été élu secrétaire général de la nouvelle formation (1) a affirmé lors du discours de clôture : *« Nous voulons un parti d'idéologie sociale démocrate, mais nous refusons que ce concept serve d'alibi à une politique de droite. En revanche, nous ne sommes pas socialistes. »* M. Fernandez Ordonez s'est montré très critique vis-à-vis de son ancien parti et du gouvernement qu'il a accusés d'« *agiter les épouvantails du passé, ceux du retour à la dictature ou des dangers d'une victoire socialiste* » pour justifier l'« *arrêt des réformes* ».

Les fondateurs du parti considèrent que l'U.C.D. a amorcé un « virage à droite », qui s'accentuera sans doute après les élections régionales du 23 mai en Andalousie. Ils espèrent donc remplir l'espace disponible au centre de l'éventail politique. En attirant les classes moyennes urbaines déçues par l'évolution de la formation gouvernementale mais qui ne sont pas disposées pour autant à voter pour les socialistes. C'est pourquoi, s'il présente un programme avancé sur les « problèmes de société » (éducation et défense nationale notamment) il reste prudent en matière économique : il défend sans équivoque « l'économie de marché » et écarte les nationalisations.

Le P.A.D. n'est pas sans rappeler le parti républicain de M. Azana, qui fut président de la république espagnole de 1936 à 1939. S'identifiant avec les radicaux de gauche français et le parti social-démocrate britannique, il se trouve devant une tâche difficile. Promoteur en 1977 d'une réforme fiscale qui provoqua le mécontentement du patronat, et trois ans plus tard d'une loi sur le divorce combattue par l'Eglise, M. Fernandez Ordonez s'est attiré de solides inimitiés dans ces deux camps, qui sont très puissants en Espagne. En outre, la modération observée par les socialistes réduit l'espace disponible pour un « parti charnière » entre eux et l'U.C.D., d'autant que le virage à droite du parti gouvernemental s'est révélé moins prononcé que prévu.

Mais le plus grand obstacle est la loi électorale qui défavorise les petits partis et restreint leurs possibilités de représentation parlementaire. C'est pourquoi, lorsqu'il y aura des élections législatives, il est probable que les candidats du P.A.D. feront liste commune avec les socialistes, auxquels ils apporteront un appoint précieux.

THIERRY MALINIAK.

(1) Le vice-secrétaire général sera M. Luis Gonzales Seara, député, ancien ministre des universités, auteur d'une « loi d'autonomie universitaire » assez avancée qui n'a toujours pas été approuvée par le Parlement.

Pologne

LE GÉNÉRAL JARUZELSKI SE REND A BERLIN-EST

Le général Jaruzelski passe ce lundi 29 mars à Berlin-Est pour montrer, après son voyage à Moscou, que la Pologne, depuis l'instauration de l'état de guerre, le 13 décembre, a bel et bien réintégré le giron communiste. Dans un proche avenir, le chef de la junte a l'intention de se rendre à Prague.

Berlin-Est a été décoré pour la circonstance de drapeaux polonais, est-allemand et de drapeaux rouges. Des affiches et des banderoles rédigées en allemand et en polonais proclament la force de l'alliance entre les deux pays ainsi que leur loyauté à l'égard de l'Union soviétique. On a demandé aux ouvriers et aux enfants des écoles de cesser le travail pendant deux heures ce lundi matin, afin de se masser le long de l'itinéraire que doit emprunter le général Jaruzelski.

A la veille de ce voyage, *Trybuna Ludu* a vivement critiqué MM. Cheysson et Lang, ministres français des relations extérieures et de la culture pour les « *encouragements* » qu'ils ne cessent de prodiguer aux organisateurs de ce que l'organe du parti polonais qualifie de « *véritable foire antipolonaise* ».

LE SOMMET DES DIX A BRUXELLES

(Suite de la première page.)

La coopération politique occupera certainement une place importante. Les chefs d'Etat et de gouvernement devraient discuter notamment de l'Amérique centrale (ce qui est pour eux un sujet relativement nouveau), des relations Est-Ouest (et réaffirmer, entre autres, leur position sur la Pologne et l'Afghanistan), de l'Asie du Sud-Est (plus particulièrement des réfugiés), et surtout du Proche-Orient.

Sur ce dernier point, si les partenaires de la France ne sont pas toujours satisfaits qu'elle se remette trop souvent, à leurs yeux, à faire cavalier seul, leurs positions de fond ne sont pas vraiment éloignées de la sienne. M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a indiqué vendredi, à une délégation des ambassadeurs arabes, qu'il espérait que les Dix pourront adopter, au sujet de la situation en Cisjordanie, une « *position commune satisfaisante* », c'est-à-dire réprouvant notamment les mesures unilatérales prises par Israël dans les territoires occupés.

MAURICE DELARUE.

PROCHE-ORIENT

Israël

Les Arabes israéliens se joignent au mouvement de protestation contre la répression dans les territoires occupés

Le gouvernement israélien a fait savoir dimanche 28 mars, à l'issue de la réunion hebdomadaire du cabinet, qu'il poursuivrait inébranlablement « sa politique » dans les territoires occupés. Les travaux du conseil des ministres ont porté, en particulier, sur les problèmes du « maintien de l'ordre » et de la grève générale annoncée dans la population arabe israélienne pour mardi à l'occasion de la « journée de la terre ».

Le cabinet a d'autre part condamné la manifestation du mouvement Paix maintenant, organisée la veille à Tel-Aviv et à laquelle avaient pris part près de vingt mille personnes protestant contre les « pratiques oppressives » dans les territoires occupés. Les manifestants portaient des placards où on lisait : « J'ai honte de l'occupation », « Il n'y a pas d'occupation libérale », « Israël ne veut pas être une nation d'oppresseurs ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement de M. Bégin s'inquiète du mouvement de protestation qui commence à se développer maintenant au sein de la minorité arabe en Israël (il y a six cent cinquante mille Arabes en Israël sur une population de quatre millions d'habitants — celle de Cisjordanie et du territoire de Gaza est de un million trois cent cinquante mille). Afin de dénoncer la politique de répression dans les territoires occupés, un appel à une grève de vingt-quatre heures a été lancé pour le mardi 30 mars qui marque la Journée de la terre. Il s'agit du sixième anniversaire des violents affrontements au cours desquels en 1976 six personnes avaient été tuées durant des manifestations organisées dans les villages arabes de Galilée pour s'opposer à la réquisition de terres au profit des exploitations juives de la région.

C'est la première fois qu'un mot d'ordre de grève est donné à cette occasion. Le comité national des présidents des conseils locaux (municipaux), qui représente cinquante-cinq localités arabes, a approuvé l'initiative prise par des organisations politiques de gauche. Cependant, une vingtaine de présidents membres du comité ont fait savoir qu'ils n'approuvaient pas cette initiative. Une telle décision confirme que parmi les Arabes d'Israël le sentiment de solidarité avec les « frères » des territoires occupés est de plus en plus fort. Pour la première fois aussi, les lycéens de Nazareth ont boycotté les cours le 26 mars. Des manifestations violentes ont eu lieu dans cette même ville ainsi qu'à Saint-Jean-d'Acre, où deux manifestants ont été blessés et une douzaine arrêtés.

En Cisjordanie, la grève générale, qui en était le 29 mars à son dixième jour, doit être prolongée jusqu'à mardi. Les habitants des territoires occupés répondent ainsi au geste de soutien des Arabes israéliens. Les incidents, samedi et dimanche, ont été assez rares, mais les autorités israéliennes redoutent une nouvelle vague d'agitation mardi, les Cisjordaniens ayant toujours les années précédentes participé aux manifestations de la Journée de la terre. Le seul affrontement grave, dimanche, a eu lieu dans un village près de Jenin, dans le nord de la Cisjordanie. Un groupe de jeunes gens a attaqué avec des cocktails Molotov une patrouille de l'armée. Les soldats ont ouvert le feu. Trois manifestants ont été blessés, dont deux grièvement.

Le maire de Ramallah, M. Karim Khalaf, destitué la semaine dernière, a été assigné à résidence à Jéricho où il possède une villa. M. Ibrahim Tawil, maire d'El-Bireh, lui aussi démis de ses fonctions, a subi la même mesure. Les adjoints de ces deux personnalités ont également été prévenus qu'ils devaient désormais se soumettre aux mêmes règles. Pour sa part, le maire de Naplouse, M. Bassam Chakaa, n'a pas reçu notification d'une telle décision, mais les soldats qui gardent sa maison lui ont fait savoir qu'il ne pouvait pas la quitter, laissant entendre qu'il s'agissait d'assurer sa protection (depuis l'attentat dont il a été victime en 1980, M. Bassam Chakaa est protégé par des militaires).

La manifestation contre la politique de M. Begin

Au cours du conseil des ministres hebdomadaire, le 28 mars, M. Begin s'en est très vivement pris aux manifestants du mouvement renaissant Paix maintenant, qui avaient organisé la veille un grand défilé dans les rues de Tel-Aviv pour dénoncer la politique gouvernementale dans les territoires occupés. Le premier ministre a plus particulièrement pris à partie vingt-six députés travaillistes qui avaient approuvé l'organisation de cette manifestation. M. Begin a laissé entendre devant les membres de son cabinet que cette participation équivalait à une trahison. Des protestations se sont élevées d'autre part dans les milieux gouvernementaux parce que, au cours du défilé qui a réuni près de vingt mille personnes, un drapeau palestinien a été apposé sur une pancarte à côté du drapeau israélien. Les organisateurs de la manifestation ont reconnu qu'il s'agissait là d'une initiative qu'ils désapprouvaient.

FRANCIS CORNU.

● *M. Giscard d'Estaing* a reporté à Noël la visite de deux semaines qu'il devait effectuer en Israël à l'occasion de Pâques. L'ajournement de cette visite n'est dû qu'à un problème d'emploi du temps, précise-t-on au secrétariat de l'ancien chef de l'Etat.

Egypte

Le président Moubarak tente de se concilier les intégristes « modérés »

Correspondance

Le Caire. — Le président Moubarak a ordonné, samedi 27 mars, deux cent une nouvelles libérations parmi les opposants, en majorité intégristes, arrêtés par ordre de Sadate en septembre et qui, s'étant « amendés », ne constituent plus un danger pour l'Etat. En revanche, selon la presse cairote, trente extrémistes musulmans du groupe Takfir oua Hegra (anathème et retraite), ont été récemment incarcérés. Ces arrestations, qui interviennent peu après la ratification par le raïs, le 20 mars, du verdict condamnant à mort cinq des vingt-quatre accusés du « *procès Sadate* », montrent que la lutte contre le fondamentalisme religieux n'est pas terminée.

Six mois après l'assassinat de Sadate, les autorités égyptiennes paraissent avoir opté pour une formule de compromis à l'égard de l'intégrisme musulman. Tandis que le nouveau ministre de l'intérieur, le général Hassan Abou Bacha, qui passe pour être le meilleur spécialiste de la lutte contre l'extrémisme religieux et n'avoir aucune tendresse pour lui, continue à pourchasser les tenants les plus durs du fondamentalisme égyptien, le pouvoir multiplie les gestes d'apaisement envers les éléments plus « modérés ».

La lutte engagée par les autorités, a déclaré le général Abou Bacha, vise notamment quatre groupes : l'Avant-garde islamique, le parti de Dieu, les qotbistes — du nom de Sayed Qotb, idéologue extrémiste exécuté au temps de Nasser, — et Takfir oua Hegra. Cependant si la détermination du pouvoir à l'endroit des intégristes les plus engagés ne fait aucun doute, sa volonté de conciliation à l'égard des autres est tout aussi claire. C'est ainsi que deux personnalités très connues comme le cheikh Omar Telmessani, guide suprême des Frères musulmans, ou le cheikh Kichk, fougueux prédicateur, qui se trouvaient tous deux en prison, il y a peu de temps encore, ont aujourd'hui régulièrement accès à l'hebdomadaire religieux du parti national démocrate au pouvoir, *El-Liwa El-Islami* (*l'Etendard islamique*). Les propos qu'ils y tiennent se signalent par leur conformisme et tranchent sur le ton exalté auquel ils avaient habitué leurs partisans avant l'assassinat de Sadate.

Mais ce que certains appellent l'« habileté » du pouvoir et d'autres sa « complaisance » s'est aussi traduit par plusieurs gestes qui seront sans aucun doute bien accueillis par tous les Egyptiens de sensibilité intégriste. Le ministre de l'information, M. Safouat El-Cherif, a annoncé l'interdiction *« des films de violence et de sexe »* ainsi que l'augmentation du temps imparti aux programmes religieux à la télévision comme à la radio en dépit de la place importante qu'ils occupaient déjà.

En outre, un nouvel hebdomadaire, *El-Nour* (la Lumière), lié au parti libéral socialiste (opposition) a fait son apparition il y a une quinzaine de jours. L'objectif déclaré de cette publication est l'application de la charia (loi islamique). On a remarqué dans sa première livraison une attaque en règle contre le statut personnel de la femme égyptienne tel qu'il avait été adopté par décret présidentiel en 1979 sous l'influence libérale de Mme Jihane El-Sadate. L'auteur de l'article s'étonne que la polygamie soit déconseillée et que le divorce se fasse « *au détriment de l'homme* », alors qu'en fait Mme Sadate n'avait obtenu ni l'interdiction de la polygamie ni le remplacement de la répudiation unilatérale par l'homme au profit d'un véritable divorce.

En fait, l'intégrisme musulman en Egypte, durement frappé ces derniers mois, a adopté un profil bas. Les autorités ayant bien conscience qu'il n'est pas possible d'en éliminer les causes — sociologiques ou économiques — en quelques mois, semblent avoir décidé de le ménager tout en lui fixant certaines limites. Il faudra encore attendre un certain temps avant de savoir si cette politique, déjà pratiquée par Sadate, sera maintenue ou si on lui préférera une attitude, soit plus ferme, soit, au contraire, plus clémente.

LA GUERRE DU GOLFE

L'offensive iranienne se poursuit au Khouzistan

Téhéran (*A.F.P.*). — L'annonce samedi 27 mars par les autorités iranienne de la prise du Point 5, une importante position stratégique irakienne, est venue confirmer que l'opération « fath » (victoire) constitue la plus importante offensive lancée par l'Iran depuis le début de la guerre avec l'Irak, en septembre 1980.

Alors que les combats engagés lundi dernier sur le centre du front, dans la région de Desfoul et de Suse (Chouch pour les Irakiens), se poursuivent, plusieurs communiqués militaires cités par Radio-Téhéran ont annoncé samedi matin la prise des points 4 et 5 tenus par le Irakiens, ainsi que du radar de Desfoul, qu'ils protégeaient. Situé à quelque 15 kilomètres à l'ouest de Suse, le point 5 est un centre d'observation aérienne et une base de lance-missiles pour les Irakiens, et constitue de ce fait un point stratégique de première importance, estiment les observateurs militaires à Téhéran. Selon eux, si sa « *prise* » se confirmait, elle constituerait un revers sérieux pour Bagdad, en entravant l'action de son aviation et sa capacité de feu.

L'ampleur et la durée de l'opération « *fath* » confirment qu'il s'agit pour Téhéran d'une offensive sans précédent. Un autre indice en est le nombre impressionnant des prisonniers : selon Téhéran, dix mille Irakiens ont été capturés depuis le début de « fath », alors que le nombre officiel de prisonniers faits depuis le début de la guerre par l'Iran, avant cette opération, était officiellement de six mille. Cinq mille de ces nouveaux prisonniers ont été transférés à Téhéran, où des journalistes ont pu en voir des milliers à l'occasion de défilés à travers la ville.

L'importance de « fath » est d'autre part soulignée par l'atmosphère de « *mobilisation générale* » qui prévaut en Iran : alors que la télévision montre plusieurs fois par jour des images du front, et notamment des chars de fabrication soviétique détruits et des soldats irakiens se rendant par centaines, le pays et la capitale vivent au rythme des sirènes d'ambulance et des appels à la radio ou dans la rue pour des collectes de sang, de médicaments et de vivres.

Si Téhéran garde le secret sur ses pertes, il ne fait guère de doute cependant, selon des informations concordantes, que celles-ci sont élevées, du seul fait de la tactique adoptée d'offensives répétées.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● UN JOURNALISTE CHINOIS CONDAMNÉ. — L'ancien rédacteur en chef d'un journal économique chinois, M. Li Guangyi, jugé coupable d'avoir divulgué des secrets d'Etat à des étrangers, vient d'être condamné à cinq ans de prison, a révélé le dimanche 28 mars, le *Quotidien du peuple*. M. Li est accusé d'avoir fourni à des étrangers des détails sur les discussions ayant eu lieu lors du plénum du comité central du P.C. chinois en juin dernier et d'une réunion en mars 1981 du comité permanent de l'Assemblée nationale populaire. — (*A.F.P., Reuter.*)

Irlande du Nord

● UN POLICIER NORD-IRLANDAIS, l'inspecteur Norman Duddy, a été tué, dimanche 28 mars, à la sortie de l'office religieux auquel il venait d'assister à Londonderry. L'IRA provisoire a revendiqué la responsabilité du meurtre dans la soirée du même jour. — (*A.F.P.*)

Mauritanie

● LE PRÉSIDENT DE LA MAURITANIE, le colonel Ould Haidalla, a ouvert, dimanche 28 mars, le sixième sommet des Etats sahariens, auquel participent les chefs d'Etat d'Algérie, de Mauritanie, du Mali et du Tchad, ainsi que le premier ministre libyen et le ministre des affaires étrangères du Niger.

Syrie

● PLUSIEURS DIZAINES DE MILLIERS DE PERSONNES, en majorité druzes, ont assisté, dimanche, aux funérailles de Sultan Pacha El Atrache, chef de l'insurrection druze de 1925 contre les Français, décédé vendredi 26 mars, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Plusieurs milliers de Druzes libanais, ayant à leur tête M. Walid Joumblatt, chef de leur communauté, ont assisté à la cérémonie organisée dans le grand stade municipal de Soueida avec la participation du premier ministre syrien, M. Abdel Raouf El Kassm, et de M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P. — (*A.F.P.*)



APRÈS LES ÉLECTIONS CANTONALES

L'U.D.F. : un premier pari gagné

Avec quarante deux présidences de conseil général, six cent soixante et un élus selon ses propres estimations — cinq cent cinquante-cinq selon celles du *Monde*, — l'U.D.F. a gagné, dans l'opposition, son premier pari. Les résultats obtenus aux élections cantonales ont donné raison à ceux qui, au printemps 1981, après la défaite de M. Valéry Giscard d'Estaing, et après l'échec subi aux législatives, ont voulu croire qu'elle pouvait encore exister.

Non seulement l'U.D.F. existe, mais encore elle peut envisager de devenir un outil de reconquête du pouvoir. Et cela en dépit des querelles internes qui l'ont secouée et avant même que ne soit clairement posé le problème du leadership. Mais déjà il lui faut se préparer à d'autres batailles : les élections municipales et régionales, avec le souci de sauvegarder ses alliances, avec la nécessité de prouver qu'elle *peut être une force de proposition* capable d'élaborer un projet original de société.

L'union dont se félicitent tous les partis de l'opposition au lendemain des cantonales, il était bien difficile de l'imaginer il y a quelques mois à peine. Même si M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., annonçait dès novembre que l'Union, *« après un temps d'adaptation et de réflexion, était prête au combat »*. Même si M. Michel Pinton, secrétaire général, s'efforçait de minimiser les querelles de personnes et les rivalités de partis. L'U.D.F. semblait susciter non pas des adhésions enthousiastes, mais plutôt une sorte de résignation. Après tout, ce n'était jamais qu'un « cartel électoral ». Il fallait bien en passer par là, pour un temps du moins...

Les élections cantonales ont donné à l'U.D.F. cette chance inespérée : retrouver une raison d'exister et s'imposer, au côté du R.P.R., comme un partenaire avec lequel il faut compter. Les négociations qui ont abouti au pacte cantonal ont été engagées au niveau de l'U.D.F. et non des partis. Les investitures ont été attribuées par l'U.D.F. et non par ses composantes, qui devaient se ranger à une évidence : la base ne voulait plus entendre parler d'étiquettes, elle entendait bien imposer l'union aux états-majors. La multiplication de clubs et associations d'opposition procédait du même souci. De leur côté, les élus s'efforçaient de mener le débat à l'Assemblée nationale de manière organisée, en se répartissant les rôles.

Cette volonté d'union a prévalu. Elle ne peut que s'affirmer davantage dans la préparation des élections municipales et régionales. A l'U.D.F., on entend bien développer les contacts U.D.F.-R.P.R., et élaborer en commun une stratégie. Les structures de concertation existent : les délégations des deux mouvements, qui comprennent les secrétaires généraux, les présidents des groupes parlementaires à l'Assemblée nationale *et au* Sénat, ont déjà pris l'habitude de se rencontrer régulièrement.

Un « groupe informel »

Mais il reste un point faible : l'absence d'une réelle organisation de l'U.D.F. Il semble difficile de toucher aux statuts sans remettre en question l'équilibre entre les différentes composantes. Il faut imaginer autre chose. Ce devrait être la constitution autour de MM. Jean Lecanuet et Michel Pinton d'un groupe informel qui pourrait comprendre MM. Jean-Pierre Soisson (P.R.), René Monory (C.D.S.), Jean-Pierre Fourcade, président des clubs Perspectives et Réalités, et Michel Durafour (rad.). Personnalités qui auraient eu le mérite de n'avoir pas voulu se mêler aux querelles de partis. Se joindraient à cette équipe les présidents du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale et de l'intergroupe du Sénat, MM. Jean-Claude Gaudin et Adolphe Chauvin.

De *ce groupe pourraient sortir* les grands thèmes qui serviraient de base aux travaux du congrès d'octobre, congrès qui devrait, selon M. Jean-Pierre Soisson, marquer pour l'U.D.F. *« une nouvelle étape »*, celle de la constitution d'une force politique dans laquelle ne subsisteront que des sensibilités différentes.

Il faudra toutefois compter avec les patriotismes de parti, qui restent vivaces, et c'est avec beaucoup de prudence que les responsables de l'U.D.F. chercheront à engager cette seconde étape. Ils s'imposent une contrainte, la réussite du congrès, pour marquer le renforcement de leur formation, mais ils devront, d'ici, au mois d'octobre, mesurer les réserves et suivre l'évolution propre de chacune des composantes.

Le P.R. comme le C.D.S. préparent pour le mois de mai leurs congrès respectifs et travaillent depuis le début de l'année à l'élaboration ou au rajeunissement de leur doctrine. Ce sera l'occasion d'affirmer leur identité et de mesurer les sacrifices qu'ils sont prêts à faire au nom de l'union.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Le M.R.G. attribue l'échec de la gauche à un déséquilibre de l'action gouvernementale

Le Mouvement des radicaux de gauche ne conserve que quatre présidences de conseils généraux à l'issue des élections cantonales (l'Eure-et-Loir, la Haute-Corse, le Lot et les Hautes-Pyrénées), et en acquiert une autre (au bénéfice de l'âge) en Corse du Sud. Il perd la Charente-Maritime (bastion de M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, président d'honneur du M.R.G.), le Tarn, les Hautes-Alpes, l'Eure et le Tarn-et-Garonne. Il perd également vingt-sept sièges de conseillers généraux, et n'en a plus que cent trente-huit en métropole et outre-mer. En voix, l'évolution de son audience électorale n'est pas plus rassurante : selon les chiffres du ministère de l'intérieur, le M.R.G. a obtenu 2,39 % des suffrages exprimés aux élections cantonales de 1976, 1,89 % à celles de 1979, et 1,74 % en 1982. Enfin, depuis que MM. Massot et Loncle ont rejoint le parti socialiste, les députés M.R.G. ne sont plus que douze. Au Sénat, en revanche, des perspectives plus prometteuses s'ouvrent, dans la mesure où les treize sénateurs M.R.G. ont bon espoir d'obtenir les deux adhésions qui permettraient la constitution d'un groupe autonome. Celle de M. Henri Caillavet, sénateur non-inscrit du Lot-*et-Garonne ne dépendant plus que* d'une décision de la direction nationale du M.R.G.

Particulièrement touché, avec le parti communiste, par le revers électoral subi par la gauche aux élections cantonales, le Mouvement des radicaux de gauche refuse d'en porter la responsabilité, pour quelque part que ce soit. Les dirigeants du M.R.G. estiment même qu'il serait paradoxal que leur formation figure *en position d'accusé*, alors qu'elle est la première victime des orientations d'une politique gouvernementale qu'ils jugent, dans une certaine mesure, dévoyée, au regard des intentions affichées dans les premiers mois qui suivirent l'élection de M. Mitterrand.

Si le centre gauche ne s'est pas constitué autour du M.R.G., expliquent-ils, c'est parce que ceux qui avaient les moyens politiques d'agir pour favoriser ce regroupement n'ont rien fait. Bien sûr, les socialistes sont en droit de constater que le vœu qu'avait personnellement émis M. Mitterrand n'a été suivi d'aucun effet. Mais, outre le fait que les centristes ont signifié une fin de non-recevoir aux propositions tendant à les inclure dans un élargissement de la majorité présidentielle, il était tout à fait illusoire de compter sur M. Michel Jobert pour être l'artisan de l'organisation de la composante centre gauche. Par tempérament, le ministre du commerce extérieur n'est pas enclin à se lancer dans une telle croisade. D'autant que, hors le M.R.G., la mouvance centre gauche est composée de personnalités qui n'ont en commun que leur refus de se situer à l'intérieur de l'un des deux blocs de la vie politique française, leur individualisme, voire leurs rancœurs mutuelles.

Certes, au vu des résultats des élections cantonales et, singulièrement, de la nette perte d'influence des candidats se réclamant — plus ou moins explicitement — du centre gauche, c'est-à-dire les radicaux de gauche, le chef de l'Etat et les dirigeants socialistes pourraient être tentés de confier au seul parti socialiste la mission de « récupérer » l'électorat — évanescent — de centre gauche. Mais cet objectif apparaît exagérément ambitieux, pour au moins une raison.

Pour le « recentrage » de la majorité

Si le parti communiste ne parvient pas à enrayer son déclin electoral, le parti socialiste peut-il raisonnablement escompter dépasser le score « historique » qu'il a atteint lors des élections législatives de juin 1981 (37,51 % avec le M.R.G.) ? Pourquoi ce qui a été possible avec l'apport des radicaux de gauche le serait-il d'autant plus sans eux ? A plus forte raison avec un gouvernement qui tire de l'échec enregistré par la gauche la conclusion qu'il faut, sereinement, mais sans atermoiements, poursuivre la politique de réformes pour laquelle les Français ont voté le 10 mai dernier. C'est-à-dire maintenir le cap à gauche, sans qu'il soit question de « centre gauche ».

C'est parce qu'il fait l'analyse selon laquelle le centre gauche passe obligatoirement par le M.R.G. que M. Roger-Gérard Schwartzenberg se refuse à « dramatiser » la situation de son propre parti. Depuis plusieurs mois, le président du M.R.G. appelle de ses vœux un « *recentrage* » de la majorité — ce qui vent dire de la politique suivie par le gouvernement. Il constate aujourd'hui qu'après avoir « *tiré la sonnette d'alarme* » il n'a pas été entendu. Or, au vu des pertes subies par la gauche dans les conseils généraux, les dirigeants du M.R.G. trouvent une justification à leurs thèses.

Officiellement troisième composante de la majorité, le M.R.G. a trop souvent le sentiment d'être considéré comme un partenaire de moindre importance, qui est associé à la politique gouvernementale mais qui n'est jamais consulté. A cet égard, MM. Crépeau et Schwartzenberg estiment qu'il y a déséquilibre, au profit des deux autres partenaires, notamment du parti communiste. Le gouvernement, pense le président du M.R.G., doit cesser d'être obsédé par l'idée de donner des gages aux électeurs communistes qui ont — ou qui n'ont pas — quitté le P.C.F. Et si la constitution du centre gauche n'a pas progressé d'un pouce depuis le 10 mai, c'est bien parce que le gouvernement voire le chef de l'Etat ont choisi de ne pas s'adresser au centre gauche ou qu'ils n'ont pas su — ou pu — le faire.

Comme M. Schwartzenberg, M. Crépeau se refuse à parler de « pause » dans la mise en œuvre du changement. Il constate simplement que le gouvernement doit cesser d'annoncer des réformes qu'il est ensuite incapable de mener à bien sans les édulcorer (par exemple l'impôt sur la fortune). Une telle propension, estime-t-il, a pour seul résultat d'effaroucher certaines catégories sociales — les cadres notamment — et de les dresser contre la gauche. Les dirigeants du M.R.G. constatent également que le gouvernement ne sait pas suffisamment bien expliquer son action, surtout lorsque celle-ci est manifestement positive. Les meilleurs dossiers (désinflation, régression de la courbe du chômage), regrette M. Schwartzenberg, ne sont pas, ou mal, exposés. En outre, certaines des ambitions les plus originales et les plus généreuses de la gauche ont été différées ou affadies. Les radicaux de gauche soulignent que le gouvernement n'a pas su encore répondre à l'attente des jeunes (notamment à propos de la réduction du service militaire à six mois), qu'il s'est montré trop timoré en ce qui concerne les énergies nouvelles, les économies d'énergie, le nucléaire, qu'il a été peu actif dans sa contribution à la lutte contre la faim dans le monde, ou dans le domaine de *la qualité de la vie*.

Leur ressentiment s'adresse également au parti socialiste, dont les fédérations auraient organisé le « massacre » des candidats M.R.G. lors des élections cantonales. M. Schwartzenberg relève que, dans trente-cinq cas seulement, les candidats de son mouvement n'ont pas été en « primaires » avec des candidats du P.S., et que, notamment, M. François Abadie, secrétaire d'Etat chargé du tourisme, a dû affronter au premier tour un candidat socialiste. C'est significatif d'une stratégie, observe-t-il. Les radicaux de gauche ont, d'autre part, le sentiment d'être victimes du silence des médias sur leurs propositions.

Conduit à justifier son relatif effacement électoral dans les conseils généraux — d'où il tirait l'essentiel de sa crédibilité politique, — le M.R.G. n'est pas, à l'heure actuelle, enclin à faire son autocritique. Les radicaux de gauche ont-ils un langage suffisamment attractif pour un électorat de centre gauche dont ils assurent être les représentants ? Quelques-uns au sein du mouvement, comme M. Thierry Jeantet, membre du bureau national, commencent à poser publiquement la question.

LAURENT ZECCHINI.

Les nouveaux présidents des conseils généraux

TRENTE-SEPT SIÈGES POUR LA MAJORITÉ ET SOIXANTE-QUATRE POUR L'OPPOSITION

Deux des quatre-vingt-quinze présidents de conseils généraux de métropole n'avaient pu être désignés, mercredi 24 mars. En Charente, les élus de gauche avaient quitté la salle de séance, et, dans l'Isère, ceux de l'opposition avaient fait de même : le quorum n'avait pu être atteint ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux assemblées. Dans ces deux départements, l'élection s'est faite samedi 27 mars.

A Mayotte, M. Younoussa Bamana, leader du mouvement populaire mahorais, ancien député U.D.F., a été réélu, jeudi 25 mars. En Guyane, des incidents avaient empêché la désignation du président. Cette dernière a eu lieu, samedi 27 mars, au bénéfice de l'âge, au profit de M. Emmanuel Bellony (R.P.R.).

Au total, la majorité détient trente-sept présidences (dont trente-six en métropole) et l'opposition soixante-quatre (dont cinquante-neuf en métropole).

CHARENTE : M. HOUSSIN

M. Pierre-Rémy Houssin (R.P.R.) a été élu au premier tour par 20 voix. Il y a eu un bulletin nul et les quatorze conseillers généraux de la majorité n'ont pas pris part au vote. M. Houssin succède à M. Henri Mouche (app. C.N.I.P.), qui n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat de conseiller général.

[Né le 4 octobre 1931 à Royan (Charente-Maritime), M. Pierre-Rémy Houssin, licencié en droit, est directeur de pharmacie. Marié, père de deux enfants, il est maire de Baignes depuis 1971 après avoir été pendant six ans adjoint au maire dans cette commune. Elu conseiller général en 1970 à l'occasion d'une partielle organisée après le décès de l'ancien président du conseil Félix Gaillard, M. Houssin a été, de 1973 à 1981, le suppléant de M. Francis Hardy alors député. Lors des élections sénatoriales de septembre 1980, il s'était retiré avant le second tour, alors qu'au premier il avait obtenu le même nombre de voix que M. Pierre Lacour (C.D.S.). M. Houssin est l'un des quatre vice-présidents de la fédération départementale du R.P.R.]

GUYANE : M. BELLONY

M. Emmanuel Bellony (R.P.R.) a été élu au troisième tour de scrutin, et au bénéfice de l'âge, après avoir recueilli huit voix contre huit à un autre conseiller du R.P.R., M. Paul Jean-Louis, qui était le candidat présenté par les élus de la droite. Il a obtenu les huit voix des conseillers de la gauche, alors qu'il n'était pas candidat.

Après quelques instants de réflexion, il a accepté cette charge qu'il doit donc à ses adversaires politiques. M. Bellony succède à M. Elie Castor (div. g.), député apparenté socialiste, qui était le candidat des conseillers de la gauche. Au premier et au deuxième tour de scrutin, MM. Castor et Jean-Louis avaient obtenu chacun huit voix. La présidence de la nouvelle assemblée ne pouvait, de toute façon, échapper à l'opposition, qui compte parmi ses élus les plus âgés des conseillers.

[Né le 1er janvier 1917 à Saint-Laurent-du-Maroni, M. Emmanuel Belleny a fait ses études à Cayenne, avant de devenir enseignant et de finir sa carrière comme directeur d'école. Fondateur de l'Union pour la nouvelle République (U.N.R.) en Guyane, au début de la Ve République, puis membre du R.P.R., il est maire de Mana depuis 1977 et conseiller général de ce canton depuis 1979. Marié, il est père de onze enfants.]

ISÈRE : M. MERMAZ

M. Louis Mermaz (P.S.), président de l'Assemblée nationale, maire de Vienne, a été élu, au premier tour, par vingt-huit voix sur cinquante. Les élus de l'opposition ont voté blanc. Ils entendaient protester ainsi contre la non-application de la proportionnelle pour la répartition des délégations des pouvoirs au président et des présidences de commissions. Pour M. Mermaz, la « *responsabilité de l'exécutif départemental ne peut être partagée.* » Il a ajouté : « *Si le président peut déléguer l'exercice d'une partie de ses attributions, ce n'est qu'à des membres de l'assemblée appartenant à la majorité.* »

Evoquant l'échec de la gauche aux cantonales, M. Mermaz a estimé qu'il traduisait « *un phénomène de balancier classique* » en France, et « *une invitation nouvelle faite à la majorité de réaliser les grandes réformes prévues sans pause ni accélération, mais selon le rythme fixé par le président de la République, à la suite du vote du 10 mai « dernier »*.

DÉFENSE

L'information du Parlement par les chefs militaires

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Yvon Bourges, sénateur R.P.R. d'Ille-et-Vilaine et ancien ministre de la défense :

J'ai pris connaissance avec un certain amusement de votre article dans *le Monde* du 13 mars, sur l'interdiction désormais faite aux principaux responsables du ministère de la défense de se rendre devant les commissions de la défense de l'Assemblée nationale et du Sénat. Je dis avec un peu d'amusement, car j'ai tellement entendu vanter l'ouverture, l'esprit de concertation qui seraient l'apanage du pouvoir socialiste que cette nouvelle constatation de l'abus des *mots* que la réalité contredit doit davantage incliner au haussement d'épaules qu'à l'indignation. Pour ma part, je le note surtout parce que j'ai eu constamment le souci d'informer le Parlement et qu'avec mes collaborateurs nous avons fait de *constants efforts dans ce but*.

J'ai, dès 1975, autorisé le chef d'état-major des armées, le délégué général pour l'armement, le secrétaire général pour l'administration des armées et le directeur de la gendarmerie à se rendre seuls devant les commissions parlementaires pour être entendus par elles et leur donner les informations qu'elles pouvaient souhaiter. Ni le président de la République, ni le premier ministre n'ont mis en cause ma décision, cependant qu'elle était assez *exceptionnelle mais justifiée par* la spécialité des commissions parlementaires de défense.

Je n'avais pas autorisé les chefs d'état-major de chaque armée à se rendre devant les commissions parce que leur mission ne le justifie pas. S'il s'agit de la stratégie ou des actions militaires, elles sont de la compétence du chef d'état-major des armées. S'il s'agit de l'équipement, c'est le délégué général pour l'armement qui a la compétence la plus large. S'il s'agit de la gestion, c'est le rôle du secrétaire général pour l'administration des armées. Evidemment, la direction de la gendarmerie est spécifique. Les occasions de rencontres et d'entretiens avec les chefs d'état-major n'étaient pas si rares et, à travers questions (j'en ai enregistré plus de 2 000) et correspondances, les parlementaires et spécialement les rapporteurs étaient largement informés, comme les débats l'ont toujours prouvé.

Comme l'a écrit qui vous savez, il y a derrière la paille des mots le grain des choses. Aujourd'hui, je constate que, en matière de défense, le Parlement a moins à moudre qu'hier !

Selon ses promoteurs

LA PÉTITION POUR LE SERVICE MILITAIRE A SIX MOIS A RECUEILLI QUATRE MILLE SIGNATURES

La pétition pour le service militaire à six mois a *été* signée par environ quatre mille soldats, ont affirmé, samedi 27 mars, à Paris, au cours d'une conférence de presse, onze membres du « collectif national de campagne des soldats ». S'exprimant en uniforme et à visage découvert, ils ont notamment précisé que, dans cent cinquante et une unités, au moins cinq militaires avaient signé le texte. Dénonçant les sanctions — de vingt à trente jours d'arrêt — qui ont été infligées contre des participants à une réunion publique de leur collectif, le 13 février dernier à Paris, ils ont renouvelé leur souhait d'une rencontre avec le ministre de la *défense*. Ils ont d'autre part annoncé une « *journée nationale d'action* », le 23 avril prochain, et indiqué qu'ils comptaient organiser prochainement, en région parisienne, « *un grand meeting d'explication (...).* »

★ Collectif national de campagne des soldats, c/o F. Castaing, 28, rue de la Gaîté, 75014 Paris.

● *M. Charles Hernu, ministre de la défense*, a été hué et chahuté samedi 27 mars à Bordeaux où il était venu participer à la cérémonie de baptême de la dernière promotion de l'Ecole du service de santé des armées. Ces manifestations d'hostilité, dont certaines ont eu lieu à l'extérieur et d'autres à l'intérieur de l'école au début de l'allocution du ministre, étaient liées aux protestations contre le transfert de l'Ecole du service de santé des armées à Lyon en 1985. M. Hernu a affirmé que l'école de Bordeaux serait convertie par l'implantation dans ses locaux d'un institut de santé publique pour la coopération et le développement.

PARADOXE DE LA DÉCENTRALISATION

Un bel avenir pour les « préfets »

La loi de décentralisation, qui accorde des pouvoirs importants et nouveaux aux présidents des conseils généraux et des conseils régionaux, va avoir un effet inattendu et, dans une certaine mesure, paradoxal : elle renforcera les pouvoirs des préfets. Plus précisément, elle donnera aux membres du corps préfectoral de nouvelles possibilités d'action.

Prise au pied de la lettre, la loi qui est entrée en application mercredi 23 mars a entraîné une *deminutio capitis* au détriment du préfet. Le nouveau commissaire de la République, en n'étant plus que le chef des services de l'Etat dans le département, perd à peu près la moitié de ses attributions.

Cette réduction de pouvoirs a été ressentie avec amertume par les membres du corps préfectoral, surtout par ceux qui occupent des postes territoriaux. Le rôle de haut fonctionnaire d'autorité que le préfet *incarnait* par excellence devient, aux yeux de beaucoup d'entre eux, *celui* d'un simple délégué du pouvoir central dans les provinces.

De nouvelles possibilités

Pourtant, passés les premiers moments de déception, les membres du corps préfectoral ont compris que de nouvelles possibilités de carrière pouvaient s'offrir à eux.

Déjà trois d'entre eux viennent d'être recrutés par des présidents du conseil général, dans les Alpes-Maritimes, en Loire-Atlantique et dans le Calvados, pour occuper des postes importants. D'autres s'apprêtent à le faire, très prochainement en Mayenne, dans le Lot-et-Garonne et dans les Yvelines.

Encore faut-il que les préfets ou sous-préfets intéressés se trouvent en disponibilité, obtiennent un « congé spécial » ou une position de détachement. Plusieurs demandes adressées au gouvernement sont en instance et devraient être examinées par un prochain conseil des ministres. Une possibilité de mise en « détachement » vient également d'être accordée aux administrateurs et autres fonctionnaires de l'Assemblée nationale. Si, pour le moment, ce sont surtout des conseils généraux d'opposition qui attirent les membres du corps préfectoral, il en ira bientôt de même pour ceux dirigés par la majorité.

En effet, la plupart des présidents d'assemblée départementales ne possèdent pas les compétences suffisantes pour diriger une administration souvent importante, parfois complexe avec ses personnels nombreux, ses règles de fonctionnement précises et ses procédures lourdes. Jusqu'à présent, le préfet, assisté d'un état-major fourni (directeur de cabinet, secrétaire général, sous-préfets) s'en chargeait et réglait lui-même, avec le poids attaché à une autorité non partisane, les conflits qui pouvaient surgir. Le nouveau responsable des services départementaux n'aura plus ce pouvoir et ne pourra pas, en cas de difficulté, s'abriter — commodément mais hypocritement — derrière les « décisions de Paris ».

Les présidents des conseils généraux et régionaux vont donc recruter par voie de contrat des « secrétaires généraux » ou des « directeurs des services administratifs » qui seront les véritables animateurs de la fonction publique départementale. Connaissant bien les rouages de la vie publique locale, experts dans les circuits administratifs, liés par camaraderie d'école ou par solidarité de corps avec les « commissaires de la République », ils éviteront aux élus — soumis au contrôle des cours des comptes régionales — bien des bévues ou des improvisations.

Cette administration *sui generis* qui se créera ainsi pourra donc être profitable aux départements, aux régions et aux usagers. Mais elle pourra aussi, sans que le gouvernement l'ait voulu, offrir au corps préfectoral une sorte de renouveau par la constitution dans un secteur politico-public d'une administration originale et par la création... d'emplois supplémentaires dans cent un départements, dans vingt-deux régions et dans la Ville de Paris. — A. P.

● *L'Association des jeunes élus locaux (A.J.E.L.)*, favorable à l'opposition, a renouvelé son bureau, qui se compose de MM. Alain-Victor Marchand, adjoint au maire de Verrières-les-Buisson, président, Mme Anne Méaux, conseiller municipal du Touquet, MM. Jean-Jacques Pons, conseiller général de l'Hérault, Patrice Martin-Lalande, conseiller général de Loir-et-Cher, vice-présidents, et de M. Philippe Detrez, conseiller municipal de Boulogne-Billancourt, secrétaire général.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL A ÉTÉ REÇU PAR LE PREMIER MINISTRE

M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, a été reçu vendredi matin 26 mars à l'hôtel Matignon pendant près d'une heure par le premier ministre

Cette visite *« à caractère protocolaire »*, à l'issue de laquelle aucune déclaration n'a été faite, avait été programmée depuis *longtemps et plusieurs fois* remise, selon l'hôtel Matignon. Ces reports successifs, explique-t-on dans l'entourage de M. Mauroy, ont été à chaque fois motivés par le souci des deux parties d'éviter toute interprétation politique qu'une rencontre entre les deux hommes aurait pu susciter, au moment où le Conseil constitutionnel examinait les recours de l'opposition parlementaire concernant les lois de décentralisation et de nationalisation.



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 1983

M. BARIANI « JOUE » LA PRÉSIDENCE DU PARTI RADICAL SUR « LE RÉSULTAT DE CE SCRUTIN ».

(De notre correspondant.)

Lyon. — L'état-major du parti radical était rassemblé au grand complet, dimanche 28 mars, à Lyon, pour la commémoration du vingt-cinquième anniversaire de la mort d'Edouard Herriot. M. Didier Bariani y a vu *« la preuve tangible de l'unité du parti »*. Evoquant les résultats des cantonales, le président du parti radical les a jugés *« honorables »* pour sa formation. *« Nous sommes désormais conscients*, a-t-il dit, *que le destin du parti radical se jouera aux municipales de 1983. Je joue personnellement ma présidence sur le résultat de ce scrutin. Si nous n'améliorons pas nos positions, j'en tirerai les conséquences dès le lendemain. »* A propos de la place de son parti dans l'opposition, M. Bariani a estimé que *« les radicaux doivent parler un langage plus viril, être sans complexe vis-à-vis de quiconque »*. A l'égard des radicaux de gauche, M. Bariani s'est déclaré *« navré par le sort fait au M.R.G. par des socialistes radicophages »*. *« Leur masochisme est consternant »*, a-t-il conclu.

M. Edgar Faure a souligné la *« coïncidence »* entre les résultats des cantonales et la victoire de M. Jenkins en Grande-Bretagne. Selon lui, les électeurs qui ont abandonné la gauche depuis le 10 mai *« doivent être de la famille d'esprit d'Edouard Herriot »* et le succès des libéraux sociaux-démocrates de M. Jenkins se situe *« dans la ligne conforme du radicalisme »*.

Réélu président de la fédération régionale Rhône-Alpes du parti radical, M. Michel Durafour, ancien ministre, a critiqué sévèrement les textes sociaux du gouvernement qu'il juge *« nuisibles à la fois pour l'entreprise et pour les salariés »*. Dénonçant l'institution de la « parlotte » dans les entreprises, il a souhaité *« le retour à une politique contractuelle en matière de législation sociale »*. — *(Intérim.)*

LE SÉNAT DANS LES INSTITUTIONS FRANÇAISES

Une brochure sur le Sénat vient d'être publiée par le Centre d'information éducative (créé par l'éducation nationale). Ce document, financé par le Sénat, est destiné aux élèves du secondaire, dans le cadre de l'instruction civique.

Il a été rédigé par des pédagogues en collaboration avec le secrétariat général de la présidence du Sénat et sa division de l'information. L'objet de cet ouvrage est de faire connaître aux élèves nos institutions politiques et l'organisation du Sénat. (L'élection d'un sénateur, ses moyens de travail et son activité.) Un chapitre permet de suivre l'élaboration d'une loi, et, par là, de comprendre la place de la Haute Assemblée dans nos institutions.

La division de l'information du Sénat publie aussi, dans son dernier bulletin, le tableau récapitulatif des travaux de l'année 1981. Commencés seulement le 2 juillet, en raison de l'élection présidentielle, ces travaux ont exigé une activité parlementaire particulièrement dense puisqu'en quatre mois et demi seulement le Sénat a siégé en séance publique pendant 472 heures, a adopté 56 textes de loi, dont certains fort importants, et examiné 2 692 amendements.

A Chartres

LA CANDIDATURE DE Mme PELLETIER NE FAIT PAS L'UNANIMITÉ

(De notre correspondant.)

Chartres. — Mme Monique Pelletier, ancien ministre de la condition féminine, a annoncé au soir du second tour des cantonales sa candidature aux élections municipales de 1983 contre M. Georges Lemoine (P.S.), actuel maire de Chartres et secrétaire d'Etat à la défense. La présidente départementale de l'U.D.F. avait été candidate contre lui lors des législatives de juin dernier. Elle avait obtenu au second tour 42,23 % des voix contre 57,76 % à M. Lemoine, alors député sortant. Elle se déclare prête à conduire une liste unique à la lumière des bons résultats enregistrés par l'opposition aux cantonales.

Les ambitions municipales de Mme Pelletier contrariant d'autres ambitions locales ont été mal accueillies dans les rangs de l'opposition. Le délégué départemental de l'U.D.F., M. Jean Legué, a, dans un communiqué, contesté que Mme Pelletier ait été démocratiquement désignée par les instances de l'U.D.F. pour conduire sa liste municipale. *« L'U.D.F. départementale n'a été sollicitée d'aucune investiture pour l'élection municipale de Chartres, et les membres de son conseil départemental n'ont jamais eu à délibérer de cette proposition »*, affirme-t-il.

Au nom du R.P.R., M. Claude Vandenbogaerden, ancien candidat aux municipales à Chartres, trouve cette candidature prématurée. *« Il est hâtif*, dit-il, *de décider déjà d'une liste unique alors que le mode de scrutin est encore inconnu. »* Enfin, au sein des clubs Perspectives et Réalité, la candidature de Mme Pelletier ne fait pas non plus l'unanimité. — A.L.

Le R.P.R. et l'U.D.F. auront une « stratégie d'entente » mais pas de « plate-forme commune »

Ainsi qu'elles le font régulièrement, les deux délégations du R.P.R. et de l'U.D.F. se sont réunies récemment au Sénat. Elles estiment, dans un communiqué, que le résultat des élections cantonales montre que *« la volonté d'unité exprimée dans une concertation permanente répond aux vœux des Français et a contribué à un succès dont l'ampleur a dépassé toutes les prévisions.*

» La volonté populaire sera de nouveau appelée à s'exprimer aux élections municipales et régionales de 1983.

» Le mode de scrutin n'est pas encore connu. Néanmoins, le R.P.R. et l'U.D.F. ont décidé d'entreprendre ensemble la recherche d'une stratégie d'entente dont les modalités d'application seront adaptées à la forme de scrutin retenue par le gouvernement. »

M. Bernard Pons a précisé qu'il n'y aurait pas de plate-forme commune étant donné que chaque mouvement a son propre projet politique. *« Ce qui fait le ciment de notre union*, a-t-il dit, *c'est que nous nous situons dans un projet de société qui tourne carrément le dos à la politique suivie par le gouvernement. »*

En Corse

M. Bastien Leccia lance un appel au « rassemblement » de la gauche

De notre correspondant

Bastia. — *« Le risque existe de voir le pouvoir régional issu des urnes de juillet revenir dans les mains de l'opposition. Si nous voulons éviter que cette île ne retombe dans la violence, il nous appartient de rassembler tous ceux qui veulent défendre la politique du président de la République et le statut particulier. »*

Etablissant la synthèse des travaux du Club Région et Démocratie, qui tenait samedi 27 mars, à Bastia, sa première assemblée générale, M. Bastien Leccia a esquissé la stratégie qu'il entend faire prévaloir en vue de l'élection de l'assemblée de Corse. S'adressant à une centaine de personnes, élus et personnalités, membres ou sympathisants de la gauche non communiste, le délégué aux affaires corses auprès du ministre de l'intérieur et de la décentralisation s'est montré favorable à demi-mot à la constitution d'une liste commune entre les deux fédérations socialistes et les amis de M. Nicolas Alfonsi, député, maire M.R.G. de Piana (Corse-du-Sud). Ce cas de figure serait analogue à celui du premier tour des présidentielles. En effet, contrairement au M.R.G. de Haute-Corse, qui avait soutenu la candidature de M. Michel Crépeau, les radicaux du sud de l'île avaient appelé à voter dès le premier tour pour M. François Mitterrand.

M. Vincent Carlotti, conseiller général de Moïta-Verde (Haute-Corse), et l'un des animateurs du club, avait prôné à son tour, dans la matinée de samedi, lors d'une conférence de presse, l'alliance de tous les mitterrandistes du premier tour. Cela devrait permettre, a-t-il assuré, à cette liste d'arriver en tête de la gauche, et, si celle-ci est majoritaire, de désigner le président de l'assemblée de Corse. Cette stratégie permettrait, en outre, d'isoler les radicaux de Haute-Corse, contraints de présenter une liste « nordiste ».

La ligne du P.S. pour les élections régionales devrait être fixée lors d'une prochaine convention fédérale.

DOMINIQUE ANTONI.

Les jeunes démocrates-sociaux veulent « donner de l'intelligence à l'opposition »

Les jeunes démocrates sociaux ont réuni, samedi 25 mars, leur conseil national pour préciser, à quelques semaines du congrès du C.D.S., le rôle qu'ils entendent jouer au sein de l'opposition, qualifiée de *« réactive »* par leur président, M. Yves Pozzo di Borgo. Celui-ci a situé très haut les ambitions des J.D.S. : *« Notre rôle est de donner de l'intelligence à l'opposition. »*

M. Bernard Stasi, qui avait tenu, tout comme MM. Jacques Barrot et Pierre Méhaignerie, à participer à ce conseil, a précisé : *« Notre combat aujourd'hui ne doit pas consister seulement à dénoncer les effets néfastes, chaque jour plus évidents, de la gestion du pouvoir socialo-communiste. Nous ne mériterons d'exercer à nouveau la responsabilité de la direction du pays que si nous situions notre réflexion et notre message au niveau de la doctrine. Nous ne combattrons pas seulement la gauche au niveau de la gestion mais aussi au niveau des idées. Nous avons un long chemin à parcourir. »* De son côté, M. Pierre Méhaignerie a affirmé : *« L'échec de l'actuel gouvernement tiendra au fond, ce sera celui de la gestion. Il sera beaucoup plus douloureux pour les Français. Pour préparer l'avenir, nous devons parler le langage de la vérité et des faits, conduire une action pragmatique, mais en nous référant à un système de valeurs. Nous devons démontrer que nous sommes mieux à même d'apporter le progrès social et la générosité parce que nous n'aurons pas cassé les ressorts de l'initiative et de la responsabilité »*.

M. Jean Lecanuet, président sortant du C.D.S., a conclu les travaux de ce conseil. *« Il n'est pas certain qu'une opposition qui ne serait que celle du refus avec les accents autoritaires de droite parviendrait à rassembler 51 % des Français*, a-t-il dit. *Nous devons refuser la passion haineuse et aveugle et éclairer l'opposition de nos propositions. »* Au terme de ce conseil, M. Pozzo di Borgo a annoncé qu'il quittait la présidence des J.D.S. pour laisser la place à une équipe plus jeune.

● *Une délégation parlementaire française au Danemark.* — Conduite par M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, cette délégation qui répond à une récente visite en France de représentants du Folketing, fait un séjour de cinq jours à Copenhague depuis le samedi 27 mars. — *(A.F.P.)*

REMOUS AU P.S.D.

La dissolution du P.S.D. (parti socialiste démocrate), annoncée vendredi 26 mars par M. Eric Hintermann, qui en était le secrétaire général, a provoqué quelques remous parmi les militants de cette formation. Certains d'entre eux se sont réunis, samedi 27 mars, à Paris, et ont désigné un nouveau secrétaire général, M. Jacques Cance, ainsi qu'un bureau exécutif. Ils souhaitent *« un regroupement majoritaire autour du centre qui aura pour mission d'assembler tous les réformateurs »* et dénoncent la participation de ministres communistes au gouvernement.

D'autres, dont plusieurs anciens membres du comité directeur, approuvent l'initiative de M. Hintermann et dénient *« toute représentativité »* à M. Jacques Cance, *« qui a choisi la droite »*.

● *M. René Pleven*, ancien président du Conseil, écrit, dans *le Petit Bleu des Côtes-du-Nord* dont il est le directeur politique : *« Si le parti socialiste s'égare, si pour se venger de sa déconvenue comme certains propos de ses plus éminents responsables semblent l'annoncer, il cherche des boucs émissaires dans l'administration, dans l'audiovisuel, dans la presse, s'il veut ligoter les médias encore davantage à son profit, les élections municipales et régionales de l'an prochain lui donneront encore moins de satisfactions que les cantonales. La représentativité de l'actuelle Assemblée nationale serait de ce fait mise en cause. La question de sa dissolution serait posée. »*

M. DEFFERRE : la IVe République avait fait un meilleur travail que la Ve jusqu'au 10 mai dernier.

M. Gaston Defferre, qui était, samedi 27 mars, l'invité de R.M.C., a estimé que la prétendue *« incohérence »* du gouvernement est *« une invention de l'opposition actuelle »*. Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a déclaré à ce sujet : *« En réalité, ce qui se passe, c'est qu'il y a une plus grande liberté d'expression maintenant pour tout le monde, pour les syndicats, pour les radios, pour les télévisions, et pour les ministres ; et que par conséquent les ministres s'exprimant chacun avec leur tempérament, leur caractère, ne s'expriment pas tous de la même façon et l'opposition se précipite là-dessus pour dire qu'il y a incohérence. »*

Interrogé sur le retour à un mode de scrutin proportionnel, M. Defferre a notamment répondu : *« La proportionnelle est un principe qui permet aux minorités d'être représentées, mais il y a des quantités de modalités (...). Je suis en train d'étudier ce problème, je ferai des propositions au gouvernement, un projet de loi électorale sera établi. »* Après avoir souligné que *« le système électoral n'est pas propre à une République plutôt qu'à une autre »*, le ministre de l'intérieur a notamment affirmé : *« Quand on compare les ruines économiques, sociales, qu'ont laissées au gouvernement actuel M. Giscard d'Estaing et M. Barre (...) avec le travail absolument considérable de reconstruction de la France du lendemain de la guerre par la IVe République, on s'aperçoit que, en définitive (...), la IVe avait fait un meilleur travail que la Ve jusqu'au 10 mai dernier. »*

● *France-Soir*, daté du 29 mars, publie un sondage réalisé par l'IFRES du 23 au 26 mars auprès de mille personnes. Il en ressort que le scrutin majoritaire convient à 76 % des électeurs et que 69 % d'entre eux ne souhaitent pas en changer. Lorsque l'on pose la question de savoir qui doit décider d'un éventuel changement de scrutin, les personnes interrogées répondent : 12 % le président de la République ; 9 % le gouvernement ; 22 % le Parlement et 54 % les électeurs.

● PRÉCISIONS. — Plusieurs erreurs de transmission ont rendu erreurs de transmission ont rendu difficilement compréhensible, dans nos éditions du 28-29 mars, l'article consacré aux *« progrès de l'eurogauche »*. Il fallait lire, dans le sixième paragraphe : *« Le rapport de M. Marchais au vingt-quatrième congrès du P.C.F. n'était guère encourageant, en ce qu'il récusait toute perspective de type eurogauche ; le P.C.F. estimait en effet que le développement de la situation en Europe de l'Ouest ne peut être porteur d'une évolution positive. »*

D'autre part, nous évoquions *« la concrétisation d'un rêve ancien (du P.S.) qui consiste à rassembler, si possible dans la mouvance du P.S., les mouvements qui constituent la gauche dans les pays de l'Europe du Nord »*. Il fallait lire : *« l'Europe du Sud »*.

Le Monde

société

FAITS DIVERS

DANS LES YVELINES

Un gendarme tué de cinq balles au cours d'un contrôle routier

« Il sera sans doute cité à l'ordre de la nation. C'est bien, mais cela ne changera pas grand-chose. Nous aurions préféré que l'on nous confie l'enquête. » Ainsi s'exprimaient, dimanche 28 mars au soir, les hommes du groupement de gendarmerie des Yvelines après la mort de leur jeune collègue, Michel Theule, vingt-sept ans, du peloton de gendarmerie motocycliste de Versailles, tué samedi de cinq balles dans le thorax, alors qu'il procédait à un contrôle routier sur la nationale 186, à Saint-Cyr-l'Ecole.

« Michel Theule était marié et père de deux enfants. Pour eux, nous continuerons malgré tout nos recherches », ajoutaient les gendarmes de Versailles, visiblement mécontents de la décision du parquet qui venait de confier l'enquête à la police judiciaire.

Sur la route qui file vers la Normandie, dans le prolongement du parc du château, Michel Theule et son collègue, qui patrouillaient à moto, ont arrêté par routine samedi à 17 heures une 504 conduite par un jeune homme aux cheveux longs et ayant à ses côtés une passagère. La voiture est à peine immobilisée que la jeune femme saute à terre et s'enfuit en courant. Quelques secondes plus tard, le conducteur vide les cinq balles du chargeur de son 6,35 sur le premier des gendarmes qui s'avance vers lui en portant, sans aucune méfiance la main à son casque pour le saluer.

Lorsque Michel Theule s'écroule, mortellement atteint, son meurtrier saute aussitôt dans la première voiture qui arrive, une B.M.W., conduite par M. Jacques Provost, pour se faire conduire jusqu'au centre-ville à Versailles. Pendant ce temps, la jeune passagère est neutralisée par le collègue du gendarme tué, lequel alerte par radio la direction de la gendarmerie.

Un récidiviste

Très vite, la B.M.W. et son *conducteur-otage sont* repérés avenue de Paris, à Versailles, fonçant en direction de la capitale. Dans le quartier de Porchefontaine, pour échapper aux policiers et gendarmes qui surgissent de toute part, le jeune meurtrier abandonne son otage et s'enfuit à toutes jambes à travers la résidence, un groupe de deux cent quatre-vingts appartements cossus situés entre les parcs des institutions religieuses et la voie ferrée. C'est là, pendant plus de cinq heures, à l'intérieur d'un quartier sévèrement bouclé, que plusieurs centaines de gendarmes, policiers, inspecteurs du S.R.P.J., renforcés de vingt-deux tireurs d'élite du G.I.G.N. (groupe d'intervention de la gendarmerie nationale), fouillent minutieusement les immeubles, escaladent les balcons pour contrôler les appartements inoccupés, braquent leurs torches électriques dans le moindre recoin des caves, des parkings, des séchoirs à linge. En vain.

« Nous avons fait chou blanc, mais tôt ou tard nous l'aurons », confiait dimanche un policier maintenu sur place dans le cadre d'un dispositif très allégé.

L'homme traqué n'est pas un débutant. Sa passagère, Maryvonne Redjem, trente ans, longuement interrogée et après s'être présentée comme une auto-stoppeuse, a fini par éclairer les enquêteurs. Le meurtrier du gendarme s'appelle Luc Sebin, vingt-trois ans, né à Paris et y demeurant dans le quartier de Clichy. Luc Sebin fait l'objet depuis septembre dernier d'un mandat de recherche pour le meurtre du mari de Maryvonne Redjem, son amie. De plus, le parquet de Pontoise le recherche pour un hold-up commis dans une bijouterie du Val-d'Oise. C'est donc pour cette double raison que Luc Sebin, qui circulait à Saint-Cyr-l'Ecole à bord d'une voiture volée, n'a pas hésité à tuer un gendarme pour assurer sa fuite.

Grand, mince, avec le visage très maigre, les cheveux châtains mi-longs, Luc Sebin est maintenant recherché pour deux meurtres. Il est toujours porteur de son pistolet et a plus que jamais de sérieux motifs d'échapper aux policiers.

DAMIEN RÉGIS.

DES MILITANTS BASQUES BRULENT DES EXEMPLAIRES DU JOURNAL « SUD-OUEST »

Une dizaine de militants du comité de soutien aux prisonniers politiques basques, « Languntza », ont pénétré samedi 27 mars dans les locaux de l'agence régionale à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) du quotidien *Sud-Ouest* et deversé des seaux de purin sur les baies vitrées après avoir brûlé quelques exemplaires du quotidien et couvert les murs d'inscriptions. L'une d'entre elles nommait le directeur de l'agence, le menaçant par le mot *« attention ! »*... Les manifestants entendaient protester contre la presse régionale et nationale, écrite et parlée, pour la façon dont elle a rapporté les suites de l'attentat de Saint-Etienne-de-Baigorry (*le Monde* du 24 mars), au cours duquel un C.R.S. a trouvé la mort et un autre a été grièvement blessé.

Ces militants basques accusent la presse de *« complicité avec la police »*, lorsqu'elle rend compte du fait que, pour les enquêteurs, M. Philippe Bidart, militant basque, ancien membre du mouvement Iparretarrak serait le suspect numéro un. Les nationalistes refusent, en effet, d'envisager sa culpabilité.

Des journalistes du pays basque ont protesté aussitôt après cette manifestation et fait savoir dans un communiqué que *« cette forme d'intimidation n'entamera pas leur volonté de poursuivre leur mission, au nom du droit à l'information des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs. Ils n'accepteront jamais que l'un d'entre eux, nommément désigné, soit exposé à des menaces du fait de son activité professionnelle »*.

Libération et *le Monde* ainsi que les chaînes de télévision Antenne 2 et FR 3 étaient également visés par les protestations des *manifestants*.

FAITS ET JUGEMENTS

L'ultimatum de « Carlos » a expiré.

L'ultimatum lancé par « Carlos » et menaçant de représailles le gouvernement français *« a déjà expiré »*, a déclaré, samedi 27 mars, sur R.M.C., M. Gaston Defferre. Le ministre de l'intérieur a ajouté : *« Je peux vous dire que, bien sûr, j'ai pris des mesures, il est absolument vital pour le pays que le président de la République soit à l'abri de ce genre de menaces, et pas seulement lui, d'autres hommes politiques, menaces que je rends tout à fait au sérieux, car Carlos n'est pas n'importe qui, il est considéré comme le terroriste numéro un sur le plan mondial : mon devoir était de prendre ces mesures, je les ai prises, s'il le faut j'en prendrai d'autres. Je veux à tout prix éviter que ces menaces puissent passer à exécution, ce n'est l'intérêt de personne en France. »*

De son vrai nom, Illitch Ramirez Sanchez, « Carlos » avait adressé au début de ce mois, à l'embassade de France à La Haye (Pays-Bas) une lettre dans laquelle il proférait des menaces contre *« le gouvernement* [français] *et le ministre Gaston Defferre si deux de ses amis terroristes n'étaient pas relâchés »* (*le Monde* du 6 mars). Les deux personnes en question sont Magdalena Kaupp, de nationalité allemande, et Bruno Bréguet, un Suisse, arrêtés tous les deux à Paris le 16 février.

Prisons : mécontentement et projets.

A l'appel du syndicat Force ouvrière des services pénitentiaires un rassemblement des personnels de surveillance des prisons a été organisé, samedi matin 27 mars, place Vendôme, à Paris, devant le ministère de la justice. Trois cents personnes environ y ont participé.

Les manifestants venus de plusieurs régions de France, ont notamment réclamé la *« parité indemnitaire avec la police »*, *« l'intégration des primes dans le calcul de la retraite »* ainsi que la cinquième semaine de congés, scandant d'autre part : *« Rétablir la sécurité »*, *« Badinter démission »*, et *même « avocats malfrats »*.

Une délégation, conduite par le secrétaire général du syndicat, M. Jacques Vialettes, a été reçue par M. Jean Favard, conseiller technique du garde des sceaux.

Au cours de son voyage à Marseille, les 25 et 26 mars, M. Robert Badinter, garde des sceaux, avait évoqué l'état des prisons françaises qui *« pose un problème majeur »*. Le garde des sceaux a indiqué qu'il y a, aujourd'hui, trente-deux mille détenus en France pour un peu moins de trente et un mille places dont *« deux mille cinq cents ne satisfont pas aux normes internationales et notamment de la Convention européenne des droits de l'homme »*. Le dossier prend toute sa dimension lorsque l'on sait que le coût de construction d'une cellule et de ses infrastructures est de 400 000 F. M. Badinter a ainsi fait part de son intention d'échanger (ou de vendre) les terrains situés au cœur des villes et occupés par des prisons vétustes. Un programme immobilier est donc envisagé qui pourrait s'étaler sur une ou deux décennies.

JUSTICE

UN P.-D. G., DEUX DIRECTEURS DES JEUX ET VINGT-CINQ CROUPIERS CONDAMNÉS

Le « pillage » du casino d'Annecy

Annecy. — Le tribunal correctionnel d'Annecy a condamné, samedi 27 mars, l'ancien P.-D. G. du casino d'Annecy, M. Pierre Joëgne, à un an de prison dont six mois avec sursis et 50 000 F d'amende ; les deux anciens directeurs des jeux, M. Michel Joëgne, le frère du P.-D. G., et M. Pierre Bovillard, respectivement à dix-huit mois de prison avec sursis assortis d'une amende de 20 000 F ; enfin, l'un des chefs de table, M. Jean-Baptiste Collegia, à dix-huit mois de prison dont quatorze avec sursis et 14 000 F d'amende.

Le tribunal a condamné vingt-cinq autres croupiers à la roulette à des peine de prison avec sursis allant de deux mois à un an et à des amendes variant de 4 000 F à 15 000 F. Le tribunal a, par contre, relaxé sept croupiers de la boule. Quant au dernier P.-D. G. du casino, M. Joëgne, et à ses deux directeurs de jeux, poursuivis pour abus de biens sociaux, ils devront verser solidairement 1,7 million de francs à l'Etat, à la ville d'Annecy et à la Société fermière du casino.

De notre correspondant

Au début de l'année 1980, quelques semaines seulement avaient suffi aux policiers de la brigade des jeux pour mettre un terme au formidable « pillage » des caisses du casino d'Annecy. Du P.-D.G. aux barmen, à la roulette comme à la boule, l'établissement était gangrené par le vol. Depuis dix ans, peut-être quinze ans, les équipes de direction successives *se servaient allègremené* après la fermeture des jeux, dans la recette du casino. Les fraudes débutèrent à la boule. Les P.-D.G. prélevaient deux à quatre fois par mois la somme de douze mille francs qu'ils conservèrent d'abord en totalité, puis, lorsque les employés demandèrent une augmentation de leur participation au produit des « pourboires » laissés par les clients, ils leur accordèrent une « participation » aux retenues illégales. Plus tard, le « trafic » fut connu des croupiers de la roulette qui achetèrent à leur tour leur silence en dérobant des plaques de cinquante francs, cent francs, parfois cinq cents francs.

Entre 1971 et janvier 1980, date des premières arrestations, les détournements auraient atteint environ quatre millions de francs. Si les croupiers ont allégué lors de leur procès la nécessité d'une « revalorisation » de leurs rémunérations, les deux P.-D. G. qui se sont succédé à la tête du casino, MM. Amena et Joëgne, ont revendiqué la nécessité d'échapper aux *« taxes exorbitantes »* prélevées par l'Etat et la municipalité, pour maintenir en vie le « gouffre financier » qu'était devenu le casino d'Annecy.

Une opération immobilière

Curieusement, cet établissement qui comprenait les jeux, un cinéma, un théâtre, un restaurant, un bar, une boîte de nuit, fut à quelques exceptions près, depuis une trentaine d'années, dirigé par des non-professionnels. Experts comptables, agents immobiliers, restaurateurs, furent brusquement propulsés à la tête de la maison, qui employait cent cinquante personnes, sans jamais rien connaître de ce « business ».

Tous les P.-D.G. ou presque y laissèrent beaucoup d'argent. Les uns s'engagèrent dans cette opération pour le prestige que représentait alors dans une ville de soixante mille, puis quatre-vingt mille habitants le poste de « patron » de cette entreprise, ou pour réaliser à l'extérieur du casino une bonne affaire. Ainsi le dernier P.-D.G., ancien préparateur en pharmacie devenu par la suite agent immobilier. M. Joëgne, cinquante-cinq ans, savait avant d'acheter l'établissement annecien que son exploitation allait lui coûter fort cher. Mais il escomptait grâce à lui, réaliser le plus beau « coup » immobilier de sa carrière : l'aménagement dans un ancien palace racheté par la ville, l'Impérial, d'un nouveau casino, d'un palais des congrès, et d'un hôtel (1). Après avoir acheté le casino, la ville ne donna plus suite aux propositions de M. Joëgne *concernant* l'Impérial, et elle changea de partenaire.

Pour tenter de réduire ses pertes, le P.-D. G. du casino entreprit alors, comme ses prédécesseurs, des ponctions sur la « boule ». La détérioration du climat au sein du casino d'Annecy où tout le petit monde des professionnels des jeux fraudait allègrement, inquiéta alors les Renseignements généraux chargés dans la ville de la surveillance des tables, puis la brigade des jeux. On peut se demander d'ailleurs si pendant de nombreuses années les premiers, avec l'accord des seconds, n'ont pas fermé les yeux sur les détournements effectués à la boule par la direction. Mais les vols systématiques de plaques à la roulette obligèrent la police des jeux à intervenir. L'ensemble du personnel du casino d'Annecy, à l'exception d'un chef de table, fut inculpé. Le casino fut fermé. Enfin, il y a trois mois, la ville d'Annecy a pudiquement fait disparaître un bien mauvais souvenir : le casino a été détruit et l'ancien palace éprouve toujours certaines difficultés pour renaître.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Peu avant son assassinat, le 31 janvier 1980, Joseph Fontanet, alors directeur général de la Soderec, avait été contacté par la municipalité d'Annecy pour la conseiller à propos de cette opération.

● *L'ancien directeur du casino de Dinard* (Ille-et-Vilaine), M. René Casale, soixante-dix-huit ans, M. Louis Albertini, cinquante et un ans, directeur de cet établissement depuis 1979 et son directeur des jeux, M. Noël Gilli, soixante et un ans, ont été écroués le 20 mars à la maison d'arrêt de Saint-Malo — a-t-on appris le 26 mars — après avoir été inculpés de fraude fiscale, abus de biens sociaux, présentation de bilans inexacts, dissimulation de recettes ou complicité. *(Corresp.)*

Vingt mois de prison pour un militant d'Action directe

Gilles Collomb, « prolétaire des noyaux communistes »

Gilles Collomb, 25 ans, militant du mouvement Action directe, ne s'embarrasse pas de rhétorique. Ce qu'il a à dire, il le crie et peu importe les formes. *« Ce procès est politique. Je suis un prisonnier politique »*, a-t-il clamé, vendredi 26 mars, devant la vingt-troisième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. D'entrée, il lit une longue déclaration : *« Les seules personnes qui pourront nous demander des comptes sont les prolétaires combattants et le mouvement communiste offensif. »* Ce *« prolétaire des noyaux communistes »*, comme il se définit lui-même, dénonce *« la militarisation de l'espace social »* et ses conditions de détention destinées *« à déstabiliser son équilibre psychique »*.

Mais le président, M. Jehan Magnien, ne connaît qu'une affaire de droit commun. De cela, Gilles Collomb n'en a cure. Le code pénal, il s'en bat l'œil. Sa seule loi : *« la lutte révolutionnaire »*. Le 24 février, il a été interpellé par deux gardiens de la paix devant le numéro 113 de l'avenue Henri-Martin à *Paris (16e)*. Les policiers avaient été intrigués par le comportement de trois jeunes gens. Ils ont voulu vérifier leur identité. Deux d'entre eux sont parvenus à s'enfuir. Le troisième, Gilles Collomb, s'est emparé d'une arme et finalement s'est laissé arrêter sans résistance. Dans le véhicule où il se trouvait, qui se révéla être volé, les policiers découvrirent un autre pistolet, un fusil-mitrailleur, tous deux approvisionnés, et un jeu de fausses plaques d'immatriculation.

Quel était l'objectif de ces trois hommes ? Gilles Collomb refusera de le dévoiler par *« secret militaire »*. Sur saisine directe il sera présenté devant le tribunal deux jours plus tard mais demandera un délai pour préparer sa défense. Face aux magistrats, il a finalement accepté de révéler le but de l'opération : *« Mettre un coup d'arrêt à cette tendance générale du capital d'opposer une force militaire à la classe en lutte. »* Plus précisément, s'attaquer à une société de gardiennage qui *« travaille notamment pour Citroën »* mais dont il refusera de révéler le nom. *« Nous voulions nous procurer les fichiers, des documents pour les montrer au public et nous emparer de leur artillerie. »* L'origine de cette action est motivée, selon Gilles Collomb, par les récentes affaires d'Isigny, de Clichy et le meurtre d'un clochard au forum des Halles à Paris par des vigiles.

Petit, barbu, blond, d'épaisses lunettes sur le nez, il vitupère contre *« ces tueurs de l'extrême droite qui agissent en toute impunité »* alors que lui se trouve en prison. Le bras levé il accuse le tribunal de ne pas se préoccuper de ce qui se passe dans les *prisons, « ces fosses sordides »*. Il injurie les policiers qui l'ont arrêté : *« des ordures, des tueurs, des assassins. Lors de la confrontation ils ont passé leur temps à me dire qu'ils auraient dû me tuer. Il suffit de se gratter le nombril et on a mal à la tête »* (sous-entendu : on reçoit une balle dans la tête). Le président, M. Magnien, nullement décontenancé : *« Revendiquez-vous les chefs d'inculpation ? »*, à savoir recel de véhicule volé et transport d'armes. Gilles Collomb : *« Je veux bien revendiquer tout ce que vous voulez... Je ne vous demande pas d'humanité. »*

Élimination

L'audience ne permettra pas d'en savoir plus sur ce militant déchaîné. *« Qu'est-ce que ça peut vous foutre ma position sociale,* lancera-t-il *au président. Je suis un jeune prolétaire. Un point c'est tout. Du point de vue de la définition, c'est suffisant ! »* On saura cependant qu'il a été apprenti à 15 ans, et que sa vie militante et libertaire « autonome » a été entrecoupée de chômage et de prison. Il a, notamment, été condamné le 15 février 1979 par la cour d'appel de Paris à trente mois d'emprisonnement pour avoir lancé une grenade dans les locaux de la cinquième brigade territoriale dans le treizième arrondissement.

« Le tribunal n'a pas grand-chose à espérer de ce garçon qui se place volontairement en dehors de la société », a estimé M. Jean Martin, substitut du procureur de la République, contre lequel il a demandé une peine *« partiellement éliminatrice et d'intimidation »* de trois ans d'emprisonnement. Me Isabelle Coutant-Peyre s'est insurgée contre le procédé de l'élimination et Me Thierry Fagart a réclamé une sanction symbolique.

Gilles Collomb a répliqué à M. Martin qu'il *« n'arriverait jamais à l'éliminer du mouvement communiste offensif »*. Il a appelé ses camarades nombreux dans la salle à poursuivre le combat tandis qu'une nuée de tracts signés *« Rebelles »* était lancée dans le prétoire. Puis il a quitté le tribunal, souriant, le poing levé, après avoir été condamné à vingt mois d'emprisonnement.

MICHEL BOLE-RICHARD.



POLICE

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

La Fédération autonome a pâti des tensions récentes

Le dépouillement des élections professionnelles dans la police, qui ont eu lieu les 25 et 26 mars, a confirmé un recul sensible de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) (« le Monde » daté 28-29 mars), qui, tout en restant majoritaire, perd des voix aussi bien dans le collège des inspecteurs que dans celui des gradés et gardiens de la paix et dans celui des personnels administratifs. Ce recul s'est fait au profit des autres syndicats F.O., C.G.T., C.F.T.C. C.F.D.T., mais aussi de la Fédération professionnelle et indépendante de la police (FPIP), nettement marquée à droite, qui progresse particulièrement à Paris, chez les gardiens de la paix.

Les résultats qui ne seront proclamés officiellement par le ministre de l'intérieur que le 8 avril, semblent avoir plusieurs explications.

D'abord les élections aux commissions paritaires auxquelles étaient appelés 84 000 gardiens et gradés, 14 000 inspecteurs, et 10 000 fonctionnaires techniques et administratifs, ont donné lieu à une participation exceptionnelle avec 80 % de votants, soit 10 % de plus environ que lors de la consultation précédente en 1978. Cet intérêt manifesté par les corps de policiers pour leur représentations dans les commissions paritaires chargées de gérer la vie professionnelle jusqu'aux questions d'avancement et de sanctions disciplinaires s'explique aussi par un « climat » intérieur.

Depuis l'élection présidentielle du 10 mai, des polémiques s'étaient instaurées. M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la FASP, avait été accusé par certains de vouloir tout régenter, tandis que son prédécesseur, M. Gérard Monate, aujourd'hui chargé de mission auprès du directeur de la police nationale, était présenté comme l'homme inspirant dans ce domaine les décisions du nouveau ministre de l'intérieur. Ces tensions, particulièrement vives lors de l'« affaire » Leclerc, chef de la brigade criminelle à Paris, et marquées encore à la veille du scrutin par le procès en diffamation intenté par M. Bernard Deleplace à M. Joseph Simon, l'un des représentants du syndicat des commissaires, ont incontestablement eu leurs répercussions.

Si l'on s'en tient aux chiffres actuellement connus la FASP garde pourtant chez les gardiens de la paix ses cinq sièges de délégués, mais elle n'a obtenu que 57,44 % des voix contre 66,97 % en 1978. Même à Paris où elle était le plus fortement implantée avec le Syndicat général de la police (S.G.P.), elle a cédé du terrain. Chez les C.R.S. elle perd aussi en pourcentage (— 5,5) essentiellement au profit de l'Union des syndicats catégoriels de la police (U.S.C.P.), qui a progressé dans ce secteur de 7 % environ.

Son recul est constaté aussi chez les inspecteurs, dont la section parisienne avait été sensible aux péripéties de « l'affaire Leclerc. » Elle perd là 6,32 % et doit abandonner à F.O., en progression de 4,03 % l'un des six sièges qu'elle détenait.

Avec la perte d'influence de la F.A.S.P., l'autre fait remarqué de ces élections est la percée de la Fédération professionnelle indépendante de la police (F.P.I.P.). Ce syndicat marqué à droite est proche des positions du mouvement « Légitime défense », partisan du rétablissement de la peine de mort et d'une politique de répression. Aux élections de 1978, la F.P.I.P. avait obtenu 0,82 % des suffrages. Son résultat est aujourd'hui proche des 3 % (2,95) et plus spectaculaire encore à Paris où, avec 6 % des voix, il peut prétendre à la troisième position derrière la F.A.S.P. et U.S.C.P. On constate d'ailleurs que ses meilleurs chiffres sont obtenus dans les unités de police de nuit et dans les secteurs de la capitale où les policiers sont confrontés aux agressions et à l'insécurité. Ainsi dans le 4e district qui comprend la brigade de sécurité du métro la F.P.I.P. a obtenu 103 voix sur 213, soit 48 %.

Les premiers chiffres du ministère de l'intérieur

Dans l'attente de la proclamation des résultats définitifs, le ministère de l'intérieur a publié samedi 27 mars, les chiffres suivants, qui ne donnent que des pourcentages :

● *Inspecteurs* : F.A.S.P. : 1978 : 74,52 % ; 1982 : 68,20 % ; F.O. : 10,51 %-14,54 % ; C.F.D.T. : 8,32 %-4,48 % ; C.F.T.C. : 6,22 %-8,79 % ; C.G.T. : 0 %-1,72 % ; C.G.C. : 0 %-2,27 %.

● *Gradés et gardiens*: F.A.S.P.: 1978 : 66,97 % ; 1982 : 57,44 % ; U.S.C.P. : 19,28 %-21,78 % ; F.O. : 3,48 %-6,20 % ; C.F.D.T : 1,26 %-3,40 % ; C.F.T.C. : 2,34 %-3,21 % ; C.G.T : 4,48 %-5,02 % ; F.P.I.P. : 0,82 %-2,95 %.

● *Personnels administratifs (résultats partiels)* : F.A.S.P. : 1978 : 76,3 % ; 1982 : 69 % ; F.O. : 23,4 %-25,9 % ; C.G.T. : 0 %-2,3 % ; C.F.T.C. : 0 %-2,1 % ; C.F.D.T. : 0 %-0,7 %.

M. DEFFERRE : des incidents expliquent cela.

Invité à commenter les résultats, M. Gaston Defferre a déclaré samedi à Radio-Monte-Carlo : « *Cette campagne électorale pour les élections dans la police a été assez animée ; il s'est produit un certain nombre d'incidents : ceci peut expliquer cela (...). Maintenant que les élections sont passées, les syndicats vont demander à me voir (...). Je les recevrai comme je l'ai toujours fait depuis que je suis au ministère et comme ne le faisaient pas mes prédécesseurs.* »

Quant à la progression des syndicats de droite, le ministre de l'intérieur a admis qu'« *il y a eu un petit gain de voix* ». « *C'est*, a-t-il dit, *un phénomène qui s'est produit presque chaque fois que la gauche était au pouvoir (...). Ce qui sera intéressant ce sera de constater le comportement de ces syndicats de droite et d'extrême droite.* »

DANS LA PRESSE PARISIENNE

« Malaise »

Le recul de la Fédération autonome des syndicats de police aux aux élections professionnelles ainsi que la nouvelle — aussitôt démentie — d'une « convocation » du directeur central de la police judiciaire chez M. Defferre, font l'objet de commentaires de la presse quotidienne parisienne.

Le Matin de Paris décèle dans ces deux événements le signe d'un « *malaise* » de la police. Le quotidien que dirige M. Claude Perdriel fait état d'une information publiée par *le Journal du Dimanche* du 28 mars, selon laquelle M. Michel Guyot, le directeur de la P.J., aurait été menacé par M. Defferre de perdre son poste. *Le Matin* fait état du démenti catégorique du ministère de l'intérieur mais souligne que ce n'est pas la première « manœuvre » à laquelle M. Defferre doit faire face depuis qu'il dirige la police.

Comme *le Matin*, *le Quotidien de Paris* voit dans ces élections « *très politiques* » le signe d'un « *malaise* ». *Le Figaro* utilise le même terme. Selon lui, le vote des « *forces de l'ordre* » exprime aussi un « *malaise* » Le quotidien de Robert Hersant consacre à l'événement un titre à la « une » : « *Defferre désavoué par sa police* ».

France-Soir adopte le même ton. Pour lui, la police est « *en crise* ».

Le Parisien libéré et *Libération* ne vont pas si loin. Pour le premier, « *on a voté « politique* », tandis que le second commente les résultats des élections professionnelles sous le titre : « *Vent de droite sur le vote des policiers* ». Un ton encore en dessous, *l'Humanité* constate sous le titre : « *Verdict chez les policiers* »; que « *bien que majoritaire, la FASP enregistre un recul* ».

● *L'affaire d'Isigny.* — M. Claude Meier, directeur de la fromagerie Besnier-Claudel-Roustand, à Isigny (Calvados), a été à son tour inculpé par M. Jean-Pierre Poussin, chargé du dossier de l'affaire d'Isigny, de séquestration de moins de vingt-quatre heures, même chef d'inculpation que celui retenu contre MM. Fernand Loustau, le « patron » du commando, et Bernard Aubert, secrétaire général du groupe Besnier, qui avait participé avec M. Meier, dans la nuit du 7 au 8 février, à l'opération de récupération d'un stock de camemberts entreposés dans l'usine occupée par des grévistes. — *(Corresp.)*

ÉDUCATION

Le congrès du syndicat des enseignants FEN du technique

Le « ras-le-bol » des grognards de l'éducation

De notre envoyé spécial

Réuni en congrès national à Fournols (Puy-de-Dôme) du mardi 23 au vendredi 26 mars, le Syndicat national de l'enseignement technique - Apprentissage autonome (SNET-A.A.), quatrième syndicat de la Fédération de l'éducation nationale (1), a décidé de lancer un mot d'ordre de grève le 14 mai prochain si entre-temps le ministre de l'éducation nationale ne prend pas des mesures d'urgence pour aider les lycées d'enseignement professionnel (LEP) dès la prochaine rentrée. Le SNET-A.A. serait ainsi le premier syndicat de la majorité de la FEN, depuis le 10 mai 1981, à marquer son mécontentement par un mouvement de grève national.

Fournols — Qu'est-ce qui irrite tant les militants du SNET-A.A. pour que leur syndicat, naguère si sage, adopte ainsi une position « *en flèche* » au sein de la FEN ? Comment ces professeurs de LEP, dont le syndicat est dominé à plus de 90 % par la tendance majoritaire : Unité, indépendance et démocratie (U.I.D, proche des socialistes) ont-ils osé signer une lettre au ministre de l'éducation nationale lui enjoignant de prendre des mesures d'urgence sous peine de grève ? Comment ont-ils osé commettre ce geste de « *portée historique* » ainsi que l'a qualifié leur secrétaire général, M. Michel Charpentier ?

Trois éléments expliquent cette attitude de « ras-le-bol » chez les « *grognards de l'éducation* », comme ils le disent eux-mêmes. Tout d'abord, malgré les espoirs nés le 10 mai, la rentrée 1981 s'est mal passée dans les LEP. Avec onze mille élèves en plus et seulement quatre cents postes créés, avec la mise en place de la 4e préparatoire à horaire dédoublé, les LEP ont fonctionné avec plus de difficultés que jamais. « *C'est pire qu'avant* », disent les professeurs.

Concurrence

Deuxième motif de grogne : le sentiment, contrairement à toutes les déclarations gouvernementales, de ne pas constituer la priorité au sein même de l'éducation nationale. « *Six cents postes sur dix-sept mille créés, ce n'est pas une priorité* », dit M. Charpentier. En filigrane de ce mécontentement, on note une certaine jalousie à l'égard du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) qui, lui, a obtenu une revalorisation de 10 % sur les salaires sans être pour autant déclaré prioritaire. « *Ce n'est pas la peine d'avoir un ancien secrétaire général du SNET-A.A. à la tête du gouvernement* (2) *pour être traité de cette façon* », proteste un militant.

Troisième grief : la SNET-A.A. ne comprend pas qu'un gouvernement de gauche qui s'est engagé à promouvoir un « *grand service public unifié et laïc de l'éducation nationale* » continue à entretenir un système parallèle et concurrent : les centres de formation d'apprentis (C.F.A.). « *Les crédits que nous n'avons pas, on les retrouve mystérieusement dans les C.F.A. grâce au ministère de la formation professionnelle* », explique M. Charpentier. La preuve ? Au budget 82, on donne 720 millions de francs pour les 220 000 apprentis en formation et seulement 780 millions pour les 700 000 élèves de LEP. Comme, de plus, le ministre de la formation professionnelle, M. Marcel Rigout, est communiste, les militants du SNET-A.A., en concurrence sur le terrain avec un syndicat d'enseignants C.G.T., voient en lui un adversaire. « *La loi Rigout, c'est la loi Legendre* » (3), a-t-on entendu à la tribune. Alliance diabolique entre le P.C. et le patronat sur le dos des laïcs...

Déception

Les militants du SNET-A.A. ont été confortés dans cette opinion par le secrétaire général de la FEN, M. Jacques Pommatau, venu le 24 mars apporter ses encouragements aux deux cent vingt congressistes. « *On se heurte à un mur d'incompréhension*, leur a-t-il dit. *On ne nous considère pas comme un secteur productif, alors que nous sommes des producteurs de producteurs.* » Plus grave : « *Savary n'est pas entendu au gouvernement* », a expliqué M. Pommatau, manifestement irrité par certains blocages « *au sommet* ».

Le SNET-A.A. n'en a pas moins adressé une lettre de quatre pages au ministre de l'éducation nationale et, dans ses motions de congrès, renouvelé ses revendications : 18 heures de service hebdomadaire (au lieu de 21 ou 26 selon les catégories) ; des sections de vingt-quatre élèves au maximum (et de douze en atelier) ; l'exclusivité du produit de la taxe d'apprentissage aux LEP publics. « *Qu'on nous comprenne bien*, explique un secrétaire national, *il ne s'agit pas de manifester contre le gouvernement comme l'ont fait les paysans, mais de marquer notre déception auprès d'un gouvernement ami* ». Les grognards protestent, mais ils marchent quand même...

ROGER CANS.

(1) Avec environ vingt mille adhérents (sur un total de cinquante mille professeurs de LEP), le SNET-A.A. arrive en quatrième position à la FEN après la SNI-P.E.G.C. (instituteurs), le SNES (professeurs du second degré) et le S.N.A.E.N. (agents).

(2) M. Pierre Mauroy a été secrétaire général du SNET-A.A. de 1958 à 1959.

(3) Ancien secrétaire d'État à la formation professionnelle dans le gouvernement de M. Raymond Barre.

MÉDECINE

LES ASSISES NATIONALES DES PROFESSIONS DE SANTÉ

Soulagement et scepticisme

Les membres du gouvernement ne choisissent pas toujours leurs parterres ni le moment de leurs interventions. C'est ce qu'ont constaté samedi 27 mars Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale, et M. Jack Ralite, ministre de la santé, en venant affronter, à Paris, les assises du Centre national des professions de santé (1). Libéralisme, tel fut le leitmotiv des dix-sept organisations représentées. Libéralisme, négociation et solidarité, ont répondu les deux ministres, dans une atmosphère d'attention tendue.

« *Le gouvernement de la France a maintes fois réaffirmé son attachement au caractère pluraliste de notre société. Les professionnels libéraux y ont tous leur place, dans le respect des principes que nous partageons avec eux* », a déclaré Mme Questiaux. C'était rappeler d'emblée les exigences de la politique conventionnelle avec les professions de santé. Sur ce point, le ministre de la solidarité nationale a souhaité que des « *aménagements soient apportés par la négociation* » à la convention actuelle, et que des dates fixes (1er janvier, 1er juillet) soient établies pour les échéances tarifaires.

Mais les nécessités de la politique contractuelle avec les professions de santé s'imposent aussi en raison de l'énormité des fonds qu'elle met en jeu. Actuellement, a rappelé le ministre de la solidarité nationale, les transferts sociaux représentent en France 27 % du produit intérieur brut : « *Ils jouent désormais un rôle stratégique dans l'économie.* » En outre, à partir de 1983, les dépenses sociales (indemnités de chômage, prestations familiales, retraites et dépenses de santé) croîtront plus vite que les recettes. Il n'est donc plus possible de tolérer dans ce domaine l'obscurité, qui a trop souvent régné : « *Le poids des dépenses de santé est, en effet, trop lourd pour que l'on puisse s'accommoder de l'ignorance ou de l'opacité des phénomènes* », a ajouté Mme Questiaux.

Sur ce point tout au moins, les membres des professions de santé, réunis samedi, sont en accord avec le gouvernement. Dans son adresse aux deux ministres, M. Jacques Monnot, président du C.N.P.S. a vivement souligné que les professionnels qu'il représente « *rejettent tout ce que certains ont pu associer au libéralisme, à son détriment : exploitation du malade ; honoraires excessifs, dissimulation des revenus. Nous ne voulons retenir que la vraie valeur du libéralisme (...), à savoir le service du malade et de la santé publique. Disponibilité, responsabilité, libre choix, rapports de confiance, compétence, indépendance professionnelle et financière* », tels sont, a conclu M. Monnot, les caractéristiques fondamentales de l'exercice libéral, dont les professions de santé souhaitent le maintien.

« *Je n'ai jamais entendu un quelconque mot ou vu un début d'acte, de la part d'un membre du gouvernement, qui contredise ces principes* », a enchaîné M. Ralite. « *Nous ne fonctionnariserons pas la médecine française* » a-t-il ajouté sous les applaudissements de l'auditoire. Un auditoire qui s'est montré plus nerveux, lorsque le ministre de la santé en est venu à l'un de ses thèmes favoris : l'inégalité devant la maladie. « *Comme si nous y étions indifférents* », protestaient avec impatience des groupes attentifs aux propos du ministre.

Réduire ces inégalités, a repris M. Ralite, c'était aussi supprimer le secteur privé à l'hôpital public. « *Il fallait le faire* », s'est exclamé le ministre de la santé. Tout comme il fallait « *réformer la réforme* » des études médicales, modifier les conditions d'accès aux spécialités — quitte à provoquer le mouvement actuel des internes et des chefs de clinique. « *Nous sommes contre toute déqualification de la formation des médecins* » a ajouté M. Ralite. Nous sommes aussi contre toute orientation semblable à celle qui, « *dans le passé, corsetait la santé dans une logique de rationnement* ».

« *Je voudrais dire ceci*, a conclu le ministre de la santé, « *sans flatterie ni démagogie quelconque : votre mode d'exercice n'est pas et ne sera pas remis en cause* ».

Les professionnels de la santé réunis par le C.N.P.S. auront-ils été rassurés par tant de protestations ? L'atmosphère, samedi, était faite tout autant de soulagement que de scepticisme.

CLAIRE BRISSET.

(1) Le Centre national des professions de santé, association de type loi de 1901, rassemble des organisations représentatives de médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, sages femmes, kinésithérapeutes, audio-prothésistes, infirmières, orthophonistes, orthoptistes, vétérinaires, diététiciens et personnels de laboratoires d'analyses (22, avenue de Villiers, 75017 Paris. Tél. : 766-02-32).

NOUVEAU FOYER D'EPIDEMIE EN ESPAGNE

(De notre correspondant.)

Madrid. — Alors que le « syndrome toxique » provoqué par l'ingestion d'huile de cuisine frelatée a déjà provoqué la mort de deux cent soixante-six personnes en Espagne, un nouveau foyer d'intoxications, beaucoup moins grave cependant, a fait son apparition à Avila, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Madrid. Depuis la mi-mars, une trentaine de personnes (dont une demi-douzaine ont été hospitalisées) présentent une série de symptômes, qui ne sont pas sans rappeler ceux des victimes du « syndrome toxique »

Ce début d'épidémie avait provoqué une certaine inquiétude dans la population locale. Il semble toutefois qu'il n'ait aucun rapport avec le « syndrome toxique ». Selon un communiqué publié par la direction provinciale de la santé d'Avila, les symptômes détectés sont la conséquence d'une trichinose (parasitose provoquée par des larves contenues dans la viande de porc). L'état de santé des malades évoluerait d'ailleurs favorablement. Selon le journal *El Pais*, l'épidémie serait due à la consommation de charcuterie confectionnée à partir d'animaux qui avaient pourtant été soumis aux contrôles légaux requis. — Th. M.

MÉDECINE

Le corps médical face à M. Ralite

I. — Dans les hôpitaux : une surenchère de changements

Saint-Dié, dans les Vosges : les médecins de l'hôpital Saint-Charles demandent à M. Jack Ralite, ministre de la santé, l'installation d'un système de pointage dans leur établissement « *afin qu'on puisse connaître la durée possible de leurs horaires de travail* ». Marseille : deux cents internes en médecine bloquent le départ du « Cévenol » en gare Saint-Charles « *pour alerter l'opinion publique* ». Paris, avenue de Ségur : des médecins en blouse blanche et en nœud papillon manifestent, aux cris de « *Ralite au goulag, Ralite à Moscou* ». Des médecins qui envahissent les bureaux du ministre de la santé, qui brisent la table de son directeur de cabinet et dérobent des documents officiels. Images et situations nouvelles, insolites, choquantes.

Depuis plusieurs semaines, le corps médical hospitalier est en effervescence. Il apprend ou redécouvre les luttes syndicales, accepte au grand jour de parler politique, livre en spectacle aux médias l'aspect le plus spectaculaire de sa mutation sociologique.

En juin dernier, l'arrivée dans l'équipe gouvernementale de M. Ralite, membre du comité central du parti communiste français, fut-elle perçue par le corps médical dans son ensemble comme une provocation ? Ce fut sans doute plus vrai dans le corps médical libéral que chez les hospitaliers. Neuf mois plus tard, après quelques escarmouches, c'est paradoxalement avec l'hôpital que l'épreuve de force s'engage. Etait-il possible d'en faire l'économie ?

Dans les premières semaines qui suivirent sa nomination, M. Ralite surprit par sa volonté manifeste de s'occuper de l'ensemble des dossiers qui le concernaient et par sa manière de programmer un impressionnant train de réformes. L'avenir ne posait guère de problème ; mieux, on ne l'imaginait pas autrement que radieux. Le ministre prenait alors pour la première fois contact avec l'ensemble du personnel hospitalier. C'était le « tour de France de la santé ». C'était déjà la fin de l'été, le début de l'automne.

Le mois d'août avait bien été troublé par les polémiques nées de la publication d'une circulaire relative à l'exercice du droit de grève dans les hôpitaux. En définitive, cette mesure fit plus de bruit dans les milieux administratifs que dans les milieux médicaux. Il fallut attendre la fin de l'année 1981 et le mois de janvier pour voir se constituer, né au sein de l'hôpital, un front d'opposition. Il prit le nom de Solidarité médicale.

En moins de trois mois le mouvement de protestation n'a cessé de prendre de l'ampleur. Il a aujourd'hui les apparences d'un phénomène de rejet, manifestation brutale d'une incompatibilité fondamentale entre une profession par nature conservatrice et un ministère qui prône le changement.

Le 4 mars dernier, au lendemain d'un mouvement de grève de médecins hospitaliers, *l'Humanité* titrait son éditorial : « Des médecins allergiques », et parlait de « *l'étroitesse de vue* » du corps médical hospitalier. Le même jour, dans le même journal, le ministre de la santé *voyait* dans ce *premier mouvement* de protestation organisée « *une opération politicienne d'opposition au changement* ». De la même manière, M. Ralite déclarait tout récemment qu'à Paris les mouvements de protestation et de grève des internes des hôpitaux universitaires étaient souvent « *directement encadrés par le R.P.R.* ».

Malaise ancien

Faut-il réduire à une simple manipulation politique l'actuel mouvement de mécontentement ? Le malaise que manifestent l'ensemble des quatorze mille médecins hospitaliers à temps plein ne date pas du 10 mai. Les inquiétudes des internes, hospitalo-universitaires et non hospitalo-universitaires, des étudiants en C.E.S., des chefs de clinique, des attachés et des titulaires des hôpitaux *généraux — et parfois* des hôpitaux universitaires — ne sont pas nées de la seule nomination de M. Ralite au ministère de la santé. Elles ne tiennent pas non plus à la politique générale menée par le gouvernement de M. Pierre Mauroy. C'est, d'ailleurs, un autre paradoxe que de voir apparaître aujourdh'ui une telle levée de boucliers, alors même que pour la première fois un ministre de la santé manifeste publiquement sa volonté de mettre véritablement en œuvre le changement en concertation avec les intéressés.

Or, sur deux points, l'un majeur, l'autre mineur, il n'y a pas eu, au dire des intéressés, de véritable concertation. Le premier, la suppression du secteur privé dans les hôpitaux publics, a fait couler beaucoup d'encre. Puisque le Conseil d'Etat n'a, semble-t-il, opposé aucun obstacle de taille à la réalisation d'une telle mesure, celle-ci devrait être effective au plus tard avant la promulgation de la prochaine loi de réforme hospitalière. Il n'en reste pas moins que la tactique mise en œuvre par le cabinet de M. Ralite a eu comme conséquence principale d'opérer un recentrage des multiples syndicats hospitaliers jusqu'alors essentiellement corporatistes et mal situés sur l'échiquier politique. Plutôt que de couper la « frange mandarinale » de la base hospitalière, plutôt que de la marginaliser, l'attitude des pouvoirs publics eut pour conséquence de précipiter un regroupement inattendu, qui a aussi eu lieu entre Paris et la province, entre les petits hôpitaux généraux et les grands centres hospitalo-universitaires.

De la même manière, en mettant en place sans véritable concertation la modification des modalités de l'accession pour les étudiants en médecine à l'exercice d'une spécialité, le ministère de la santé et celui de l'éducation nationale ont considérablement réduit leur marge de manœuvre. Ils ont transformé brutalement le mécontentement latent des internes et des chefs de clinique — qui sont les véritables « chevilles ouvrières » des services des centres hospitalo-universitaires — en un mouvement de grève des soins « *national et illimité* »

Une telle manière d'agir a paru à beaucoup procéder d'une politique à court terme en opposition complète avec les différents projets avancés par ailleurs. De nombreux médecins hospitaliers partisans d'une politique de changement expliquent aujourd'hui ne pas comprendre que l'on n'ait pas attendu la réforme hospitalière (*départementalisation* des services, dissociation du statut et de la fonction, création d'un corps national unique de praticiens hospitaliers universitaires et non universitaires) pour mettre un terme à l'exercice privé dans l'hôpital public. Que l'on n'ait pas non plus attendu la loi sur la réforme des études médicales pour régler les délicats problèmes des étudiants en C.E.S.

Cette précipitation se révèle à l'épreuve maladroite. Elle aboutit en fait à une surenchère de changements difficile à maîtriser. Elle a aussi pour effet indirect de mettre les milieux médicaux les plus conservateurs en situation favorable, puisqu'ils ne proposent — hormis une vague « charte de la santé » — aucun programme précis, refusent à l'avance toute atteinte à leurs privilèges et n'hésitent pas en fin d'argumentation à invoquer l'intérêt du malade.

Aujourd'hui, M. Ralite commence à s'affronter au réel. Son projet de suppression immédiate et totale du secteur privé s'est progressivement transformé pour aboutir à une situation transitoire *équivoque. L'examen par le Parlement* de la loi sur la réforme des études médicales est retardé notamment par les divergences qui existent avec l'éducation nationale. D'importantes difficultés surgissent dans l'application concrète de l'ordonnance sur les trente-neuf heures dans les services hospitaliers, et une polémique vient de naître quant au nombre exact et à l'affectation des postes de personnel nouvellement créés. Enfin la circulaire du 4 août 1981 sur l'exercice du droit de grève dans les hôpitaux va être modifiée dans son contenu. Ces difficultés, ces « *reculs* », auront-ils une incidence sur l'épreuve de force qui s'engage par surcroît aujourd'hui ?

JEAN-YVES NAU.

Prochain article :

Dans le secteur libéral : les pratiques plutôt que la politique

L'avenir d'un « outil précieux »

Comment imagine-t-on au ministère de la santé l'évolution de la structure hospitalière ? La charte de la santé gouvernementale, qui devrait être rendue publique lors du conseil des ministres du 21 avril, ne devrait pas manquer d'aborder cette question. Un document préparatoire à sa rédaction définitive, élaboré au ministère de la santé, permet d'ores et déjà de tracer les grandes lignes du projet de loi portant réforme hospitalière qui *devrait être soumis au Parlement* avant la fin de l'année.

On y indique notamment que l'hôpital, en dépit « *de la politique autoritaire de rationnement des soins* [de la dernière période], *constitue un outil précieux* ». On y souligne aussi la nécessité « *d'une réforme de l'hospitalisation qui se fondera sur une organisation interne centrée sur les besoins des personnes soignées et sur son ouverture sur l'environnement social* ». Il est indiqué aussi qu'il conviendra « *d'accorder à l'hospitalisation privée la place qui lui revient en l'associant aux actions de protection de la santé ; sa place doit lui être reconnue à un niveau raisonnable de bonne qualité en rapport avec le mouvement des techniques médicales* ». On souhaite par ailleurs « *une démocratisation des organes de direction* » : conseil d'administration aux compétences élargies, à la composition modifiée, transformation des commissions médicales consultatives et des comités techniques paritaires.

Une réforme de la tarification, la suppression du système du prix de journée, sont aussi proposées, tout comme l'organisation de l'hôpital en départements. « *Cette évolution*, indique-t-on, *passe par une redéfinition des tâches du corps médical et des autres professions. En effet, si les quarante dernières années ont vu se développer une médicalisation de l'hôpital qui n'est d'ailleurs pas achevée, il paraît nécessaire d'organiser la place de professions complémentaires.* » Enfin, il est prévu une révision du statut des professions hospitalièresmC-dissociant le grade et la fonction.

Le Monde

régions

Ile-de-France — LES DÉPARTEMENTS ET LEURS NOUVEAUX PATRONS

Malgré le nombre des « vedettes » politiques élues en Ile-de-France, ce sont « des hommes du terrain » qui, au lendemain des élections cantonales, présideront aux destinées des départements de la région, puisque quatre sur sept de ceux-ci ont changé de président, alors que, pour l'ensemble du pays, il n'y a qu'un tiers des assemblées départementales à avoir élu de nouveaux « patrons ».

En dehors du cas particulier de Paris, seules la Seine-et-Marne et le Val-d'Oise ont des conseils généraux présidés par des parlementaires : encore ceux-ci, tous deux sénateurs C.D.S., MM. Paul Séramy et Pierre Salvi, ont-ils toujours donné la priorité à leur action locale.

Les cinq autres seront présidés par de « simples » conseillers généraux qui ne sont même pas maires de grandes villes. Ce seront avant tout des gestionnaires, comme l'expliquent ici les quatre « nouveaux ».

• HAUTS-DE-SEINE : un métier à temps plein

« La nouvelle loi de décentralisation fait de la présidence d'un conseil général un métier à temps plein ». C'est ce qu'a déclaré M. Jacques Baumel, député R.P.R. et maire de Rueil pour expliquer sa décision de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat de président du conseil général des Hauts-de-Seine.

Cette formule, son successeur M. Paul Graziani, R.P.R. aussi, la reprend volontiers à son compte. *« Jusqu'ici on pouvait assumer cette fonction à mi-temps. Mais, dès lors que le président devient le véritable patron du département, le dilettantisme n'est plus permis. »* Revers de la médaille : cette présidence si accaparante ne risque-t-elle pas de se transformer en « voie de garage » ? *« Ce n'est pas ma préoccupation »*, répond le nouvel élu. *« J'ai toujours été passionné par le travail de conseiller général. Le parlementaire légifère souvent loin de son terrain. Moi je peux effectuer un travail concret qui permet de juger très rapidement l'efficacité de mon action. C'est bien plus exaltant ».*

« J'ai un goût profond pour la gestion locale, que j'ai acquis notamment comme adjoint de M. Gorse, à la mairie de Boulogne-Billancourt », ajoute M. Graziani. Il est vrai que pour ce Corse de cinquante-sept ans, amateur de tennis et passionné de politique-fiction, qui n'est venu au monde à Barbezieux en Charente que parce que son fonctionnaire de père y était en poste, la rencontre en 1960 avec M. Georges Gorse alors secrétaire d'Etat aux affaires étrangères fut déterminante. Consul de France à Bamako, M. Paul Graziani continuait une prometteuse carrière dans la fonction publique. C'est aux côtés du futur maire de Boulogne-Billancourt, qu'il n'a plus quitté depuis vingt-deux ans, qu'il se lança réellement en politique.

« La première étape de ma carrière politique a été mon mandat de conseiller général de Boulogne-Billancourt en 1967 », rappelle M. Graziani, comme pour mieux dire son attachement au canton, sans oublier qu'il fut de 1954 à 1971 conseiller municipal d'Ajaccio.

Le nouvel élu n'a pas encore, à vrai dire, élaboré son programme, même s'il note qu'il veut *« essayer de gérer le département au-delà des clivages politiques. Car lorsqu'il s'agit de faire un pont, que l'on soit communiste ou R.P.R. il faut le faire de la même façon »*, et surtout donner (enfin) une identité à ce département *« pour que l'on puisse un jour être haut-de-seinois comme on est breton ou lorrain ».*

FRANÇOIS ROLLIN.

• SEINE-SAINT-DENIS : l'éternel opposant

L'ancien président du conseil général de Seine-Saint-Denis, M. Georges Valbon, taquinait volontiers le goujon en compagnie de M. Georges Séguy ou pourchassait les lièvres autour des pistes du Bourget et de Roissy. Le nouveau préfère arpenter la Camargue ou apprécier la charge d'un taureau dans l'arène. M. Jean-Louis Mons a prévenu : inutile de chercher à le joindre à Bobigny pendant un week-end de Pentecôte, la « feria » de Nîmes a priorité. Enfant du Midi, il n'a pas oublié son pays natal, même si, nommé professeur de mathématiques au lycée technique de Noisy-le-Sec, il a aujourd'hui ses racines en région parisienne.

Le parti communiste aime bien que ses élus se consacrent entièrement à leurs activités politiques. Elu conseiller général en octobre 1973, M. Mons a dû déserter le tableau noir. Il est devenu ensuite premier adjoint au maire de sa commune, l'ancien député Roger Gouhier, et se voit aujourd'hui en charge d'une fonction particulièrement importante pour son parti puisqu'il est l'un des trois présidents communistes de conseil général dans le seul département où le P.C. détient la majorité absolue.

La tâche n'est pas aisée. Sur les huit départements parisiens — en comptant Paris, — la gauche n'en dirige plus que deux, et la droite a renforcé sa majorité au conseil régional. Or, en Ile-de-France, plus qu'ailleurs, responsabilités des départements et de la région sont étroitement imbriquées. M. Jean-Louis Mons va devoir travailler dans un environnement régional hostile. Cela ne lui fait pas peur. D'autant, ajoute-t-il, que le conseil régional actuel n'est en place que pour un an : *« Il ne faut pas préjuger de la composition du conseil régional, qui sera élu à la proportionnelle. »*

De toute façon, M. Jean-Louis Mons n'oublie pas que, depuis le 10 mai, le rapport des forces en présence a changé : *« Ce n'est plus la Seine-Saint-Denis mais la région qui est en opposition avec les choix nationaux »*, et, s'il ne compte pas faire appel auprès des ministres des décisions régionales qui lui déplairaient, il fait remarquer : *« Le conseil régional ne pourra pas ignorer les grandes orientations prises au plan national, pas plus que les priorités et les besoins des départements qui le composent ».* Ainsi le plan régional *« devra tenir compte du plan national »*, de même qu'il ne pourra pas y avoir *« contradiction entre le plan départemental et le plan régional ».* En fait, le « patron » de la Seine-Saint-Denis souhaiterait que ses rapports avec l'exécutif régional soient du même ordre que ceux qu'il veut établir avec les maires de son département : *« Je suis prêt à les aider, sans rien leur imposer, mais sur les problèmes départementaux, c'est moi qui trancherai ».*

En fait, là encore, tout dépendra de la future loi qui définira les compétences respectives de l'Etat, de la région, du département et de la commune : *« Chacun devra respecter l'autonomie de l'autre »*, souligne M. Jean-Louis Mons. En attendant — et pour surveiller les dossiers de son département — il va siéger au conseil régional : *« Il ne faut pas y être simplement l'avocat de sa collectivité locale, mais avoir une vue régionale des choses ».* Etre minoritaire ne lui fait pas peur : *« Nous en avons l'habitude »*, souligne-t-il dans un sourire... Aussi, il est tout prêt à se retrouver dans la seule compagnie de M. Michel Germa, président communiste du Val-de-Marne, dans une conférence administrative qui réunirait, autour du président du conseil régional, les huit présidents de conseils généraux.

Cela étant, si la Seine-Saint-Denis a l'impression d'être par trop *« brimée »* par la région, M. Jean-Louis Mons est tout prêt à la bataille politique : *« A cela aussi nous sommes habitués... ».* D'autant que, maintenant, il dispose d'un allié de poids : le gouvernement.

THIERRY BRÉHIER.

• ESSONNE : les limites du changement

Pour une affaire, c'est une affaire. Afin de comprendre l'ampleur du changement administratif *et* politique *qui* vient d'intervenir dans l'Essonne avec l'application de la loi de décentralisation, et après les élections cantonales des 14 et 21 mars dernier, il suffit de se rendre au centre administratif de la ville nouvelle d'Evry.

En façade, le long du boulevard de France, s'étalent les immenses bâtiments des services préfectoraux et, derrière, légèrement décalé, caché dans une sorte de cul-de-sac, le siège du conseil général du département. Si les urbanistes et les architectes avaient voulu affirmer la toute-puissance de l'administration, ils n'auraient pas agi autrement.

Aujourd'hui, l'exécutif change de *mains.* Et tous *les* yeux se portent au-delà de la préfecture vers le conseil général. Le pouvoir départemental est, en effet, *désormais incarné par M.* Jean Simonin (R.P.R.), qui est devenu, le mercredi 24 mars, par 18 voix contre 16 au président sortant M. Robert Lakota (P.C.), le nouveau « patron » de l'Essonne.

Après les élections cantonales, il ne faisait guère de doute que les *communistes* perdraient la présidence de l'assemblée départementale. Mais au profit de qui ? Le nom de M. Simonin, conseiller général de Bièvres depuis 1967, était le plus souvent avancé dans les couloirs de la maison départementale. Mais rien n'était acquis. Il a fallu en effet près de trois jours de discussions et de tractations au sein de l'UPE (Union pour l'Essonne), qui rassemble les élus du R.P.R., de l'U.D.F. et des non-inscrits, pour que la candidature de M. Simonin fasse l'unanimité.

« Nous avons discuté entre amis », confie le nouveau président du conseil général. Le bureau qui l'entourera sera *« homogène »* puisqu'il ne sera composé que de membres de l'UPE. Les socialistes, qui ont manifesté quelques velléités pour « décrocher » une vice-présidence, ont finalement renoncé et rejoint les communistes dans leur opposition à la nouvelle équipe. Mais, contrairement à la pratique de la gauche, qui, lorsqu'elle était majoritaire, refusait que les amis de M. Simonin président des commissions de l'assemblée départementale, l'UPE laisse aujourd'hui deux d'entre elles à l'opposition : l'urbanisme à M. Robert Lakota (P.C.) et la santé à M. Claude Jeanlin (P.S.).

Ainsi, c'est un Lorrain de soixante-cinq ans, retraité de l'industrie chimique et pharmaceutique, qui prend en main les destinées de l'Essonne. Mi-industriel, mi-agricole, son « royaume » s'étend du Val-de-Marne au *Loiret* et borde les Yvelines, la Seine-et-*Marne* et l'Eure-et-Loir : plus d'un million d'habitants répartis sur les plaines et plateaux de la Brie, de la Beauce, du *Gâtinais* et de l'Hurepoix.

« Une illusion »

Content M. Simonin ? *« J'ai l'impression*, dit-il, *que les auteurs de la loi de décentralisation ont créé une illusion : celle de donner aux élus le pouvoir alors qu'il n'y a en fait qu'un simple transfert de l'exécutif. Aujourd'hui comme hier, ce sont les conseillers généraux qui décident. »* Préoccupé ? Certainement. *« Car on se trouve à la tête d'un département sans savoir qui fait quoi, avec qui et surtout avec quels moyens »*, répond M. Simonin, qui ajoute : *« Le financement de cette réforme va être coûteux pour le contribuable. Le préfet avait, à ses côtés, un personnel de haute valeur et de grande compétence. Or moi, comme tous les nouveaux responsables départementaux, je n'ai rien. Il va falloir, du fait de mes nouvelles responsabilités, que je constitue autour de moi une équipe de haut niveau pour maîtriser toutes les questions que posent ce département. La qualité, ça se paie. Or le département connaît une situation financière très difficile. »*

On a pourtant beaucoup de projets dans l'Essonne, et la nouvelle majorité s'inquiète naturellement du chômage, qui, comme partout, gangrène le département. C'est ainsi que le nombre des demandes d'emploi non satisfaites dépasse les trente mille personnes, dont plus de la moitié sont des femmes. *« Or nous disposons de plus de 320 hectares de zones disponibles pour développer l'activité économique »*, affirme *M. Simonin.*

Mais avant de se lancer dans une tentative de relance industrielle ou artisanale, le nouveau conseil général veut savoir où il va. C'est ainsi qu'un bilan de la situation financière actuelle du département va être dressé. Puis un *programme* de réalisations sera établi et les priorités définies, tout en sachant que *« certains équipements qui font défaut à l'Essonne, comme la construction de bureaux de poste ou de commissariats de police, sont du ressort de l'Etat ».*

Bref, à Evry, « on veut, avec les nouvelles responsabilités du conseil général, donner un nouveau souffle au département » et, surtout, lui donner *« une nouvelle image de marque ».* L'époque est révolue où les moulins installés à Corbeil, Etampes, Dourdan et Montlhéry ravitaillaient Paris en grain, mais ce département devrait pouvoir retrouver un dynamisme économique qui permette à ses habitants de vivre et travailler chez eux.

JEAN PERRIN.

• SEINE-ET-MARNE : ville et campagne d'un même pas

« Je n'ai aucune activité privée. Je ne suis qu'un homme public. » C'est cette disponibilité totale qui, d'après M. Paul Séramy, lui permet de faire face à toutes ses occupations. Depuis le 24 mars, le sénateur et maire centriste de Fontainebleau, qui occupe aussi les fonctions de président de l'Union des maires du département, peut ajouter sur sa carte de visite le titre de président du conseil général.

Une satisfaction teintée d'émotion non feinte se lisait sur son visage lorsqu'il s'est assis pour la première fois dans le fauteuil occupé avant lui pendant trois ans par le socialiste M. Jacques Roynette. Près d'un quart de siècle après avoir siégé pour la première fois, lui le benjamin, aux côtés du doyen de l'Assemblée qui n'était autre que son beau-père, il a dû savourer ce moment à sa juste valeur.

A soixante-deux ans, il se trouve à la tête du plus vaste département de la région parisienne. Avec aussi une préoccupation majeure : comment essayer de recréer l'unité d'une Seine-et-Marne partagée en deux moitiés, l'une citadine l'autre rurale. Tout en reconnaissant que la frange ouest du département est située dans l'orbite parisienne avec tout ce que cela signifie, le président du conseil général souligne qu'une large partie du département est « foncièrement seine-et-marnaise ».

« Quand nous serons parvenus à établir un réseau de transport suffisant dans tout le département, le problème de l'unité ne se posera plus. Mais il est bien certain qu'à partir du moment où il faut passer par Paris pour aller de Nemours à Meaux, ce qui représente près d'une journée de train, des difficultés nombreuses se posent. »

Défavorable à l'origine aux villes nouvelles créées *ex nihilo*, M. Paul Séramy considère qu'elles ne peuvent exister concrètement qu'en s'intégrant à l'environnement. Il fait cependant une différence entre Melun-Sénart et Marne-la-Vallée. *« Cette dernière se trouve dans la mouvance de l'est parisien. Des équipements nouveaux y sont installés et j'espère qu'elle va atteindre enfin sa majorité. Melun-Sénart, elle, n'est pas vraiment une ville nouvelle mais une fédération de communes qui se sont associées pour se développer harmonieusement. J'ai d'ailleurs déposé une proposition de loi pour faire en sorte que ces communes puissent maintenant sortir de la ville nouvelle si elles le souhaitent et qu'elles retrouvent leur autonomie. Au Mée par exemple, la moitié de la commune est en ville nouvelle et l'autre en ville ancienne, et, en réalité, les habitants de la ville ancienne paient des impôts pour ceux de la ville nouvelle. Cela ne peut pas durer. La même chose pour Cesson et pour d'autres communes qui souhaitent quitter la ville nouvelle. Pas de façon brutale mais en gardant des obligations à l'égard de l'ensemble de la collectivité car l'Etat, la ville nouvelle et le syndicat communautaire d'aménagement ont participé à leur évolution. »*

S'il ne songe nullement à abandonner l'un de ses mandats électoraux, M. Séramy quittera prochainement l'une de ses présidences : celle du comité départemental du *tourisme.* Pendant plusieurs années, le premier magistrat de la ville la plus résidentielle de Seine-et-Marne a pu constater avec un certain plaisir le développement du tourisme dans le département. *« La seule ville de Fontainebleau reçoit neuf millions de visiteurs par an et elle double sa population en fin de semaine. Fontainebleau continue ainsi à prospérer et c'est ce dynamisme que j'aimerais insuffler dans l'ensemble de la Seine-et-Marne. Il faut que ce département ne soit pas un simple lieu de passage, mais que l'on soit heureux d'y séjourner. C'est ainsi que nos villages retrouveront leur activité. Il faut faire revivre l'artisanat, éviter la disparition du commerce. Si l'on continue à laisser les grandes surfaces s'installer à proximité des épiceries de petites communes, il est certain que celles-ci disparaîtront. On a déjà vu fermer les églises, partir le curé, puis l'instituteur. Si l'épicier s'en va, le village mourra. »* Cela, M. Séramy ne le veut pas. La Seine-et-Marne est le seul vrai département rural de la région parisienne. Il faut qu'elle garde son originalité.

CHRISTIAN-LUC PARISON.



Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

La contestation antinucléaire a été illustrée par deux manifestations pendant le week-end

Comme chaque dernier samedi du mois, organisée le 27 mars par le Front commun ardennais et le Front d'action wallon, dans les Ardennes, pour s'opposer à la construction de la centrale nucléaire de Chooz. Des affrontement ont eu lieu avec les forces de l'ordre, mais de façon beaucoup moins violente qu'il y a un mois.

Le lendemain matin, dans la région Rhône-Alpes, commençait une marche de protestation organisée par des militants antinucléaires qui s'opposent au surgénérateur Superphénix. Partis de Montalieu (Isère), les marcheurs devaient faire une première étape en fin d'après-midi à Ambérieu, dans l'Ain, et ils comptent arriver à Paris le 17 avril. Une délégation tentera de rencontrer le président de la République. M. Brice Lalonde, secrétaire national des Amis de la Terer, a estimé, pour sa part, à Saint-Savin (Isère) : « Les choses n'ont vraiment pas changé depuis le 10 mai. »

Ces deux manifestations montrent que les antinucléaires ne sont pas décidés à baisser les bras. A Golfech, dans le Tarn-et-Garonne, on notera que six ingénieurs de la direction départementale de l'équipement de Toulouse ont dénoncé le danger que représenteraient pour la population des fuites radioactives dans l'atmosphère, et une cinquantaine de militants socialistes de la fédération de la Haute-Garonne ont lancé un appel pour « tenter de désarmorcer le programme gouvernemental de Golfech. A Civaux, dans la Vienne, l'instruction de la procédure relative à la déclaration d'utilité publique se poursuit. Mais une commission d'information composée d'élus, de personnalités, de représentants d'associations et de syndicats va être chargée d'étudier les avant-projets pour donner son avis sur les questions d'environnement et les retombées socio-économique de la centrale...

Enfin, le ministre de l'énergie a démenti les rumeurs selon lesquelles une centrale pourrait être édifiée sur les rives de la Meuse, dans le nord du département.

• ARDENNES : seuls les Belges peuvent faire échouer Chooz

De notre envoyé spécial

Chooz. — « *Nous venons manifester pacfiquement avec la population de Chooz.* »

« *La manifestation est interdite, s'il y a violence, je répondrai par la force.* »

Impossible dialogue entre ces trois cents manifestants antinucléaires décidés, le samedi 27 mars, à gagner Chooz, au fond des Ardennes, où une centrale nucléaire de 5 200 Megawatts doit être construite et le représentant des forces de l'ordre, massivement disposées autour du site. Prélude dérisoire sur cette route nationale devant une cinquantaine de photographes et cameramen grimpés sur les talus à un affrontement désormais rituel : chaque dernier samedi du mois, les manifestants antinucléaires les plus ardents se retrouvent en effet arm's de gourdins, de frondes et de cocktails Molotov et sont décidés à en découdre : un mystérieux Front d'action franco-belge appelle à la « *résistance populaire* ».

Quatre jours avant la manifestation, C.R.S. et gardes mobiles qui étaient samedi au nombre d'un millier, commencent à s'installer tout autour du paisible village de Chooz, où le maire, favorable au nucléaire (malgré l'avis inverse de la majorité de son conseil municipal), interdisait toute manifestation dès le mois dernier. Les forces de l'ordre ont même acquis la semaine dernière un campement au château de Viet à quelques centaines de mètres du site.

« De déceptions en déceptions »

Les éléments naturels furent samedi aux côtés des manifestants. Au pont d'Hierges où cent cinquante CRS bloquaient la manifestation, le vent joua un mauvais tour aux forces de l'ordre. Il rabattit vers elles les gaz lacrymogènes qui venaient d'être lancés en direction des antinucléaires, disséminés dans un champ. Crachant, pleurant, les CRS durent dans le désordre battre en retraite dans leurs véhicules vers lesquels de nombreuses pierres étaient lancées.

Victoire sans suite : les manifestants décidèrent de ne pas gagner le site de Chooz isolé par une boucle de la Meuse, où ils risquaient d'être pris en tenaille, notamment par les engins blindés qui avaient été appelés en renfort. Un grand feu fut allumé sur la route nationale, dont les glissières de sécurité, tordues par les manifestants, n'était beau circulation. On y a brûlé les affiches des candidats socialistes aux dernières élections.

Le parti socialiste, pour les manifestants n'était beau qu'avant le 10 mai, lorsque le candidat François Mitterrand promettait par lettre au comité de Chooz qu'un vaste débat et une consultation de toutes les populations frontalières auraient lieu. Aujourd'hui, c'est l'amertume : la déclaration d'utilité publique a été signée en décembre par M. Pierre Mauroy. « *Nous avons été de déceptions en déceptions* », déclare Mme Moffroy, présidente du comité de Chooz, qui donne raison aux nouvelles formes d'action sans pour autant participer elle-même à la manifestation. « *Le bilan sur le terrain légal est négatif* » admet un responsable du Front ardennais (regroupant P.S.U., C.F.D.T. et groupes écologistes divers) qui « *comprend les méthodes plus radicales* » sans appeler pour autant au rassemblement.

Est-ce la prudence de ses porte-parole ? ou les contrôles de police à 30 ou 40 kilomètres du site qui ont refoulé toute la journée de samedi les voitures un peu trop chargées, les jeunes un peu trop barbus. Ou est-ce la répression judiciaire qui, après la violente manifestation de février s'est abattue sur les membres du comité local ? En tout cas, les Français, ce samedi en début d'après-midi n'étaient que quelques dizaines au carrefour de Ham où le rassemblement était prévu. Seuls deux cents Belges, arrivés plus tard à travers les bois, donneront à cette manifestation son importance réelle.

La population belge mobilisée

Plus loin, sur les collines, en territoire belge qui domine le site de Chooz, d'autres Belges, ceux du mouvement officiel « écolo », les enfants sur les épaules, lançaient des ballons dénonçant l'implantation d'une centrale nucléaire sans consultation des populations belges. La population de Bruxelles ne veut pas boire l'eau de la Meuse polluée. C'est elle, et elle seule aujourd'hui qui pourra faire échouer le projet de Chooz. Plus tard dans la soirée, quelques dizaines d'ouvriers de la Chiers, l'entreprise d'aciers spéciaux de Vireux qui risque de fermer prochainement, avaient dressé eux aussi une barricade : « *Nous n'avons rien à voir,* précisaient ceux-là, *avec la manifestation de cet après-midi.* » Les forces de l'ordre, prévues contre les antinucléaires furent pourtant utilisées contre les ouvriers dimanche au tout début de la matinée.

NICOLAS BEAU.

• RHONE-ALPES : la longue marche contre le surgénérateur

De notre correspondant

Malville. — « *Notre marche rassemblera tous ceux qui n'ont pas baissé les bras et qui ne se découragent pas* », expliquaient, dimanche matin 28 mars, la centaine de militants antinucléaires qui entreprenaient la première des vingt et une étapes qui doivent les conduire jusqu'à Paris. Ils espèrent rencontrer le 18 avril le président de la République pour réclamer notamment l' « arrêt immédiat » des travaux du surgénérateur installé sur les rives de l'Isère à Creys-Malville.

C'est la première fois depuis les graves incidents qui se sont déroulés le 31 juillet 1977 autour du chantier de construction du surrégénérateur (et qui firent un mort) qu'un rassemblement était organisé à proximité de celui-ci. La veille huit cents personnes s'étaient retrouvées à Saint-Savin, village situé à une trentaine de kilomètres de Malville pour écouter les discours de M. Brice Lalonde et des représentants des vingt associations organisatrices de la marche, ainsi que les mélodies du groupe breton Tri Yann.

Les militants antinucléaires auraient voulu se réunir à Morestel, non loin de la centrale ; mais les pressions exercées sur le maire « pronucléaire » de la ville, M. Théodore Durand, les obligèrent à renoncer à leur projet, la salle qu'ils convoitaient ayant été retenue... de longue date.

Le président de l'association des élus opposés au surgénérateur et au tout-nucléaire, M. Marcel Feuillet, reconnaissait que le « traumatisme » suscité dans la population locale par les manifestations de 1976 et 1977 s'était à peine dissipé. D'autre part, l'attentat commis dans la nuit du 18 au 19 juin 1981 avec un lance-roquette contre la centrale nucléaire a provoqué une certaine « nervosité » autour du site. Pour prévenir d'ailleurs toute manifestation contre la centrale lors du départ de la marche, plusieurs escadrons de gendarmerie avaient été postés le long des routes et des chemins qui y conduisent.

Après avoir observé une minute de silence à la mémoire de Vital Michalon, qui fut tué le 31 juillet 1977 dans des affrontements avec la police, le cortège s'ébranla. Dans chacune des vingt villes où s'arrêteront les marcheurs, ils organiseront des débats sur la politique nucléaire française.

Quant à la centrale nucléaire de Creys-Malville, que les marcheurs ont laissée derrière eux, dimanche matin, sa construction se poursuit. Près de 90 % du gros œuvre et des infrastructures sont déjà achevés ; le montage du réacteur nucléaire est en cours ; enfin le sodium qui assurera le refroidissement du cœur du réacteur, qui sera mis en service probablement au début de 1984, est déjà stocké à proximité de la centrale.

CLAUDE FRANCILLON.

FAITS ET PROJETS

UN NOUVEAU PRÉSIDENT DES ARMATEURS.

Le Comité central des armateurs de France (C.C.A.F.) a élu le 23 mars à sa présidence M. Georges Thébaud, administrateur-directeur général de la Société maritime Shell. M. Thébaud, qui était vice-président du C.C.A.F. depuis mars 1980, succède à la présidence du comité à M. Dominique Boyer, président de la Compagnie maritime des chargeurs réunis. Agé de cinquante-six ans, M. Thébaud est entré à la société Shell en 1957.

En présentant le rapport annuel du Comité en compagnie de M. Pierre de Demandolx Dedons, délégué général, le président du C.C.A.F. a souligné le 25 mars que la surcapacité mondiale de tonnage était le facteur fondamental de la conjoncture actuelle. Cette surcapacité, qui ne concerne plus seulement le transport du pétrole burt, s'est aggravée en 1981, et le commerce international s'est contracté.

L'armement français a fait face à la crise, mais le nombre des navires est tombé fin 1981 à trois cent soixante-quinze, et le tonnage a diminué. Les commandes n'ont porté que sur huit navires l'an dernier. Au chapitre social, M. Thébaud, après avoir souligné que les relations entre le C.C.A.F. et le ministère étaient placées sous le signe de la confiance, a déclaré : « *Nous devons inlassablement rappeler que toute incitation financière* [allusion au plan gouvernemental de consolidation de décembre 1981] *ne peut conduire à de nouveaux investissements que si elle est complétée par des conditions raisonnables d'exploitation de nos flottes.* »

● *Au Service national des examens du permis de conduire.* — Le « *Journal officiel* » du 26 mars publie le décret nommant M. Yvan Boitel président du conseil d'administration du Service national des examens du permis de conduire.

[Né le 13 octobre 1920 à Paris, ancien préfet de région (Haute-Normandie), ancien directeur général des affaires politiques et de l'administration du territoire au ministère de l'intérieur (de 1972 à 1974), M. Boitel est conseiller d'Etat depuis 1978.]

LES MAIRES ET L'AMÉNAGEMENT DE LA MONTAGNE.

Les maires des communes de montagne qui présentent des projets immobiliers importants ou qui veulent agrandir les stations de sports d'hiver seront désormais « entendus » par le comité des unités touristiques nouvelles (U.T.N.) qui analyse les dossiers au ministère de l'urbanisme et du logement. D'autre part, quatre élus siégeront au comité, jusqu'ici composé exclusivement de fonctionnaires des différentes administrations concernées (tourisme, temps libre, transports, intérieur, culture, etc.).

Pour assurer la « *transparence de la procédure* », un comité interministériel réuni le 25 mars sous la présidence de M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, a décidé que les maires et le président du conseil général du département concerné présenteraient leurs projets devant une conférence départementale, dont l'avis sera joint au dossier, avant d'être reçus par le comité, à Paris. D'autre part, le public aura accès au dossier, dont le dépôt sera annoncé.

Une « *large priorité au tourisme à vocation sociale* » (associations, petite et moyenne hôtellerie) sera donnée dans l'examen des dossiers.

40 MILLIONS PERDUS POUR LE P.M.U.

Le mouvement de grève illimité lancé par le Comité intersyndical des bureaux annexes d'enregistrement du Pari mutuel urbain (P.M.U.) a eu pour conséquence le dimanche 28 mars une perte de recettes de l'ordre de 40 millions de francs.

Les premières estimations faites par la direction laissaient entrevoir une recette de quelque 120 millions de francs pour la journée du Prix du Président de la République contre 163 millions l'an passé.

Cette grève des cafés-tabacs-P.M.U. a surtout affecté les turfistes de la région parisienne et, dans une moindre mesure, ceux de Bourgogne, Franche-Comté et du Sud-Ouest.

On retiendra d'autre part que le Prix du Président de la République, réputé difficile, se sera révélé meurtrier. Les chevaux « Mon filleul », victime d'une chute au « rail-ditch and fence » (1), et « Homeless Ruler », quatrième à l'arrivée, ont trouvé la mort. Les jockeys sont indemnes.

(1) Il s'agit d'un obstacle particulièrement redoutable.

CONSTRUCTION NAVALE

ALORS QUE LEUR SITUATION EST PRÉOCCUPANTE

Les chantiers Dubigeon-Normandie mettent peu d'empressement à se rapprocher de ceux de Saint-Nazaire

Alors qu'il est à la veille d'une nouvelle rupture de charge si aucune commande n'est enregistrée dans les prochains jours le chantier naval nantais Dubigeon-Normandie fait actuellement l'objet d'une attention soutenue des pouvoirs publics et particulièrement du ministre de la mer, M. Louis Le Pensec. Cette fois, en effet, contrairement au passé, les difficultés du chantiers nantais proviennent moins d'une pénurie de commandes que d'un certain « embarras de choix », voire d'atermoiements qui traduisent le peu d'empressement de Dubigeon pour le rapprochement souhaité par le gouvernement avec les Chantiers de l'Atlantique, leur voisin de Saint-Nazaire.

De notre correspondant

Nantes. — Depuis le début de la crise de « la navale », le chantier Dubigeon a déjà vu s'allumer plusieurs fois tous les clignotants rouges annonçant la rupture de son plan de charge. Chaque fois une commande de l'Etat est venue lui apporter la bouffée d'oxygène indispensable. La situation a évolué différemment en ce début d'année 1982. Le chantier achève ces jours-ci le plus gros car-ferry qu'il ait jamais construit : le *Scandinavia*. La livraison du bateau est prévue pour la fin mai. Le dernier navire inscrit au carnet de commandes, un nouveau transbordeur pour la Corse, est déjà sur cale et sera lancé cet été. La moitié de l'effectif de Dubigeon (mille huit cent cinquante salariés) sera donc sans travail à ce moment-là. A l'été 1983, tout le chantier risque donc d'être arrêté. Les deux petites barges commandées voici une quinzaine de jours par U.I.E. (plates-formes de forage) ne changeront pas grand-chose à la situation. Elles représentent deux cent mille heures de travail seulement alors que le chantier en fait deux millions dans l'année.

Ce n'est un secret pour personne à Nantes que la direction de Dubigeon-Normandie n'a jamais eu beaucoup de goût pour un mariage avec les Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire. Depuis les récentes nationalisations qui ont donné à l'Etat (par le biais de la C.G.E., dont Alsthom-Atlantique est une filiale) le contrôle du chantier nazairien, Dubigeon-Normandie est encore moins empressé d'aller dans le sens du regroupement, souhaité par l'Etat et précisé le 8 janvier 1982 lors de la visite à Nantes du ministre de la mer. M. Le Pensec avait alors annoncé que plusieurs commandes françaises étaient « disponibles » et il avait invité le chantier nantais à prendre rang.

La direction de Dubigeon n'a, semble-t-il, pas montré beaucoup d'empressement dans cette voie qui lui avait été tracée. Elle a continué à tout miser sur deux car-ferries finlandais représentant chacun 2 millions et demi d'heures de travail. Mais la semaine passée l'armateur Silja-Line a décidé d'ajourner la commande à plus tard. Dans ce genre de contrat l'armateur paie 10 % à la commande.

Cet argent frais aurait été le bienvenu pour fortifier la trésorerie défaillante du chantier. De plus, en prenant cette commande finlandaise, Dubigeon, qui représente le huitième de la capacité de production des chantiers français, aurait empoché à lui seul le quart de l'aide annuelle du budget de la construction navale ! Tous les problèmes se seraient trouvés réglés par la même commande... assurant du travail pour deux bonnes années, sans avoir à tendre la main ostensiblement à l'Etat.

Le ministère de la mer n'a, en effet, pas caché que la société navale nantaise connaissait des problèmes de gestion, ce qui a été interprété à Nantes comme une critique de la politique industrielle de l'actuelle direction. On comprend, dès lors, sa « réserve ». Après l'échec de sa stratégie, elle va pourtant devoir se retourner aujourd'hui vers l'Etat pour décrocher les commandes de la dernière chance. Trois sont possibles : une drague pour le Groupement d'intérêt économique des ports autonomes (400 000 heures de travail), un cargo « roulier » (800 000 heures) pour la Compagnie générale maritime (C.G.M.) ; enfin, le car-ferry pour la Manche (1 million d'heures de travail) promis à Calais, fin février, par Pierre Mauroy.

En compensation de cette aide de l'Etat, le ministre de la mer va s'efforcer de faire comprendre aux dirigeants de Dubigeon que le gouvernement est en droit d'attendre de leur part davantage de bonne volonté dans le processus de rapprochement avec les Chantiers de l'Atlantique : un mariage de raison à défaut d'un mariage d'amour.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

TRANSPORTS

CORRESPONDANCE

Contre la suppression de la première classe dans le métro

Mme Y. Raymond, de Saint-Maurice, dans le Val-de-Marne, nous adresse le double de la lettre qu'elle vient d'envoyer à M. Charles Fiterman, ministre des transports. En voici les passages essentiels.

Des millions de personnes et moi-même habitons la proche banlieue parisienne et travaillons à Paris même. Pour nous rendre de notre domicile à notre lieu de travail et en revenir, nous utilisons le métro. Pour ma part, j'utilise exclusivement ce moyen de transport depuis plus de trente-cinq ans.

Je dois dire qu'avec toutes mes activités quotidiennes (professionnelles, familiales et ménagères) mes journées de « travailleuse » sont extrêmement remplies... et parfois bien fatigantes. Mais, jusqu'au 1er mars (lundi dernier), j'avais *le droit* de m'offrir, après une dure journée, la possibilité d'une place assise dans le métro, en rentrant chez moi vers 19 heures ou 19 h 30. Il me suffisait, pour cela, de monter en première classe (car je ne trouve rien de honteux dans le fait d'acheter un carnet de tickets de première classe avec l'argent que j'ai gagné).

Je sais que certains individus — qui ne se priveraient pour rien au monde de leur paquet de cigarettes quotidien, ou de leur « apéro » rituel — trouvent cette dépense excessive. Je ne leur conteste pas le droit de s'intoxiquer comme ils l'entendent. Mais je considère tout aussi légitime mon désir de voyager, durant plus d'une heure chaque jour, dans les meilleures conditions possible.

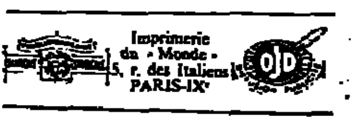
Ce désir semble d'ailleurs partagé par de très nombreuses personnes, toutes celles qui, comme moi, avaient autrefois la liberté du choix.

Ne croyez surtout pas que les wagons de première classe soient occupés par des gens épris de luxe ? (ceux-là roulent confortablement dans leurs automobiles, qui encombrent et polluent la capitale. Mais ceci est un autre problème).

Aux heures où je prends le métro, je ne rencontre que des personnes laborieuses qui, profitant de ce temps de trajet inévitablement perdu, lisent un magazine pour se détendre un peu, ou encore — ce n'est pas rare — travaillent sur des dossiers tirés d'un porte-document, afin de ne pas gaspiller tout à fait les heures passées en déplacement.

En définitive, la mesure qui consiste à limiter de 9 heures à 17 heures le temps réservé aux voyageurs munis de tickets de première classe relève de la plus pure démagogie. Car si l'on réfléchit un peu sérieusement à la question, on arrive aussitôt à cette évidence : seules les personnes ayant assez de loisirs pour aller faire du shopping ou prendre le thé chez leurs amis bénéficient de cet horaire (à quelques rares exceptions près, bien entendu)...

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437
I.S.S.N. : 0395-2037.

LE SALON DU LIVRE

Deux vedettes de la B.D.

Le rouge et le noir

Aujourd'hui consacrée, la bande dessinée est de toutes les académies, particulièrement de la platonicienne : l'âge d'or est toujours derrière.

Cette année on la dit très malade, à ce qu'il paraît, de l'audio-visuel et, pour ce qui est de la France, d'absence de scénaristes.

Il faut dire que, lorsqu'on regarde ce que réalisent les Italiens : Hugo Pratt, Crepax, Buzzelli, Liberatore..., évidemment.

Il existe pourtant de sacrés scénaristes ici : Christin avec Bilal et Mezières, Forest avec quelques autres et lui-même.

Tardi le noir

Et de sacrés auteurs : Tardi est surtout lui dans le noir et blanc ; il suffit pour s'en rendre compte de comparer, sur le même thème de la guerre 1914-1918, *la Fleur au fusil*, joliment coloriée, à *C'était la guerre des tranchées* parue ce mois-ci dans *(A Suivre)* : même haine viscérale du gigantesque abattoir, mais une autre qualité d'angoisse et de révolte.

Traitée en images panoramiques, dans un découpage très cinéma muet où le texte joue le rôle des cartons intercalaires, *la Guerre des tranchées* a la force des grands films pacifistes : *la Grande Parade, Quatre de l'infanterie, A l'ouest rien de nouveau, No man's land.*

Enfant, Tardi passait de longs et ennuyeux dimanches assis sur une chaise, en visite chez des parentes âgées. Une flaque de lumière sur un meuble d'acajou était le point de départ d'interminables histoires. Il a gardé de ces années un besoin d'analyser minutieusement le réel pour que l'imaginaire puisse fonctionner.

Chaque lieu de ses récits est photographié sous tous les angles : pour une seule rue, il fera une centaine de clichés.

Pour toutes ces raisons, Tardi est l'auteur noir par excellence. Sauf exception Forest, dont il apprécie beaucoup l'écriture, ou Christin), Tardi quand il n'est pas son propre *scénariste ne collabore pas* avec des scénaristes de B.D., il préfère, c'est le cas pour *Griffu*, travailler avec un auteur de romans policiers comme Manchette, ou simplement adapter Léo Malet avec *Brouillard au pont de Tolbiac*. Dans la tradition de Jacobs, le père de *Blake et Mortimer* qui vient de nous livrer ses secrets dans *Un opéra de papier* (Gallimard), Tardi à quelques bons suiveurs : Martin Veyron et son *Bernard Lermite*, Jean Teulé, l'auteur inspiré de *Banlieue sud* (Éditions du Fromage).

Ce n'est pas la crédibilité du détail réaliste qui embarrasse quant à lui Philippe Druillet : la coupe d'une tunique carthaginoise ou les frises d'un temple.

Quelque part, *Salammbô* c'est lui. Gustave Flaubert, ce grand scénariste d'« héroïc phantasy », entraîne Lone Sloane dans de redoutables batailles revendicatives, une lutte de classes à l'échelle interplanétaire.

Peut-être demain, Carthage sera détruite ? Où est Flaubert alors, là-dedans ? Surtout dans ce flamboiement qui caractérise l'art de Druillet.

Druillet le rouge

Druillet revendique la rigueur des narrations flaubertiennes. S'il le faut, trente mille guerriers seront là, un à un, même s'il sait que le lecteur, souvent, ne s'arrêtera qu'au premier plan du dessin. Cet énorme travail a été payant ; au fil des années, si l'univers Druillet est resté en partie le même, on peut constater que dans *Salammbô*, réalisée dix ans après *les Six Voyages de Lone Sloane*, les architectures délirantes et les personnages ont gagné en force, mais aussi que les fonds travaillés en peintre ignorent quasiment la monochromie.

Druillet est un des grands décorateurs actuels, ses goûts le portent vers toutes sortes d'activités hors de la B.D., mais qui y puisent leurs sources : l'affiche de *la Guerre du feu*, des pâtes de verre pour Daum, des meubles, et ce théâtre qu'il a dessiné et qui doit abriter un jour sa Tétralogie wagnérienne, spectacle total rêvé d'un de ces rêves de science-fiction dont Lone Sloane a le secret. C'est peut-être du côté de Fortuny et de Mucha qu'il faut attendre maintenant Philippe Druillet.

PATRICE GAUTHIER.

Un choix...

Hugo Pratt : *Corto Maltese* (Casterman).

Bruno Crepax : *l'Homme de Harlem, le Point de non-retour* (Dargaud).

Christin-Mezières : *Valerian* (Dargaud).

Buzzelli : *la Révolte des ratés* (Ed. du Cygne).

Liberatore : *Ranxerox* (Albin Michel-Echo des Savanes).

Christin-Bilal : *les Phalanges de l'or noir, la Ville qui n'existait pas* (Dargaud).

Forest : *Barbarella* (Echo des Savanes - Albin Michel).

Tardi : *Griffu* (Ed. du Square). *Adieu Brindavoine* suivi de *la Fleur au fusil, Adèle blanc-sec* (Casterman). A paraître en mai : *Brouillard au pont de Tolbiac*, d'après Léo Malet.

Druillet : *Salambo* (Dargaud ou Humanoïdes associés) ; *Lone Sloane 66* (Humanoïdes associés), *Urm le fou* (Dargaud).

L'œuvre en vers de Pouchkine

(Suite de la première page.)

Cette œuvre est d'abord, il est vrai, l'accomplissement heureux d'un siècle d'apprentissage européen. Aussi n'est-il pas étonnant que nous soyons moins sensibles que les Russes à ce qui en fait l'universalité. Adolescent, Pouchkine avait maîtrisé toutes les formes poétiques léguées par le classicisme français, depuis l'ode solennelle et la satire jusqu'à l'épître familière, la poésie fugitive ou l'épigramme. A vingt ans, il mariait dans *Rouslane et Lioudmila* la fraîcheur naïve du folklore avec l'élégance spirituelle du conte en vers à la Voltaire. Puis c'est Byron et le souffle libérateur du romantisme européen : Pouchkine découvre l'ample respiration lyrique du poème romantique, la liberté d'allure du drame shakespearien, la variété de registres du roman en vers. Sans jamais abandonner la poésie, qui reste sa langue natale, il trouve dans la prose une autre espèce de contrainte vivifiante, et ouvre, avec *les Récits de Biélkine, la Dame de pique* et *la Fille du capitaine*, le grand demi-siècle du roman russe.

Inspirateur de Gogol et de Lermontov, précurseur de Tolstoï et de Dostoïevski, il a suggéré à la littérature russe du dix-neuvième siècle quelques-uns de ses thèmes principaux. Avec Eugène Onéguine, héros de son roman en vers, il lui a donné son personnage central, incarnation du malaise et de la mauvaise conscience d'une élite que la culture européenne a déracinée et condamnée à l'impuissance. Le héros du *Maître de poste* préfigure le « petit homme » gogolien, celui de *la Dame de pique*, le jeune arriviste dostoïevskien.

Le passé de la Russie et sa destinée historique stimulent l'imagination de Pouchkine et sollicitent son intelligence : à travers les figures de Boris Godounov, de Pougatchov, de Pierre le Grand, il pose implicitement les problèmes qui, des slavophiles à Alexandre Blok et à Soljénitsyne, ne cesseront plus de hanter la conscience russe. Les personnages « universels » des miniatures dramatiques *Mozart et Salieri, le Convive de pierre, le Chevalier avare* et *le Festin pendant la peste* témoignent, eux, d'une conscience aiguë de la dimension tragique de l'existence, qui met certainement Pouchkine au rang des grandes voix de la littérature universelle.

C'est ce Pouchkine vivant, présent dans le cœur d'un Russe d'aujourd'hui — fût-il un « blatnoï » du goulag, — qu'André Siniavski a voulu approcher en s'affublant du masque irrévérencieux d'Abram Tertz. Ses *Promenades avec Pouchkine* (1) ont fait scandale parce qu'il y abattait cette barrière de dévotion quasi religieuse qui transformait le poète en idole et son œuvre en institution. Mais l'irrespect n'était qu'un moyen de mettre en évidence le noyau inaltérable de l'œuvre de Pouchkine. Sa grandeur tient à cette absolue liberté de l'artiste qu'il introduit pour la première fois dans la littérature russe, la faisant accéder ainsi à la dignité et à l'universalité du grand art.

C'est dire combien il est difficile non de traduire Pouchkine — sa langue est limpide et naturelle, — mais de transposer dans une langue étrangère ce qui en fait le prix, et qui ne peut se ramener, comme chez un Tolstoï ou un Dostoïevski, à l'originalité puissante d'un monde imaginaire, à la nouveauté d'un thème ou à la séduction d'une sensibilité. Le génie de Pouchkine est comme enfermé dans la matière concrète de son œuvre, c'est-à-dire dans cette langue russe que son *imagination*, sa *sensibilité*, son intelligence ont fécondée et fait s'épanouir

Une fraîcheur pour les amoureux de la langue russe

Pourtant, cette entreprise impossible n'a jamais cessé de tenter *ceux qui, Russes bilingues, comme* Elim Mestcherski ou Igor Astrow, Français (ou francophones) amoureux de la langue russe, comme Henri Grégoire ou Robert Vivier, ont voulu faire partager autour d'eux ce bonheur. L'un d'eux, André Meynieux, a consacré sa vie à cette tâche. C'est lui qui a mis en chantier, il y a plus de trente ans, chez l'éditeur André Bonne, la première édition intégrale des œuvres de Pouchkine en français. Trois forts volumes étaient prévus. Le premier, consacré à la prose et au théâtre, et le dernier, qui contient la critique et la correspondance, ont paru en 1953 et en 1958 (2). Le volume central, consacré à la poésie, et qui devait être le couronnement de l'édifice, n'a jamais vu le *jour.*

L'entreprise n'était pas à la mesure d'un seul homme. C'est ce qu'a compris Efim Etkind, qui nous a *apporté, en choisissant la France* comme terre d'exil, la riche expérience d'un pays où la traduction poétique — dont il était, en U.R.S.S., le meilleur spécialiste — est depuis deux siècles et demi intimement liée à l'histoire de la poésie nationale. Il a su constituer et associer dans une collaboration féconde une remarquable équipe de traducteurs joignant à une connaissance intime de la langue russe un sens averti de la versification française. Grâce à eux *et aux* éditions de L'âge d'homme, dont la collection « Slavica » s'honore en reprenant l'entreprise courageuse d'André Bonne, le lecteur français dispose enfin d'un Pouchkine complet, qui est en même temps un texte sûr, établi et présenté par un universitaire érudit, et une *introduction* passionnante aux problèmes et aux difficultés de la traduction poétique du russe en français.

Efim Etkind a réuni toutes les traductions existantes, œuvres d'écrivains tels que Mérimée, Tourgueniev, Alexandre Dumas, René Ghil, Catulle Mendès, Aragon, ou que la grande poétesse russe réfugiée en France, Marina Tsvetaïeva, ou encore de « russisants », universitaires ou non, comme Henri Grégoire ou André Lirondelle. La plupart d'entre elles sont regroupées dans un appendice, qui constitue une anthologie historique de la traduction de Pouchkine *en français. Quelques-unes sont* reprises dans le corps de l'ouvrage soit seules, soit en concurrence avec une — ou plusieurs — traductions récentes. Beaucoup de poèmes sont *en effet représentés par deux ou* trois versions françaises, qui apparaissent ainsi comme autant d'approximations d'une impossible perfection.

Le parti adopté par Efim Etkind et son équipe est certainement le meilleur, et peut-être même le seul possible : la traduction de Pouchkine en vers réguliers, rythmés et rimés (ou au moins assonancés) selon les règles (parfois légèrement assouplies) de la versification française traditionnelle, peut seule rendre compte de ce supplément de sens que le langage du poète tire des contraintes de la forme. Bien entendu, il ne suffit pas de savoir compter *les syllabes pour écrire des* vers, et la rime n'excuse pas l'inexactitude, la lourdeur ou la platitude : cela, les traducteurs le savent et presque toujours en tiennent compte. Mais il y a une difficulté plus *fondamentale, et qu'ils ne peuvent éviter* : le vers régulier français est beaucoup plus ancien, donc plus archaïque, plus artificiel, plus « automatisé » aussi que le vers russe ; il donne presque nécessairement à l'expression quelque chose d'un peu désuet, qui ne rend pas compte de la fraîcheur que conserve jusqu'à présent en russe le vers de Pouchkine.

C'est la raison pour laquelle l'am*bition d'un Pouchkine français, qui* pourrait prendre dans notre littérature la place qu'un Goethe ou un Heine ont prise dans la poésie russe, est *certainement utopique. La meilleure* traduction de Pouchkine ne sera jamais qu'une reconstitution, et non une seconde naissance. Le lecteur français devra continuer à croire sur parole ses interlocuteurs russes ou russisants lorsque ceux-ci lui affirmeront que Pouchkine est le plus grand écrivain russe et, sans doute, *l'un des sommets de la poésie uni*verselle. S'il veut s'en assurer par lui-même, il faudra qu'il apprenne le russe...

MICHEL AUCOUTURIER.

★ Alexandre Pouchkine, *Œuvres poétiques*, publiées sous la direction d'Efim Etkind, T. I (603 pages) et II (482 pages), éditions L'âge d'homme, Lausanne, 1981.

(1) Abram Tertz (André Siniavski), *Promenades avec Pouchkine*, Ed. du Seuil, Paris, 1976.

(2) Alexandre Pouchkine, *Œuvres*, Ed. André Bonne, Paris, T. I (drames, romans, nouvelles), 1953, T. III (autobiographie, critique, correspondance), 1958.



Misère des traducteurs

On cherchera en vain, cette année, le stand des traducteurs sous la verrière du Grand Palais ; l'an dernier, ils avaient essayé d'exposer leurs difficultés et réclamaient sur une banderole *« un statut qui leur permette de vivre décemment ».* Ils ont disparu de ce Deuxième Salon du livre. Gommés, effacés les traducteurs ! Renvoyés dans les ténèbres extérieures à leurs travaux à domicile, travailleurs indépendants plus mal payés qu'une femme de ménage, juridiquement assimilés à des auteurs, certes, mais à des auteurs sous-payés !

Est-ce un art ? Un métier ? Un moyen de transmission ?... La question ne se pose pas pour les traducteurs du commerce, ou de l'industrie : ils ont une valeur marchande incluse dans le prix d'un produit qu'on vend. Mais pour celui qui veut faire découvrir un autre Edgar Poe, une autre Virginia Woolf ou un autre Pouchkine (et même Pouchkine, Poe et Woolf eux-mêmes...), il n'y a guère d'autre solution que de faire œuvre de philanthrope. *« C'est déjà un plaisir que de traduire une œuvre que l'on aime »,* nous ont dit, cyniquement, plusieurs éditeurs que nous ne dénoncerons pas.

L'ennui, quand on parle de la traduction, c'est qu'il y a une ambiguïté art/profession, et qu'on discute plus souvent de petits sous que d'art.

« Le fait est que le secteur de la traduction ressemble plutôt à une jungle où l'éditeur se comporte comme un négrier », nous disait un traducteur qui vit de son métier et réussit à gagner le SMIC. L'offre, en effet, est établie de gré à gré, c'est-à-dire que le traducteur a le droit d'accepter la proposition faite unilatéralement par l'éditeur... ou de faire autre chose.

La rémunération du traducteur, juridiquement, apparaît, depuis la loi de 1957, comme un droit d'auteur — de 1 % en général, plus rarement de 2 ou 3 %. Un à-valoir, calculé sur la base de 30 à 45 F la page dactylographiée, selon les éditeurs, lui est versé en trois tiers et représente, dans 95 % des cas, sa seule rétribution. Car, pour qu'il perçoive 1 ou 2 %, il faudrait que le livre dépasse 30 000 ou 35 000 exemplaires vendus, ce qui n'est pas commun. La plupart des traducteurs professionnels n'ont jamais touché autre chose que l'à-valoir, et le droit d' « auteur » reste une fiction.

Depuis longtemps, des négociations entre les éditeurs et les représentants des associations de traducteurs (Association des traducteurs littéraires de France et Société française des traducteurs) avaient été engagées afin d'améliorer les conditions matérielles des traducteurs. Ceux-ci demandaient notamment un prix plancher, c'est-à-dire un barème fixe minimum sur la base de 52 F la page dactylographiée de 1 500 signes — 75 F pour le russe ou le polonais, — ainsi qu'un pourcentage sur les droits d'auteur. Mais les éditeurs, *« refusant d'aborder les aspects économiques et financiers du problème »*, les pourparlers ont été rompus en décembre 1980. Et n'ont jamais repris. Le système de la jungle continue de plus belle, d'autant plus qu'il semble, à ce que disent les traducteurs, qu'on assiste à une notable réduction du travail et que beaucoup de traducteurs qui vivotaient jusque-là n'ont actuellement aucune offre. Devant ses difficultés, l'édition fait des économies, et c'est la littérature étrangère qui est frappée en premier.

La difficulté réside dans la définition. Qu'est-ce donc qu'un traducteur professionnel ? Un diplômé d'une école, comme l'ESIT (École supérieure d'interprètes et de traducteurs de l'université de Paris), qui n'admet que des élèves titulaires d'un DEUG ou d'une licence ? Faut-il exclure les professeurs, qui fournissent souvent, presque gratuitement, le fruit de leurs travaux universitaires, sans intention de concurrence déloyale, mais qui sont également à l'origine de la découverte d'auteurs qu'aucun éditeur n'aurait pris le risque de publier ? Un traducteur professionnel serait-il simplement un « bon » traducteur ? Mais la pratique prouve qu'il n'y a guère de différence entre un bon et un mauvais traducteur en ce qui concerne la rétribution (parfois 1 F ou 2, comme une obole !)... Donc un traducteur est quelqu'un qui arrive et dit : *« Je suis traducteur. »*

C'est pourquoi on trouve le meilleur et le pire, le miraculeux et l'incurablement médiocre. Hélas ! la plupart du temps, le lecteur — s'il y en a — ne se rendra pas compte qu'on a assassiné un auteur. S'il trouve le livre mauvais, il se dira qu'il ne fallait pas l'éditer (mais les rapports de lecture et les succès à l'étranger prouvaient le contraire), il ne se dira pas qu'il est mal traduit. Et c'est impardonnable...

On s'est beaucoup gaussé du fameux *« general Staff »*, qui n'avait pas de prénom et qui, dans une traduction d'un livre d'Adam Ulam, apparaissait à la tête des armées de tous les pays belligérants, sans qu'aucun traducteur, relecteur, correcteur, éditeur ait remarqué qu'il s'agissait de « l'état-major général ».

Il y a eu aussi : *« les matches de boxe du Jardin Madison »* (Madison Square Garden), *« le cheval de race »* (horse race : course de chevaux) et récemment, au cinéma cette *« absence de malice » ingénue* (absence of malice : *« sans intention de nuire »*).

Le pis, c'est de demander des traductions à des gens qui connaissent peut-être la langue de départ, mais sont incapables de s'exprimer en français : « Quelle belle journée ! sortit-elle en dansant », « Comment vas-tu, renâcla-t-il ? », « Bien des fenêtres de derrière respectables donnaient sur des cours immondes » ou encore *« l'abîme qui (les) sépare est si étroit qu'on pourrait se toucher les doigts d'un bord à l'autre » !!!* On n'a que l'embarras du choix.

Le bon traducteur, chevronné, consciencieux, rapide, n'a évidemment rien à voir avec ces gougnafiers qui lui font concurence. Mais, dans l'état actuel, n'ayant pas de statut, il ne peut pas se défendre.

« Je ne suis pas un mécène »

L'éditeur Pierre Belfond ne craint pas de se rendre impopulaire en affirmant que le coût de la traduction grève souvent le prix d'un livre. *« Je ne suis pas un mécène,* explique-t-il. *Supposons un livre de 700 pages (1.400 feuillets dactylographiés), dont la traduction représente 60 000 F. Si le livre était tiré à 10.000 exemplaires, la traduction reviendrait à 6 F par exemplaire... S'il s'agit d'un auteur connu, Graham Greene, Anthony Burgess, Stefan Zweig ou Colleen Mac Cullough, on peut s'en sortir. Mais, quand il s'agit d'un premier roman de cinq cents pages, comment voulez-vous que l'on accepte de le traduire, quand on ne peut pas le tirer à plus de 3 000 exemplaires.*

» Les éditeurs étrangers et leurs représentants, les agents, n'ont pas encore suffisamment pris conscience de ce problème. Il serait logique qu'ils établissent une « échelle de droits » : jusqu'à 10 000 exemplaires, on ne paierait, par exemple, que 5 % de droits d'auteur (on pourrait remonter à 10 ou 12 % ensuite). S'ils ne veulent pas comprendre, ce sera grave, non pas pour eux, mais pour les auteurs : on ne les traduira plus et on choisira le best-seller, parce que, là, on amortit les droits de traduction, non pas sur 10 000, mais sur 30 ou 50 000 exemplaires.

» Ou alors il faudrait avoir des aides à la traduction, comme en versent déjà l'Allemagne, les Pays-Bas, la Norvège, l'Albanie, où des organismes paraétatiques donnent à l'éditeur étranger une subvention non remboursable, ce que ne font jamais les Américains ni les Anglais. »

Pierre Belfond oublie-t-il que, lorsque le livre est envoyé tout traduit de son pays d'origine, ce qui se fait de plus en plus, il est indispensable de payer quelqu'un pour le récrire ?

« Les traducteurs, continue-t-il, *ne se rendent pas compte qu'on les paie même si on ne vend pas un exemplaire. En plus, la plupart n'acceptent de traduire que des ouvrages du plus haut rayon. Or un éditeur ne peut pas vivre que de chefs-d'œuvre, il doit publier des livres alimentaires. On s'apercevrait peut-être que ceux-ci ne sont pas si mauvais s'ils étaient mieux traduits. Le pourcentage de bons traducteurs est très faible, croyez-moi. Mes bons traducteurs, je m'efforce de leur donner à tour de rôle des best-sellers, et ils s'enrichissent. Je publie chaque année une vingtaine de livres dont je sais pertinemment, en signant le contrat, qu'ils me feront perdre entre 5 000 et 50 000 F par titre. J'accepte de perdre, disons, 1 million de francs par an parce que j'estime de mon devoir de publier certains auteurs. Mais qu'on ne me demande pas de perdre davantage... »*

De telles déclarations feront grincer les dents des traducteurs qui disent, eux : *« Les éditeurs sont prêts à verser 300 000 F de droits pour avoir un titre, mais ils mégotent avec nous sur 200 F. »* L'un d'eux, excellent, et ne vivant que de ses traductions, parle ainsi de son métier : *« Certes, je peux travailler chez moi, mais à condition que ce soit vingt heures par jour, dimanche compris, et que j'emporte ma machine à écrire en vacances... Je m'apercevrai à la fin de l'année que j'ai difficilement atteint 8 000 F par mois. Et je sais que je suis une exception. »*

« Est traducteur celui qui tire la plus grande partie de ses revenus de la traduction », tel devrait être le critère. Pour l'instant, l'inquiétude règne. Bénéficiant depuis 1977 de la Sécurité sociale des auteurs, mais privés de congés payés, des allocations de chômage ou maladie, les traducteurs sont divisés sur la voie à suivre : créer un syndicat comparable au Syndicat du Livre ? Devenir les salariés des éditeurs ? Recevoir un forfait pour le travail fourni et un pourcentage en fonction des ventes et des droits annexes ? Réclamer un directeur des traducteurs dans chaque maison d'édition (afin d'éviter le relecteur-récriveur-rewriter) ? Etablir une discrimination d'après la qualité ? Etc.

Que faire pour rendre la traduction vivable et pour que vive la littérature traduite ? Car il est évident que, sans traducteurs, il n'existe pas de littérature étrangère, pas de courant pour féconder le génie français. Comme l'écrivait Rémy de Gourmont, dans ses *Promenades littéraires* : *« La vérité est que la littérature française, qui n'est si vivace que parce qu'elle s'est constamment renouvelée, ne s'est jamais renouvelée que sous des souffles venus du dehors, souvent de très loin, et cela depuis les temps les plus anciens... »*

NICOLE ZAND.

50 F pour un sonnet

Le professeur Efim Etkind, qui est le maître d'œuvre de l'édition de Pouchkine et d'une *Anthologie de la poésie russe* (à paraître chez Maspero), publie ce mois-ci un essai fort utile, mais désespérant, intitulé sans hypocrisie : *Un art en crise* (L'âge d'homme). Il s'agit de la traduction des poètes.

« Demandez à un jeune Français,* écrit-il, *quel est son poète lyrique préféré : Keats ou Lermontov ? Heine ou Mickiewicz ? Akhmatova ou Blok, Schiller ou Rilke ? Pouchkine ou Machado ? Il vous prendra pour un fou. »

Arrivant de Leningrad, il y a moins de dix ans, cet exilé polyglotte a découvert, sidéré, que des poètes comme Pétrarque, Byron, Pouchkine, Goethe, n'existaient pas en français parce que nous avons *« renoncé à traduire les vers ». « S'ils ne connaissent pas les langues étrangères,* dit-il encore, *comment les Français peuvent-ils savoir que Lermontov ou bien Rilke sont de remarquables poètes lyriques ? On les traduit d'habitude en prose ou en vers si contrefaits qu'il n'est guère possible de les lire, sinon en vue d'un examen. »*

Avec un petit groupe d'amateurs, pas seulement universitaires, qui viennent régulièrement chez lui, Etkind organise ce travail qui consiste à retrouver la fonction artistique des œuvres : ils ont travaillé quatre ans et demi sur Pouchkine, deux ans sur Lermontov...

Pour le plaisir. Ou presque. Mais là aussi il est question de sous. *« J'ai constaté avec stupéfaction à mon arrivée en France que l'on était payé à la page de poésie traduite ; Gallimard payait 30 F ! Maintenant, j'ai obtenu une amélioration : on me paie 2,50 F, ou même 3 F, le vers. Un sonnet, c'est quatorze vers... A 3 F le vers, cela fait 50 F le sonnet. Quelquefois, il faut un mois pour traduire un sonnet ! »*







Le Monde

sports

SKI ALPIN

Phil Mahre détrône Ingemar Stenmark

Rien n'était joué chez les hommes comme chez les dames avant les dernières épreuves de la Coupe du monde de ski alpin qui ont eu lieu dans les stations voisines de Montgenèvre (France) et de San-Sicario (Italie) du 23 au 28 mars : l'Allemande de l'Ouest Irène Epple pouvait encore arithmétiquement battre la Suissesse Erika Hess au classement général, et le Suédois Ingemar Stenmark pouvait garder la maîtrise des disciplines techniques, la victoire générale étant acquise à l'Américain Phil Mahre depuis la mi-février.

En dépit de l'intérêt que ce suspense redonnait à une compétition moins passionnante depuis les Championnats du monde de Schladming (Autriche), la logique sportive a été respectée : l'avènement d'Erika, la nouvelle petite reine du ski, a été confirmé, tandis que le « roi Ingo » a été victime de l'usure du pouvoir.

Pendant que les trophées de cristal étaient remis aux lauréats 1982, les rivalités mesquines recommençaient d'agiter le clan français. Les entraîneurs des filles, qui ont gagné la coupe de descente avec Marie-Cécile Gros-Gaudenier, mais qui n'ont pas eu un seul succès en « spécial » ou en « géant », sont contestés par les responsables fédéraux, qui constatent que la seule médaille d'or de la saison a été gagnée par Michel Vion dans le combiné des championnats du monde. La nomination d'un directeur technique national (D.T.N.) devrait être à même de calmer les querelles de personnes dans une fédération en ébullition depuis trop longtemps.

La fin d'un septennat

L'inventeur des piquets de slalom basculants n'imaginait *sans doute pas cette scène*. Stenmark est en pleine action. Il joue la Coupe du monde de slalom, un trophée qu'il a conquis sans discontinuer depuis 1975. Il fonce à son habitude sur les piquets, il porte d'ailleurs des gants spéciaux, presque des gants de boxe, qui lui permettent de les frapper pour mieux les écarter et prendre ainsi la ligne la plus droite, donc la plus rapide vers l'arrivée. Il ne lui reste plus qu'une dizaine d'obstacles et il aura partie gagnée. C'est alors que le ressort d'un pivot renvoie un piquet sur le visage du champion suédois. Le choc déplace ses lunettes. Il porte les mains à son visage pour les remettre en place. Il est en *perte d'équilibre*, passe deux portes comme un funambule, se rétablit. Les lunettes le gênent encore. Il les déplace à nouveau, en perd son bâton droit, le rattrape de justesse mais à l'envers, pointe vers le ciel, comme une rapière. Et c'est ainsi qu'il passe la ligne d'arrivée. Battu et un peu ridicule.

La fin d'un règne sans partage de sept ans sur le slalom qui a été marqué par trois titres mondiaux et deux titres olympiques aurait peut-être mérité d'être moins farce. Mais il n'est pas mauvais parfois que l'issue d'une grande compétition relève du comique. Cela en dépassionne et en dédramatise l'importance. Ainsi, le skieur le plus prestigieux de la décennie, celui qui effaçait les pires difficultés, les pires traîtrises des parcours de « spécial » et de « géant » avec une insolente facilité, celui qu'on avait comparé à un ordinateur sur skis, se fiche un piquet dans la figure et termine en gesticulant comme un clown sur une peau de banane. Voilà qui ramène la haute compétition à son niveau originel, le jeu. D'autant qu'il y a bien dans tout cela une morale.

La morale, c'est que Phil Mahre ait gagné. Cet Américain de vingt-cinq ans, prématurément chauve, n'en finissait pas de ne pas avoir de chance. Il y a six ans, il était déjà un des meilleurs éléments de l'équipe américaine. Mais il se cassa deux fois coup sur coup les jambes. Deux ans de plâtre et de rééducation, qu'il mit à profit pour finir ses études. En 1976, on le retrouve à la cinquième place en slalom géant des Jeux olympiques. Le premier succès en Coupe du monde arrive l'année suivante. Aux Championnats du monde de 1978, il espère devenir le premier Américain couronné en « géant ». Mais Stenmark est intraitable. Cet échec lui fait prendre une décision capitale pour la suite : l'été, au lieu de se consacrer au motocross à White Pass, la station que dirige son père dans l'Etat de Washington, il part s'entraîner dans l'hémisphère sud et s'attaque à la descente.

Dès lors, il va pouvoir mettre à profit le nouveau règlement de la Coupe du monde, qui favorise les coureurs s'engageant dans les trois disciplines — descente, « spécial », « géant ». — un véritable règlement anti-Stenmark. En dépit d'une nouvelle fracture en 1979, Phil Mahre sera troisième de cette épreuve, ainsi que l'année suivante. Aux Jeux de Lake Placid, il compte battre Stenmark sur son terrain, mais, une fois encore, le Suédois est intouchable. Phil Mahre a alors envie de tout abandonner. La longue tournée hivernable du « cirque blanc » en Europe éprouve beaucoup se garçon, qui aime vivre entouré de ses six frères et sœurs. L'automne venu, on le retrouve néanmoins à l'entraînement sur les glaciers italiens. Et en 1981, il commence à être payé de son acharnement : au terme d'une saison très mouvementée, il bat Stenmark dans la dernière épreuve de la Coupe du Monde à Laax, et gagne enfin le trophée de cristal. Pourtant, son triomphe n'est pas complet. Il a marqué des points dans les combinés pour battre le Suédois, qui reste le meilleur dans les disciplines techniques.

La grande explication doit avoir lieu en 1982 aux Championnats du monde de Schladming. Elle tourne court. C'est pour son frère jumeau, Steve, qu'il tire les marrons du feu lors du slalom géant. Mais dans le spécial, Stenmark les pousse tous les deux au suicide, c'est-à-dire à l'excès de vitesse sanctionné par la chute. Reste la Coupe du monde : cette année Phil Mahre gagne au classement général dès la mi-février à nouveau grâce à ses places en combiné. Mais peut-il devancer le Suédois dans les disciplines techniques ? La réponse vient d'être donnée. Stenmark n'a pas eu après les Championnats du monde les ressources nerveuses suffisantes pour s'imposer pendant la tournée américaine. On le voit alors commettre des erreurs d'appréciation inhabituelles. On le voit aussi effectuer des sorties de route tout à fait exceptionnelles. Le skieur est toujours aussi extraordinaire dans les piquets, mais le chronomètre ne lui accorde plus une souveraineté impitoyable lors des secondes manches.

Jusqu'aux finales de Montgenèvre, le Suédois peut cependant renverser la situation à son profit. Jusqu'à ce qu'un piquet *se* mette en travers de sa route. De toutes les façons, Phil Mahre a pris l'ascendant et la chance sourit de préférence au plus fort. En l'occurrence, le plus fort pourra désormais servir aussi de modèle à ceux que la rigueur du Suédois agaçait : Mahre semble toujours se battre sur la neige, mais en fait il effectue ses déplacements du poids du corps d'un ski sur l'autre à une vitesse prodigieuse qui le mettent en état d'accélération permanente. Ça passe ou ça casse. Cette année, Phil Mahre a fini par passer.

ALAIN GIRAUDO.

201 KM/H

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Toujours plus vite à ski. L'Américain Steve McKinney a amélioré le 27 mars aux Arcs (Savoie) son record de vitesse à ski en le portant à 201,23 kilomètres à l'heure (le précédent record est de 200,22 kilomètres à l'heure). Cette vitesse a été atteinte sur une distance de 100 mètres. Le skieur s'était élancé 1 200 mètres plus haut sur une piste très raide spécialement prévue à cet effet.

La Française Cathy Bretton, vingt-quatre ans, qui avait atteint 169,33 kilomètres à l'heure en 1980, a porté son record personnel à 174 kilomètres à l'heure. Mais elle fut battue par sa sœur, Annie Bretton, vingt-six ans, qui *a glissé à 175,35 kilomètres à* l'heure.

Le kilomètre lancé, discipline non reconnue par la Fédération internationale de ski, commence timidement à se développer aux Etats-Unis et en Europe. Pendant longtemps cet « exercice » ne fut utilisé que par les fabricants de skis pour tester leurs produits. Le kilomètre lancé ne servait jusqu'à ces dernières années que de banc d'essais. Les courses qui sont aujourd'hui organisées sont désormais ouvertes aux professionnels et aux amateurs et nécessitent généralement un matériel très sophistiqué, notamment des skis spéciaux d'une longueur supérieure à 2,40 mètres, des combinaisons et des casques parfaitement profilés ainsi que des accessoires tels que des ailerons placés sur les jambes et permettant une parfaite pénétration dans l'air. — C. F.

ATHLÉTISME

La leçon des Coe

Invité par l'Amicale des entraîneurs d'athlétisme, Sebastian Coe, accompagné de son père Peter, devait révéler samedi 27 mars à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP), les secrets de sa réussite, une médaille d'or olympique (1 500 m), et actuellement trois des plus prestigieux records du monde (800 m, 1 000 m, mile).

En fait de secrets — au sens magique qu'on attribue parfois à ce mot — Peter et Sebastian (ils font la paire car le père, ingénieur, ancien coureur cycliste, a pris en charge depuis l'origine la carrière sportive de son fils) n'en ont pas. Sebastian est le « miler » le plus rapide du monde parce qu'il se prépare méthodiquement pour pouvoir être capable de supporter les violents efforts de la course de demi-fond. C'est dire qu'il utilise des haltères pour renforcer certains groupes musculaires, qu'il prépare en hiver sa saison estivale, qu'il définit des objectifs précis pour chaque saison. Le qualitatif prime sur le quantitatif. Autrement dit, Coe ne court pas quotidiennement un très grand nombre de kilomètres, mais enchaîne intensément des distances courtes avec des temps de récupération brefs.

La méthode n'est pas nouvelle. D'autres avant lui l'ont expérimentée avec succès. C'est l'esprit dans lequel elle est appliquée qui est intéressant. Coe ne se plie pas à cet entraînement avec des objectifs chronométriques, mais pour être le premier. « Il faut d'abord être le premier de son quartier, puis de sa ville, et de son comté... », *dit-il. Les records viennent ensuite, naturellement. La réussite découle de la volonté, de la force morale du coureur.*

Enfin, Sebastian Coe, dont l'humanisme était déjà apparu lors du congrès olympique de Baden-Baden où il avait pris position contre le dopage, au nom des athlètes, a marqué les limites de cet entraînement. Certes, il a pour but l'amélioration physiologique de l'individu, mais sans le robotiser. En ce sens, il récuse la sélection des champions dès le plus jeune âge. Il estime que l'orientation ne devrait pas intervenir avant seize ans. De surcroît, il reste attaché à une pratique omnisports par les champions, lui-même pratiquant le tennis quatre heures par semaine. Bref, en fait de secret, Peter et Sebastian Coe ont mis les entraîneurs de demi-fond français devant leurs responsabilités d'éducateurs. C'est presque incidemment qu'on apprit que la capacité d'absorption maximale d'oxygène (VO2 max) de Sebastian était supérieure à 80 ml-g-mn, ce qui devrait lui permettre de courir un marathon en 2 h 08 min ou moins et qu'il participerait cette année à douze courses avant les championnats d'Europe d'Athènes. — A.G.

CYCLISME

LE CRITÉRIUM INTERNATIONAL DE LA ROUTE

Laurent Fignon après Marc Gomez

Créé il y a exactement cinquante ans, le Critérium national de la route, dont Emile Idée et Raymond Poulidor détiennent le record avec cinq victoires chacun, constituait autrefois un officieux championnat de France de printemps réservé à plus de deux cents coureurs. L'appauvrissement des effectifs a mis les organisateurs dans l'obligation d'en modifier la formule et d'élargir la participation en ouvrant l'épreuve aux étrangers. Celle-ci, qui s'est déroulée en trois étapes, samedi 27 et dimanche 28 mars, dans la région de Draguignan, a néanmoins été marquée par le succès — inattendu — d'un routier français de la nouvelle génération : Laurent Fignon.

De notre envoyé spécial

Draguignan — On attendait beaucoup de ce Critérium international, situé dans le prolongement de Paris-Nice et de Milan-San Remo. Il opposait l'Irlandais Sean Kelly et le Breton Marc Gomez, les deux vedettes du début de saison, à Bernard Hinault, récent vainqueur du Tour d'Armor, et à d'autres personnages importants du peloton comme Gilbert Duclos-Lassalle, Joop Zoetemelk ou l'Américain Greg Lemond. La confrontation entre ces hommes était opportune et elle devait établir une hiérarchie qui demeure imprécise.

Nous n'avons pas été déçus, car nous avons assisté deux jours durant à une course de qualité sur un parcours sévère, mais le résultat n'est pas conforme à ce qu'imaginaient les augures. Dans des circonstances qui ne laissent planer aucune équivoque, Hinault, Kelly, Gomez, Zoetemelk et Duclos-Lassalle, leader samedi à l'issue de la première étape, Ollioules-Salernes, se sont fait piéger par un groupe d'outsiders agressifs, à la tête duquel opéraient deux « néo-pros » pratiquement inconnus du grand public : Laurent Fignon et André Chappuis.

Tout s'est joué dimanche matin entre Les Arcs et Mons, sur les hauteurs de Seillans, au cours d'une étape courte et nerveuse, d'une extrême densité. Sur 72 kilomètres seulement, mais quels kilomètres ! une succession de côtes interminables — Taradeau, Les Tuillières, Boussagues, Bargemont, Saint-Arnoux, Bourrigaille — avec des passages à 18 % où les non-grimpeurs restent plantés et des descentes qui provoquent des chutes par dizaines.

Jourdan attaque dès le départ. Bourreau, Chappuis, Fignon, Vichot, Brun et Tinazzi (un ancien champion de France) viennent se joindre à lui. L'écart se creuse. Il atteindra bientôt cinq minutes. On s'aperçoit alors que la course a basculé en l'espace de quelques kilomètres. Deux raisons à cela : le peloton, paralysé par ses rivalités, n'a pas su réagir, et plusieurs équipes étaient représentées *au sein de l'échappée qui a bénéficié*, en l'occurrence, d'une protection efficace de l'arrière. Ainsi, Hinault, qui adopte pour une fois une tactique défensive, « couvre » Fignon, incorporé comme lui à la formation Renault-Gitane. La suite prouvera qu'il a vu juste et qu'il a manœuvré habilement.

En dépit d'une chute, Chappuis termine seul au sommet de la côte de Mons, où est jugée l'arrivée de la deuxième étape. Il s'empare du maillot jaune. Cependant, Fignon le devance dans l'exercice final contre la montre et lui arrache la victoire pour deux secondes : victoire méritée qui récompense l'esprit offensif et une autorité assez rare chez un professionnel âgé de moins de vingt-deux ans.

Peut-on vraiment parler de surprise ? Venant après l'exploit de Gomez dans Milan-San Remo, le triomphe de Fignon dans le Critérium international et l'excellente performance de Chappuis confirment le renouveau du cyclisme français. Fignon avait déjà épinglé à son palmarès 1982 le Grand Prix de Cannes et la Flèche azuréenne. Quant à Chappuis, il s'était illustré dans le Tour de l'avenir et l'Etoile des espoirs. Leur exemple devrait stimuler tous ceux qui accomplissent actuellement leur apprentissage de routier et les encourager à prendre leurs responsabilités.

Cela précisé, quand on constate que Chappuis a vingt-six ans et que Gomez en aura vingt-huit sous peu, on est en droit de s'interroger sur l'efficacité du recrutement tel qu'il est pratiqué en France. Une prospection plus sérieuse et plus méthodique leur eût permis d'accéder plus rapidement au professionnalisme, autrement dit, ne pas prolonger inutilement leur carrière dans les rangs amateurs.

Une remarque encore, et elle a son importance. Sur le circuit de Draguignan contre la montre, Kelly, le vainqueur de Paris-Nice et du col d'Eze, a battu de trente secondes Bernard Hinault à égalité de temps avec Duclos-Lassalle. L'an dernier, Hinault avait remporté les trois étapes de cette même épreuve. Cette fois, il n'en a gagné aucune. Mais il a favorisé la réussite d'un jeune équipier. Tout compte fait, il s'en tire bien.

JACQUES AUGENDRE.

BASKET-BALL

Les ambitions européennes du Mans

De notre correspondant

Le Mans. — Il va falloir nuancer l'image de marque sportive du Mans : sans doute reste-t-elle la capitale des sports mécaniques, mais la ville devient aussi une référence en matière de basket-ball après le troisième titre de champion de France décroché il y a dix jours face à un Limoges encore tout auréolé de son succès européen en Coupe Korac. Samedi 27 mars, pour la dernière journée de compétition face à Monaco, Le Mans maîtrisa constamment la situation, même si l'écart ne se creusa jamais au-delà de 11 points, pour finalement l'emporter par 94 à 91.

Ce troisième titre prend une dimension inattendue après la première victoire du club français en Coupe d'Europe. Le Mans (S.C.M.) devra désormais s'efforcer d'y être au moins aussi convaincant que des équipes qui lui sont mathématiquement inférieures en championnat. Sans crier gare, Le Mans s'affirme, en effet, comme le meilleur club de ces dix dernières années, devançant même Villeurbanne. Sur les quatre dernières années, la démonstration est encore plus nette. Les résultats soulignent la régularité des Manceaux et constituent la meilleure réplique à ceux qui ont voulu contester la supériorité mancelle après sa victoire sur un Limoges « *mal remis de son match de Coupe d'Europe* ». « *En Amérique, un basketteur professionnel dispute cent matches par an et ne s'en porte pas plus mal. Un sportif en forme récupère très vite* », assure l'ancien de Villeurbanne, devenu entraîneur au Mans il y a trois ans, Bob Purkhiser, heureux d'avoir fait renouer le club avec le titre après avoir pris une succession difficile, celle de Bill Sweek. « *Sans doute ai-je connu quatre titres avec Villeurbanne, mais c'était sur le terrain, pas comme entraîneur. Et depuis, le basket a progressé.* » S'il lui fallait d'autres arguments encore, il pourrait aussi ajouter que, depuis longtemps, un club n'avait pas décroché le titre avec trois défaites seulement et deux matches nuls. Seul Berck a fait mieux, en 1974, avec deux défaites et un match nul.

Reste pour le S.C.M. à se montrer aussi régulier en Coupe d'Europe. Or, si les Manceaux sont allés jusqu'en quart de finale de coupe des coupes il y a deux ans, ils ont été éliminés dès le premier match l'an passé contre les Israéliens de Ramat-Gane (Tel-Aviv). Le seul match raté de la saison... le seul qu'il ne fallait pas perdre.

Alors les dirigeants du S.C.M. cherchent à recruter deux valeurs sûres pour renforcer une équipe animée depuis des années par l'Américain naturalisé français Bill Cain et par celui que l'on considère comme le numéro 1 du basket français, Eric Beugnot. Le pourront-ils ou devront-ils se contenter d'un eseule recrue? « *Si le règlement sur les joueurs étrangers est maintenu, nous préférerons un joueur confirmé à un espoir. Et c'est le basket français qui en pâtira* », déplore le président Jean Pigot. A qui pense-t-il ? Des contacts ont été pris avec Jacques Monclar, l'international de Villeurbanne. Avec Ostrowski aussi, le jeune espoir du C.R.O. de Lyon. Qui choisira ? Les clubs concernés auront leur mot à dire. Les financiers du S.C.M. aussi. Des finances qui ont deux points faibles cette année. D'abord la Rotonde n'a pas eu l'affluence attendue : si la salle du S.C.M. éclatait avec plus de cinq mille spectateurs lors du match décisif contre Limoges, la rencontre contre Monaco samedi n'a permis d'enregistrer qu'à peine mille entrées payantes. Le Mans serait-il victime du même phénomène de saturation connu naguère à Villeurbanne ? Le Mans n'en est pourtant qu'à trois titres de champion, pas quatorze. L'autre point faible, c'est la subvention municipale. Samedi soir, lors du banquet offert par les supporters, le maire communiste du Mans, M. Jarry, a été chahuté gentiment sur le sujet. Le président Pigot n'hésite jamais à rappeler l'articulation classique du budget des clubs français : un tiers des recettes provient de la publicité, un tiers du public et un tiers d'une subvention municipale. « *Le Mans possède l'originalité d'avoir une subvention municipale qui couvre... le dixième de son budget* », insista le président Pigot, à savoir 300 000 francs (location de salle comprise). Samedi, les responsables manceaux ont laissé entendre aux dirigeants du S.C.M. que la subvention serait sans doute revalorisée de 100 000 francs pour la saison prochaine. Peut-être même davantage si Le Mans se comporte brillamment en Coupe d'Europe...

ALAIN MACHEFER.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

*Le Mans b. Monaco	94-91
*Limoges b. Avignon	99-82
*Orthez b. S.F.-Evry	103-85
*Villeurbanne b. Tours	94-78
*Challans b. Antibes	91-82
*Caen b. Vichy	85-77
Mulhouse b. Roanne	78-76

CLASSEMENT FINAL (par points). 1. Le Mans 70 ; 2. Limoges 63 ; 3. Orthez 65 ; 4. Monaco 57 ; 5. Villeurbanne 55 ; 6. Tours 53 ; 7. Antibes 53 ; 8. Caen 50 ; 9. S.F.-Evry 47 ; 10. Avignon 44 ; 11. Mulhouse 44 ; 12. Vichy 43 ; 13. Challans 42 ; 14. Roanne 40.

Challans et Roanne sont relégués en deuxième division et seront remplacés la saison prochaine par Reims et Nice.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Trente-deuxième journée)

*Saint-Etienne b. Bordeaux	5-0
*Monaco b Montpellier	1-0
*Paris-S.-G et Nice	1-1
*Sochaux b. Lyon	3-1
*Laval b. Bastia	2-0
Nantes b. *Auxerre	1-0
*Metz b. Tours	4-2
Nancy b. *Brest	1-0
Strasbourg b. Lille	3-0
*Lens et Valenciennes	1-1

CLASSEMENT. — 1. Monaco 45 ; 2. Saint-Etienne 44 ; Bordeaux 44 ; 4. Sochaux 40 ; 5. Paris-S.-G. 39 ; Laval 39.

Natation

Au cours de la rencontre Québec-France disputée samedi 27 et dimanche 28 mars à Montréal, Sandra Lacour a battu le record de France du 800 mètres nage libre en 8 min. 54 sec. 60 ; elle détenait le précédent record en 9 min. 1 sec. 47. A l'issue de la rencontre, l'équipe du Québec a battu celle de France par 176 points à 162 points.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Dix-septième journée)

POULE A

*Bayonne b. Nice	31-10
*Toulon b. Oloron	10-0
Brive b. *La Voulte	12-4
*Béziers b. Avignon	60-15
*Castres b. Biarritz	18-16

CLASSEMENT. — 1. Bayonne 41 ; 2. Béziers 39 ; 3. Nice 37 ; Brive 37 ; 5. La Voulte 36.

POULE B

*Aurillac b. Mont-de-Marsan	58-12
*Bourg b. La Rochelle	25-13
*Romans b. Tarbes	14-3
*Carcassonne b. Grenoble	22-6
*Bagnères b. Thuir	56-18

CLASSEMENT. — 1. Grenoble 41 ; 2. Tarbes 40 ; 3. Aurillac 39 ; 4. La Rochelle 36 ; Carcassonne 36 ; Romans 36.

POULE C

*Montauban et Narbonne	21-21
*Lourdes b. Mazamet	36-7
*Bègles b. Valence	24-3
*Dax et Agen	15-15
*Albi b. Boucau	29-16

CLASSEMENT. — 1. Dax 44 ; 2. Agen 40 ; 3. Lourdes 39 ; 4. Bègles 36 ; 5. Boucau 32 ; Narbonne 32 ; Albi 32.

POULE D

*Perpignan b. Tyrosse	29-6
Graulhet b. *Nîmes	6-3
*Tulle b. Périgueux	26-19
*Angoulême b. Montferrand	34-4
*Pau b. Toulouse	19-13

CLASSEMENT. — 1. Perpignan 39 ; 2. Angoulême 38 ; Pau 38 ; 4. Toulouse 35 ; Tulle 35 ; Graulhet 35 ; Montferrand 35.

Tennis de table

Jacques Secrétin a remporté dimanche 28 mars, à Saint-Chamond, un nouveau titre de champion de France en battant Patrick Birocheau par trois sets à un (22-20, 21-7, 10-21, 24-22). C'est le seizième titre obtenu par Secrétin.

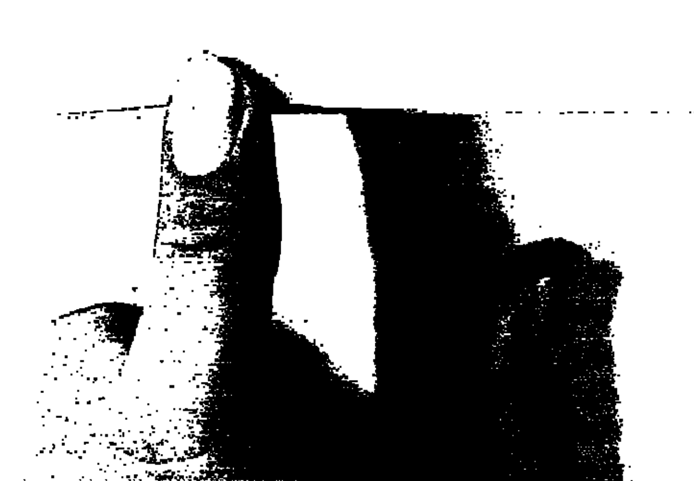
Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Cannes a réussi l'exploit sans précédent de gagner ses dix-huit matches de la première phase. Grenoble, Asnières et Sète disputeront également le tournoi des As. Clamart et Montpellier sont relégués en deuxième division.

Cannes b. *Grenoble	3-2
*Stade Français b. Clamart	3-0
*Asnières b. Montpellier	3-1
Sète b. *Saint-Maur	3-1
*Lyon b. Racing C.F.	3-1

CLASSEMENT FINAL (par points). 1. Cannes 36 ; 2. Grenoble 33 ; 3. Asnières 32 ; 4. Sète 29 ; 5. Stade Français 29 ; 6. Lyon 26 ; 7. Saint-Maur 23 ; 8. Racing C.F. 22 ; 9. Clamart 30 ; 10. Montpellier 20.



Le Monde

culture

MUSIQUE

MONTEVERDI A TOURCOING

Radiographie de Martinoty

C'est à l'Atelier lyrique de l'Opéra du Nord que dirige Jean-Claude Malgoire, à Tourcoing, que l'on découvre le spectacle lyrique le plus riche, le plus intelligent, le plus parfait de la saison avec ce Couronnement de Poppée *(1) réalisé par Jean-Louis Martinoty, dont on espère bien qu'il va circuler partout en France et à l'étranger, et éveiller les violentes discussions qu'il mérite. Quel paradoxe après le ratage de l'Orféo parisien pour lequel s'étaient associés deux de nos théâtres nationaux !*

Après ceux de l'Opéra de Paris, il y a quatre ans, peu satisfaisant malgré Vickers et Jones, de Lyon où l'œuvre était sublimée par Corboz et Erlo, et de Zurich où Harnoncourt et Ponnelle alliaient la plus pure beauté musicale à un baroquisme déchaîné, le Couronnement de Poppée *vu par Malgoire et Martinoty marque l'apogée du « criticisme », radiographie radicale de tous les aspects historiques, esthétiques, politiques, poétiques, sociaux, d'une partition, il est vrai, débordante de richesses, passée au crible par l'ordinateur impitoyable de Martinoty qui produit des flots de textes d'accompagnement dans le programme ; on ne peut qu'en recommander la lecture, et le spectacle demanderait également des volumes de commentaires...*

C'est d'abord un Couronnement *complet (près de quatre heures de spectacle), avec de nombreux fragments qui ne sont même pas dans le premier enregistrement d'Harnoncourt, le manuscrit de Naples intégral. Tentative intéressante et nécessaire, même si le décousu de certaines séquences, la longueur un peu écrasante de la soirée rendent licites les coupures pratiquées par d'autres versions (et dès l'origine par le manuscrit de Venise).*

La magistrale interprétation de Jean-Claude Malgoire s'appuie sur un effectif réduit à l'essentiel, douze instrumentistes d'ailleurs excellents. S'ils sonnent un peu creux dans les sinfonie, ils sont utilisés avec une subtilité et une économie de timbres et de dessins telles qu'ils projettent au premier plan la moindre nuance d'un texte qui passe par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel musical d'une époque qui a su en jouer avec une liberté jamais égalée.

Et la même acuité se révèle – enfin – dans la beauté et la justesse de l'ornementation vocale chez quasi tous les chanteurs, pour la plupart de formation française, qui recueillent les fruits du travail acharné réalisé ces dernières années par Malgoire et William Christie notamment. Même avec des voix qui ne sont pas toutes exceptionnelles, ces fruits, au terme d'un long rodage (un mois et demi de répétitions), sont merveilleusement savoureux. On ne peut détailler ici ces nombreux artistes, parfaitement à l'aise dans leurs rôles, dont les chefs de file sont John Elwes (Néron), Zoïla Munoz (Poppée), Gregory Reinhart (Sénèque), François Le Roux (Othon), Brigitte Bellamy (Drusilla) et l'étourdissant Dominique Visse (page et Amour).

De tous les cribles utilisés par Martinoty sort un Couronnement de Poppée *follement vivant, un spectacle de très grand metteur en scène fourmillant d'idées, stupéfiant de spontanéité et de naturel, largement inspiré de Véronèse, Titien et Tintoret, dont les costumes de Daniel Ogier recréent les magnificences et les charmes, dans des décors souvent charmants, mais un peu sommaires en raison de l'exiguïté du plateau.*

Il reste que le « criticisme » d'inspiration marxiste s'attaquant à tous les aspects de l'œuvre, voulant à tout prix éviter d'être dupe, produit à la longue une impression de dessèchement, de scepticisme railleur qui relève du dix-huitième siècle (du côté de Laclos et de Crébillon) plus que d'un dix-septième grandiose, encore frémissant des merveilleuses libertés conquises par la Renaissance. S'il est difficile de ne pas être convaincu par les justifications de Martinoty, quelque chose de la sublime effusion musicale de Monteverdi s'estompe et se brouille. On daubera volontiers sur notre idéalisme indéracinable qui se voile les yeux ; après tout, la réalité est peut-être triste ? En tout cas ce spectacle étourdissant ne l'est pas, même s'il rabaisse, à l'excès pour mon goût, un génie lyrique qui tranfigure autant qu'il peint.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dernière représentation le 30 mars (20 heures).

(1) On laissera ici de côté la question de savoir si *le Couronnement de Poppée* est bien de Monteverdi, question sur laquelle s'est penché récemment un docte colloque. Historiquement intéressante, elle importe peu esthétiquement.

■ Humour, maquillage et free-jazz, les cinq musiciens de l'Art Ensemble of Chicago, Lester Bowie, Don Moye, Malachi Favors, Roscoe Mitchell et Joseph Jarman, qui ont révolutionné le jazz dans les années 70 en France, reviennent et donnent un concert unique ce lundi 29 mars à 21 heures au Casino de Paris (16, rue de Clichy, Paris-9e).

■ Deux tableaux de la National Gallery de Londres, un Turner et un Claude Lorrain, ont été lacérés à coups de couteau par un visiteur, peu avant la fermeture du musée, samedi 27 mars.

■ Au terme du onzième Festival du film de court métrage et du film documentaire de Lille, quatre films ont reçu un grand prix : « Dallas le grand magasin », de Jana Bokova (documentaire, Grande-Bretagne), « le Déjeuner », de Csaba Varga (film d'animation, Hongrie), « Candy Store », de Claude Kerven (fiction, États-Unis) et « Elvis Gratton », de Pierre Falardeau et Julien Poulin (fiction, Canada). Enfin, le court métrage français « Los Montes », de Jose Martin Sarmiento, a remporté quatre prix (*le Monde* du 27 mars).

A L'OPÉRA DE PARIS

Une « Tosca » bien tempérée

La nouvelle production de la Tosca *de Puccini au palais Garnier semble avoir pris un bon vent, si l'on en juge par les acclamations qui ont salué, le 27 mars, la troisième représentation, seule ouverte à la presse. Dix-huit sont prévues qui verront se succéder Kiri Te Kanawa, Maria Slatinaru et Gwyneth Jones, Ernesto Veronelli (remplaçant José Carreras) et Giacomo Aragall, Seiji Ozawa et Gianfranco Rivoli, Ingvar Wixell restant l'inamovible Scarpia.*

Spectacle de prestige donc pour l'Opéra (en coproduction avec la FNAC), confié à deux Français de talent, Jean-Claude Auvray et Jean-Paul Chambas, enfin appelés à prendre leurs responsabilités. Le résultat, fort honorable, reste cependant en deçà de nos espérances ; une Tosca *bien tempérée à tous les niveaux. La direction souple, musicale, poétique d'Ozawa apparaît en général trop pâle pour nous tenir en haleine, excepté au deuxième acte, pendant les tortures, où l'intensité dramatique nous prend à la gorge.*

Kiri Te Kanawa, très séduisante Floria Tosca, fait cependant des débuts assez timides ; si elle se bat avec vaillance, son attitude reste étonnamment placide lorsqu'elle n'est pas directement concernée par un jeu de scène précis. La plénitude de cette voix, merveilleuse de lumière, d'aisance, de coloris exquis, convient d'avantage à Mozart et Strauss qu'à ce Puccini aux lignes vocales tendues et sensuelles ; on guette en vain les éclats terribles et ravageurs d'une Tosca italienne.

Ingvar Wixell joue bien davantage son rôle de Scarpia, mais justement il joue, il n'est pas devenu Scarpia comme un Gobbi ou un Bacquier, dont on oubliait la véritable identité tant ils nous imposaient une terreur primaire. Physique impressionnant, belle voix dure, noire, un peu lourde, il donne cependant une base solide à la représentation, de même qu'Ernesto Veronelli, robuste et puissant Mario, bien que le timbre ait une couleur plus râpeuse que dorée ; et l'on citera parmi les « seconds couteaux » de ce drame sinistre les excellents Robert Dumé et Philippe Duminy.

Nouvelle lecture

Faute peut-être de pouvoir « actualiser » la Tosca *sur cette scène nationale, comme l'avait réussi Pierre Constant dans le saisissant spectacle de Nancy (le Monde du 24 janvier 1981), Jean-Claude Auvray en a cherché une nouvelle lecture à travers les décors, le surgissement du politique et la psychanalyse, dont le texte délirant de Marie-Françoise Vieuille, qui prétend l'éclairer, ne donne qu'une idée embrouillée et prétentieuse. La difficulté de travailler à l'Opéra avec des vedettes consacrées explique peut-être qu'on ne perçoive guère de nouveautés significatives, surtout du côté du « politique » (dénonciation du fascisme) et du « sado-masochisme ». Mais les intentions de cette bonne régie, pour une* Tosca *assez traditionnelle (avec d'excellents costumes de Franca Squarciapino), apparaîtront sans doute plus tard.*

Les décors de Jean-Paul Chambas indiquent en tout cas d'autres ambitions. Au premier acte, les absidioles de la belle chapelle gris-vert sont comme des tenailles, qui s'ouvrent pour laisser passage à Scarpia et à ses sbires, et dégager une vaste perspective jusqu'à ce trou de lumière et de liberté, au fond, comme un obturateur d'appareil photographique, par où Tosca s'évade, cependant que les coupoles et voûtes baroques de Sant'Andrea della Valle se bousculent en une vision cubiste grandiose.

Puis le double guet-apens agencé par Scarpia se déroule dans une vaste salle du palais Farnèse, assez sinistre sous ses fenêtres béantes, et se joue autour d'une immense table de marbre (reposant sur des femmes nues qu'elle écrase) entre une fresque de Raphaël et « le Jugement dernier », de Michel-Ange, sculpté sur la porte des supplices. Enfin, après que la statue multicolore, qui domine le château Saint-Ange, se soit lentement élevée dans le ciel avec la brume du matin, le drame s'achève dans la brutalité du béton, sur un plan incliné qui mène vers un admirable ciel où des oiseaux promettent la liberté, ciel qui, après l'exécution de Mario, devient un brouillard neutre, abstrait, image du néant où Floria se jette.

Visions souvent belles, impressionnantes, mais aux significations assez indécises, comme tout ce spectacle qui a peut-être trop voulu se dégager de l'immédiateté tragique, vériste, combien efficace cependant, de Puccini. – J. L.

● ERRATUM. – Des difficultés de transmission, pour l'article sur *Alceste*, à Bruxelles (*le Monde* du 28 mars), ont notamment transformé *Fidelio* en Sibelius et qualifié Sylvia Sass d'*adorable* plutôt que d'*admirable*, qualificatif qui lui convient mieux.

THÉATRE

LE PRINCE DE HOMBOURG, *DE KLEIST, A L'ODÉON*

Cherchez les mères des colonels

Dans son *Prince de Hombourg*, Kleist unit la poésie du rêve et la discipline de l'armée. Ce même alliage inhabituel soutient une autre œuvre allemande, le poème de Rilke, *Vie et mort du cornette Christoph Rilke*.

Sur le point de mourir, percé par plusieurs épées, l'officier de Rilke aimerait ne plus savoir ça, aimerait se réveiller. Ce qui ne lui est pas permis, puisqu'il est réveillé déjà. En revanche, le prince de Kleist, somnambule, est rêveur chronique.

Le guerrier que raconte Rilke est violemment fixé à sa mère. Les souvenirs ou images de mères accompagnent la course de l'armée. Comme si chaque petite mère était l'infinie mère de tous. Le guerrier que Kleist met en scène semble n'avoir ni mère ni père. Dans les deux œuvres, tout se passe comme si la guerre, le choc des armes instituaient quelque part le dialogue entre la mère et le fils, un dialogue de pure solitude.

Ces deux poètes allemands observent une confusion, une ressemblance, entre la mère patrie et la mère tout court. Pour aller défendre au front sa mère patrie, le fils quitte sa maman, cesse de la protéger. La parfaite superposition de ces deux actes incompatibles suscite le « décollage » de la réalité, ce tremblement de poésie qui infuse les deux œuvres.

Rejoignant son corps d'armée avec un sensible retard (car il n'a pu se réveiller à temps d'entre les bras d'une femme plus âgée que lui), le guerrier de Rilke n'encourt aucune sanction, du moins de la part de ses supérieurs ; mais le drapeau qu'il porte prend feu. Au contraire, pour avoir lancé sa cavalerie avec quelques secondes d'avance, au mépris des ordres, le guerrier de Kleist passe en cour martiale, est condamné à mort.

C'est ici que l'on retrouve l'une des pensées constantes de Kleist : un abus de pouvoir, défini, localisé, provoque petit à petit une insurrection d'ensemble. Estimant que le prince de Hombourg est l'objet d'une injustice, tous les chefs d'armée se dressent contre l'autorité du chef suprême, le Grand Électeur.

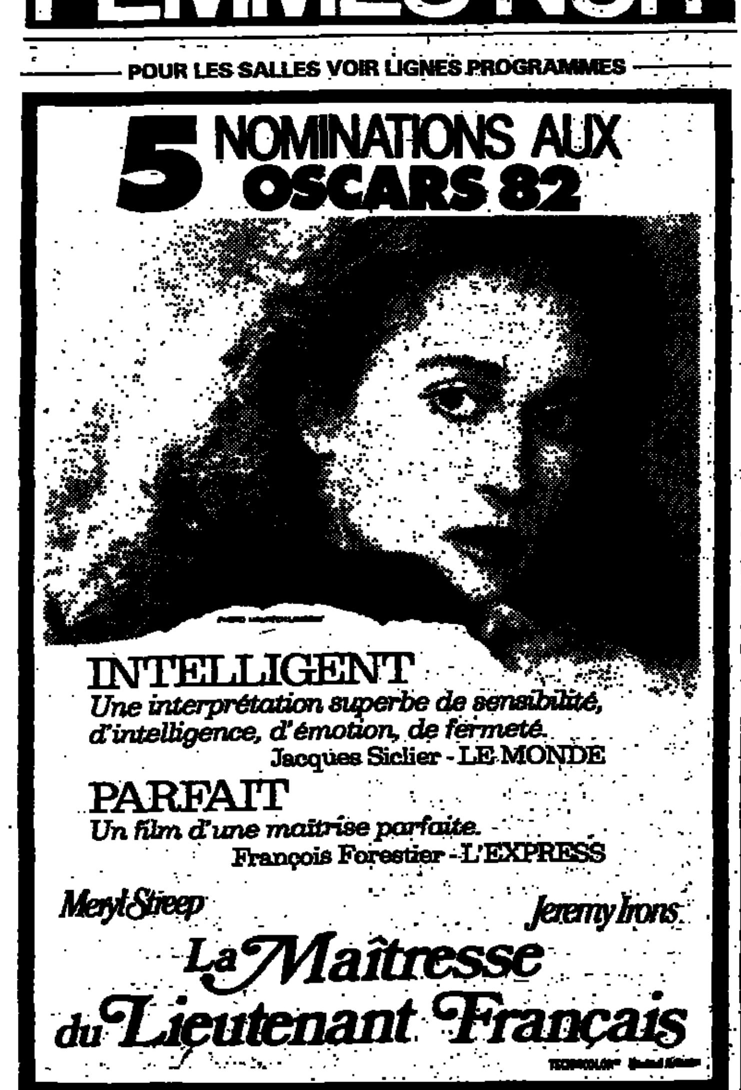
Les poètes romantiques français n'ont aucunement pratiqué, comme l'ont fait leurs frères allemands, la psychanalyse des armes, l'interférence œdipienne de l'artillerie de campagne, ni la charge onirique du peloton d'exécution. C'est pourquoi cette pièce sublime de Kleist, *le Prince de Hombourg*, reste peu et mal lue ici, peu et mal jouée.

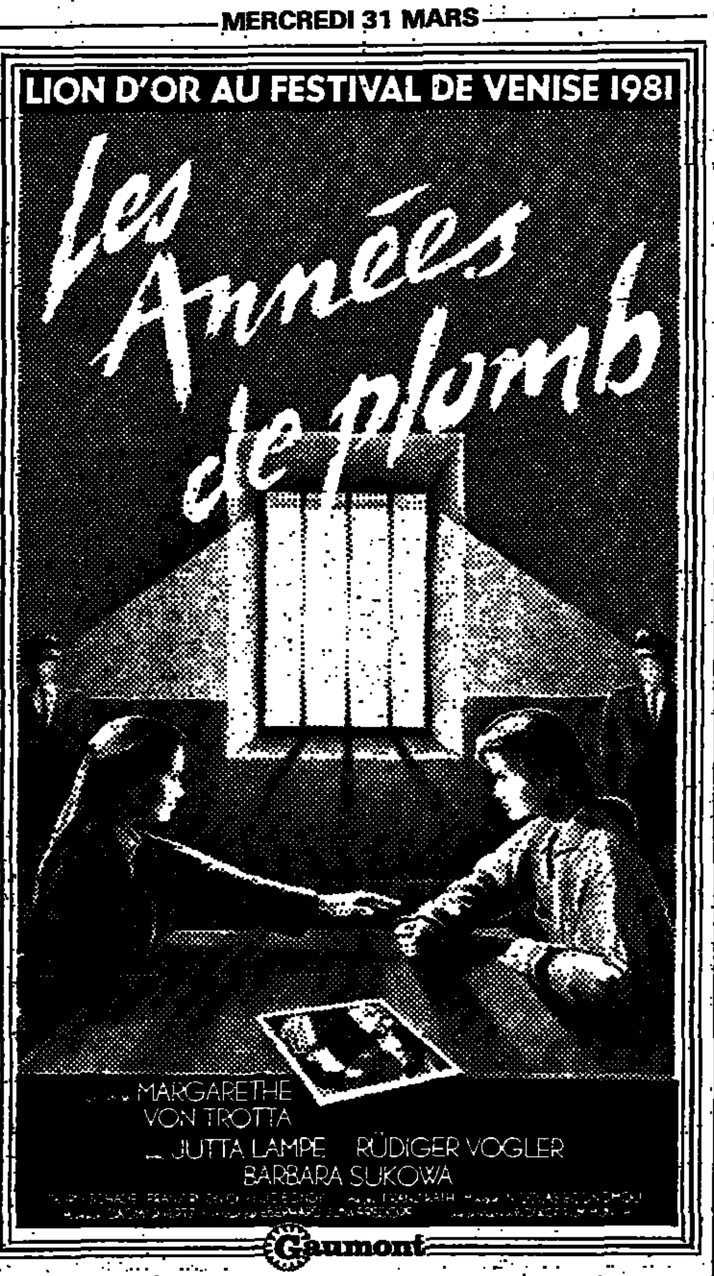
Pour la présentation de cette œuvre au Théâtre de l'Odéon, Patrick Guinand a réglé une mise en scène qui devient assez claire à partir du moment où la pièce tourne à des conflits d'examens de conscience à propos du droit de désobéissance militaire.

Jean-Claude Jay joue le Grand Électeur avec finesse. Pierre Vial et Serge Krakovski figurent énergiquement les officiers en révolte. Le beau rôle du prince de Hombourg a été confié à Aurélien Recoing, qui a une jeunesse, une fougue.

MICHEL COURNOT.

★ Odéon, 20 h 30.

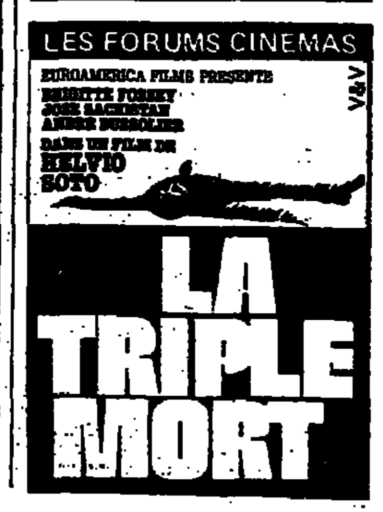












SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'HOMME EN PELUCHE, Lucernaire (554-57-34), 18 h30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, (742-57-50), 19 h 30 : La Tosca.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : La Commère ; le Jeu de l'amour et du hasard.
Odéon (325-70-32), 20 h 30 : les Derviches tourneurs.
Centre Pompidou (277-12-33). Débat : 20 h 30 : Lire Claudel ; – Danse : 18 h 30 : Compagnie Alain Germain.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : M. Arroyo (opéras de Verdi).

Les autres salles

Arc (723-61-27), 20 h 30 : les Suppliantes.
Arts-Hébertot (387-23-23), 21 h : L'étrangleur s'excite.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
Daunou (261-69-14) : 21 h : La vie est trop courte.
Espace Cardin (266-17-30), 20 h 30 : Oratorio pour une vie.
Essaïon (278-46-42), Salle I : 20 h 30 : le Marteau des maléfices ; 22 h 15 : l'Alpage ; Salle II : 20 h 15 : la Planète Shakespeare ; 22 h : La chambre aux sommets bleus.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Koudechapo.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Augmentation.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir ; 20 h 30 : Un amour de théâtre ; 22 h 15 : Show devant, Sylvie Joly ; Théâtre Rouge, 18 h 30 : Sans soleil on vieillit plus vite, 20 h 30 : Douce ; 22 h 15 : Pour une infinie tendresse ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Marigny (256-04-41), 20 h 30 : Amadeus ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Folle Amanda.
Palais Royal (297-59-81), 20 h 30 : La Victoire en chantant.
Studio Bertrand (783-64-66), 18 h 30 :Le Grand Ecart ; 20 h 30, les Campaniaques.
Studio-Théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30 : En passant par Maupassant.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. : Théâtre chez Léautaud ; 20 h15 : Tohu-Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Patrick et Philomime.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30) : les Démones Loulou ; 22 h 30) : Des bulles dans l'encrier. ; II., 20 h 15 : Embrasse-moi idiot ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Popote.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. – II, 20 h 30 : J'aurais pu être votre fils ; C'était ça ou le chômage.
Fanal (233-91-17) : 20 h : Innocentines 21 h 15 : F. Blanche.
La Gageure, (367-62-45) : 21 h 30 : la Petite Cuiller 23 h : les Méfaits du tabac.
Petit Casino (278-36-50) : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
Point Virgule (278-67-03) : 20 h 15) : Vincent B. : le Navigaterre ; 21 h30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : les Chocottes.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 19 h : Hommage à Gribouille ; 21 h 30 : Il en est... de la police.

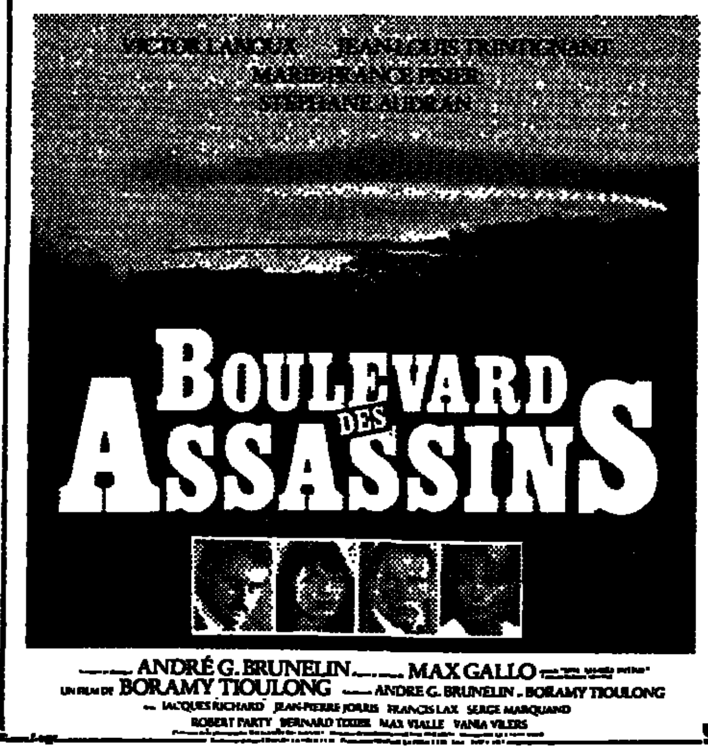
Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : M. Delavie, L. Musso (Mozart, Donizetti, Rossini, Puccini). 21 h : P. Kenealy (Beethoven, Schumann).
Salle Gaveau, 21 h : E. Nesterenko (Tchaïkovski, Rachmaninov, Moussorgski).
Radio-France, Auditorium 105, 20 h 30 : Quatuor Prat, J. Morata (Scriabine, Rachmaninov, Rivier).

ÉLYSÉES LINCOLN - BERLITZ - RACINE
14 JUILLET BASTILLE - LE MARAIS



MERCREDI



POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures a 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 29 mars 1982

Jazz, pop, rock, folk

Casino de Paris (874-26-22), 21 h : Art Ensemble of Chicago.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : G. Badini Swing machine.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h 45 : Chants des paysans et tziganes de Roumanie.
Club Saint-Germain (222-51-09), 22 h 30 : Rhoda Scott.
Dreher (233-48-44), 22 h 30 : B. Altschul, R. Anderson, *M. Helias.*
Feeling (271-33-41), 22 h 30 : Trio Raphael Fays.
New Morning (523-51-41), 21 h : 30 : Queen Ida and the Zydeco Band.
Olympia (742-25-49), 21 h : Plume Latraverse.
Palace (216-10-87), 20 h : Tina Turner.
Petit Forum (297-53-47), 20 h 30 : Zaka Percussion.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Sigma Quintet.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : A. Condouant, A. Jean-Marie, G. Nemeth, O. Johnson.

En région parisienne

Saint-Denis, Th. G.-Philipe (243-00-59). Rendez-vous gare du Nord, voie 13 : 21 h 40, Théâtre dell'Inferno.
Vincennes, Th. D.-Sorano (374-73-74), 21 h, Leonce et Lena.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h : Une page folle, de T. Kinugasa ; 17 h : Intelligence service, de M. Powell et E. Pressburger ; *19 h :* Le cinéma et le monde de la presse : Du courage pour chaque jour, de E. Schorm.

Les exclusivités

ABSENCE OF MALICE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 4e (758-24-24).
ACTEURS PROVINCIAUX (Pol., v.o.) : Olympic Entrepot,14e (542-67-42).
ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES ANGES DE FER (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Images, 18e (522-47-94).
BANDITS... BANDITS (Arg., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE BATEAU (All., v.o.) : Biarritz, 6e (723-69-23). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44).
BLOW OUT (A., v.o.) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Caméo , 9e (246-66-44).
LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; George-V, 8e (562-41-46).
CARMEN JONES (A., v.o.) : Epée de Bois, 2e (337-57-47).
LA CHÈVRE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50)
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; *George-V, 8e (562-41-46).* – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CUTTER'S WAY (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).
DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
DIVA (Fr.), Capri, 2e (508-11-69) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LE DROIT DE TUER (A., v.f.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
ESPION, LÈVE-TOI (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
GALLIPOLI (Aust., v.o.) : U.G.C. Danton (329-42-62) ; Biarritz (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle (575-79-79).
GARDE A VUE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
GEORGIA (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE GRAND PARDON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA GUERRE DU FEU (Fr.-Can.) : Impérial, 2e (742-73-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chine, v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
IL ETAIT UNE FOIS DES GENS HEUREUX : LES PLOUFFE (Can.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 6e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
JOSEPHA (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention,15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; *Wepler, 18e (522-46-01).*
KUNG-FU (Pol., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE LARRON (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). – V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40).
MAD MAX (A., v.f.) (**), Gaîté-Rochechouart (878-81-77).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
MANIAC (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-*60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-*14-27) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CADEAU, film français de Michel Lang : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Le Paris 8e (359-53-99) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
CHASSE CROISE, film français d'Arielle Dombasle : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'ÉQUIPAGE, film soviétique d'Alexandre Mitta, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).
LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ, film français de Catherine Binet : Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet *Beaugrenelle, 15e (575-79-79).*
LA MAISON PRES DU CIMETIERE (**), film italien de Lucio Fulci, v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
LES MAITRES DU TEMPS, film français de René Laloux : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; *Gaumont Convention*, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE PONT DU NORD, film français de Jacques Rivette : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
TAXI ZUM KLO (**), film allemand de Frank Ripploh ; v.o. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LA MÉMOIRE COURTE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).
MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
MILLE MILLIARDS DE DOLLARS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37) .
MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LA NUIT DE L'ÉVASION (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montparnasse, 14e (606-34-25).
PABLO PICASSO (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
PACO L'INFAILLIBLE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-28) ; Pagode, 7e (705-15-12) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : *Marbeuf, 8e (225-18-45).*
POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
PRENDS 10 000 BALLES ET CASSE-TOI (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Français, 9e (770-33-88) ; Louxor, 10e (878-38-58) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
PRUNE DES BOIS (Belg.) : Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
RAGTIME (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
REMBRANDT FECIT (Holl., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
RICHES ET CELEBRES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LES SOUS-DOUES EN VACANCES (Fr.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 6e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 6e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; *Gaumont Convention, 15e (828-42-27)* ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 16e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
STRESS ES TRES TRES (Esp., v.o.) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
TE MARRE PAS C'EST POUR RIRE (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
TETE A CLAQUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 2e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; *Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).*
TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31).
LA TRIPLE MORT DU TROISIÈME PERSONNAGE (Fr., vers. Esp.) : Forum, 1er (297-53-74).
UN JUSTICIER DANS LA VILLE Nº 2 (**) (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 12e (241-77-99).
UNE FEMME D'AFFAIRES (Fr., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-23-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
UNE GLACE AVEC DEUX BOULES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
WOLFEN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 2e (770-72-96) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

Les grandes reprises

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.), Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.), Studio Cujas, 5e (354-89-22).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.), Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALLADE DES SANS ESPOIRS (A., v.o.), Action Christine bis, 6e (325-47-46).
LA DAME DE SANGHAI (A., v.o.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
2001 ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.), Trois Haussmann, 2e (770-47-55).
DODES CADEN (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.f.), Argos, 2e (233-67-06).
FELLINI ROMA (It., v.o.), Movies, 1er (260-43-99).
L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 6e (561-10-60).
L'IMPOSSIBLE M. BEBE (A., v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07).
INDISCRETIONS (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.), Banque de l'Image, 5e (329-41-19) ; Daumesnil, 12e (343-52-97).
KEY LARGO (A., v.o.), Action Christine bis, 6e (325-47-46).
KING KONG (A., v.o.), Olympic Halles, 3e (278-34-15).
LE LAURÉAT (A., v.o.), Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).
LIFE BOAT (A., v.o.), Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Studio des Acacias, 17e (764-97-83).
LILI MARLEEN (All., v.o.), Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.), Noctambules, 5e (354-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.), Champollion, 5e (354-51-60).
MAMA ROMA (It., v.o.), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
M LE MAUDIT (All., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
PARTITION INACHEVÉE POUR PIANO MÉCANIQUE (Sov., v.o.), *André Bazin, 13e (337-74-39).*
PEUR SUR LA VILLE (Fr.), Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.), (*), Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
POSSESSION (Fr.) (**) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Palace Croix Nivert, 15e (374-95-04) ; Passy, 16e (288-62-34).
SEPT ANS DE REFLEXION (A., v.o.) : *Action Christine, 6e (325-47-46).*
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).
TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
UNE ETOILE EST NÉE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-19-45).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : Le mécano de la « générale ».
GODARD-TRUFFAUT, Bonaparte, 6e (326-12-12), 16 h : Sauve qui peut (la vie) ; 18 h : la Chambre verte ; 20 h : le Mépris ; 22 h : la Nuit américaine.
MARILYN MONROE (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), le Prince et la danseuse.
HOLLYWOOD ANNÉES 40 (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33), Cape et poignard.
CINÉMA ITALIEN v.o. : Denfert, 14e (321-41-01), Rocco et ses frères, Prova d'orchestra.
MARCEL L'HERBIER, Escurial, 13e (707-28-04) : Parfum de la dame en noir.
LA PARADE DES STARS (v.o.) : Olympic (542-67-42), Sylvia Scarlett. Marie Stuart reine d'Ecosse.
PAUL NEWMAN (v.o.) : Calypso 17e (380-30-11), 17 h 15 : Rachel, Rachel ; 19 h 15 : le Piège ; 21 h 15 : le Policeman.
INTEGRALE LUC MOULLET : Studio 43, 9e (770-63-40).
FILM ANTIRACISTE (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LA PREUVE PAR CENT (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Le lion et le vent.



A PARTIR DU 31 MARS



RADIO-TÉLÉVISION

LE FINANCEMENT DE LA RÉFORME

La redevance ou la publicité ?

Les révélations que *l'Unité*, l'hebdomadaire du parti socialiste, a eu la chance, surprenante, de pouvoir publier sous la plume de M. Claude Estier et sur la prochaine réforme de l'audiovisuel, puis leur reprise commentée par *le Journal du dimanche*, ont remis au goût du jour la question de la redevance : cette question venant croiser la polémique suscitée par M. Robert-André Vivien, le sénateur R.P.R. du Val-de-Marne, à propos des difficultés financières des chaînes, semble être venue à point nommé pour conforter le ton alarmiste d'une large partie de la presse (*le Monde* du 27 et daté 28-29 mars). Il est vrai que l'absence de chiffres précis autorise à lire dans ces mystères de sombres oracles. Cela explique notamment la conférence de presse inattendue que devait tenir, lundi matin, M. Jérôme Clément, conseiller technique du premier ministre pour les problèmes de l'audiovisuel.

La réforme de l'audiovisuel, cela est plus que probable, va entraîner de nouveaux frais. Au premier chef, la régionalisation de FR 3 et la création des radios locales de l'actuelle Radio-France. Mais, sans même compter sur ces nouveautés, il serait impensable qu'elle ne prévît pas un assainissement des finances des structures existantes. A cet égard, la polémique suscitée par le sénateur du Val-de-Marne revient à enfoncer une porte ouverte : il est évident que, sauf à se contenter de payer un personnel abondant (c'est un euphémisme), à limiter les productions nouvelles, et à faire marcher les autres au rabais, TF 1, Antenne 2 et FR 3 ne peuvent que se trouver « gênées » (c'est un autre euphémisme) sinon, puisqu'elles le contestent, connaître des difficultés financières : il apparaît d'ailleurs que, même sans un personnel aussi nombreux, les sociétés de programmes des grands pays connaissent actuellement des problèmes similaires, entraînant une pénurie sérieuse de productions fraîches.

L'augmentation récente de 18 % de la redevance votée par le Parlement apparaît ainsi d'ores et déjà insuffisante, pour ne pas dire dérisoire. Nombreux, il n'est peut-être pas inutile de le rappeler, sont ceux qui, dans l'ancienne comme dans la nouvelle opposition, ont souligné le prix peu élevé de cette redevance par rapport au produit qu'elle permet de mettre à la disposition du public, et certains ont proposé de la moduler selon le revenu des foyers.

Dans ce contexte, le spectre d'une redevance supplémentaire pour les chaînes décentralisées de FR 3 qui serait établie par les conseils régionaux et qui, pense-t-on, devrait rester minime n'est pas le plus épouvantable : c'est d'ailleurs la presse régionale que cette taxe honore, si l'on peut dire, puisqu'il s'agit une fois de plus d'éviter que l'introduction de la publicité sur cette troisième chaîne ne vienne la pénaliser. Plus inquiétant, puisqu'on parle de presse, est la possibilité qui serait laissée au gouvernement de moduler l'apport de la publicité aux chaînes par des dispositions réglementaires annuelles. Il est là encore évident, en effet, que, sauf augmentation notable de la redevance, les chaînes feront autant que possible appel aux spots : c'est alors la presse écrite nationale qui en fera les frais. Quant aux taxes sur les magnétoscopes et sur les supports vierges (les cassettes), il est à souhaiter qu'elles ne soient pas le seul surcroît d'oxygène dont bénéficiera la création, qu'il s'agisse de cinéma ou de télévision.

Alors, la redevance ? A considérer les réactions passionnelles que provoque le moindre hoquet de la télévision, on comprend que le gouvernement hésite à offrir ce cadeau aux quelques millions d'électeurs qui paient chaque année cette taxe, fût-ce en les assurant que leur petit écran s'en trouverait amélioré.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Un projet de programme européen

De notre correspondant

Strasbourg. – La Communauté des Dix doit se doter rapidement d'un programme de télévision européenne. C'est ce que vient de demander, à Strasbourg, le Parlement européen en adoptant à l'unanimité un rapport présenté par M. W. Hahn (P.P.E.-R.F.A.).

Dans un délai de six mois, la Commission de Bruxelles est donc invitée à présenter une étude approfondie sur les médias, afin de jeter les bases politiques et juridiques de ce projet.

Le Parlement demande notamment que les Etats membres qui s'apprêtent à lancer dans les prochaines années des satellites de télévision en réservent dès à présent le cinquième canal pour la retransmission de telles émissions. La programmation devrait être très large et comprendre, outre les émissions d'information, des productions politiques, éducatives, culturelles, sportives et récréatives réalisées dans une optique européenne.

L'objectif avoué de cette entreprise est de sensibiliser la population des dix pays de la Communauté au thème de l'édification européenne, l'« inclusion des médias » dans le processus d'unification donnant, selon le rapporteur, une nouvelle dimension au traité de Rome. Un règlement-cadre européen se chargerait de contrôler l'usage de la publicité au niveau communautaire et de définir des normes communes de protection de la jeunesse.

Il ne saurait être question cependant de créer une télévision officielle de la Commission ou du Parlement européen. Les programmes devront être réalisés en toute indépendance par des équipes constituées de professionnels, même si, à côté de l'aide matérielle, technique et documentaire qu'elle leur apportera, la Communauté contribue à l'élaboration de critères et de principes régissant les émissions.

Cette initiative intervient au moment où les progrès de la technologie laissent entrevoir au plan international une série de projets publics ou privés de retransmission par satellite. La Communauté ne pouvait rester indifférente à cette situation, a souligné M. Narjès, autre membre de la Commission de Bruxelles. Elle doit donc remplir le « vide » qui apparaîtra du fait de l'émergence des nouvelles technologies, faute de quoi *« il sera utilisé par les intérêts commerciaux »*.

JEAN-CLAUDE HAHN.

● *Le Comité pour l'identité culturelle* (1), animé par M. Philippe Rossillon, membre du Haut Comité de la langue française, a créé plusieurs « collectifs professionnels » pour faire connaître ses objectifs. Le collectif de la « *chanson en français et de la diversité culturelle dans les médias* » vient, à l'occasion de la réorganisation de l'audiovisuel, de publier une déclaration réclamant « *une diffusion harmonieuse des langues et cultures tant françaises qu'étrangères aujourd'hui gravement sacrifiées à la prééminence (...) anglo-saxonne* ».

« *La place de la chanson en français se réduit chaque jour en France* », le collectif réclame notamment le développement des « *radios régionales et thématiques* », la création « *d'émissions de télévision consacrées à l'édition musicale en France* » (sur le modèle des émissions littéraires) l'établissement de « *cahiers des charges* (radiophoniques) *garantissant une présentation des répertoires du monde entier* » et la présence de « *créateurs et interprètes* » de chansons dans les structures audiovisuelles réformées.

(1) 50, rue Richer, Paris-9e. Tél. : 523-35-44 et 770-80-09.

RADIOS LIBRES

Grève de la faim pour une fréquence

M. François Berbelaud Salagnac, directeur de Lumière 101 a entamé depuis cinq jours une grève de la faim. Lumière 101, radio catholique qui émet depuis le 10 juin tous les matins sur Paris et une partie de la banlieue se plaint d'être complètement « couverte » depuis une douzaine de jours par la nouvelle radio de *l'Express*, Radio-Express, dirigée par M. Jean-Lefèvre, qui émet sur une fréquence très voisine avec un émetteur beaucoup plus puissant. Malgré plusieurs démarches auprès de la direction de cette radio, Lumière 101 n'a pu obtenir gain de cause.

« *Radio-Express a commencé sur 101 MHz tandis que nous émettons sur 101,1 MHz*, explique M. Berbelaud Salagnac. *Après que nous eûmes protesté, Radio-Express a accepté de descendre sur 109,9 mais comme cette radio possède un émetteur de 3 Kw, elle continue de nous « couvrir » sur 80 % de notre zone d'écoute.* »

M. Berbelaud Salagnac a fait valoir l'antériorité de sa station. Et surtout son « *bon droit* », dit-il, puisqu'elle respecte le code de bonne conduite avec un émetteur de 300 watts, ce qui la pénalise par rapport à sa voisine. M. Salagnac a saisi la commission de répartition des fréquences et demande que en attendant les dérogations, il n'y ait pas de nouvelles radios sur la modulation de fréquence. – C.H.

Vu

Quelque chose à vendre

Il y a du nouveau le dimanche après-midi sur Antenne 2 : un nouveau feuilleton entre deux séquences de « Dimanche Martin », « Incroyable mais vrai » et « L'école des fans ». Le désinvolte détective moustachu Magnum, éternellement fauché mais promenant une Ferrari rouge, ses longues jambes et son short sur les plages d'Honolulu, laisse la place à un détective moins sexy, le ventripotent Nero Wolfe, l'Homme à l'orchidée. *Ce gourmet vit à New-York, soigne ses fleurs, ne sort jamais de son appartement, invective son valet de chambre qui a oublié la sauge dans les œufs à l'estragon et envoie son assistant sur le terrain, tandis que lui-même cogite dans son salon cossu. Comme Hercule Poirot, il fait marcher ses cellules grises et pense plus vite que la police. A la fin, il convoque les suspects et après un tour de piste rapide, car les minutes de l'épisode sont comptées, il dévoile la coupable inattendue. Le scénario ne s'embarrasse pas de crédibilité et garde un délicieux parfum de rétro malgré une remise au goût du jour, timide, qui se borne à laisser dire « emmerder », à laisser filtrer chez la coupable un problème homosexuel.*

Cela paraît presque une audace, comparé à « Dimanche Martin », où, semble-t-il, on tourne définitivement le dos aux plaisanteries acerbes qui ont fait la gloire du « Petit Rapporteur », pour chercher à rejoindre la naïveté et la gentillesse sucrée qui ont fait celle de Jean Nohain. Ayant sans doute entendu dire que les amateurs de naïveté et de gentillesse se couchent le dimanche à 20 h 30, la direction offre aux autres deux émissions sophistiquées « Le moulin à remonter le poivre » (où Eddie Constantine et son regard noyé mettent du sentiment pervers) et « Remue-méninges ». Toutes deux sont un peu trop gadget-mode pour avoir l'effet décapant de « Dim dam dom », dans les années 60. En ce temps-là d'ailleurs, il n'y avait pas les spots publicitaires qui ont banalisé les associations insolites d'images, les clins d'œil inventifs, la rapidité. Et un spot publicitaire est forcément plus pugnace et efficace qu'une émission n'ayant rien à vendre.

Là est le handicap de « Droit de réponse ». Les gens qui sont là n'ont rien à vendre, rien à se dire puisque c'est à cause de leurs désaccords qu'on les a rassemblés. Samedi, il y avait des élèves, des parents d'élèves, des professeurs en activité et en dissidence, Roger Ikor, un psychiatre, une institutrice dissimulée sous une cagoule : ayant fait un mariage blanc pour ne pas être envoyée au loin et être séparée de ceux qu'elle aime, elle ne voulait pas être reconnue.

Entre les tristes utopies du langage raisonnable, les utopies baba cool traînant ici et là, les spéculations abstraites sur le thème « Abolissez l'école, elle est improductive, voyez les enfants africains, ils sont analphabètes et cependant polyglottes » (à noter que les élèves ne tiennent pas à ce qu'on abolisse l'école), la discussion s'est une fois de plus perdue dans le brouhaha. Que cherchait-on exactement ?

La tâche de Bernard Pivot est plus facile que celle de Michel Polac. A « Apostrophes », les auteurs, même quand ils se haïssent et s'empoignent, n'oublient pas de promouvoir leur œuvre, c'est au moins un point d'ancrage, une cohérence.

COLETTE GODARD.

Lundi 29 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 L'avenir du futur. La Grande Menace.
Film américain de J. Gold (1977), avec L. Ventura, R. Burton, L. Remick, H. Andrews, M.-C. Barrault.
Un inspecteur français enquête, à Londres, sur le cas d'un écrivain, presque mort à la suite d'une agression et qui, de son lit d'hôpital, exerce des pouvoirs surnaturels.
Film de série plutôt bricolé sur le thème des ondes cérébrales provoquant des catastrophes à distance. On ne tremble pas aux scènes d'épouvante et les acteurs-vedettes semblent égarés là-dedans.

22 h 10 Débat : Quand la science dépasse la fiction.
Avec MM. A. Aspect, physicien, institut d'optique d'Orsay ; M. Paty, physicien des particules, maître de recherches au C.N.R.S. ; Y. Farge, physicien, directeur de recherches au C.N.R.S. ; J. Heidmann, astrophysicien.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Sylvie Vartan au Palais de Sports.
Réalisation J. Charmoli.

21 h 35 Document : La vie à vif.
Neuf jours ailleurs, de A.-M. Gosset, réal. J.-D. Bonan.

22 h 25 Jazz : La grande parade.
De J.-C. Averty : Dave Brubeck Quartet.

22 h 55 Histoires courtes.
Ne me parlez pas d'amour, de S. Madigan.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : Le Passe-Montagne.
Film français de J.-F. Stevenin (1978), avec J. Villeret, J.-F. Stevenin, T. Barberat, Y. Lemoigne, D. Gremion.
Un Parisien tombé en panne de voiture est entraîné vers une ferme du Jura par un garagiste bricoleur qui veut construire un appareil volant. Les deux hommes se lient d'amitié et partent ensemble dans la nature.
L'étonnante virée de deux personnages dissemblables. Ce « film d'errance », genre inexistant dans le cinéma français, est la première réalisation d'un comédien qui se révèle ici auteur et metteur en scène de talent.

22 h 20 Journal.

22 h 50 Série : La révolution romantique.
De M. Brion - n° 13 : La nuit, réal. D. Lander.
Le romantisme et le rêve nocturne en opposition à la « clarté » du siècle des Lumières.

FRANCE-CULTURE

20 h, Le dormeur solitaire, de V.-P. Ferguson. Avec : F. Maistre, R. Guillet, G. Buhr, etc.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le Candoblé.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; Entretien avec Robert Pinget.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : Musique de chambre ; « 3 movimenti per piano », de Rivier ; « Huit préludes », de Scriabine ; « Cinq préludes de Rachmaninov », « Quatuor à cordes n° 1 », de Schafer ; « Quatuor à cordes en la mineur », de Schumann, par le Quatuor Prat : J. Prat, A. Flammer, violon, B. Pasquier, alto, M. Strauss, violoncelle, et J. Morata, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit, œuvres de Mendelssohn ; 23 h 5, Solistes français d'aujourd'hui ; Œuvres de Bellini, Merula, Davide.

Mardi 30 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emission régionales.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A votre santé ; 14 h 5, Feuilleton : Les visiteurs ; 15 h, Tout feu, tout femme ; 15 h 30, Dossier : Supplices... délices... ô souliers ; 16 h, Elles comme littérature ; 16 h 15, Découvertes TF 1 ; 16 h 30, La table d'Adrienne ; 16 h 50, L'œil en coin : les années 60.
17 h 25 Croque-vacances.
Variétés : Bricolage ; Dessins animés.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Les femmes de Dallas.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Le grand studio.
Emission de J. Bardin et M. Legrand.
Avec Ray Charles, Gilbert Bécaud, Michel Legrand, Rhoda Scott, etc.
21 h 40 Série : L'adieu aux as.
Réal. : J.-P. Decourt. Avec B. Pradal, M. May, C. Michu...
Les aventures rocambolesques et un peu naïves des premiers chevaliers du ciel.
22 h 40 Document : L'aventure des plantes.
Le contrat avec les insectes.
De belles images microscopiques de la vie végétale et animale.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les Maupas.
14 h Aujourd'hui la vie.
Guy Béart.
15 h 5 Cinéma : Victoire à Entebbe.
Film américain de M.-J. Chomsky (1976) avec K. Douglas, B. Lancaster, R. Dreyfuss, E. Taylor, H. Berger.
Un avion allant de Tel-Aviv à Paris est détourné, par des terroristes, sur l'aéroport d'Entebbe, en Ouganda. Un commando israélien prépare et réussit la délivrance des passagers retenus en otages.
Le premier des trois films consacrés à l'affaire qui passionna l'opinion mondiale au cours de l'été 1976. Tourné hâtivement pour la télévision américaine, il est médiocre malgré la présence d'acteurs prestigieux et, politiquement, très contestable.
17 h Entre vous.
De L. Bériot.
Boom : comment s'arme le monde ; un vélo pour la qualité de la vie.
17 h 50 Récré A 2.
La cuisine exotique ; Le petit écho de la forêt ; C'est chouette ; 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
(I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : les Sentiers de la gloire.
Film américain de S. Kubrick (1957), avec K. Douglas, R. Meeker, A. Menjou, G. MacReady, W. Morris (N.).
En 1916, un général français qui veut affirmer sa renommée personnelle, lance ses soldats dans une opération suicide contre une position allemande. Après le désastre, il fait accuser de lâcheté et condamner à mort, trois hommes.
Terrible et violent réquisitoire contre la bêtise humaine et les fantoches guerriers, annonçant Docteur Folamour. *A vingt-neuf ans Kubrick affirmait sa maîtrise. La maison de distribution américaine ne voulut pas diffuser ce film en France (en raison de son sujet). Il sortit, enfin, en 1975.*
22 h Document : Les imperméables.
De J.-C. Boussard. Avec S. Pitoëff, F. Morhange et J. Verdier.
La société futuriste de l'an 2000 régie par les ordinateurs.
22 h 45 Document : Les enthousiastes.
« Composition abstraite 1964 », de Serge Poliakoff.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h 30 Pour les jeunes.
Onze pour une coupe ; Aglaé et Sidonie ; Les aventures de Peter : Les contes du folklore japonais ; Le petit chevalier de cœur ; Les Wombles ; Atout jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
S.O.S. - Environnement.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Fabiola ».
Film italien d'Alexandre Blasetti (1948), avec M. Morgan, L. Salou, H. Vidal, G. Cervi, E. Cegani, M. Girotti, F. Interlenghi.
Deuxième partie : *Rhual, le gladiateur gaulois, partage les épreuves des chrétiens persécutés, à Rome, sur ordre de l'empereur Maxence. Fabiola, la patricienne éprise de lui, le rejoint dans la foi en Jésus.*
Suite de meurtres, de supplices et de jeux du cirque dans une imagerie où domine le style religieux dit « saint sulpicien ». Des séquences très spectaculaires rappellent le goût de Blasetti pour le mélodrame à l'antique.
21 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Musique actualité ; Clé pour comprendre les mutuelles : Les Cambodgiens en France : Moins cinq, avec Marcel David.
8 h, Les chemins de la connaissance : Les âges de la vie (Le jeune homme et la cité) ; à 8 h 32, Marchés et marchands : les nouveaux marchés du foie gras ; à 8 h 50, Le bois de vie.
9 h 7, La matinée des autres : La révélation du Brésil.
10 h 45, Etranger mon ami.
11 h 2, Instruments rares : Les violons du Musée instrumental du Conservatoire de Paris.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : En direct du Salon du livre.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Crise du textile.
14 h 5, Un livre, des voix : « Robespierre l'incorruptible », de G. Hemmert.
14 h 47, Le monde au singulier : L'actualité selon Nicolas Schoffer.
15 h 30, Les points cardinaux : Décentralisation en Allemagne fédérale.
16 h 30, Micromag : Le tour du monde en trente minutes.
17 h, Roue libre : Le dit des énigmes.
17 h 32, Libre parcours jazz : Ron Pittner Trio.
18 h 30, Feuilleton : Les fiancés, d'après A. Manzoni.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : L'environnement dans le monde dix ans après Stockholm.
20 h, Dialogues : Responsabilité sociale du scientifique, avec J. Rosa et H. Jamous.
21 h 15, Musique de notre temps : Paysage acousmatique : Ravel, Parmegiani, Lejeune, Redolfi.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; Entretien avec Robert Pinget.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Haydn, Chopin, Mendelssohn, Gershwin, Mozart, Fauré, Beethoven, Rossini.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 6, Musiciens d'aujourd'hui : I. Stravinsky ; Œuvres de Glinka, Moussorgsky, Stravinsky, Verdi.
12 h, Musiques populaires d'aujourd'hui.
12 h 35, Jazz.
13 h, Opérette : « Coups de roulis » (première partie) de Messager, par l'orchestre philharmonique de Radio-France : dir. M. Fuste-Lanbezat.
14 h 4, Boîte à musique
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h , D'une oreille à l'autre : Œuvres de Purcell, Schumann, Boulez, Schubert, Spohr, Dutilleux, Scriabine.
17 h 2, Le jeu des miroirs, œuvres de Prokofiev, J.-S. Bach.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Théâtre du Ranelagh à Paris) : Œuvres de Messiaen par l'Ensemble Ars Nova. Sol. P.-L. Aimard, piano. Dir. : P. Nahon.
19 h 38, Jazz : Les Irréfutables (ténors) : œuvres de Dameron, Ellington-Hodges, Rogers, Strayhorn, Levenson-Symes-Nelborg.
20 h, Premières loges : Œuvres de Haendel, Schubert, Schumann, J. Brahms, avec M. Anderson, contralto.
20 h 30, Concert (donné au Grand Auditorium de Radio-France, le 5 février 1982) : « Concerto pour sept instruments à vent, timbales, batteries et orchestre à cordes » de Martin, « Métamorphoses pour vingt-trois cordes », de R. Strauss, « Symphonie n° 8 », de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique. Sol. : G. Vonin, A. Chevalet, F. Gauthier... J. Estournet, violon solo. Dir. : E. Krivine.
23 h, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit, œuvres de Ravel, Beethoven, Rossini.
23 h 30, Le jazz-club.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 29 MARS

– *M. André Henry*, ministre du temps libre, est invité à l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h 15.



CARNET

Naissances

— Marie-Annick et Bernard VALLUIS, Alexandre et Nicolas ont la joie d'annoncer la naissance de

Martin,

Paris, le 22 mars 1982.
204, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

— Santiago REAL de AZUA et Christine, née Loreignol, ont la joie d'annoncer la naissance de

Gabriel.

43, rue de Saintonge,
75003 Paris.

— Mano, Michel et Thomas BOUJUT ont la joie d'annoncer la naissance de

Clémence,

à Paris, le 22 mars 1982.

— M. Philippe FRYDMAN et Mme, née Agnès Gepner, ont la joie d'annoncer la naissance de

Jessica,

le 2 mars 1982.

— Bertrand DENIS et Francine, née Gaubert, sont heureux d'annoncer la naissance de

Clémentine,

le 5 mars 1982, à Neuilly.

Décès

NORA AURIC

— M. Georges Auric, membre de l'Institut,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Nora AURIC,

survenu le 25 mars 1982, à Paris.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 30 mars, à 14 heures précises, en l'église Saint-Philippe du Roule (154, Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e), suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.
Cet avis tient lieu de faire-part.

36, avenue Matignon,
75008 Paris.

[Epouse du compositeur Georges Auric, membre de l'Institut, Nora Auric était peintre et exposait habituellement galerie Lucie-Weill, rue Bonaparte. Initiée auprès d'Othon Friesz, elle était une artiste de tempérament, pour qui peindre était une nécessité et un bonheur. Ses paysages de lacs et de montagne embués de picturalité douce, ses portraits et ses tableaux de facture abstraite étaient l'expression d'une grande rêverie poétique sur le monde.]

— Mme veuve Dulas,
M. et Mme Daniel Dulas et leurs enfants,
(Lycée avenue G.-Moutet,
64300 Orthez),
font part du décès de

Jean-Pierre DULAS,
officier mécanicien navigant
à Air France.

L'inhumation a eu lieu le 24 mars, dans le caveau de famille en Dordogne, dans la stricte intimité familiale.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Maurice DUMAY,
producteur et réalisateur
de télévision,

survenu le 25 mars 1982.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Un service religieux sera célébré en l'église Saint-Paul, à Paris-4e, le mercredi 31 mars, à 11 h. 30.
De la part de :
M. et Mme Jean Dumay,
ses parents,
Leurs enfants,
Et de ses amis.
6, rue Pavée,
75004 Paris.

— Georges, Dominique, Jean-Marc, Philippe, leurs fils,
Edith, leur belle-fille,
Marie et Julie, leurs petites-filles,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Jean-Michel HORNUS,
pasteur E.R.F.,
membre du P.S.U.,
et de
Josette HORNUS,
née Roche,
sa très fidèle compagne,

survenu brusquement à Birmingham (Angleterre), le 15 mars 1982.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Famille Hornus,
Quartier Banne-Vogüé,
07200 Aubenas.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Jean-Luc LABURTHE-TOLRA,

survenu le 23 mars 1982, à l'âge de vingt-huit ans.
L'inhumation s'est déroulée dans la plus stricte intimité, le 26 mars 1982, à Besse-sur-Braye (72).
Patrick Laburthe-Tolra,
10, rue Cauchoise,
76000 Rouen.

— Le 26 mars 1982, Dieu a rappelé à Lui

Joseph Claude Marie PASSERON,
âgé de quatre-vingt-cinq ans,
professeur agrégé de lettres,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire 1914-1918,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 30 mars 1982, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (92).
L'inhumation se fera à Anse (Rhône), le 30 mars, à 16 h. 30.

— M. Jean Robin,
son époux,
Le docteur et Mme Jacques Robin,
Mme Françoise Morice,
ses enfants, ses petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Les familles Joubert, Beaufort, Morice et Gérard,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean ROBIN,
née Marie Joubert,

survenu le 26 mars 1982, dans sa quatre-vingt-douzième année, en son domicile de Villennes-sur-Seine.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 30 mars, à 16 heures, en l'église de Medan (Yvelines).
L'inhumation aura lieu au cimetière de Villennes-sur-Seine.
495, avenue des Bigochets,
78670 Villennes-sur-Seine.

— Nous apprenons le décès, survenu le 23 mars à Paris, de

M. Guillaume VALETTE,
ancien doyen
de la faculté de pharmacie
de Paris.

[Né le 6 février 1906 à Mézidon (Calvados), Guillaume Valette étudie la médecine et la pharmacie à l'université de Caen, puis à Paris. Docteur ès sciences, docteur en pharmacie, il devient pharmacien des hôpitaux, puis professeur à la faculté de pharmacie de Paris et enfin doyen de cette faculté. Le professeur Valette était membre de l'Académie nationale de médecine.]

— Le Seigneur a rappelé à Lui,

M. Michel VOIX,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,

le vendredi 26 mars 1982, dans sa soixante-dixième année.
De la part de :
Mme Michel Voix, née Boussac,
son épouse,
Brigitte et Augustin Lejay,
Laurent, Olivier, Emmanuel, Claire, Bénédicte,
Dominique et Monique Voix,
Frédéric, Florence, Marie-Agnès, Roseline,
Marie-France et Henri Poulet-Goffard,
Véronique, Elisabeth,
Marie-Emmanuelle Voix,
François, Nathalie,
Georges et Catherine Voix,
Jérémie, Raphaël, Aurélie,
Hélène et Gilles Canet,
Christophe Voix,
Isabelle Voix,
ses enfants et petits-enfants,
ses frère, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Et de toute la famille.
La cérémonie religieuse sera célébrée en la cathédrale Saint-Pierre, à Troyes, le mardi 30 mars, à 14 h. 30.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.
17 bis, boulevard du 14-Juillet,
10000 Troyes.

— M. Félix Bellon, premier vice-président,
Et les membres du conseil d'administration,
M. Jean Gardin, directeur général,
La direction et le personnel de la Caisse interprofessionnelle de prévoyance des cadres,
Et les institutions du groupe Mederic,
ont le très grand regret de faire part du décès, survenu le 26 mars 1982, de

M. Michel VOIX,
président du conseil d'administration
de la Caisse interprofessionnelle
de prévoyance des cadres
et
administrateur de l'AGIRC,
vice-président
de la Caisse du personnel
de la mutualité (C.P.M.),
vice-président
du centre les Arcades à Troyes,
président de la clinique
de gériatrie la Porte verte,
président d'honneur
de l'Union départementale
des associations familiales de l'Aube,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite.

Les obsèques auront lieu le mardi 30 mars 1982, à 14 h. 30, en la cathédrale Saint-Pierre de Troyes.
Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris.

Remerciements

— M. Philippe Angers,
M. Angélo Boccara, avocat à la cour,
Le docteur et Mme Robert Slama,
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Angélo BOCCARA,
née Claire Lilian Moorer,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil d'accepter leurs sincères remerciements.

— Les famille et belle-famille du regretté Paul Grangeon remercient sincèrement les nombreuses personnes qui leur ont manifesté leur sympathie au décès de son épouse,

Marguerite GRANGEON,
ingénieur géologue.

— Michèle Joordevant et Geneviève Reynart,
profondément touchées par les nombreux témoignages d'affection et de sympathie qu'elles ont reçus, adressent ici leurs remerciements émus à tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

Mme Marie-Louise REYNART.

Le 10 mai prochain, veille de son anniversaire, la messe de 12 heures à Notre-Dame de Paris (6, place du Parvis-de-Notre-Dame) sera dite à son intention.

Anniversaires

— M. et Mme Alexandre Cardoulis rappellent que, le 30 mai 1981, leur très chère et pour toujours regrettée fille unique,

Olga,
architecte,

âgée de vingt-neuf ans, a quitté le monde.
Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

— En ce deuxième anniversaire, une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé

Emmanuel DOREY
(Mines 1976).

Messes anniversaires

— *Le président et l'équipe de* Rencontre, chrétiens et juifs, informent qu'une messe pour le premier anniversaire du

Père Roger BRAUN (s. j.),

sera célébrée le mardi 30 mars, à 18 h. 30, en l'église des Etrangers (33-35, rue de Sèvres - métro Sèvres-Babylone).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

SCIENCES

APRÈS SEPT JOURS PASSÉS EN ORBITE

La navette Columbia devait se poser lundi soir sur la base de White Sands au Nouveau-Mexique

Les deux astronautes de la navette spatiale américaine Columbia, Jack Lousma et Gordon Fullerton, devraient, si les conditions atmosphériques le permettent, poser leur engin, lundi 29 mars à 21 h. 27 (heure française) sur la piste d'atterrissage de la base de missiles de White Sands (Nouveau-Mexique). Ils auront alors, pour cette troisième mission de qualification de la navette, bouclé cent quinze orbites autour de la Terre et passé pratiquement — au décollage et à l'atterrissage près — cent soixante et onze heures et vingt-cinq minutes dans l'espace.

Ce troisième vol de la navette spatiale américaine est déjà pour la NASA *« un succès à 100 % »* qui vient à point pour faire oublier les retards et les ennuis rencontrés en avril et en novembre 1981 lors des précédents vols de qualification. Succès, donc en dépit d'incidents mineurs qui ont perturbé les systèmes de communication entre Columbia et le centre de contrôle en vol de Houston (Texas), les caméras montées sur le bras télémanipulateur installé dans la soute de l'appareil, l'une des trois unités de puissance auxiliaires — aujourd'hui en état, semble-t-il — destinées à fournir la pression hydraulique nécessaire pendant certaines phases critiques du vol ; en dépit encore de la panne de dernière minute d'un écran de visualisation et de la perte ou de la détérioration d'une quarantaine de tuiles du bouclier de protection thermique de l'engin. Difficultés et contretemps que compensent largement le bon fonctionnement de la navette dans toutes les configurations de vol et celui du bras canadien grâce auquel seront manipulées les charges utiles entreposées dans la soute et récupérés en orbite certains satellites.

Si tout va bien donc, si, comme prévu, Columbia se pose lundi soir à White Sands, la NASA aura donc démontré, cette fois, sa capacité à respecter son calendrier. Quelques jours avant le départ, elle avait, en effet, pour se préparer aux vols opérationnels qui commenceront après le quatrième vol de qualification de juillet, décidé de faire partir Jack Lousma et Gordon Fullerton à la date prévue, quitte à remplacer la base aérienne d'Edwards (Californie), initialement prévue pour le retour, par celle de White Sands.

PRESSE

UNE AIDE EXCEPTIONNELLE POUR QUATRE QUOTIDIENS

Par décret paru au *Journal officiel*, le 28 mars, le premier ministre, M. Pierre Mauroy, institue une *« aide exceptionnelle aux quotidiens nationaux d'information générale et politique à faibles ressources publicitaires »*, qui prend effet au 31 mars.

Le texte précise que ces quotidiens *« pourront recevoir en 1982 et en 1983 une aide exceptionnelle dans la limite des crédits inscrits à cet effet au chapitre 43-01 du budget des services généraux du premier ministre »*. Cette aide *« sera accordée aux journaux d'information politique et générale de langue française imprimés sur papier journal, paraissant au moins cinq fois par semaine, dont le prix de vente en pourcentage est compris entre + 30 % et — 10 % au 1er janvier du prix de vente moyen pondéré des quotidiens nationaux d'information générale et politique, dont le tirage moyen n'a pas excédé 250 000 exemplaires et la diffusion 150 000 exemplaires pendant l'exercice précédent, et dont les recettes de publicité ont représenté moins de 25 % de leurs recettes totales »*.

Pour 1982, cette aide, d'un montant global de 10 millions de francs, pourrait concerner *la Croix*, *le Quotidien de Paris*, *l'Humanité* et *Libération*.

● *Dans nos éditions du 27 mars*, nous avons omis de mentionner, en donnant la liste des porteurs de parts de la S.A.R.L. *le Monde*, le nom de M. François Michel qui est, en outre, membre du conseil de surveillance.

A Saint-Étienne

M. LIGNEL A CÉDÉ L'IMPRIMERIE QU'IL AVAIT ACQUISE IL Y A SIX MOIS

L'imprimerie Maurice André (IMA), de Saint-Etienne, qui emploie cent quarante-sept personnes — et qui avait été acquise en septembre 1981 par M. Jean-Charles Lignel, propriétaire du *Progrès* de Lyon — a été cédée, en février dernier à M. Martel, P.-D. G. de la société Centre graphique régional, installée à Saint-Chamond.

Outre les deux quotidiens stéphanois — *la Tribune* et *l'Espoir* — l'IMA imprime quelque cent cinquante mille exemplaires par semaine de journaux gratuits, ainsi qu'une douzaine de publications diverses (bulletin municipal, organe du P.C., etc.). Le bilan de l'année 1981 s'était cependant soldé par un déficit de 3,7 millions de francs.

Mais la cession de l'IMA est très contestée par le syndicat du Livre C.G.T., qui redoute un transfert des activités de l'IMA à Saint-Chamond.

Dans une note d'information diffusée le 9 mars, M. Jean-Charles Lignel, après avoir reconnu qu'il a cédé ses parts à M. Martel, précise : *« Cette cession régulière et définitive ne saurait être remise en cause par qui que ce soit. La société Hebdo-Presse a conclu un contrat commercial par lequel l'acquéreur continuerait à assurer l'impression des hebdos aux conditions actuelles — qui sont supérieures aux conditions de marché — sous réserve que le jour et l'heure de sortie des titres soient respectés. Le non-respect de cette clause à deux reprises entraînant l'annulation du contrat. Il est toujours dans les intentions de la société Delaroche de maintenir un centre d'impression à Saint-Etienne pour l'impression de* la Tribune *et de* l'Espoir. *Toute autre information à ce sujet étant inexacte et tendancieuse. »*

ANCIENS COMBATTANTS

CRÉATION DE L'UNION MONDIALE DES VILLES MARTYRES

L'Union mondiale des villes martyres, villes de la paix, vient d'être créée. Le comité directeur, fondateur, composé des dix villes suivantes : Bastogne (Belgique), Coventry (Angleterre), Cuneo (Italie), Kalavrita (Grèce), Madrid (Espagne), Marzabotto (Italie), Varsovie (Pologne), Verdun (France), Volgograd (U.R.S.S.), Wiltz (Grand Duché du Luxembourg), s'est réuni à Bastogne pour élaborer et adopter les statuts de l'association.

L'U.M.V.M. y affirme notamment *« la volonté de promouvoir la paix, de lutter contre la faim dans le monde et d'assurer le respect des droits de l'homme et de l'enfant (...).*

» Refusant de subir un passé que toutefois elles [ces villes] *n'oublient pas, elles sont tout entières tournées vers l'avenir, par l'école et l'éducation de la jeunesse, espoir du monde, et veulent contribuer à extirper les causes de la guerre de la condition humaine. »*

La présidence du comité directeur a été confiée à la ville de Verdun, qui est chargée de préparer des Assises mondiales de la paix prévues dans cette ville du 15 au 17 octobre prochain.

ARCHÉOLOGIE

LES DEUX VEUVES DU PHARAON AMENEMHAT III

Amenemhat III (1842-1797 avant J.-C.), célèbre roi de la XII dynastie et inventeur du Labyrinthe, avait deux pyramides et deux pharaonnes. Ses monuments, situés près du Fayoum et près de Saqqara, sont connus mais les momies des reines restaient introuvables.

Il semble, à en croire la mission de fouilles archéologiques ouest-allemande conduite par le professeur Dieter Arnold, de l'université de Vienne, que cette lacune vient d'être comblée. L'appartement funéraire des femmes, mis au jour récemment dans le soubassement de la première pyramide d'Amenemhat III sise à Dahchour (zone de Saqqara), dans les environs du Caire, et fouillée dès 1895, contient, selon la mission, les sarcophages et les momies des deux reines veuves du pharaon et d'une princesse de sa famille.

Si cette identification est confirmée, la découverte pourrait apporter des éléments d'information nouveaux sur l'une des plus brillantes périodes de l'histoire d'Égypte qui vit l'empire pharaonique connaître une prospérité inégalée. — J.-P. P.-H.

AUTOMOBILE

Volvo 760 GLE : vive le diesel de luxe

Après le coup de maître qui consistait à mettre le moteur B-19 de 2 litres dans la 345 (GLS) faisant de cette voiture moyenne, dotée désormais d'une boîte à cinq vitesses, un engin rapide, solide et sûr, Volvo va commercialiser son nouveau haut de gamme, les 760 GLE. Il s'agit d'une refonte complète de la série 260 au point d'en faire une voiture tout à fait nouvelle, luxueuse, d'un confort poussé, très américanisée, signe évident que le marché d'outre-Atlantique est avant tout visé. Pour autant, Volvo ne négligera pas les débouchés européens et, notamment, français (trois mille commandes de 760 GLE sont envisagées par an). Un certain nombre de détails relevés sur l'esprit et la réalisation de la voiture le révéleront.

La ligne, d'abord, très classique, durable, « sans âge », diront les responsables de Volvo. C'est une garantie de pérennité dans le monde automobile et l'on sait les Européens moins soucieux que d'autres clients potentiels d'avoir à tout prix dès sa sortie la voiture à ligne nouvelle.



La longévité ensuite. Le souci qu'a mis la marque suédoise à assurer un maximum d'atouts en ce domaine relève d'une sorte d'obsession qui, parfois, se traduit par des solutions audacieuses adoptées en série. Par exemple, le passage assuré à l'air dans les seuils des portes et le bas de caisse pour éviter les traces d'humidité à ces emplacements vulnérables. Ainsi l'emploi de zinc pour protéger la carrosserie sur une partie de sa surface. On trouve, là encore, le souci de fabriquer une voiture à conserver.

L'accent est, d'autre part, mis à nouveau sur la sécurité du véhicule. On sait que cela a été l'un des éléments essentiels de l'image de marque suédoise, quand elle fit, dans le domaine de la voiture particulière, voilà quelque vingt ans, grâce aux rallyes, une entrée spectaculaire sur les marchés mondiaux. Citons, à titre d'exemple, le dispositif mis au point pour empêcher le glissement des passagers sur leur siège, lors d'une collision.

Enfin, bien que Volvo n'ait pas renoncé à un pont arrière rigide, une modification de sa suspension a été mise au point, qui se révèle, selon les essais effectués notamment sur routes glissantes, efficace. Il s'agissait d'obtenir une voie constante et un carrossage constant. Un cadre fixé au pont assure cet objectif. Pour autant, tout couchage de caisse n'est pas supprimé et le vent latéral a encore un certain effet sur la voiture.

Interrogés sur le choix d'un pont arrière rigide, et non pas — solution moderne — de roues indépendantes, les ingénieurs de Volvo ont répondu que ce choix, traditionnel, s'était toujours révélé le meilleur pour une conduite sur neige et routes boueuses.

En ce qui concerne la motorisation, trois moteurs sont disponibles, qui agissent sur les roues arrière. D'abord le V6 (PRV) qui nous paraît ici encore manquer de chevaux à bas régime, ensuite le turbo diesel, remarquable groupe qui, lié à la nouvelle boîte quatre rapports avec overdrive, donne des trois versions possibles les meilleurs résultats, et enfin le moteur quatre cylindres turbo à essence. Cette dernière motorisation n'interviendra que plus tard dans les livraisons.

Il ne fera aucun doute pour personne que la version diesel six cylindres en ligne, 2,6 litres, avec suralimentation, constitue une réussite technique. Les 110 chevaux qui ressortent pour un régime de 4 800 tours-minute permettent à cette berline cossue des performances au moins aussi appréciables que celles d'un véhicule de motorisation classique à essence. Les pointes de vitesse de l'ordre des 170 kilomètres-heures — quand cela était permis — ont été obtenues sans grand efoirt du moteur.

Les consommations lors de nos essais sont apparues en outre parmi les plus basses enregistrées sur un moteur de cette cylindrée (en *moyenne 10,5 litres de gazole sur* un parcours de 110 kilomètres). Sur toute la gamme, le freinage s'est révélé progressif et sans surprise.

La version diesel de la 760 ne sera disponible en France qu'au prochain Salon de Paris, en octobre. La V 6 sera livrable début avril. Beaucoup plus tard viendra le moteur à essence suralimenté.

Voitures luxueuses et attachantes, les nouvelles Volvo exigeront, on s'en doute, de la part de leurs acquéreurs un compte en banque plus solide que la moyenne. De 126 000 F à 140 000 F français, selon le modèle.

CLAUDE LAMOTTE.

Le Monde
ÉCONOMIE

LE DÉFICIT DES FINANCES PUBLIQUES EN FRANCE

Vers une politique de « non-budgétisation »

En vue de réduire le déficit, apparent ou réel, des finances publiques pour l'année 1983, les experts du gouvernement ont l'intention de retirer du budget un certain nombre de dépenses qui y figurent pour les confier, notamment, aux établissements financiers. Quelle est la signification de cette procédure et ses limites ?

POUR ne pas reprendre l'expression de « débudgétisation » employée par le précédent gouvernement dans une intention libérale (il s'agissait alors de dégager l'Etat au profit de l'économie de marché), les experts du gouvernement Mauroy préfèrent parler de « non-budgétisation » des dépenses jusqu'alors portées au compte de l'Etat. Pour ceux qui préparent, dans des conditions difficiles, le budget de 1983, la non-budgétisation est devenue un des thèmes principaux de réflexion, à la fois pour des raisons de présentation et pour des raisons de fond.

On ne peut concevoir, sur le plan des principes, de contrastes plus marqués entre la façon dont on avait abordé le budget de 1982 et la méthode d'approche pour celui de 1983. On a commencé, il faut bien le dire, par le plus facile. Il y a quelques mois, l'idée était d'augmenter les dépenses pour soutenir l'emploi, ce qui a amené le gouvernement à présenter un budget pour l'année en cours de 28 % plus élevé que la loi de finances de 1981 (la progression est de 20 % par rapport au budget réalisé de cette année).

On serait tenté de dire que, pour 1983, c'est la démarche inverse qui est adoptée. Le président de la République n'a-t-il pas fixé par avance le déficit en le limitant à 3 % du P.N.B., ce qui devrait correspondre à un chiffre situé entre 115 et 130 milliards de francs égal à l'évaluation la plus optimiste concernant le déficit du budget en cours.

« L'année dernière, on avait commencé à déterminer le montant des dépenses, si bien que le déficit apparaissait comme une résultante ; cette année, c'est le contraire. » Cette réflexion d'un membre du cabinet d'un ministre est sans doute quelque peu exagérée quand on connaît la rigidité des services votés et l'humeur dépensière des ministres. Il n'empêche que le vent de réforme souffle sur les services de la Rue de Rivoli, à ce stade, en tout cas, de leurs travaux. Cet état d'esprit leur est nécessaire s'ils veulent se donner quelques chances d'aboutir. Il est trop évident qu'il ne suffira pas de rogner sur un certain nombre de crédits.

Pour résoudre le problème, il faudra effectivement remettre en cause les programmes, et, par conséquent, réexaminer le rôle de l'Etat. Comment les socialistes aborderont-ils une question aussi délicate pour eux ? Selon le contenu qui sera donné à la « non-budgétisation », on se trouvera devant un simple artifice de présentation ou bien on sera en présence d'une tentative sérieuse de remise en ordre.

Revoir les interventions

Une première idée qui pourrait donner lieu à de dangereuses déviations a présidé aux réflexions des experts du gouvernement. Il existe toute une catégorie de dépenses qui sont inscrites au budget de l'Etat, mais qui sont d'une autre nature que les dépenses publiques ordinaires. Ce sont celles qui ont trait au rôle d'intermédiaire financier de l'Etat. Exemple : supposons que E.D.F. emprunte 10 milliards de francs pour financer un programme d'investissements ; supposons encore qu'elle reçoive en sus du FDES (Fonds de développement économique et social) un prêt de 5 milliards. Le circuit financier aurait été exactement le même si l'Etat s'était abstenu et avait autorisé E.D.F. à émettre un emprunt budgétaire de 15 milliards au lieu de 10.

Mais on ne s'en tiendra pas là. Les experts ont été renforcés dans leur conviction qu'il convient de revoir de près les multiples procédures d'intervention par la récente visite de M. Gattaz au premier ministre. Le président du C.N.P.F. a dit à M. Mauroy qu'un grand nombre d'aides publiques se perdaient dans les sables et que la plupart des chefs d'entreprise en ignoraient jusqu'à l'existence.

Il existe au C.N.P.F. un service chargé de répertorier les multiples procédures en question — il y en a plus de deux cents. Tout se passe comme si, en quelque sorte, on ramassait en fin de parcours les divers concours ouverts par la puissance publique sans que ces derniers soient appelés à jouer le rôle qui leur est théoriquement assigné par l'Etat, à savoir d'amener les chefs d'entreprise à prendre des décisions qu'en l'absence d'une aide spécifique ils n'auraient pas prises d'eux-mêmes. Autrement dit, la question de savoir si ces aides ont un caractère véritablement incitatif, notamment en ce qui concerne les investissements, reste posée.

Il est d'autres procédures d'aide qui ne font que redonner aux entreprises ce qu'on prélève sur leur substance par ailleurs. L'efficacité de ces méthodes supposées redistributrices est-elle toujours prouvée ? Les procédures d'aide se sont ajoutées aux procédures d'aide sans qu'il existe entre elles de coordination véritable.

Par un cheminement qui leur est propre, les socialistes français seront-ils amenés à appliquer une partie du programme associé au nom du président Reagan, à savoir la suppression de nombreuses interventions publiques ? Le plus souvent, il s'agira, pour la puissance publique, d'essayer de transférer aux établissements financiers, la charge de financement incombant jusqu'alors à l'Etat.

A la faveur de la banalisation (qui consiste à permettre à tous les établissements financiers d'accorder les crédits à taux privilégié), les banques devraient être chargées de consentir elles-mêmes les bonifications d'intérêt et d'autres allégements de coût. Est-il normal, fait-on remarquer, que l'Etat doive financer l'innovation ? La fonction des banques n'est-elle pas de prendre des risques dans ce domaine ?

Reste à savoir si les banques disposent de ressources suffisantes pour jouer le rôle de banques d'affaires ? Au sein du gouvernement, les avis sont partagés sur ce point, certains faisant remarquer que, au cours des années précédentes, la crise a eu pour effet d'organiser un gigantesque transfert de ressources au profit du système financier et au détriment du système productif. Il s'agirait aujourd'hui d'inverser le mouvement. Inutile de préciser que les banques, toutes nationalisées qu'elles sont, estiment et font savoir que leur situation n'est pas aussi brillante qu'on ne le croit.

Les circuits du capitalisme

Les entreprises françaises, et notamment les plus grandes, souffrent d'une insuffisance notoire de ressources permanentes, capital et emprunts à long terme. Même si l'on juge excessif, dans les milieux officiels, le chiffre cité il y a quelques semaines de 10 milliards de francs pour les dotations en capital destinées au secteur nationalisé l'année prochaine, on considère que les besoins seront importants, surtout si l'on tient compte de la nécessité de renflouer Rhône-Poulenc et, dans une moindre mesure, Pechiney.

Du temps où ces entreprises étaient privées, il faut reconnaître qu'elles ne faisaient qu'exceptionnellement appel à leurs actionnaires pour se procurer des capitaux frais ; elles émettaient très peu d'emprunts obligataires sur le marché international. Ces grands groupes bénéficiaient au maximum des aides de l'Etat, comme l'avait fait remarquer en son temps le rapport Hanoun, que l'on cite souvent dans les allées du pouvoir. En 1982, le total des aides à l'industrie (logement et agriculture exclus) doit se monter à quelque 54 milliards de francs (en augmentation de 50 % environ par rapport à 1981). Mais personne n'est en mesure de préciser quelle proportion est absorbée par les grandes entreprises.

A en croire le rapport Hanoun déjà cité, le pourcentage devrait être très élevé : entre les deux tiers et les trois quarts du total. La signature de contrats de plans entre l'Etat et les grands groupes nationalisés devrait fournir l'occasion d'une rationalisation.

Pourquoi l'Etat, se demandent les experts du gouvernement, devrait-il être seul à financer la régie Renault ? La question vaut tout autant pour les nouveaux groupes nationalisés. Du temps où ces derniers étaient privés, les établissements financiers pouvaient leur procurer une partie des ressources à long terme dont ils avaient besoin en prenant des participations dans leur capital. Aucune raison ne devrait s'opposer à ce que, aujourd'hui, la Compagnie financière des Pays-Bas, par exemple, continue sur cette lancée. On pourrait concevoir que les établissements financiers nationalisés reçoivent des actions sans droit de vote, de telle façon que l'Etat demeure le seul actionnaire de plein droit et entier. Le gouvernement socialiste cherche déjà à reconstituer les circuits financiers du capitalisme à l'intérieur du secteur qu'il contrôle.

On voudrait que les banques développent les prêts participatifs, assortis d'un droit de participation aux bénéfices et assortis, pour cette raison, d'un taux d'intérêt relativement bas, de l'ordre de 9 à 10 %. Du fait qu'en cas de faillite les prêts en question arrivent au dernier rang pour le remboursement, on assimile les fonds procurés par les prêts participatifs à du quasi-capital.

Quel sera le montant des crédits non budgétisés ? Les experts du gouvernement considéreraient comme un succès de parvenir à soustraire de la loi de finances quelque 20 milliards de francs par ce procédé. L'insistance qu'ils mettent à souligner l'avantage psychologique à en tirer est quelque peu inquiétante. C'est attribuer à la psychologie un rôle excessif.

Il est bien vrai que les opérateurs, notamment sur le marché des changes, sont d'abord influencés par les chiffres bruts du budget. Mais, en définitive, le caractère plus ou moins inflationniste d'une économie est déterminé non pas par l'humeur des agents économiques mais par les modes de financement à la fois des dépenses de l'Etat et du système bancaire lui-même.

Si un Etat recourt à la création monétaire pour financer une partie de son déficit, il pratique l'inflation. Mais celle-ci peut tout aussi bien provenir du fait que les banques commerciales disposent d'un accès quasi automatique auprès de la Banque centrale pour refinancer les prêts qu'elles accordent. C'est dire que le programme de non-budgétisation ne peut être jugé en soi. Il faudra aussi le considérer à la lumière de la politique monétaire qui sera suivie.

PAUL FABRA.

Le jugement des monnaies

DANS leurs prévisions sur les variations des cours des monnaies, les experts financiers internationaux ont l'œil fixé sur deux paramètres : l'évolution du taux d'inflation dans chaque pays et celle des différentes balances : budget, commerce, paiements, endettement intérieur et extérieur.

Ces deux dernières années, c'était le taux d'inflation qui retenait surtout l'attention : en 1978 et 1979, l'envolée de la hausse des prix aux Etats-Unis avait provoqué une fuite en avant du dollar qui obligea Washington à défendre sa monnaie avec le concours de ses partenaires occidentaux. Ce fut le cas aussi pour l'Italie, qui dut dévaluer la lire en 1976 et en mars 1981.

Aujourd'hui, les experts prennent davantage en compte l'ensemble des paramètres en question. L'énormité des déficits interne et externe de la Belgique et de son endettement a fini par provoquer une crise de confiance autant nationale qu'internationale. C'est la dégradation de la balance des paiements de la République fédérale d'Allemagne qui provoqua la chute du deutschemark à l'automne 1980, et c'est son redressement qui éveille les plus grands espoirs outre-Rhin.

Quant au déficit budgétaire, il fait l'objet d'âpres affrontements politiques : ainsi, aux Etats-Unis, une partie de « bras de fer » se poursuit entre la Maison Blanche et la Banque centrale, qui subordonne toute détente des taux à une diminution des dépenses de l'Etat conjuguées, le cas échéant, avec une augmentation des recettes. Le plus piquant, dans ce cas précis, est que la tension des taux, qui résulte de cet affrontement, hisse le dollar à des niveaux d'autant plus élevés que le taux d'inflation américain retombe à 5 %-7 %.

Tel n'est pas le cas pour la France, où la lettre de M. Fabius, responsable du budget, adressée aux ministres dépensiers, pour éviter que le déficit de l'Etat n'atteigne 200 milliards de francs en 1983, a vivement inquiété les milieux étrangers comme cela inquiète M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, chargé de faire respecter les grands équilibres. C'est que des *« déficits élevés et persistants finissent par conduire à l'inflation, au déséquilibre de la balance des paiements, aux taux d'intérêt élevés, aux faibles taux de croissance, à l'augmentation du chômage et aux tensions sociales »*, déclarait M. de Larosière, directeur général du Fonds monétaire international. On ne saurait mieux dire.

FRANÇOIS RENARD.

Ne pas confondre la stimulation de la concurrence avec la lutte contre l'inflation

Par FRÉDÉRIC JENNY et ANDRÉ-PAUL WEBER (*)

Intensifier la concurrence est un objectif nécessaire à la fois pour améliorer le « rendement » de l'appareil de production et pour permettre au consommateur de s'approvisionner au meilleur prix. Mais c'est mal raisonner que d'en attendre une diminution de l'inflation comme pourraient le faire croire de nombreux discours politiques. Quant à la relation entre concurrence accrue et chômage, elle est pour le moins ambiguë.

Si la majorité d'aujourd'hui, comme celle d'hier, se montre favorable à la poursuite d'une politique active de la concurrence, encore convient-il de préciser ce que l'on peut attendre et de lever à ce sujet quelques ambiguïtés. Nombreux sont en effet ceux qui estiment qu'une telle politique constitue l'un des moyens permettant de ralentir le rythme de l'inflation et de lutter contre le chômage en rendant nos entreprises plus compétitives. Cependant, autant il est certain que le renforcement de la concurrence doit entraîner l'amélioration de l'efficacité de l'économie et favoriser le sort des consommateurs, autant il faut bien comprendre que ce renforcement n'est pas de nature à entraîner la réduction significative du rythme de la hausse des prix ou la restauration de la situation sur le marché de l'emploi.

Sans doute est-il tentant d'imputer les pressions inflationnistes aux comportements des entreprises (qui disposent individuellement ou collectivement d'un pouvoir de domination sur leurs marchés). Mais une telle conception procède d'une confusion entre deux notions : le taux de croissance des prix et le niveau des prix.

En premier lieu, le phénomène de l'inflation n'implique pas que les prix soient abusivement élevés du point de vue de ce qui serait nécessaire pour obtenir la meilleure allocation possible des ressources productives ; il signifie simplement que les prix sont croissants. En d'autres termes, observer que le taux annuel d'inflation se situe par exemple à 15 % ne permet pas de dire que les prix sont, à un moment donné du temps, trop hauts ou trop faibles, mais simplement qu'ils varient dans le temps et augmentent chaque année de 15 %.

En second lieu, l'absence de concurrence n'implique pas que les prix soient croissants mais qu'ils sont abusivement élevés. En produisant moins et en vendant chaque unité plus cher, les entreprises engagées dans une activité non concurrentielle réussissent en effet à bénéficier de profits plus importants que ceux qui seraient enregistrés si la concurrence prévalait. Ayant choisi le couple prix élevé-production restreinte, ces entreprises ne sont pas incitées à relever leurs prix, car elles prendraient le risque de contracter le volume de leur clientèle dans une proportion telle que leurs profits s'en trouveraient réduits. Ainsi, sauf à ce que leurs coûts s'accroissent ou que la demande pour leur produit augmente, les entreprises bénéficiant d'une position dominante ou engagées dans une entente pratiquent des prix certes élevés mais stables.

Plus généralement, il n'existe pas de raison logique de penser que le taux de croissance des prix dans une économie diffère selon les structures de marché et les comportements plus ou moins concurrentiels adoptés par les chefs d'entreprise. Cette observation est d'ailleurs corroborée par les faits lorsque l'on considère le problème de l'inflation sous un angle historique et géographique. Ainsi, par exemple, ne saurait-on imputer à une brusque résurgence des pratiques restrictives de concurrence l'accélération de l'inflation que différents pays occidentaux ont enregistrée au cours de ces dernières années. De même, en comparant notre pays à la Suisse, qui se caractérise par une concentration du commerce de détail sans commune mesure avec celle qui s'observe sur le territoire national et par une politique de concurrence plutôt rudimentaire, force est de constater que le taux d'inflation y demeure modeste tandis qu'il persiste à être relativement plus élevé en France.

Liens ténus avec le chômage

Pour leur part, les liens entre l'intensité de la concurrence et le chômage, s'ils ne sont pas tout à fait inexistants, ne sont pas moins ténus que ceux observables entre la concurrence et l'inflation.

Au plan théorique d'abord, il est bien connu que le défaut de concurrence dans tout secteur économique se traduit, par rapport à l'utilisation des facteurs de production, par deux phénomènes contradictoires. D'une part, la faiblesse relative des quantités offertes, par rapport à celles proposées si la concurrence fonctionnait, tend, à efficacité constante, à limiter l'utilisation de facteurs de production et, par conséquent, l'embauche. Mais, d'autre part, les entreprises engagées dans des pratiques restrictives de concurrence tendent, parce qu'elles ne subissent pas la loi du marché, à avoir des coûts unitaires de production supérieurs à ceux qui seraient constatés dans une situation de concurrence et à utiliser, par unité produite, une plus grande quantité de facteurs de production. Il est alors très difficile de dire *a priori* si l'emploi global de facteurs de production est fonction du degré de concurrence observable sur les marchés.

Faute de constituer un instrument approprié permettant de lutter contre l'inflation et le chômage, la politique de concurrence ne saurait pour autant être rejetée. Son objectif est en effet d'offrir à la collectivité des consommateurs la plus grande satisfaction possible, compte tenu des ressources disponibles et des techniques existantes.

Dans une économie où la concurrence fonctionne, chaque firme étant contrainte pour survivre d'adopter les techniques les plus efficaces et de comprimer ses marges, la hiérarchie des prix entre les différents biens et services donne une image fidèle des quantités minimales de facteurs que leurs productions exigent. Dès lors, les consommateurs, soucieux de tirer le meilleur parti de leurs ressources, acquièrent les biens qui leur procurent la plus grande satisfaction pour les plus faibles prix, c'est-à-dire les biens nécessitant la plus faible utilisation de facteurs de production. Ainsi les consommateurs tirent-ils de l'allocation des facteurs entre les différentes activités le plus grand avantage possible.

Inversement, l'absence de concurrence dans certains secteurs conduit les entreprises de ces secteurs à pratiquer des prix qui ne sont plus le reflet de leurs coûts de production. La hiérarchie des prix ne rend plus compte des quantités relatives de facteurs nécessaires à la production des différents biens. Se fondant sur cette hiérarchie, les consommateurs ne sont plus assurés de porter leur demande sur les biens leur offrant la plus grande satisfaction pour la plus faible utilisation de facteurs de production. Globalement, il en résulte alors une mauvaise allocation des facteurs de production entre les différentes activités et une baisse du revenu réel.

Les économistes se sont, depuis de nombreuses années, efforcés de mesurer l'ampleur des pertes dues à la mauvaise allocation des ressources résultant des pratiques anticoncurrentielles. Si de tels calculs présentent certaines difficultés, ils permettent cependant d'estimer que, dans les années qui ont précédé la mise en œuvre de notre politique actuelle de concurrence, l'ordre de grandeur de ces pertes s'élevait en France à 5 % du produit national brut. La justification économique de notre politique de concurrence est dès lors de réduire, voire d'éliminer, ces pertes et d'augmenter corrélativement le revenu réel des consommateurs.

Sans doute est-il plus facile de « vendre » la politique de concurrence en suggérant au public et aux hommes politiques que celle-ci permettra la diminution du chômage et la réduction du rythme de l'inflation plutôt qu'en soutenant que cette politique doit améliorer le sort de la collectivité par un accroissement de son revenu réel tant il est vrai que les phénomènes du chômage et de l'inflation sont sévèrement ressentis. Mais une telle présentation, outre qu'elle est dénuée de fondement, comporte au moins deux inconvénients.

En premier lieu, en laissant espérer que cette politique permettra d'améliorer la situation sur le marché de l'emploi, la puissance publique risque de se faire juger à l'aune des faits et de se déconsidérer.

En second lieu, en voulant utiliser la politique de concurrence pour lutter contre l'inflation, la puissance publique peut être tentée de mal diriger ses efforts en les concentrant en particulier sur les secteurs dans lesquels les hausses de prix sont les plus spectaculaires ; or les comportements des entreprises qui les composent ne sont pas nécessairement les plus préjudiciables au phénomène de la mauvaise allocation des ressources.

(*) Professeurs d'économie à l'ESSEC.

La gestation du plan robotique : un effort de regroupement

Depuis le 10 mai, le gouvernement a plusieurs fois affirmé que la France avait de grandes ambitions dans le domaine des technologies de pointe, en particulier celle de la robotique. Les enjeux sont considérables pour l'avenir de l'industrie. Mais, jusqu'à présent, la rencontre entre utilisateurs et constructeurs ne s'est pas faite : les deux tiers des robots installés en France sont importés. D'autre part, les conséquences de l'utilisation de cette nouvelle technologie, sur le monde du travail, n'ont jamais fait l'objet d'études sérieuses. Près d'un an après les déclarations d'intention, où en est le plan robotique français ?

D'APRES l'Agence de l'informatique (ADI), le Japon utilise 77 000 « robots », la France 39 000. Renault en compte 8 000, Citroën 3 000. Cette comparaison permet de rectifier des estimations trop pessimistes pour notre industrie. Les chiffres seraient même encourageants s'ils ne concernaient l'ensemble des manipulateurs et non les robots industriels au sens strict. Cela dit, le niveau général de l'automatisation dans l'industrie française est encore très bas. En 1982, le parc de machines-outils à commande numérique (M.O.C.N.) est de 11 000 unités, contre 25 000 en R.F.A. et 70 000 aux Etats-Unis. D'après le BIPE (1), celui des robots industiels atteint tout juste 850 unités, alors qu'en 1980 il était déjà de 3 500 aux Etats-Unis et de 8 000 au Japon. Le niveau d'automatisation mesuré en nombre de robots par travailleur est de 0,7 ‰ en France, ce qui la place derrière la Suède (8 ‰), le Japon (6 ‰), les Etats-Unis (1,6 ‰), la R.F.A. (1,1 ‰) et l'Italie (0,9 ‰). Maigre consolation : la Grande-Bretagne fait moins bien qu'elle avec 0,3 ‰. Deux ateliers flexibles sont installés en France, contre dix en R.F.A. et 25 à 50 aux Etats-Unis.

La crise du secteur machine-outil explique en partie ce retard et en aggrave les conséquences. Vu les carences de l'offre nationale, la politique d'aide à l'équipement a surtout servi à accélérer les importations. En 1980 les importations de M.O.C.N. ont doublé par rapport à l'année précédente. Aujourd'hui, plus de la moitié des M.O.C.N. et les deux tiers des robots installés sont d'origine étrangère. Les entreprises françaises se sont davantage intéressées à l'informatique industrielle. Trois sociétés, la Télémécanique, la Société de mécanique de Castres (groupe Renault) et Merlin-Gérin couvrent près de 50 % des besoins nationaux en matière d'automates programmables. Dans le secteur des mini-ordinateurs industriels, la SEM et CII-H.B. contrôlent respectivement 12 % et 15 % du marché.

Pourquoi la France accuse-t-elle un tel retard en matière de robotique ? La principale raison semble être que les industriels, les chercheurs et les enseignants, contrairement à ce qui s'est fait à l'étranger, ont négligé l'importance du secteur de la mécanique dans cette nouvelle technologie, pensant qu'il suffisait de mettre l'accent sur l'aspect informatique. C'est pourtant de robot simple de type manipulateurs programmables que les industriels ont surtout besoin actuellement. Renault, qui s'est lancé en 1974, aurait investi 15 millions de dollars pour mettre au point sa gamme. Le numéro deux français, A.O.I.P. Kremlin Robotique, qui a de grandes ambitions, est à la recherche d'un deuxième souffle. Devant l'avance prise par la Régie, certains concurrents potentiels ont préféré abandonner leurs projets pour se concentrer sur leurs activités traditionnelles, jugées plus rentables à court terme. La robotique française est devenue l'affaire de groupes qui ne conçoivent des machines que pour leurs propres problèmes de fabrication. Les quelques P.M.I. qui se sont aventurées sur le marché ont très vite été victimes d'un manque de ressources. Ainsi la firme nantaise Numergo, spécialisée dans les petits robots d'assemblage pour l'électronique, a été reprise récemment par le groupe Eurosoft.

Certains industriels expliquent leurs hésitations par le manque de fiabilité des études de marché. Les chiffres avancés sont souvent discordants. Un rapport commandé par le ministère de l'industrie à la société Diebold estime le marché français de la robotique à 16 millions de francs en 1980, avec une progression de 20 % à 25 % par an sur dix ans. Le marché atteindrait 50 millions de francs en 1985 et 140 millions en 1990. Ces chiffres, peu incitatifs, sont fortement contestés par les commanditaires de cette étude, qui risque fort de n'être jamais publiée. D'après les experts de la Rue de Grenelle, il faut s'attendre à un marché de 1 milliard de francs dès 1985. Il faudrait pour cela que l'état d'esprit des industriels évolue. Les robots industriels ne représentent encore que 0,28 % du marché des automatismes (matériel et logiciel) et 3 % de celui de la machine-outil.

Le rôle du groupe Renault

Les incertitudes du marché n'expliquent pas tout. Il y a aussi les problèmes de recherche. Si avec deux à trois cents spécialistes de haut niveau la France se place au troisième rang mondial en matière de recherche en robotique, leur impact sur le tissu industriel est encore trop limité. D'autre part, la plupart des laboratoires industriels ne se sont pas mobilisés sur ces questions. Le groupe Renault assure à lui seul la moitié de l'effort de recherche des entreprises en robotique à travers sa direction des techniques avancées en automatismes, qui emploie quatre-vingt-dix personnes. Le BIPE estime que le niveau de recherche-développement dans les entreprises doit représenter 3,4 % de leur chiffre d'affaires en 1985 au lieu de 1 % aujourd'hui si l'ensemble du secteur machine-outil veut progresser. On atteindrait ainsi, pour l'ensemble de l'industrie de la machine-outil, un budget de 250 millions de francs dans trois ans. Dans ses conclusions, cet organisme souhaite la constitution de nouveaux pôles de développement qui auraient à la fois des fonctions de recherche et d'enseignement. Trois pôles nationaux pourraient être développés :

— un pôle CERMO (Centre d'études et de recherches sur la machine-outil). — ENSAM (Ecole nationale supérieure des arts et métiers) ;

— un pôle ADEPA (Agence pour le développement de la production automatisée). — ENSET (Ecole nationale supérieure de l'enseignement) ;

— le pôle CETIM (Centre technique des industries mécaniques).

De nombreuses décisions dépendent des conclusions que déposera en juin la mission robotique mise en place le 29 octobre dernier par M. Jean-Pierre Chevènement. La réflexion de la mission englobe l'ensemble des aspects du problème ; réceptivité des milieux professionnels, incidence de l'automatisation sur l'emploi et les qualifications, aménagement des structures de recherche et de développement, financement, enseignement et formation. La prochaine « loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement de la France » tiendra compte de ces conclusions. Cette mission est présidée par M. Maurice Petiteau, directeur général de SORMEL (groupe Matra) et comprend vingt membres répartis en huit groupes de travail. Vu l'étendue des domaines abordés par cette mission, on peut s'étonner, comme le fait M. Yves Lasfargue dans son rapport, de l'absence de représentant du ministère du Plan et du ministère du travail dans ce groupe. L'absence du ministère de l'éducation peut également paraître surprenante quand on sait qu'il n'y a pas le moindre robot installé dans un établissement d'enseignement secondaire et que la décision de moderniser le parc de machines-outils des sections techniques (en augmentant le pourcentage de machines à commande numérique) n'a pas été prise facilement. Seul le ministère de l'industrie est associé aux travaux de la mission.

L'aide aux entreprises

En dehors de cette participation, il semble que l'activité robotique de ce dernier ministère consiste surtout à gérer diverses procédures d'aide aux entreprises. Après la crainte de voir la recherche se détacher totalement de l'industrie et *« faire des Concorde »*, voici que l'on s'inquiète de voir cette recherche s'intéresser de trop près à la politique industrielle... *« Toutes les missions ont tendance à s'institutionnaliser*, commente un industriel. *On l'a vu avec la mission électronique ou avec les groupes de travail du colloque national Recherche et Technologie. »* M. Jean-Pierre Chevènement a lui-même indiqué au responsable de la mission robotique la possibilité de mettre en place un comité national de caractère permanent qui *« assurerait la cohérence de l'action publique en la matière »*.

Le président de la mission se déclare dès à présent surpris par la qualité des propositions : *« C'est une mine ; ça fourmille d'idées nouvelles qu'il faudra savoir exploiter. »* Il semble que la nouvelle politique robotique s'oriente vers la mise en place de contrats de développement d'entreprises qui consisteraient à regrouper les forces de plusieurs industriels sur des secteurs prioritaires comme les composants d'automatismes (mécaniques et hydrauliques). Les groupes nationalisés devraient être appelés à sortir de leur isolationnisme afin de mettre leur savoir-faire au service de la collectivité. Autrement dit, ils devront « prendre des risques ». Thomson, par exemple, semble prêt à favoriser la diffusion de ses connaissances en micro-électronique et en logiciel vers l'industrie de la machine-outil. Il faudra trouver des partenaires. Matra pourrait industrialiser le résultat des recherches de ses laboratoires de Vélizy et développer les activités robotiques de ses filiales Sormel et Manurhin tout en poursuivant sa percée dans la C.A.O. (conception assistée par ordinateur) à travers Datavision. La régie Renault se retrouve, elle, à la croisée des chemins. RIET (Renault industries équipements et techniques), qui regroupe dans neuf unités et filiales les activités machines-outils robotique, automates programmables et formation de la Régie, est en train d'être réorganisée. Les pouvoirs publics veulent convaincre le groupe et notamment ACMA Robots de s'intéresser aux problèmes de robotique extérieurs à la Régie, alors que ses capacités de production sont presque entièrement mobilisées à l'intérieur du groupe. Mais à la direction des techniques avancées en automatismes de la firme, on indique que le rôle des ingénieurs de Renault est de *« concevoir des robots pour fabriquer des automobiles »* et rien de plus.

Des sociétés restées volontairement dans l'ombre pourraient faire parler d'elles. On cite Leroy-Somer et la Télémécanique à travers leur filiale commune, AFMA Robots, les Ateliers et chantiers de Bretagne, la SCEMI (Compagnie électromécanique). Enfin le C.E.A. a dans ses cartons des projets de développement de robots dans des secteurs à haut niveau technologique comme le soudage à l'arc et l'assemblage. Son expérience dans le domaine des télémanipulateurs et de la métallurgie est un atout de taille.

Les constructeurs d'ordinateurs pourraient également s'intéresser à la robotique, comme le font aux Etats-Unis Texas Instruments, Digital Equipment et I.M.B., qui vient d'annoncer la commercialisation sous son propre nom de robots japonais quatre axes Sankio-Seiki.

Si une nouvelle politique doit se mettre en place, il faut aller vite pour trancher sur le laisser-faire du passé. La création du CODIS (Comité pour le développement des industries stratégiques) ne date que du 18 octobre 1979, le lancement du projet ARA (Automatisation et robotique avancées), d'octobre 1980. Ce n'est que le 11 mars dernier qu'a été décidée la mise en place d'un système de contrôle des importations de machines automatiques. Plan machine-outil, mission robotique et nationalisations sont considérés par l'actuel gouvernement comme des armes efficaces. L'effort financier qui les accompagne est important. La dépense nationale de recherche doit atteindre 2,5 % du P.I.B. en 1985, le budget du projet ARA a été augmenté de 40 % pour atteindre 7 millions de francs, celui de l'Agence de l'informatique de 30 %, celui de l'ANVAR de 70 % et celui du plan pour l'informatisation de la société de 78 %. L'aide aux entreprises, à la fois au niveau de l'offre et de la demande de matériels, va grandement bénéficier de ces mesures. Il serait donc urgent de mettre en place un système de suivi des fonds distribués. A titre d'exemple, le « milliard robotique » annoncé à grand renfort de publicité par l'ancien gouvernement a été dépensé en trois mois entre mars et juin 1981 et a même bénéficié d'une rallonge de la part du gouvernement actuel sans que l'on soit certain qu'il ait vraiment servi à financer des équipements de robotique. Les responsables avaient à cette époque d'autres préoccupations...

RICHARD CLAVAUD.

(1) Bureau d'information et de prévision économique.

Le ministère de l'industrie veut faire le point

DEPUIS l'annonce du plan machines-outils, on est peu bavard au ministère de l'industrie sur la politique suivie actuellement dans le domaine de l'automatisation. Pourtant, les choses semblent avancer. Une réunion importante doit se tenir à Paris au début du mois d'avril. Elle rassemblera trois cents personnes, représentants du gouvernement, des agences publiques, des administrations et des industriels. Six ministères devraient y participer : industrie, recherche et technologie, économie et finances, travail, plan et éducation.

Cette réunion sera centrée sur les huit thèmes sectoriels définis par le ministère de l'industrie : bonneterie et confection, textile, chaussure, travail mécanique du bois, ameublement, transformation des plastiques et du caoutchouc, du papier, céramique et vaisselle de table. La liste n'a pas encore été arrêtée de façon définitive et d'autres secteurs pourraient venir s'y ajouter, par exemple l'agro-alimentaire. Chaque thème a deux volets : situation de la demande et de l'offre en machines automatiques.

A la suite de cette réunion, qui est destinée à « mettre en phase » les différents acteurs, les groupes sectoriels travailleront chacun de leur côté sous la direction d'un animateur. Le ministère de l'industrie, qui attend beaucoup de ces réunions, veut aller très vite. Un bilan doit être disponible avant la fin de l'été. Les actions industrielles devraient débuter en septembre. A cette époque, la mission robotique aura également rendu ses conclusions. Les industriels susceptibles d'orienter leurs activités vers la robotique auront à travers ces différents travaux des informations précieuses sur l'état de la demande en machines automatiques. Ils devraient préférer ce contact direct par groupes sectoriels aux études de marché, dont les résultats sont toujours discordants. De son côté, le gouvernement aura en main toutes les cartes pour mettre en place la politique hardie qui s'impose.

R. C.

Les viticulteurs du Midi entre la « chouannerie » et la confiance

En août dernier, la cargaison de l'« Ampelos » était détruite. En mars 1982, les chais d'un grand importateur sont plastiqués à Sète. Les viticulteurs du Midi, qui doivent manifester le 31 mars à Montpellier, oscillent entre la violence et le parti du gouvernement qu'ils ont contribué à mettre en place. Ils espéraient un changement plus rapide, une rigueur plus grande face au laxisme italien. Au lieu de cela, disent-ils, la France est condamnée par la Cour de justice européenne quand elle freine les importations, et les efforts réalisés pour améliorer la qualité ne sont pas encore payants.

« *Il faudrait que la manifestation du 31 mars n'ait pas lieu...* » Comme un leitmotiv, cette petite phrase revient régulièrement dans la bouche d'André Cases, agriculteur de l'Aude, responsable pour le département d'un de ces fameux comités d'action viticole, associations non déclarées, originales au Languedoc-Roussillon et qui, tels des « comités de salut public », resurgissent dès qu'une crise pointe chez les viticulteurs.

« *Il faudrait que l'on n'ait pas besoin de manifester comme prévu le 31 mars !* » L'accent est sincère, mais l'homme doute des chances de succès de son voeu. Les jours passent, les négociations attendues par les viticulteurs au sujet des prix mais aussi pour une réglementation nouvelle ont de moins en moins de chances d'aboutir...

L'accrochage avec les Britanniques sur un point aussi mineur que celui de la distillation exceptionnelle, demandée puis obtenue par la France, leur laisse pressentir des montagnes d'obstacles aux discussions plus vastes...

En attendant, un « *bras de fer* », comme l'explique M. Cases, est engagé avec, d'un côté, des hommes pour qui « *la vigne est une survie dans la région* » et, de l'autre, des hommes représentant les intérêts politico-économiques nationaux et même internationaux.

« Vin de table d'Italie »

L'abordage du pinardier italien *Ampelos*, en août dernier, et la destruction de sa cargaison — 18 000 hectolitres de vin — ne font plus figure aujourd'hui que d'avertissement. Le gouvernement français, à peine en place, avait donné satisfaction aux viticulteurs par des mesures de stockage provisoire et répondu patience.

La nouvelle vague de vins italiens déferlant sur le marché français au début de cette année a fait renaître leur colère. « *D'autant plus que l'on prévoit déjà pour 1982 la plus petite récolte jamais obtenue depuis dix ans* », souligne M. Cases. Cette petite récolte laissait espérer une *hausse des prix*, une *bouffée d'oxygène pour des viticulteurs qui ont vu l'an passé leurs coûts de production augmenter plus vite que les prix du marché.*

Mais c'est la condamnation de la France prononcée par la Cour de justice européenne pour avoir retenu *sous* douane des vins italiens (*le Monde* du 6 mars) qui a mis le feu aux poudres. Dans un premier temps, les viticulteurs ont recommencé à intercepter les camions transportant les vins italiens et à répandre sur les routes la marchandise. Et puis, jeudi 11 mars, quelques jours avant les discussions à Bruxelles, l'expression de leur révolte est passée à un niveau supérieur. Plusieurs centaines de viticulteurs venus de l'Aude et de l'Hérault, réunis dans un premier temps près d'Agde, empruntent l'autoroute, se dirigent sur Sète, où, après avoir intercepté des camions, ils s'en prennent aux entrepôts du CAF (Comptoir agricole français), une société d'intérêt collectif agricole qui regroupe des producteurs et importe parallèlement des vins étrangers. Le symbole est évident, surtout lorsque l'un des actionnaires n'est autre que le « milliardaire rouge », M. Jean-Baptiste Doumeng, membre du parti communiste. Des cuves, où, selon de nombreux témoins, trône une ardoise indiquant « vin de table d'Italie », sont alors prises pour cible, tout comme deux autres cuves situées à l'extérieur de la cave, contenant, on le sait aujourd'hui, du vin français. Mais, au lieu d'ouvrir les vannes, les viticulteurs utilisent des explosifs, et ce sont 80 000 hectolitres de vin qui se mêlent aux eaux du canal de Sète. Irrités, des socialistes parlent aussitôt de provocation de la droite. Certains viticulteurs critiquent l'emploi d'explosifs : ils craignent qu'une fois encore on ne les assimile à des terroristes, et puis l'ombre de Montredon plane toujours. Chacun se souvient de ces violents affrontements, le 4 mars 1976, entre viticulteurs et forces de l'ordre, où un C.R.S. et un manifestant avaient été tués. Pendant ce temps, médusée, la droite se frotte les mains et cherche à récupérer cette colère...

Mais, critiquer la forme ne veut pas dire divergences sur le fond : « *Il fallait tirer la sonnette d'alarme*, reconnaît M. Emmanuel Maffre-Baugé, exploitant viticole, député apparenté communiste à l'Assemblée européenne. *Les jeunes viticulteurs n'arrivent pas à joindre les deux bouts... Ils ne supportent pas l'anarchie de la concurrence italienne... On peut discuter l'action de Sète sur la forme, mais pas sur le fond, et si, pour une raison quelconque, certains étaient poursuivis, ce serait une levée des viticulteurs du Midi et des parlementaires... On chouannera. Nous n'avons pas d'industries. Qu'on nous laisse nos vignes !* »

« *La grande majorité des manifestants a plutôt des sympathies à gauche et a voté socialiste* », explique M. Dubin, spécialiste du vin et directeur de la chambre d'agriculture de l'Hérault. « *Cela dit, les viticulteurs d'ici ne veulent pas être liés à un parti quel qu'il soit.* » Ce sont avant tout des vignerons et des vignerons occitans.

Pas de collaboration

« *Notre pays est plein de contradictions* », reconnaît volontiers M. Jean Huillet, porte-parole du comité régional d'action viticole et vice-président de la fédération départementale des syndicats d'exploitants de l'Hérault. « *Il faut nous accepter tels quels. Notre histoire est une histoire d'amour avec la terre et, comme toute histoire d'amour, elle est dramatique, car il arrive que l'on assiste à des drames passionnels. On a décidé de vivre ici, il faut qu'on le comprenne.* »

M. Huillet comme M. Cases tiennent à préciser que les manifestations organisées ces dernières semaines ne sont pas dirigées contre le gouvernement actuel mais « *visent la Communauté européenne et l'Italie* »... Pourquoi s'attaquer à M. Doumeng ? « *Parce que c'est un trafiquant international* », répond sans hésiter M. Huillet. « *C'est un importateur comme les autres* », reconnaît M. Maffre-Baugé, en ajoutant toutefois : « *Mais il y en a d'autres qui mériteraient d'être montrés du doigt.* » Les tentatives empressées de récupération des partis de droite ont profondément irrité ces viticulteurs de gauche. Les *propos de M. Guillaume, le président de la F.N.S.E.A., désapprouvant le plasticage de Sète, ont été extrêmement mal reçus* et ont déclenché un tollé de protestations, même parmi des responsables locaux de ce syndicat. M. Jean-Charles Bousquet, le président de l'Hérault, a menacé de démissionner.

« *Nous avons voté pour ce gouvernement, nous en exigeons d'autant plus* », souligne toutefois le responsable du comité d'action de l'Hérault, propos en écho avec ceux de son collègue de l'Aude : « *On n'a pas le droit de laisser faire les réactionnaires qui veulent tout casser aujourd'hui alors que pendant vingt ans ils n'ont rien fait. Mais nous ne devons pas non plus accepter la collaboration.* » Un équilibre difficile à tenir... Bien que porteuse d'espoir pour la majorité des viticulteurs du Languedoc-Roussillon, l'arrivée de la gauche au pouvoir a en même temps compliqué les cartes. Hier immobiles, certains éléments trouvent aujourd'hui avantage à s'agiter : jeudi 18 mars, des viticulteurs de l'Hérault ont bloqué la voie de chemin de fer pendant quatre heures à Mireval, entre Frontignan et Montpellier, « *pendant ce temps*, explique M. Huillet, *des éléments incontrôlés ont déversé en gare de Béziers du vin provenant de l'Aude contenu dans sept wagons-citernes* ». Le comité d'action a dénoncé, vendredi 19 mars, cette opération contre des viticulteurs français...

Le problème des viticulteurs du Languedoc-Roussillon ressenti de façon plus vive dans l'Hérault et dans l'Aude ne date pas d'hier, et gît dans la nature même de leur produit : un vin de masse trop souvent anonyme et vendu en vrac à bas prix. Autrefois compagnon inséparable de la salière et de la poivrière sur la table de tout bon Français moyen, il est de plus en plus boudé. Lentement les viti*culteurs du Sud se sont trouvés coincés entre deux phénomènes : la concurrence des vins italiens* qui, même s'ils ne sont pas toujours de meilleure qualité, ont l'avantage d'être moins chers et une baisse régulière de la consommation en même temps qu'un glissement sensible vers des vins de meilleure qualité. Parallèlement les charges se sont alourdies sur ces propriétaires d'exploitations souvent petites et artisanales.

Arrachage et changement de plant

Les remèdes préconisés et suivis avec plus ou moins d'enthousiasme ont été l'arrachage, et le changement de plant. Lentement, les viticulteurs se laissent convaincre par la nécessité de personnaliser leur produit et s'intéresser plus à la vente. Un nombre appréciable s'y est déjà mis. Certains en ont déjà été récompensés mais d'autres ont du mal à lutter contre la mauvaise image des vins du Sud, ou s'essoufflent dans des efforts encore trop échevelés.

Un peu désabusé, M. Jean Clavel, directeur du comité interprofessionnel des coteaux du Languedoc, dénonce le comportement des agriculteurs qui refusent d'améliorer leur production : « *On ne peut maintenir la production vinicole telle qu'elle est, ou alors, il faut fermer toutes les frontières. Notre production de masse est condamnée. Quand l'Espagne entrera dans le Marché commun le choc sera dix fois plus grand qu'avec l'Italie.* »

« *Les efforts accomplis dans le Midi ne sont peut-être pas suffisants*, reconnaît M. Maffre-Baugé, *mais ils existent, et on ne s'en sort toujours pas... La qualité ne sera pas payante tant qu'il n'y aura pas de réglementation.* »

Quand on leur demande d'arracher plus, les viticulteurs du Midi crient à l'injustice et dénoncent notamment le comportement des Italiens. Dans un épais rapport adressé au président de la Commission des Communautés européennes sur les aides d'État, la Fédération nationale des producteurs de vins de table et vins de pays dénonce un certain nombre d'aides financières accordées par le gouvernement italien, faussant la concurrence en maintenant les prix italiens à un niveau artificiellement bas. « *Alors que nous devons nous plier à un cadastre draconien, c'est l'anarchie en Italie* », protestent en choeur les viticulteurs du Midi. Ils reprochent également au gouvernement du pays voisin de tarder à transmettre les compensations prévues par le Marché commun aux agriculteurs qui acceptent de distiller, ce qui pousse les viticulteurs à maintenir leur production sur le marché...

Sentiment d'injustice également vis-à-vis de la Grande-Bretagne qui, en toute impunité, protège sa bière en pratiquant des taxes dissuasives à la vente du vin sur son territoire.

L'office applaudi

Le changement de gouvernement a apporté un espoir aux viticulteurs laissés-pour-compte dans les discussions menées par le régime précédent. Ils pensent être entendus par celui-ci. « *Mais le problème du Midi est celui d'une minorité*, souligne M. Cases. *Les difficultés viticoles touchent uniquement trois départements. Il est facile au pouvoir de se désintéresser d'eux.* »

Ce que demandent les viticulteurs ? « *Une moralisation du marché* », autrement dit un peu d'ordre chez leur voisin. Une garantie des prix et surtout une nouvelle réglementation européenne avant l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun.

La promesse de création d'un office des vins qui réglementerait la production et la commercialisation de la vigne et du vin a été applaudie par les viticulteurs du Midi, qui réclament un revenu minimum garanti, « *mais*, prévient M. Huillet, *s'il doit devenir un monstre du loch Ness, notre colère sera violente* ». En attendant, ils ont accueilli avec plaisir cette nouvelle taxe sur les vins de coupage même s'ils l'estiment encore trop faible pour être efficace. Un enthousiasme non partagé par les négociants en vin qui renâclent devant les projets interventionnistes du gouvernement. « *Les Français importeront des vins italiens en l'état pour ne pas avoir à payer de taxes*, explique M. Jean-Pierre Bonfils, négociant en vin, et secrétaire général du Syndicat des exportateurs et importateurs du commerce de vin en gros à Sète. *Le risque, si le gouvernement persiste, est de voir s'installer sur le marché des vins italiens de qualité, en quantités importantes.* »

Lucides, les viticulteurs savent que la partie qui se joue est difficile. « *Ce qu'ils regrettent*, explique M. Jean-Pierre Tornavaca, directeur de la Fédération des caves coopératives de l'Aude, *c'est qu'à Bruxelles les Italiens nous forcent à jouer une partie de menteurs, de poker, alors que nous voulons jouer au bridge, et voir les règles du jeu respectées.* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
3 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
3 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
13 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
36 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le chômage touche plus de 10 % des salariés dans les départements maritimes

LORS du nouveau tour de France de l'emploi qu'il doit entreprendre au cours de ce printemps (*le Monde* daté 14-15 mars), M. Pierre Mauroy, qui a l'intention de fixer à chaque département des « *objectifs quantitatifs* », afin que le chômage batte en retraite « *partout* » avant la fin de l'année, procédera avec les responsables régionaux à des analyses « *fines* » pour trouver des solutions locales. En effet, si le chômage affecte l'ensemble du territoire, il frappe très inégalement les départements. Du simple au triple, ou presque : un peu plus de 5 % de sans-travail dans les Yvelines, près de 15 % en Charente-Maritime et en Loire-Atlantique.

La carte que nous publions montre clairement ces disparités. Elle a été établie d'après une étude de l'INSEE, qui vient d'être annexée à la loi de finances. Précision importante : le taux de chômage a été calculé par rapport à la population active salariée, et non en fonction de la population active totale. De ce fait, les chiffres sont naturellement plus élevés et ainsi la moyenne nationale avoisine les 10 % (exactement 9,98 %) alors que l'estimation du taux de chômage par rapport à la population active totale est de 8,9 % (« le Monde de l'économie » du 2 mars).

En attendant les nouvelles données démographiques qui vont résulter du recensement en cours, l'instrument de mesure adopté par l'INSEE paraît mieux cerner la réalité de 1982 : grâce aux statistiques mises à jour par les divers organismes socio-professionnels, la population salariée est, à l'heure actuelle, mieux connue que la population active totale, dont le dernier décompte remonte à 1975.

A la « lecture » de cette carte, unu évidence saute aux yeux : la France « maritime » est beaucoup plus malade du chômage que la France « continentale » : de Dunkerque à Menton, en passant par Brest, La Rochelle et Marseille, tous les départements qui forment le littoral (à la seule exception des Landes, plus rurales et moins peuplées) souffrent d'un taux de chômage supérieur à 10 %. Eux et leurs voisins limitrophes composent le gros de la troupe des cinquante-trois départements sur quatre-vingt-quinze (l'INSEE donne un chiffre global pour la Corse) qui dépassent ainsi la moyenne nationale. Et les deux seuls départements, où l'on recense plus de 14 % de laissés-pour-compte sur le marché du travail, sont la Charente - Maritime (14,47 %) et la Loire-Atlantique (14,11 %).

Le déclin des industries textiles et charbonnières dans le Nord, le sous-développement chronique des départements bretons, la crise des chantiers navals et des activités portuaires dans l'Ouest, sont autant d'explications. Entre 13 % et 14 % de taux de chômage, on ne dénombre également que des départements qui ont « *les pieds dans l'eau* », soit par ordre décroissant : le Pas-de-Calais, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales, le Calvados, la Seine-Maritime et la Somme.

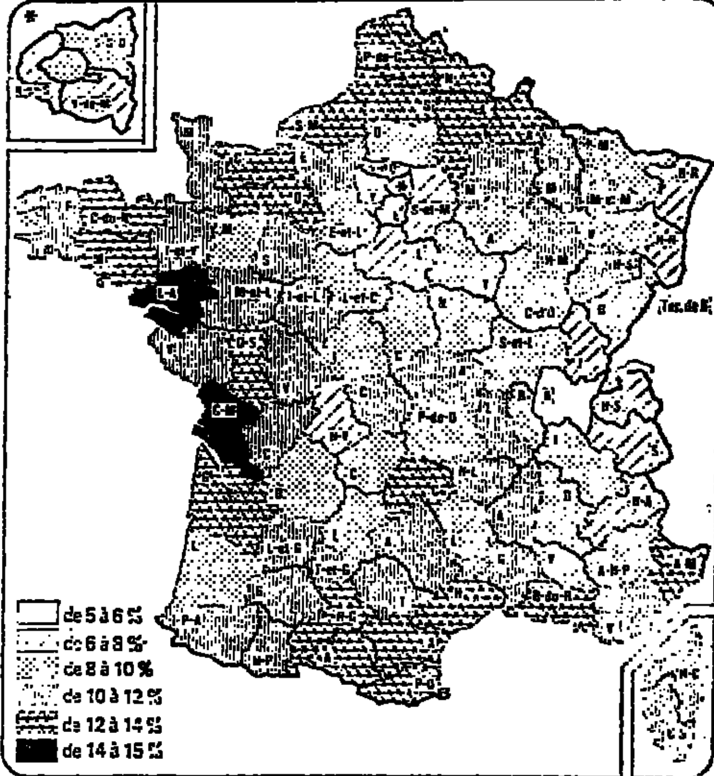
Disparités

Les départements « continentaux » sont aussi durement touchés comme en Lorraine avec le malaise de la sidérurgie, ou dans le Sud-Ouest avec les aléas de la viticulture. Mais, dans l'ensemble, les zones non maritimes se portent moins mal : c'est le cas de l'Alsace, grâce aussi au travail frontalier, et des départements qui composent la grande région parisienne et la région Rhône-Alpes où les activités industrielles sont plus diversifiées qu'ailleurs et où le secteur tertiaire compense tant bien que mal les autres défaillances. Dans les départements agricoles du Centre, la situation est inégale (7,22 % en Haute-Vienne, 12,52 % dans le Cantal), mais on notera que... la Nièvre et la Corrèze sont dans la même tranche de taux de chômage (8 à 10 %).

Le premier ministre constatera sur le terrain ces multiples disparités. Cette prise de conscience est assez nouvelle : malgré sept ans de crise économique, le phénomène du chômage a presque toujours été appréhendé en France d'une façon globale. Un million, un million et demi, deux millions de chômeurs : à chaque franchissement de ces seuils, tous jugés « *intolérables* », on s'attendait à une explosion générale. Certes, une « révolution tranquille » a eu lieu le 10 mai 1981 par l'entremise des urnes, et la gauche a été portée au pouvoir sur le thème central de l'emploi. Mais les révoltes ont toujours été locales et, par exemple, c'est en catastrophe que le pouvoir précédent a éteint, par la pompe de l'argent, l'embrasement de Longwy, faute d'avoir pris à temps la température des hauts fourneaux.

Aujourd'hui, c'est bien le moins que dans le cadre de la décentralisation on se penche enfin sur le sort propre à chaque département. Surtout que l'on pourrait pratiquement calquer cette carte du chômage sur la carte politique de la dernière élection présidentielle : M. Mitterrand l'a emporté dans les départements à fort taux de chômage, en particulier dans ceux du Nord et des régions Midi-Pyrénées et Languedoc - Roussillon, tandis que M. Giscard d'Estaing était, par exemple, arrivé en tête en Alsace. Une seule exception majeure : l'Ouest, très touché par le sous-emploi, n'avait pas, en mai dernier, opté pour le candidat socialiste. Il ne s'agit pas, maintenant, de « transférer » le chômage dans les départements détenus par l'opposition, mais bien, comme l'a rappelé M. Mauroy, de le faire reculer « *partout* ».

MICHEL CASTAING.



BIBLIOGRAPHIE

Le cinquantenaire d'« X-Crise »

SOUS la couverture jaune et rouge familière aux polytechniciens, vient de paraître un ouvrage qui intéressera les historiens, certes, mais également un public qui aime regarder aussi dans le rétroviseur lorsqu'il avance en terrain difficile. Sous le titre : *De la récurrence des crises économiques*, il retrace la naissance, il y a cinquante ans, et le développement jusqu'à la dernière guerre du Centre polytechnicien d'études économiques, plus connu sous le nom d'« X-Crise ».

Encadré par une préface de M. René Brouillet, ambassadeur de France, qui fut son secrétaire général, et par une postface de M. Thierry de Montbrial, représentant la jeune génération (il sortit de Polytechnique trente-quatre ans après la naissance d'« X-Crise »), le livre présente d'abord, sous la signature de Gérard Brun, ce cercle de pensée assez extraordinaire qui chercha à mieux comprendre la nature des phénomènes économiques en vue d'introduire plus de rationalité dans l'action. Si trois polytechniciens, Gérard Bardet, André Loizillon et John Nicoletis, furent à l'origine de l'entreprise, le « club » s'ouvrit bientôt à des membres venant d'ailleurs, si bien qu'à la fin il n'y avait plus qu'une légère majorité d'intellectuels sortant de l'X.

Ce qui fit le prix de ce laboratoire d'idées, c'est la grande diversité de ceux qui y venaient travailler. On y rencontrait aussi bien des représentants du grand patronat (Ernest Mercier, René P. Duchemin, C. J. Gignoux) que des syndicalistes (René Belin, Robert Lacoste), des marxisants (Jules Moch, Marc Bloch), des socialistes (Louis Vallon, Alfred Sauvy), des « centristes » (Jean Coutrot, Auguste Detoeuf), des libéraux (Jacques Rueff).

Etrange famille, où chacun regardait la réalité sous son angle et apportait sa pierre à un essai d'explication du monde de l'économie. Curieusement, les membres acceptaient en entrant, de se dépouiller de ces passions élémentaires qui eussent rendu tout dialogue impossible. Connaîtrait-on aujourd'hui pareille tolérance ? On n'est pas très fier de pencher plutôt vers la négative. Il est vrai que l'on pourrait dire aussi qu'un fil invisible courait à travers toutes ces personnalités et les unissait sans qu'ils en aient sans doute conscience : celui de la technocratie.

Il n'empêche. Il est assez piquant de lire dans le « Recueil des conférences plus marquantes », qui fait le gros du livre, un exposé de Jacques Rueff à la gloire du libéralisme suivi immédiatement d'un texte d'Auguste Detoeuf sur la fin du libéralisme, ou bien la défense de la dévaluation par Paul Reynaud prolongée d'un exposé en sens contraire de René Duchemin.

Le livre n'a pas qu'un intérêt rétrospectif. Outre le fait que nous traversons une nouvelle crise, on se rend compte que certains des sujets abordés par ce cénacle d'avant-guerre sont encore très actuels : le rôle du secteur public, la réduction du temps de travail, les inégalités, etc.

Il manque cependant un élément important dans cette évocation : une réponse cinglante aux critiques qui ont été faites sous le gouvernement de Vichy à ce groupe où l'on vit le point de départ d'un « complot synarchique » qui voulait renverser la « Révolution nationale » au profit des trusts ! Sans doute, pour les initiés, l'affaire est claire et l'affabulation grossière. Mais cette histoire de synarchie a laissé des traces dans l'inconscient collectif. Quelques pages pour démonter l'opération n'eussent pas été superflues.

PIERRE DROUIN.

★ Editions Economica, 300 pages, 75 F.

ENTRE VENTS ET MARÉES

Singapour : la religion du dollar n'est pas tout

LE pragmatisme économique a parfois ses raisons que la raison... ne connaît pas. Après avoir promu pendant trente ans la religion du dollar pour sortir leurs concitoyens de la misère et réaliser dans des conditions difficiles une société à la *fois* multiraciale et multireligieuse, les dirigeants de Singapour se demandent aujourd'hui s'il n'est pas temps de restaurer d'autres idéaux, voire d'autres dieux. Est-ce l'âge, la sagesse ou, plus probablement, de nouvelles ambitions qui les animent ? « *Nous ne nous faisons pas d'illusions. Nous ne sommes pas là pour créer le paradis : nous devons simplement rendre nos sociétés moins imparfaites.* » D'origine indienne, le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères de Singapour, M. S. Rajaratnam, talentueux conteur oriental, a, lorsqu'il jette un regard sur la vie, de fausses allures de gourou : un gourou qui ne ferait pas de cadeau...

L'objectif de l'équipe gouvernementale de M. Lee Kuan Yew, qui n'a pas quitté le pouvoir depuis vingt-trois ans, est de faire atteindre en 1990 à son pays le niveau de revenu... du Japon aujourd'hui. A bien des égards, la réussite est d'ores et déjà éclatante. Rares sont ceux qui, à Singapour, luttent encore pour le minimum vital. Cette petite île, placée à la pointe de la Malaisie, face à l'Indonésie, entre l'océan Indien et la mer de Chine, dispose désormais, pour ses deux millions quatre cent mille habitants, d'un P.N.B. moyen comparable à celui de l'Espagne. Membre de cette « bande des quatre » pays asiatiques qui inondent l'Occident de leurs exportations, elle arbore sans désemparer des taux d'expansion à faire pâlir tous les Européens : 10,5 % en 1980 et 9,5 % en moyenne par an pendant toutes les années 70. La crise ? Connaît pas... Quand la conjoncture ralentit, les programmes du bâtiment et des travaux publics prennent le relais. Une surface équivalente à la moitié de la superficie totale de l'île de Hongkong a été, au fil des années, gagnée sur la mer, augmentant sensiblement la taille du pays. Au rythme actuel, dix nouveaux « buildings » sortent de terre chaque jour. Le port, en dépassant Yokohama, est devenu le second du monde après Rotterdam, ronronnant de pétroliers en mal de raffinage et d'un nombre incalculable de cargos. Propre comme un sou neuf, la ville de Singapour taxe celui qui jette par terre des détritus d'une amende de 1 000 francs environ, et c'est l'une des agglomérations les plus sûres du monde, même la nuit.

Déjà l'annonce de la nécessité d'une « *deuxième révolution industrielle* » a été faite, alors que la population n'a même pas fini de digérer la première. Pour ne plus dépendre aussi fortement des industries fortes consommatrices de main-d'œuvre non spécialisée et bon marché dont les exportations sont fortement exposées au danger de réactions protectionnistes, une réorientation est enclenchée en faveur d'industries plus fortement utilisatrices de capital et de technologie. En augmentant les salaires par la loi, les pouvoirs publics incitent automatiquement les industries les moins sophistiquées à partir ou à se transformer. Et, simultanément, ils en attirent d'autres. Mais surtout une extraordinaire compétition règne dans les écoles, où l'anglais domine, même si d'autres langues sont courantes. C'est la course à l'éducation. Les établissements d'enseignement en chinois ont vu leurs inscriptions tomber des deux tiers. Si une chose, à Singapour, est comparable à ce qui existe au Japon, c'est bien la pression infernale qui s'exerce sur les études des jeunes.

Contrairement à ce qui se passe au Japon, la loyauté des employés vis-à-vis de leur entreprise est ici très faible. Les jeunes, surtout, sautent d'un « job » à l'autre, répondant au plus vite au plus offrant, et économisant souvent leurs forces vives pendant les heures de travail officiel pour les réserver aux travaux supplémentaires qu'ils effectuent le soir après la fermeture des bureaux ou des usines. « *Nous avons expérimenté le vieux style de syndicalisme à l'anglaise, fondé sur la tradition de la lutte des classes. Et nous en sommes revenus...* », expliquent les dirigeants de Singapour, qui tentent depuis un certain temps de favoriser des « syndicats d'entreprise » sur le modèle japonais. Ils entendent décentraliser au maximum les négociations sociales à l'échelon des firmes et, parallèlement, rendre les entreprises responsables de la sécurité sociale de leurs employés de manière à réduire au strict minimum les dépenses sociales de l'Etat. « *Nous ne voulons pas nous laisser piéger dans le même système que les pays occidentaux, dans lesquels tout le monde dépend de l'Etat pour presque tout...* », expliquent-ils, rêvant de transformer la sécurité sociale en sécurité d'entreprise.

Mais cette formule, qui, au Japon, est largement fondée sur une tradition et un « consensus », obéit plutôt à Singapour à une impulsion du haut vers le bas qui n'est pas sans déclencher de multiples réactions. « *On utilise les gens comme des mécaniques, comme des biens qu'on rentabilise et qu'on déplace, et puis l'on s'étonne qu'ils oublient la fidélité, la solidarité, la discipline...* » Contrairement à la tradition chinoise qui réclame l'union de la famille devant le temps qui passe, les couples jeunes et moins jeunes abandonnent maintenant parents et grands-parents dans des maisons de vieillards publiques pour aller, en ce qui les concerne, vivre dans des immeubles nouvellement construits. Au point que le premier ministre Lee Kuan Yew a éprouvé le besoin de mettre à profit la fête du Nouvel An chinois pour annoncer cette année la promulgation d'une loi faisant obligation aux enfants d'assumer les besoins de leurs parents. Les nouveaux programmes d'allocation de logements modernes comporteront désormais des enquêtes pour savoir où demeurent les aïeux des candidats et les obliger éventuellement à rester ensemble soit dans leur ancien logement, soit dans le nouveau.

Curieusement, cette société, qui comporte des Chinois (70 %), des Malais et des Indiens, après avoir réussi à mélanger systématiquement toutes les ethnies dans les habitations et à éliminer tant bien que mal les religions des redoutables querelles locales, s'apprête à faire l'effort d'un retour aux valeurs anciennes. C'est donc un véritable enseignement religieux qui a été rendu à nouveau obligatoire, depuis moins d'un an. Tout prosélytisme en est exclu. Le choix est offert entre les différentes religions en usage sur l'île : bouddhisme, taoïsme, islam, hindouisme, christianisme. Pour ceux qui ne se réclament d'aucune confession... un cours commun à toutes les religions est imposé : « *Pour les sortir de leur matérialisme* ».

JACQUELINE GRAPIN.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm col.*	La mm col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)
emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

Des spécialistes pour notre base de lancement

Kourou - Guyane Française

Le Centre National d'Etudes Spatiales recrute pour le **Centre Spatial Guyanais** un ingénieur et des techniciens possédant les qualifications suivantes :

Agent technique rédacteur-planificateur.

Ce technicien sera chargé, au sein du Département Opérations de lancement, d'établir puis d'actualiser un **planning général des activités, lors de chaque campagne de lancement.**

De formation BTS ou DUT assortie d'une spécialisation planning, il possèdera une expérience de la transcription des différentes logiques d'opérations sous forme linéaire ou PERT, acquise dans un poste analogue. Une bonne connaissance de l'Anglais est indispensable (réf. M/11).

Contrôleur aérien technicien responsable logistique.

Ce technicien possède nécessairement une expérience de quelques années de **contrôleur aérien** (Aviation Civile - Armée de l'Air). Il a donc une bonne maîtrise de la langue anglaise. Des connaissances en électromécanique seraient appréciées.

Il sera chargé de coordonner et d'activer les moyens logistiques du Centre Spatial Guyanais et les moyens aériens et maritimes nécessaires à certaines opérations dont il assurera le contrôle (réf. M/12).

Ingénieur Electricien

Adjoint au chef du département moyens techniques, il sera plus particulièrement chargé du fonctionnement et de la gestion des services climatisation, énergie et mécanique.

Nous souhaitons confier ce poste à un **ingénieur grande école** ayant acquis, au cours d'une expérience similaire, de **solides connaissances en électricité industrielle et climatisation.**

La réussite dans cette fonction implique de **réelles qualités de meneur d'hommes** ainsi qu'un sens opérationnel développé.

La maîtrise de l'anglais est très souhaitable (réf. M/13).

Partir à Kourou avec le CNES...

C'est aussi :
- *Les contreparties financières de l'éloignement*
- *Chaque année, 2 mois de congés avec Aller-Retour gratuit pour la métropole (pour vous et votre famille).*
- *La certitude d'être accueilli et intégré dans la vie guyanaise.*
- *L'assurance d'une carrière dans un des centres métropolitains du CNES, à l'issue du séjour à Kourou.*



MEDIA PA

Ces postes nécessitent **esprit d'initiative et aptitude à travailler en équipe.**
Si l'un d'entre-eux vous intéresse, adressez rapidement lettre manuscrite C.V. et prétentions au **Centre National d'Etudes Spatiales** - Service du Personnel - 129, Rue de l'Université - 75007 PARIS, en précisant la référence de la fonction choisie.

cnes

Pointe Noire
République Populaire du Congo

CHEF DE MISSION

Assistance technique industrielle

Dans le cadre d'un contrat d'assistance technique, un des premiers groupes industriels français est chargé d'assurer l'exploitation d'une unité de production (200 personnes) à Pointe Noire en République Populaire du Congo.
Le chef de cette mission, assisté d'une équipe de techniciens, est responsable sur place du bon déroulement des accords d'assistance, notamment sur les plans : technique, production, gestion et commercial. Il assure personnellement les relations avec les autorités congolaises.
Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé, de préférence de formation électromécanique, ayant de 5 à 10 ans d'expérience industrielle.
Cette affectation, assortie d'intéressantes conditions d'expatriation, permet un séjour en famille dans une agréable ville côtière.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 5212 AE à **EGOR INTERNATIONAL**
8 rue de Berri — 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

ESO

ESO-European Southern Observatory

est une organisation inter-gouvernementale regroupant huit pays européens, constituée pour des recherches astronomiques dans l'Hémisphère Austral. ESO travaille au moyen d'un observatoire situé à La Silla dans le désert Atacama au Chili. Il est équipé d'une série de télescopes optiques hautement sophistiqués et d'instruments du même type, construits selon les développements techniques les plus récents.
ESO recrute dans le domaine suivant (très exigeant mais riche en compensations)

TECHNICIEN SUPERIEUR EN OPTIQUE

(BTS/DUT en France, Ing. grad. en Allemagne) réf. CTR1-21

pour son Département de soutien technique à la recherche situé au Chili.
Son expérience ? Au moins 3 ans dans un laboratoire ou dans un atelier chargé du montage et du réglage d'éléments optiques. Avec une connaissance de base en physique. Et, de préférence une pratique ou une connaissance en électronique et/ou mécanique.
Son bagage linguistique ? Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Ses fonctions ? Préparer, avec un groupe de techniciens, les instruments astronomiques, l'alignement optique des 12 télescopes, le changement de l'instrumentation auxiliaire, l'entretien préventif et les essais en laboratoire des détecteurs astronomiques.
Sa rémunération ? Elle dépendra de son expérience et de sa situation de famille. A titre d'exemple, pour un membre du personnel non-résident avec deux enfants à charge, la rémunération nette mensuelle exempte d'impôts sur le revenu ne sera pas inférieure à DM 5.300,-. De plus, parmi vos avantages figureront : une contribution aux frais d'études de vos enfants, le remboursement des frais de déménagement et d'installation, un plan d'assurances-pension et santé.

Les candidatures doivent être transmises en mentionnant la référence avant le 30 avril 1982 au Personnel Services, European Southern Observatory, Karl-Schwarzschild-Strasse 2, D-8046 Garching bei München, République Fédérale d'Allemagne. Tél. : (89) 320.06.216-8.

Bien qu'il soit donné une préférence aux ressortissants des pays membres de ESO, la Belgique, le Danemark, la République Fédérale d'Allemagne, la France, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse et l'Italie, aucune nationalité cependant n'est à priori exclue.

Niger

Société industrielle et minière filiale de COGEMA recherche son

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

Basé sur le site minier, il disposera d'un DPS 4 CII HB. Il en gèrera toutes les applications et mènera les actions propres à la généralisation de l'informatique dans l'entreprise :
— amélioration de l'existant (gestion du personnel, paie, applications scientifiques)
— transfert au NIGER de la sous-traitance extérieure (comptabilités)
— création (gestion des stocks, etc...)
Le candidat retenu sera ingénieur (ESE, ENSIMAG, N7, ENSI) ou MIAGE et aura une première expérience de 3 à 5 ans acquise dans l'industrie ou dans une SSCI.

Ecrire avec CV explicite sous référence CK/CSI à CETAGEP 30, avenue Amiral Lemonnier 78160 MARLY LE ROI.

CETAGEP

GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour l'une de ses Sociétés
d'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

UN CHEF DES VENTES EQUIPEMENT DE BUREAU

PHOTOCOPIEURS
MACHINES A ECRIRE ET A CALCULER
OFFSET/MOBILIER DE BUREAU

Diplômé ESC ou titulaire d'un BTS/DUT Commerce, le candidat retenu devra avoir acquis pendant quelques années une expérience d'animation et de gestion des ventes dans cette gamme de produits.

Envoyer C.V. détaillé en précisant rémunération souhaitée sous no 29060 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

LE GOUVERNEMENT MILITAIRE FRANÇAIS DE BERLIN

recrute pour

BERLIN-OUEST

CHEF DE CENTRE INFORMATIQUE

Équipé d'un siemens 7521, titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur en informatique et d'une expérience en matière de programmation.

LANGUE ALLEMANDE RECOMMANDÉE

Écrire avec curriculum vitae + prétentions à :
MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES
DIVISION DE L'INFORMATIQUE
21 bis, rue La Pérouse,
75775 PARIS CEDEX 16.

Importante Société d'Engineering
réalisant des ensembles industriels dans le monde entier recherche

RESIDENT MANAGER

Intégré au sein du service travaux vous effectuerez sur nos différents chantiers des missions de supervision et de coordination.
Votre première étape sera L'ARABIE SAOUDITE où vous aurez à assurer la direction d'une equipe de supervision pour la construction de centrales électriques (diesel-gaz) ainsi que des réseaux de transmission et de distribution.
Par la suite nous vous confierons d'autres missions en France ou a l'étranger et n'exclurons aucune autre possibilité d'évolution au sein de la société.
Pour ce poste vous devez être impérativement ingenieur diplômé et posséder au minimum 10 ans d'expérience en réalisation de projets industriels.

Nous vous remercions d'adresser lettre de candidature et CV détaillé sous réf. 605 à Media System 104, rue Réaumur 75002 Paris, en indiquant sous double enveloppe les noms des sociétés auxquelles vous ne voulez pas que soit transmis votre dossier.

média-system

Très Importante Société Internationale de Travaux Publics
recherche pour l'une de ses implantations à
l'étranger (Afrique, Moyen-Orient)

Responsable logistique

Le poste :

Vous aurez en charge la gestion complète de nos achats de matières premières (aciers et produits consommables divers).

Vous devrez superviser :
- les prévisions d'approvisionnement,
- les achats régionaux,
- le transit,
- le suivi des stocks,
- les inventaires permanents (système OCAM).

Votre profil :

Vous avez environ 35 ans et vous pouvez faire état d'une expérience d'au moins 10 ans, dont 5 acquis dans un poste de Responsable des Achats ou de Gestionnaire de stocks dans le domaine du Génie Civil, des Travaux Publics ou des Transports (terre ou mer).
Vous êtes soit Ingénieur orientation gestion, soit autodidacte possédant une très solide expérience.
Homme de terrain rigoureux doté d'un bon esprit de synthèse, votre autorité naturelle vous permet de vous imposer avec fermeté et diplomatie.
Vous parlez couramment l'anglais.

Ce poste à l'étranger comporte de nombreux avantages liés à l'expatriation (statut familial, logement, voiture, etc.).

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous réf. 0295 à M. du Mazet, B.P. 186, 75062 Paris Cédex 02, qui transmettra.

FORMER NOS CLIENTS A L'ÉTRANGER

Notre groupe vous propose des opportunités de carrière

voir notre annonce page 33

THOMSON-CSF COOPERATION

HAVAS CONTACT

CYPRUS INDUSTRIAL MINERALS CORP
GENT - BELGIUM
is seeking for a

REGIONAL SALES MANAGER

for France.
Person will be travelling in the Pulp and Paper, Rubber & Plastics, Paint & Ceramic industry all over the country.
Requirements :
— fluent in English,
— technical-marketing degree or experienced.
Applications for employment, mentioning required salary, should be addressed to

C.I.M.C.
Scheepzatestraat 2,
8000 GENT-Belgium.

GROUPE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL
recherche
pour le CAMEROUN

UN RESPONSABLE COMMERCIAL

chargé d'animer, de gérer, de contrôler la force de vente d'une région et participer à sa formation.
Il doit être un homme de terrain, diplômé ESCE ayant au moins 5 ans d'expérience dans la vente et la distribution de produits de grande consommation au niveau détaillants et grossistes. Grande disponibilité requise

Contrat expatrié – logement.

Adresser CV, photo et prétentions sous N° 8175
PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne
75008 Paris qui transmettra



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPE IMPORTANT RECHERCHE

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

confirmés ou débutants pour ses centres informatiques et son réseau téléinformatique.

POSTES A POURVOIR :
ENVIRON UNE VINGTAINE
dont certains nécessitent une technicité de haut niveau.

Ecrire avec curriculum vitae sous N° 8083, « LE MONDE » Publicité, Service Annonces Classées
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Directeur administratif et financier
fort potentiel

Aix en Provence 200 000 +

Nous sommes un groupe de Sociétés de Services, leader régional dans notre branche, en expansion rapide et régulière, effectifs 600 personnes. CA 110 millions.
Nous recherchons un Directeur Administratif et Financier de fort potentiel, pour créer ce poste. Rattaché au Directeur Général il fera partie du Comité de Direction, et sera responsable des Services Clients-Facturation ; Comptabilité ; Informatique ; Contentieux ; Services Généraux. Il participera, avec la Direction Générale, à la mise en place des différentes options financières du groupe et au contrôle de sa gestion. Il dirigera en direct 25 personnes.
Ce poste intéresse un candidat âgé d'environ 35 ans, diplômé HEC, ESSEC, Sup de Co, ou IEP, ayant *une expérience confirmée et réussie d'au moins 5 à 10 ans à un poste de responsabilités, dans une* moyenne entreprise bien structurée et informatisée, de préférence branche services ou société commerciale. Ce poste de confiance, qui comporte de belles perspectives d'évolution, concerne *une personnalité affirmée, alliant la rigueur, l'efficacité à une très grande disponibilité.*
Si vous êtes tenté par une entreprise dynamique, en pleine évolution, dans une des plus agréables régions de France, adressez lettre manuscrite et CV détaillé à D. de LARIVIERE qui étudiera votre dossier en toute discrétion s/réf. 11632/M, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 Rond Point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC

TAT EXPRESS — Transports express AIR/Route

Jeunes diplômés d'études supérieures

Dans le cadre d'une très forte expansion - France et Europe - TAT EXPRESS recherche de jeunes diplômés d'études supérieures ayant une première expérience -de 2 à 3 ans- dans des fonctions polyvalentes : commerciales, gestion, suivi d'affaires..., impliquant responsabilités et initiatives.

Au terme d'une formation, ils auront la responsabilité d'un centre de transport : gestion de personnel, relations avec la clientèle, développement commercial, organisation de tournées, gestion d'un parc de véhicules...
Prévoir contacts nombreux avec le monde de l'aviation.
Plusieurs postes sont à pourvoir en France ; les régions seront précisées au cours d'une entrevue.
L'expérience transport, la connaissance de la législation routière sont très appréciées.
Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et photo sous référence 71616/M à R. VERDET, Tour Chenonceaux 204, Rond-Point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC

Côte méditerranéenne

Responsable du service informatique
Important organisme de prévoyance

Dans le cadre de programmes développés au plan national, il devra assurer :
— la mise en place d'applications utilisant le télétraitement,
— la direction/gestion d'un centre d'une quinzaine de personnes.

Ces fonctions conviennent à des diplômés de l'enseignement supérieur, âgés de 30 ans minimum, ayant effectivement dirigé des équipes de réalisation informatique et manifesté des qualités d'organisateur et de gestionnaire confirmé.

La connaissance du matériel IBM (D.O.S. - V.S.E.) serait appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo sous la référence 71613/M à R. VERDET, Tour Chenonceaux - 204 Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC

Filiale d'un important groupe industriel français, nous fabriquons des systèmes de revêtements spécifiques à l'industrie et au bâtiment, nous recherchons pour la région Midi-Pyrénées un

Ingénieur de vente, chimiste
technicien confirmé et excellent vendeur

très autonome, aimant le terrain et la négociation mais sachant aussi préparer et organiser son action.
Missions :
— reprendre et développer la clientèle existante - Industrie, Bâtiment et Négoce - le C.A. actuel est de 2 millions 5 de Francs,
— rechercher de nouveaux marchés,
— participer au lancement des produits nouveaux,
— *être à « l'écoute des clients » pour faire remonter l'information.*

Pour réussir dans cette fonction, il est nécessaire d'avoir une expérience de quelques années dans un service d'assistance technique à la vente ou dans la vente de produits industriels. Connaissance de l'anglais appréciée. Rémunération : fixe important et intéressement. Voiture personnelle, Formation *aux* produits assurée tant à l'usine qu'au siège.

Les premiers entretiens auront lieu à Toulouse courant Avril.
Résidence : Toulouse ou proximité.

Adresser lettre man., C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée s/réf. 73592/M à Mme CLERE, Tour Chenonceaux 204 Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC

IMPORTANT BUREAU D'INGENIERIE
recherche

INGENIEURS CHEFS DE PROJETS

A L'EXPORTATION

— Coordination d'études et responsabilité d'exécution pour projet de bâtiments avec équipements sophistiqués et industrie.
— Expérience d'ingénieur généraliste TCE, anglais nécessaire.
— Lieu de travail : Nancy
— Situation stable, larges possibilités d'évolution offertes.

Ecrire avec CV photo et prétentions à :
PIERRE LICHAU S.A.
16 rue Joseph Guerber
67100 STRASBOURG
sous numéro 8019 qui transmettra

THOMSON-CSF TELEPHONE

ÉTABLISSEMENT D'ORVAULT (44700)
Téléphone : (40) 76-31-95
recherche

INGÉNIEURS

ayant de préférence quelques années d'expérience

Réf. : ANPE 2733

pour participer à l'étude, au développement et à la mise au point de systèmes logiciel en temps réel de centraux téléphoniques à commande enregistrée. Il est très souhaitable que les candidats de formation école ingénieur soient familiarisés aux techniques et à la pratique des langages de programmeur (connaissance de l'assembleur et d'un langage évolué).

Adresser C.V. détaillé avec n° téléphone souhaité à
SERNENC-ANPE 12, rue de Strasbourg, 44041 NANTES CEDEX. Téléphone : (40) 47-01-06.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

DOUALA **240.000 + net**

Une Société Camerounaise
à caractère international
nous a chargés de recruter pour elle un :

chef comptable

Ce cadre de haut niveau devra animer une équipe de vingt personnes. Il sera responsable de la comptabilité générale (clients, fournisseurs, bilan, comptes d'exploitation) ainsi que des déclarations sociales et fiscales. Dans le cadre d'une mission de conseil extérieur, il participera à la mise en place d'une comptabilité analytique, à la redéfinition des procédures comptables et à la mise en place d'une comptabilité décentralisée dans les représentations de la Société à l'étranger.

Nous demandons pour ce poste 10 ans d'expérience en comptabilité dont au moins 5 ans dans une fonction similaire. Une formation supérieure (École de Commerce, DECS etc...) est indispensable.

A cette rémunération fort intéressante s'ajouteront d'autres avantages.

Veuillez envoyer votre C.V. en indiquant votre salaire actuel ainsi que votre numéro de téléphone à Marie-Jo MARTIAL 6 avenue Marceau 75008 Paris, sous la référence M-134.

Important ENGINEERING
recherche

Pour BUREAU d'ÉTUDES

BAGDAD
IRAK
RÉSEAU d'ADDUCTION d'EAU

UN INGÉNIEUR

GÉNIE CIVIL expérimenté ponts spéciaux, ouvrages d'art.

UN INGÉNIEUR

BÉTON ARMÉ, expérimenté calculs structures, chambres, vannes, butées. ANGLAIS indispensable.

POUR MAROC

ÉTUDE FACTIBILITÉ
Aménagement hydro-agricole

UN INGÉNIEUR

GÉNIE RURAL ou formation hydraulique, expérimenté.

Pour ces postes, réf. et disponibilité rapide exigées.

Adr. C.V. à GESTION 2000
102, rue La Fayette,
75010 PARIS.
Téléphoner au : 246-42-01.

JEUNES INGENIEURS...
...vous connaissez l'Afrique

Nous vous offrons une opportunité de carrière au sein d'une filiale de l'un des premiers groupes français de T.P. BATIMENT.

Après un séjour d'un ou deux ans au Siège Social situé à PARIS (porte d'Italie) vous serez affectés dans une de nos agences en AFRIQUE FRANCOPHONE.

Une expérience d'un à trois ans serait un atout supplémentaire.

Nous vous invitons à adresser votre C.V. détaillé au Service du Personnel - SATOM 3 et 5, avenue Galliéni 94250 GENTILLY.

COMPLEXE INDUSTRIEL ET MINIER AU NIGER
recherche pour assurer
la scolarisation des enfants de ses agents expatriés

COUPLE D'INSTITUTEURS

Titulaires du CAP et ayant une expérience de quelques années dans l'enseignement primaire en France.

Avantages sociaux liés à l'expatriation. Séjour 9 mois/congés 3 mois.

Ecrire avec C.V. explicite sous référ. CK/EP
CETAGEP 30, Av. Amiral Lemonnier
78160 MARLY LE ROI

CETAGEP

RECRUTONS

POUR LE QATAR
DES INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

En maintenance de missiles et équipements d'avions.
Anglais exigé.

Si intéressé, appeler le 551-90-71
poste 42 ou 85 de 9 heures à 14 heures.

ARABIE SÉOUDITE

recherche

pour assurer des responsabilités dans équipe de surveillance d'un très important chantier de construction d'habitations, à La Mecque : à l'intérieur d'une zone accessible aux seuls musulmans :

2 INGÉNIEURS DIPLOMÉS

— Expérience bâtiments ou V.R.D. :
— Nationalité indifférente ;
— Langue anglaise obligatoire ;
— Disponible rapidement.

Ecrire sous n° T 032.530 M à
RÉGIE-PRESSE
85, bis rue Réaumur, 75002 PARIS.

Le CENTRE AFRICAIN et MAURICIEN
DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES
(ABIDJAN)

recrute un

CHERCHEUR EN SCIENCES HUMAINES

de nationalité d'un des pays de l'O.C.A.M. pour participer à une recherche sur les relations humaines dans les entreprises africaines.

Adresser C.V. détaillé et candidature à
M. SAKA - Directeur du CAMPC
B.P. 878 - ABIDJAN 08 - R.C.I.

Pour contrat longue durée.
à l'Etranger
S.S.C.I. FRANÇAISE
recherche

2 CHEFS DE PROJETS

NOUS DEMANDONS :
— 6 ans minimum d'expérience informatique.
— 3 ans de pratique du matériel CII-H.B., niveau 66.
— Expérience de direction d'équipe et de liaisons avec utilisateurs.
— Anglais courant.
— Libre rapidement.

NOUS OFFRONS :
— Salaire élevé selon expérience.
— Indemnités de dépaysement.
— Logement et voiture de fonction.

Env. C.V., photo et prétentions ss n° T 032.543 M,
à REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur,
75002 Paris.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Jeunes ingénieurs électroniciens

Un marché porteur, une société en expansion



Filiale du groupe **MATRA,** nous développons et produisons des matériels téléphoniques et télématiques. Dans le cadre de son expansion (ouverture prochaine d'une deuxième unité de production), notre société recrute deux jeunes ingénieurs électroniciens, débutant ou possédant une première expérience, pour son Centre Industriel de Châteaudun (1000 personnes). Après une formation à nos techniques et aux postes à pourvoir, nous leur confierons des responsabilités dans les domaines suivants.

Fabrication

Rattaché au Chef du département fabrication, cet ingénieur assurera le **démarrage de la fabrication de nouveaux matériels** électroniques en autocommutation et inter communication, en liaison avec les services « Etudes et Développement », « Méthodes » et « Contrôle qualité ».

De **réelles possibilités d'évolution** lui seront offertes.

En effet, la **responsabilité d'un atelier de fabrication** électronique sous tous ses aspects (technique, organisation, personnel) sera rapidement confiée à un candidat de valeur. (Réf. M/2361).

Vous êtes intéressé, adressez lettre manuscrite C.V., photo et prétentions à **TPL** - Service du personnel - B.P. 89 - 28200 CHATEAUDUN, en précisant la référence du poste de votre choix.

Méthodes de test

Après une formation spécifique aux méthodes de test, ce jeune ingénieur **élaborera notre politique de test** pour l'ensemble de nos produits autocom et intercom électroniques. Pouvant s'appuyer sur une équipe compétente en conception et réalisation des bancs de test, il proposera des moyens et en étudiera la rentabilité. (Réf. M/2341).

Ces deux postes à pourvoir à Châteaudun (bord de Loir, 130 km S-Ode Paris) sont l'occasion pour vous d'**acquérir ou de confirmer une qualification** au sein d'un groupe leader tout en préservant une certaine **qualité de vie.**

PICART LEBAS
MATERIELS TELEPHONIQUES ET TELEMATIQUES



MEDIA PA

MERLIN GERIN

14.000 personnes, recherche

DES INGENIEURS TECHNICO- COMMERCIAUX

Ingénieurs électricien, électronicien, généralistes, ils visitent une clientèle d'entreprises, d'administrations, d'installateurs, de prescripteurs. Selon les postes, ils sont spécialisés par type de produits ou de clientèle. Ces postes s'adressent à des ingénieurs diplômés, ayant acquis leur première expérience dans un secteur d'activité proche du nôtre.

Postes à Paris, Bordeaux. Reference GDL.169

DES PROMOTEURS DEBUTANTS

Ingénieurs débutants, ils assurent la promotion des produits basse tension (poste à Paris) ou d'automates programmables (postes à Nantes) auprès d'une clientèle très diversifiée.

Ces postes sont rapidement évolutifs. Référence GDL.170

Ecrire avec C.V. + prétentions suivant référence
à MERLIN GERIN
Service GCE
38050 GRENOBLE Cedex.

MEDIA PA



CRÉDIT AGRICOLE

LA CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU SUD-EST
(2.100 employés et cadres - 227 agences bancaires sur la Région Rhône-Alpes)
recherche pour son Siège Social LYON (9e)
DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

UN HOMME SYSTÈME

(Réf. 827)
Installation, maintenance et promotion de logiciels de base
(IBM 3033 - MVS - IMS)
Complément de formation assuré.

UN HOMME RÉSEAU TÉLÉTRAITEMENT

(Réf. 826)
Ordonnancement, installation et maintenance de 200 bureaux en T.P.

Adresser curriculum vitae, prétentions, photo :
C.R.C.A.M. du SUD-EST
2, rue de la Claire - B.P. 9156 LYON 09
69263 LYON CEDEX 01.

---

2 cadres disponibles et motivés pour évoluer dans entreprise efficace et exigeante !

Marseille

PMI performante, nous avons augmenté notre C.A. de + 40% en 1981. Nous sommes le leader régional en alimentation stabilisée et en électrotechnique. Ce créneau porteur et original nous conduit à reorganiser et redéfinir nos besoins en encadrement.

Aussi nous recherchons pour notre siege de Marseille .

Ingénieur commercial
180 - 200 000 F an

De **formation Ingénieur ou BTS électricité**, le candidat recherche devra justifier d'une expérience de quelques années en Onduleur et/ou en alimentation stabilisée. De plus un passage en S.A.V. ou en plateforme serait un atout complementaire. Ayant le goût des contacts, il démontrera des aptitudes pour la negociation commerciale a haut niveau. Apres une période de formation de 6 mois, il repondra de sa reussite par l'atteinte d'objectifs.

Connaissant l'Anglais, il devra effectuer de courts deplacements en France et a l'étranger. Véhicule de Societe (ref. IC LM).

Chef de Service administratif et comptable
100 - 120 000 F an

De **formation comptable**, le candidat recherché aura une expérience de gestion administrative. Nous souhaitons lui confier la responsabilite d'un service de 10 personnes, aussi, un acquis dans le domaine social serait un atout complémentaire. (ref. C S.A C. LM)

Ces 2 créations de poste sont à pourvoir rapidement. Les candidats sélectionnés seront reçus à Paris et Marseille.

Veuillez adresser votre dossier de candidature, (lettre manuscrite, C V + photo) à notre Conseil en précisant la référence du poste.



GERCIE MEDIA PA



Premier producteur français de pâtes et papier (filiale Saint-Gobain) recherche pour son **usine pilote de Facture** (600 personnes) **près d'Arcachon**

Adjoint au Chef de Service
Energie et Régénération des Produits
(Ingénieur thermicien ou chimiste de préférence)

Les installations comportent 4 chaudières (au total 300 T/H de vapeur à 450 degrés), plusieurs turbomachines et un atelier de traitement des produits minéraux.

Ce poste comporte des responsabilités d'encadrement (6 AM et 60 professionnels), de gestion de production et de recherche d'améliorations de procédés.

Nous cherchons un homme de terrain dynamique, ayant déjà au moins 5 ans d'expérience industrielle.

Evolution de carrière possible.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et salaire actuel) à notre Conseil sous la réf. CPI/LM.



Raymond Poulain Consultants
57, avenue de Suffren 75007 PARIS

MEDIA PA

VILLE D'ECHIROLLES
40.000 HABITANTS
BANLIEUE DE GRENOBLE

RECRUTE

1 REDACTEUR chargé des Affaires Foncières.
Connaissances et expérience souhaitées dans les domaines de l'Urbanisme et du Droit Immobilier.
Inscription sur liste d'Aptitude des Rédacteurs exigée.

1 REDACTEUR chargé des Relations avec les Associations et des Implantations d'entreprises.
Qualités de contact, de communication, aptitude à la coordination requises pour répondre aux nombreuses sollicitations émanant des associations sur les questions du Cadre de Vie et de l'Urbanisme.
Inscription sur liste d'aptitude des Rédacteurs exigée.

1 Chargé des Affaires Jeunesse, Emploi, Formation.
Capacités d'initiative et de coordination requises pour créer et animer structures d'accueil, d'orientation et de formation des jeunes à la recherche d'un emploi.
Niveau Attaché ou équivalent.

Adresser lettre de candidature à M. le maire d'ECHIROLLES, Hôtel de Ville, B.P. 248, 38433 ECHIROLLES CEDEX.

I.N.R.A. (Puy-de-Dôme) recherche ingénieur ou MIAGE.

- Utilisation Mini 6.
- Conception et réalisation d'applications électroniques dans recherche agronomique.

Salaire brut annuel : 91.000 F.
Env. C.V. à I.N.R.A. Theix. (Mme LEROUX), 63110 Beaumont.

SOCIÉTÉ DE BESANÇON
poursuivant son EXPANSION

recherche

SON FUTUR RESPONSABLE
ADJOINT au DIRECTEUR FINANCIER

- Candidat de valeur,
- de FORMATION SUPÉRIEURE EN GESTION FINANCIÈRE et COMPTABILITÉ.
- Ayant une EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE COMPTABLE et FINANCIÈRE,
- Capable de « PRENDRE EN MAIN » la COMPTABILITÉ ANALYTIQUE et la COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE (écarts, analyse des écarts, solutions, prévisions),
- Capable de DIRIGER, GUIDER UNE ÉQUIPE,
- Voulant faire une carrière professionnelle.

POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo d'identité récente + rémunération brute mensuelle à :

ers
ENVIRONNEMENT ET RELATIONS SOCIALES
LE MERCURE
13, av. Albert-Ier - 21000 DIJON
TEL. : (80) 43-02-10

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE TUYAUTERIE ET CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLES

RECHERCHE

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

débutant ou ayant quelques années d'expérience pour son département tuyauterie.

Le candidat, de formation grandes écoles de préférence, sera formé si nécessaire à la spécialité, puis se verra confié le suivi d'affaires complètes.

De réelles possibilités de promotion pourront lui être offertes.

La connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand constitue un atout certain.

Le poste à pourvoir est à NANCY.

Adresser curriculum vitae avec photo et prétentions sous no 222.0956 M à : RÉGIE PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
fabricant d'outillage électrique

recherche :

un ingénieur cadre
responsable administration commerciale expéditions et magasins

PONT DE ROIDE (DOUBS)

La distribution de nos produits de grande consommation nécessite une organisation rationnelle, fiable et dynamique de l'Administration Commerciale et du couple «Magasin-Expédition».

Le cadre recherché aura pour mission de diriger cet ensemble (40 personnes).

Il devra :

- rapidement faire face aux demandes d'une clientèle très organisée et exigeante, en imaginant et mettant en place une exploitation rationnelle et efficiente du magasin actuel,
- ensuite simplifier et fiabiliser les procédures administratives (implantations à rationnaliser, informatisation...).

Cette mission d'environ 2 ans pourrait déboucher sur un poste COMMERCIAL ou de PRODUCTION.

Envoyer C.V., photo et prétentions à No 29824 à
CONTESSE Publicité 20, av. Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Nous concevons et commercialisons du petit électroménager et nous recherchons un

INGENIEUR A.M. ou équivalent

CARACTERISTIQUES :
— 30 ans environ
— connaissances en petit électroménager et en moteur électrique asynchrone/universel, électronique de base.

FONCTIONS :
— Responsable de la Production, il aura :
- le souci de la rentabilité
- les sens de l'ordre et du commandement
- à effectuer la liaison technique avec les fournisseurs.

Poste à pourvoir en SAONE & LOIRE

Adresser C.V., photo et prétentions ss réf. 7298/L à CONTESSE Publicité
74, rue Béchevelin
69363 LYON Cedex 07, qui tr.

DIRECTEUR DE L'ORGANISATION ET DE L'INFORMATIQUE

recherche

COLLABORATEURS DE HAUT NIVEAU

Faire offre détaillée avec curriculum vitae sous N° 8082, « LE MONDE » Publicité, Service Annonces Classées - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

PHILIPS

Data Systems

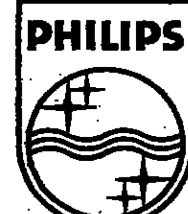
recherche pour son agence de LYON

ingénieurs commerciaux

CONFIRMES

Dans la vente :
- de systèmes de gestion multipostes
- de systèmes transactionnels multiapplications.

Rémunération attractive liée à la valeur personnelle et aux résultats obtenus.



Adresser CV manuscrit à
Monsieur Joël AGNESE
PHILIPS DATA SYSTEMS
25, avenue des Sources - BP 34
69261 LYON CEDEX 01

ALSTHOM ATLANTIQUE

appareillage moyenne tension
DELLE - ALSTHOM

MACON

recherche

SERVICE METHODES :

INGENIEUR METHODES

DE FORMATION MECANIQUE

Ayant si possible une expérience de 3 à 4 ans dans un Service Méthodes ou à défaut en Fabrication Mécanique.
Ce poste évolutif s'adresse à un Ingénieur dont la mission consistera à apporter sa compétence pour les questions de Méthodes Générales (Investissements, Implantations, Organisation de la Fabrication...) Réf. RA 148

SERVICE ENTRETIEN :

INGENIEUR ELECTROMECANICIEN ou MECANICIEN

(DIPLOME D'ETAT)

Première expérience dans un Service Entretien pour un poste de Chef de Service Entretien, comportant un important Secteur Travaux Neufs en forte expansion.
Des capacités de commandement et d'animation de Groupes sont souhaitées. Réf. RA 164

Envoyer, CV, photo et prétentions en indiquant la référence choisie sur l'enveloppe à ALSTHOM ATLANTIQUE - Monsieur le Chef du Personnel, BP 528 - 71010 MACON.

GROUPE BANCAIRE ALSACE

EMBAUCHE

INFORMATICIENS PROJETS

POSTES A POURVOIR :

- Ingénieurs Système MVS.
- Ingénieurs informaticiens confirmés.
- Analystes programmeurs avec expérience.
- Informaticiens débutants (formation supérieure d'ingénieurs ou FAC).

Envoyer curr. vitae avec prétentions sous N° 8081, « LE MONDE » Pub., Service Annonces Classées
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CHEF DE PROJET

Important Organisme de Promotion Immobilière à caractère social (effectif 60) veut confier ce poste à un informaticien expérimenté, âgé de 28 ans minimum, de formation I.U.T. ou équivalent, ayant programmé en COBOL.

Dépendant du chef de service informatique, il sera chargé :
- de le seconder pour l'étude de nouvelles applications dans le cadre de la mise en place d'un réseau de télétraitement **(NCR 84/10).**
- d'assurer son interim en cas d'absence.

Une expérience similaire acquise dans un organisme de promotion immobilière ou financier constituerait un atout.

La connaissance des bases de données serait appréciée.

Résidence : Métropole Nord.

Les candidatures seront examinées avec discrétion et doivent être adressées avec photo et prétentions sous la référence 2804 M à Danielle Jalbert.

CORT — 65 avenue Kléber 75116 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

220.000 F.

La Direction Générale d'un Groupe Industriel Français 4500 personnes, Leader Européen dans sa spécialité, dans le cadre de son développement crée un poste de

DIRECTEUR D'USINE

pour sa nouvelle unité de production située à 200km au Nord de Paris
- HOMME DE CONTACT et MENEUR D'HOMMES, il a la responsabilité totale du personnel (150 personnes dont 5 cadres).
- HOMME DE TERRAIN et DE METHODES, il met en route de nouvelles chaînes de production.
- HOMME DE GESTION, il est responsable d'un budget (élaboration, suivi et contrôle) et de la réalisation des fabrications au niveau quantitatif, qualitatif, coûts et délais.

Ce poste convient à UN INGENIEUR DIPLOME (ARTS et METIERS ICAM ou EQUIVALENT), de 30 ans minimum, ayant au moins 5 ans d'expérience dans la responsabilité de problèmes de production dans le domaine de la mécanique et tôlerie fine.

Les ingénieurs intéressés enverront leur dossier de candidature sous référence 15 M à

Elisabeth FRENCH
Conseil en Psychologie industrielle
17, rue Mirabeau - 75016 PARIS
qui garantit toute discrétion

DIRECTEUR D'USINE

La Société est l'une des composantes d'un Important Groupe Français possédant des filiales en France et à l'étranger, spécialisée dans la fabrication de produits chimiques à usage Industriel.
En prévision des prochains départs à la retraite de ses Directeurs d'usines, elle recherche un **Ingénieur Généraliste** (ECP, ENSAM, HEI, IDN ou similaire).
Après une période de formation et d'adaptation dans les autres unités de production du Groupe et dans les usines de la Société, le cadre recruté pourra prendre la direction d'un établissement dont l'effectif est voisin de 250 personnes. Optimum 42ans. Logement possible. Rémunération de début 260.000F.

Adresser CV détaillé s/réf. 222/02M à

France Cadres
22 rue St Augustin 75002 PARIS

Promodès

17 400 personnes en France
1er grossiste multidistributeur en Europe
souhaite intégrer, pour développer son
Centre de Recrutement-Formation-Conseil

Responsable Recrutement-Formation

Lieu de résidence : Caen.

Le candidat retenu devra être capable rapidement :
- de (co) animer des séminaires dans le domaine des relations humaines et des communications (Cadres et Maîtrise);
- de conduire des actions complètes de recrutement de cadres de la distribution (entrepôts et magasins).

- Une formation supérieure en psychologie sociale ou industrielle est nécessaire.
- Une expérience d'au moins 2 ou 3 ans en Formation ou en Recrutement, acquise en entreprise ou en cabinet, est indispensable.

- Ce poste offre l'avantage d'un travail autonome dans le cadre d'une petite équipe au service d'un groupe puissant et en rapide expansion (8000 personnes en 1976, plus du double en 1981).
- Une évolution est possible dans la fonction personnel, au sein du groupe.

Si vous êtes intéressé, adressez CV, photo et prétentions, sous réf. 2MM2 à M. Paul PERIVIER

Interactions
Recrutement-Formation-Conseil
groupe Promodès
Place de la Mare - 14000 CAEN

Réponse garantie. Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

Jeunes diplômés AM, INSA, ENSI

Important groupe industriel leader sur son marché
700 personnes 350 Millions de C.A.
recrute pour son unité de production située en VENDEE

JEUNES INGENIEURS débutants ou presque

Après formation et adaptation, ces jeunes diplômés A.M., INSA, ENSI ou équivalent, se verront confier des responsabilités dans le domaine de la production.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à :

sfdt
Direction du Personnel
87X 85002 LA ROCHE SUR YON Cédex

ORGANISME PROFESSIONNEL

recherche

UN SPÉCIALISTE AUDIO-VISUEL

- Conception et réalisation de documents audio-visuels, tous médias.
- Relations avec utilisateurs du milieu agricole et rural.
- Expérience professionnelle.

Adresser curriculum vitae + photo + prétentions à :
INPAR - 66, rue de Saint-Brieuc, 35042 RENNES CEDEX.

Pour faire impression dans le SUD-OUEST :

UN CHEF DE PROJET

Le grand quotidien régional recherche un homme de développement.

- Il prendra en charge les applications de l'imprimerie :
  La conception et la mise en place des logiciels, l'intégration système, les outils d'exploitation et la conception d'une base de données.
- Il apportera sa créativité aux nouveaux projets d'informatisation :
  - De la rédaction.
  - De l'expédition.
  - Des agences décentralisées.

Ce poste situé à BORDEAUX attend un diplômé de l'enseignement supérieur expérimenté de préférence sur DEC PDP 11.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 1564 B ou téléphoner au 359.13.82 à : Agnès CHAUVIN

EGOR INFORMATIQUE
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor — PARIS LYON MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média system

Établissement Industriel de 2500 personnes
SAVOIE

ANIMER LES RELATIONS SOCIALES

Cette Société (5500 personnes, 3 Milliards de francs de C.A.) est la filiale d'un des premiers groupes industriels français. Elle se situe parmi les toutes premières de son secteur d'activité et connaît un développement constant.
Pour la plus importante de ses usines, nous proposons le poste d'Adjoint au chef du personnel.
Dans le cadre d'une large délégation, sa mission couvrira dans l'établissement tous les aspects de l'animation des relations humaines. Il assiste et conseille dans ce domaine, les hiérarchies opérationnelles. Il assure les relations avec les représentants du personnel. Il détermine la politique d'information interne. Il est enfin responsable de la gestion des carrières.
Nous souhaitons rencontrer un professionnel de la fonction personnel, de formation supérieure scientifique ou gestion (Sciences po, droit, école d'Ingénieur). Il a au moins cinq années d'expérience et une partie de celle-ci s'est déroulée dans des fonctions opérationnelles.
Il est fondamentalement motivé par l'aspect relationnel de la fonction.
Les conditions offertes, le niveau de rémunération très attractif et les perspectives réelles de carrière sont de nature à motiver un candidat de valeur.
Pour informations complémentaires, écrire sous référence M 14477 H à

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor — PARIS LYON MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média system

Établissement Industriel de 2500 personnes SAVOIE

ASSISTANT GESTION DU PERSONNEL

Cette Société (5500 personnes, 3 Milliards de Francs de C.A.) est la filiale d'un des premiers groupes industriels français. Elle se situe parmi les toutes premières de son secteur d'activité et connaît un développement constant.
Pour la plus importante de ses usines, nous recherchons un Assistant chargé de la gestion du Personnel. Au sein du Groupe Personnel de l'établissement, sa mission est double. Il développe et organise l'ensemble des moyens nécessaires à une meilleure gestion prévisionnelle du potentiel humain de l'usine (gestion des carrières, recrutement, etc.). Il assure la mise en œuvre sur le terrain de la politique d'information de l'établissement.
Nous souhaitons rencontrer un Jeune professionnel de la fonction personnel, de formation supérieure (Sciences Po, Droit, etc.). Après quelques années passées dans l'administration du personnel, il souhaite aujourd'hui élargir ses fonctions dans les domaines proposés.
Les conditions offertes et les perspectives de carrière dans la Société ou dans le groupe sont de nature à motiver une personnalité de valeur.

Pour informations complémentaires, écrire sous référence M 14477 G à

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor — PARIS LYON MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média system

COGNAC

INGENIEUR RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

Cette Société (1200 personnes, 800 Millions de francs de C.A.) étudie, fabrique et commercialise une gamme très complète de produits destinés au second œuvre bâtiment. Leader sur son marché, elle connaît une croissance exceptionnelle.

Pour son usine de COGNAC (200 personnes) nous proposons le poste d'Ingénieur Responsable des services techniques, groupant l'entretien, les travaux neufs et le bureau d'études. À la tête de 25 personnes, il assure une double mission : la maintenance électrique et mécanique des chaînes de fabrication (entièrement automatisées) et l'étude et la réalisation des développements techniques et des investissements sur l'ensemble de l'outil de fabrication. Il sera amené par la suite à occuper des responsabilités élargies en production et en gestion.

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur électromécanicien de formation supérieure (A et M, INSA, etc.).
Il a impérativement quelques années d'expérience opérationnelle dans un poste de nature similaire.

Les conditions offertes et les perspectives de carrière très concrètes dans le Groupe sont de nature à motiver une personnalité de valeur.

Pour informations complémentaires, écrire sous référence M 14600 C à

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor — PARIS LYON MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média system

BANQUE HERVET

recherche
pour sa succursale d'ORLEANS

EXPLOITANT Classe V

chargé clientèle entreprises

Sa première expérience professionnelle de 2 à 4 années dans cette fonction s'appuie sur un diplôme de l'enseignement supérieur.

Si vous correspondez à ce profil, adressez lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à la Direction du Personnel de la BANQUE HERVET, 127, Avenue Charles de Gaulle, 92201 NEUILLY-S/SEINE.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF

Un Généraliste avec plusieurs cordes à son arc.

LYON **HF**

Bien sûr, vous êtes diplômé d'études supérieures de gestion (Sciences PO, ESC...), une expérience de 3 à 4 ans en entreprise comme adjoint de directeur administratif et financier ou d'un secrétaire général vous a permis de vous familiariser à ces fonctions administratives, comptables, financières et juridiques. Pragmatique, vous êtes persuadé que la gestion passe aussi par la résolution de problèmes concrets.

Enfin, si vous êtes en plus un homme de dialogue capable de négocier avec des interlocuteurs variés : administrations, collectivités locales... vous intéressez notre Directeur Général adjoint qui fera de vous son attaché de direction.

Les missions diversifiées qui vous seront confiées vous permettront de découvrir notre métier, celui de la construction et de la gestion d'immeubles. A moyen terme, cette formation doit vous permettre d'accéder à la responsabilité d'un service opérationnel.

Si cette perspective de carrière vous intéresse, merci d'envoyer votre dossier de candidature, sous réf. 682 M, en précisant votre rémunération actuelle à notre conseil à l'attention de Jacques LEFEBVRE qui traitera confidentiellement votre dossier.

ALGOE 9 bis route de Champagne 69130 Écully

Membre de Syntec

média-system

GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS DIVERSIFIE
1.100 Personnes - + 20 à 25 % C.A./an
renforce ses structures et recherche :

Cadre Service Méthodes

- Formation E.N.I. ou équivalent ;
- Expérience 2 à 5 ans en Industrie (Atelier de Production ou Service Méthodes ;
- Créatif, critique, habitué aux contacts humains et sachant travailler en équipe.

Une formation spéciale lui sera assurée sur le tas pendant 6 mois.

Jeune Cadre Export

- Formation E.S.C. ou similaire ;
- Expérience 2 à 5 ans dans la vente, de préférence à l'export ;
- Anglais courant indispensable. Allemand souhaité.
- Déplacements fréquents.

Ces deux postes sont à pourvoir en province (ville universitaire).

Envoyer CV, photo et prétentions, sous référence 19153 sur enveloppe, à :
JEAN REGNIER PUBLICITE
39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

J.R.P.

---

jeune chef fabrication

Industrie chimique **Sud Ouest**

Cette entreprise de fabrication de produits chimiques (110 pers.) crée un poste d'adjoint au chef de fabrication. Sa mission sera d'aider à la bonne réalisation des programmes de fabrication par une gestion rigoureuse du personnel, du matériel et des produits.

Ce poste évoluera rapidement vers la responsabilité totale de la fabrication. Nous recherchons donc un ingénieur chimiste Grande Ecole, âgé d'environ 28 ans, ayant une expérience d'au moins 2 ans en fabrication dans un secteur similaire ou proche. Connaissances souhaitées en gestion et en informatique. Poste très évolutif pour candidat de valeur.

Adresser votre CV avec un courte lettre manuscrite sous la référence 8030/M à A. BIEBUYCK, Sema Sélection : **54 bis, rue d'Alsace 31000 TOULOUSE**

MEMBRE DE SYNTEC

semna selection Paris · Lille · Lyon · Marseille · Toulouse



REXROTH-SIGMA
1re Société européenne d'hydraulique LYON

responsable asservissements électroniques

Vous êtes ingénieur (AM, INSA, ESME...) et vous avez une expérience des automatismes et des asservissements. Mécanicien, vous connaissez ou pouvez assimiler la technologie de l'hydraulique, domaine que nous maîtrisons parfaitement au niveau international.

Électronicien, vous connaissez les circuits analogiques, peut-être même les circuits numériques et les microprocesseurs.

Nous sommes prêts à vous confier la cellule "asservissements électroniques" et à assurer votre formation ce qui peut prendre un an.

Vous collaborerez avec nos ingénieurs commerciaux qui vous demanderons de concevoir et de réaliser ces asservissements à la tête d'une équipe.

Vous serez responsable de A à Z, y compris de la mise en route. Donc de nombreux contacts avec les clients, les fournisseurs, les sous-traitants et avec les usines allemandes du groupe.

Vous parlez allemand ou, grâce à de bonnes bases, vous pouvez progresser rapidement. C'est une des conditions d'évolution de votre carrière.

média-system

SCHNEIDER RECRUTEMENT Merci d'envoyer votre dossier de candidature (vos atouts et vos attentes, CV, salaire actuel et souhaité), sous réf. LYU, à Gérard SCHNEIDER. 55, montée de Choulans 69323 LYON Cedex 1.

Société implantée en BOURGOGNE et spécialisée dans l'électronique de pointe, **crée son service informatique** et recherche un

RESPONSABLE D'EXPLOITATION INFORMATIQUE

Ses connaissances :

- Matériel IBM 370 ou 43.31. - Système D.O.S / V.S.E - Système C.I.C.S - D.L1 - Réseau télé-traitement en local - Copics apprécié - Anglais technique

Ses missions :

Dès le départ il sera chargé de toute l'installation :
- mise en place de la salle et de l'organisation - gestion de l'exploitation et du réseau de terminaux. - contacts avec service interne et constructeur - achats de petit matériel - diagnostic de pannes applications et système - écriture éventuelle de petits programmes.

Quelle que soit sa formation, ce poste s'adresse à un homme de terrain chevronné, fortement motivé par la création d'un centre et l'évolution du télé-traitement dans les 5 à 10 ans à venir.

Nous vous remercions d'adresser vos lettres manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 14.17 à notre Conseil JEAN PIERRE PORNET - 56 rue de Sully - 69006 LYON. (Discrétion assurée).



CONTROLEUR DE GESTION DE PRODUCTION

BRETAGNE **F 180000 ±**

La filiale française d'un puissant groupe américain recherche un VERITABLE PROFESSIONNEL DE LA COMPTABILITE INDUSTRIELLE.

La fonction consiste à : concevoir, mettre en place et développer l'efficacité des procédures de comptabilité analytique à l'aide de moyens informatiques
- analyser étroitement les coûts de fabrication
- participer à l'établissement des prix de revient
- contrôler et valoriser les inventaires.

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 30 ans minimum, pratiquant couramment l'anglais, de formation comptable supérieure, autonome, capable de "mettre la main à la pâte", ayant acquis au moins cinq années d'expérience de la comptabilité analytique en milieu industriel à l'aide de systèmes mécanisés.

La rémunération sera négociée autour de F 180000 par an.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions sous référence 21.425-M à CLA RECRUTEMENT, 11, av. Delcassé 75008 Paris.





LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DE L'ARDECHE, recherche

Organisateur Expérimenté

- titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur gestion et organisation (DUT - CNAM)
- ayant du goût pour la recherche de solutions
- aptitude au changement, esprit d'équipe et de synthèse.

Expérience en organisation administrative
Bonne culture informatique
Connaissances bancaires souhaitées.

Lieu de travail :
PRIVAS, Préfecture de l'Ardèche à 15 km de la Vallée du Rhône.

Adresser lettre manuscrite avec CV et prétentions, à :
Monsieur le Chef du Personnel
C.R.C.A.M. de l'ARDECHE
B.P. 205 – 07002 PRIVAS CEDEX.

J.R.P.

---

jeune filiale de grandes entreprises françaises
TOULOUSE

Mettez vos qualités et votre expérience sur orbite

Notre société, nouvellement constituée, est spécialisée dans la commercialisation des produits issus des satellites d'observation de la terre.

Pour prendre part à l'élaboration de notre réseau de distribution en France et à l'étranger, ainsi qu'à la négociation et au suivi des contrats, nous recrutons un

INGENIEUR COMMERCIAL

- *formation commerciale supérieure*
- *expérience antérieure dans le marketing et la négociation des contrats*
- *parfaite maîtrise de l'anglais*
- *fréquents déplacements à prévoir.*

Ecrire avec C.V., photo et prétent. à SPOT IMAGE 18, av. Edouard Belin 31055 Toulouse Cedex

---



SOCIETE NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recherche pour un de ses Etablissements du Sud-Ouest

AGENT DE MAITRISE

NIVEAU DUT ou BTS GENIE CHIMIQUE

Age 25 ans minimum
Pour Service Fabrications d'Etudes

Mission d'assurer l'encadrement du personnel du secteur, la maintenance, le lancement sécurité et technique, l'analyse des problèmes.

Adresser C.V. et photo sous réf. 29512 à CONTESSE Publicité - 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

ORGANISME D'ETUDES, PRESTATAIRE DE SERVICES DE COLLECTIVITES LOCALES
recherche

RESPONSABLES SYSTEME

pour grande ville région RHONE-ALPES

Pratique minimum 3 à 4 ans.
Connaissances CII G.COS 64 pour DPS 7/60 et/ou IBM 43XX DOS/VSE.

Adresser curriculum vitae sous référence 9315 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris qui transmettra

---



Le groupe leader dans le Nord et l'Est

Si vous êtes professionnel de la Distribution.

si vous voulez le devenir
(bac + 2, 3 ou 4)

qu'attendez-vous?

Un Grand de la Distribution a besoin de vous pour continuer son développement.

Adresser un bref C.V. sous référence 12.10.27 à : Mme Poitevin, en indiquant votre téléphone (pour rendez-vous)

CREED 13 rue Faidherbe 59800 LILLE

CONSTRUCTEUR DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE
(14.000 personnes)
recherche

PROMOTEUR DES VENTES

pour développement nouvelle gamme de matériel.
B.T.S./D.U.T. Techniques de commercialisation (formation électronique appréciée).

- Dynamique.
- Volonté d'entreprendre.
- Aimant contacts.
- Apte aux déplacements fréquents.

Postes à pourvoir dans la région :
- NORD.
- EST.
- OUEST.
- SUD-OUEST.

Candidature manuscrite avec C.V. à :
MERLIN GERIN
H. MANCHES
SPDC 06
38050 GRENOBLE.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE PREVENTION DU BATIMENT ET DES T.P.
recherche

CONDUCTEUR DE TRAVAUX

Niveau BTS ou DUT, métiers du bâtiment ou équivalent.

Option Génie Civil.

Minimum 5 ans de pratique dans la profession bâtiment ou T.P.

Mission : animation de stages de professionnels des corps du gros œuvre de bâtiments industriels.
La formation à l'animation est assurée.

Lieu de travail : ST JEAN DE BRAYE Banlieue d'ORLEANS (Loiret).

Avantages sociaux divers
Situation cadre.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions à O.P.P.B.T.P. Tour Amboise 204, Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 Boulogne Billancourt Cedex.

ENTREPRISE ÉLECTRIQUE DE SIGNALISATION
recherche

CADRE COMMERCIAL

CONFIRMÉ

Homme de terrain et de contact pour développer clientèle (Ingénieurs, collectivités et équipement) sur secteur Nord.
Sous couvert de son agence de ROUEN.

Envoyer curriculum vitae + photo + prétentions à : SILEC 69, rue Ampère, 75017 PARIS.

CENTRE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT BANLIEUE LYONNAISE, recherche un(e)

INGENIEUR

Formation GENIE CHIMIQUE, ayant si possible quelques années d'expérience professionnelle en RECHERCHE - DEVELOPPEMENT.
Au départ, une affectation de longue durée en région Nord est envisagée.

Envoyer C.V. et photo sous ref. 7283/L à CONTESSE Publicite 74, rue Bechevelin 69363 LYON Cedex 07, qui transm.

ETABLISSEM. PUBLIC REG.
Gérant 23.000 logements et ayant son siège à BOURG-EN-BRESSE

recherche
Un(e) Collaborateur(trice) haut niveau.

Pour élaborer et mettre en œuvre sa politique sociale en matière de logement locatif.
Une expérience de plusieurs années et une bonne connaissance des mécanismes du logement social seront exigées.
Salaire proposé : 120.000 F. +.
Adres. lettre + C.V. + photo à : O.P.A.C. de l'AIN, B.P. 1008, 01009 Bourg-en-Bresse Cedex.

VILLAGE DE VACANCES Arc-en-Ciel PORT-D'ALBRET 40480 VIEUX-BOUCAU
recherche

SON ANIMATEUR RESPONSABLE

(organisation de soirées, jeux, spectacles, danses, jeux sportifs divers et responsable de son budget).
Envoyer C.V. et photo.

Collège mixte privé de VOIRON 550 élèves, cherche

DIRECTEUR

pour rentrée 1982.
Adresser candidatures et C.V. ECOLE SAINT-JOSEPH, 1, rue Lakanal, 38500 VOIRON.

LA VILLE D'AMIENS
recrute
selon conditions statutaires

1 INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

chargé d'études et de surveillance de travaux et éventuellement de l'exploitation d'un établissement industriel.
Niv. formation Arts et Métiers, spécialisation thermique.
Expérience exigée.
Adresser candidature et C.V. avant le 31-3-1982 à MAIRIE D'AMIENS, B.P. 2720, 80027 Amiens Cedex.

Importante SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIE recherche pour HAUTE-NORMANDIE

JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE

futur responsable du laboratoire de contrôle qualité « effectif 30 personnes ».
Anglais écrit et parlé courant.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° T 032.465 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis r. Réaumur, 75002 Paris.

LA CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE NORMANDIE
recrute pour son SERVICE PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES
UN INGÉNIEUR-CONSEIL
(homme ou femme)

Critères administratifs obligatoires :
- Nationalité française ;
- Diplôme d'ingénieur reconnu par l'Etat ;
- Expérience industrielle minimum de 5 ans à un poste d'ingénieur ;
- Résidence à ROUEN, affectation Secteur Le Havre.

Priorité sera donnée à candidat formation Arts et Métiers, expérience ingénierie et/ou travaux neufs et entretien industrie chimique et pétrolière.
Prise de fonctions : entre le 1er sept. et le 1er déc. 1982.
Salaire brut minimum au 1-1-1982 : 12.416,56 F par mois (13 mois 2/3). Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé et complet avec une photographie, devront être adressées avant le 17 AVRIL 1982, à Monsieur le Directeur de la C.R.A.M. de Normandie 2022 X, 76028 ROUEN CEDEX. Une fiche de renseignements sur le poste sera envoyée sur demande du candidat.

LA DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DE L'INDUSTRIE DE HAUTE-NORMANDIE

recrute
pour son réseau de mesure de la pollution atmosphérique

1 INGÉNIEUR CALCULS

compét. informat. souhaitée déb. ou première expérience.

Il sera chargé du trait. et de l'exploitat. de données de pollution.

Adresser lettre, C.V. + prét. à : Association REMAPPA, 70, rampe Bouvreuil, 76000 ROUEN.

SOCIÉTÉ RÉGION OUEST
recherche

RESPONS. MÉTHODES CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

- Formation ingénieur ;
- Expér. 5 ans minimum dans poste similaire, commande numérique et grosses constructions à l'unité ;
- Anglais souhaité.

200.000 F +

Ecrire s/référence 313 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09.

Centre de réinsertion sociale souhaite compléter ses équipes d'appartements. Recherche :

ÉDUCATEURS (TRICES)

spécialisés, motivés par la prise en charge pédagogique et thérapeutique d'adultes.

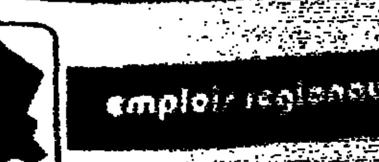
Ecrire Relais Bois-L'Abbé, 459, av. Pasteur, 49000 ANGERS.

VILLE de SAINT-QUENTIN (Aisne)
recrute
par voie de concours sur titres ou de mutation

Sous-Bibliothécaire

Titulaire du C.A.F.B.

Adresser candidature et C.V. pour le 14 mai 1982, à Monsieur le Député-Maire, 02106 SAINT-QUENTIN.



Notre client est une société multinationale, leader dans son secteur d'activité (services).
Nous recherchons pour sa filiale française à Paris un

directeur général

300.000 à 350.000,- frs par an

qui sera responsable de l'ensemble des opérations sur la France.
(±50 personnes - C.A. ± 50 millions de frs.).
Il rapportera au Président du Quartier Général Européen.
Le candidat idéal sera un universitaire d'environ 30 à 40 ans, bilingue français-anglais.
Il aura 3 à 5 années d'expérience en Direction Générale dans une société au marketing agressif.
Veuillez adresser, en confiance, votre c.v. en anglais à

Yves van den BOGAERDE, Management Consultant, rue Major Pétillon 37, B-1040 Bruxelles, Belgique.



tymshare

CEGI-TYMSHARE, filiale du CREDIT LYONNAIS et de TYMSHARE (USA), développe rapidement ses activités dans le domaine des applications informatiques de pointe, mettant en œuvre un réseau international de télétraitement et des systèmes de gestion de bases de données, et souhaite recruter et former des

Jeunes diplômés grandes écoles

(X, E.C.P., E.S.E., Mines, H.E.C. ...)

débutants ou ayant une première expérience professionnelle.

Après formation aux techniques et méthodes développées par CEGI-TYMSHARE, ils prendront progressivement en charge des responsabilités importantes de projets dans les domaines les plus avancés du management des grandes entreprises.

Ils acquerront rapidement une réelle compétence dans ces domaines et la pratique des contacts à haut niveau. Ils s'ouvriront ainsi d'intéressantes perspectives d'évolution de carrière.

La connaissance d'un langage informatique ainsi que celle de l'anglais seront appréciées.
Lieu de travail : SAINT CLOUD.

Nous avons demandé à SELE-CEGOS de nous aider à étudier les candidatures. Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73591/M à Madame CLERE, SELE-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

PUBLIVAL

INFORMATIQUE

Responsable production

Une entreprise industrielle et commerciale du secteur public -9000 personnes, 40 établissements en province, siège social à Paris- recrute pour son service informatique central un cadre confirmé pour lui confier la responsabilité du secteur production.

Chargé de coordonner les activités des divers postes de la production, ce cadre garantit la qualité et la fiabilité des résultats, l'application des procédures et règles de sécurité. Il dirige une équipe de 20 personnes dont 2 cadres et 10 agents de maîtrise.

Le service est équipé d'un ordinateur central (2000 K) et d'un réseau, basé sur TRANSPAC de plus de 100 mini et micro-ordinateurs.

Ce poste intéresse un informaticien (ayant au moins 6 ans d'expérience professionnelle), de formation ingénieur ou MIAGE, ayant déjà exercé des responsabilités similaires en exploitation, ayant le sens des relations humaines et des qualités de gestionnaire et de négociateur.

M.L. GUIOMAR étudiera en toute discrétion votre candidature à envoyer sous référence 22050/H.

sélé CEGOS

TOUR CHENONCEAUX - 204 Rond Point du Pont-de-Sèvres - 92516 BOULOGNE CEDEX

Membre de SYNTEC

emplois régionaux

STE D'EQUIPEMENTS AUTOMOBILE appartenant à groupe international recherche pour usine 100 Kms Nord de Paris

CHEF DES SERVICES TECHNIQUES

INGENIEUR A. et M. ou formation électromécanique.

- 10 ans expérience dans industrie automobile ou grandes séries ;
- relevant du Directeur de l'Etablissement, il sera responsable de la gestion des investissements, des automatisations, de l'étude et de la réalisation des travaux neufs, du service des Méthodes et de la maintenance des équipements ;
- il devra faire évoluer les méthodes de travail avec l'objectif d'amélioration de la productivité.

Possibilité de logement.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à N. 1960 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Important Groupe de Services Paris 8ème, recherche

POUR SON DEPARTEMENT ASSURANCES

un rédacteur

il devra assurer la gestion et le suivi des dossiers sinistres, des polices et contrats d'assurances. Une formation juridique et une première expérience dans ce domaine seront appréciées.

Merci d'adresser votre candidature détaillée en mentionnant votre salaire actuel s/réf. 345 à INTER PA. - BP 508 - 75066 Paris Cédex 02 qui transmettra

STEIN HEURTEY

Fours et Equipements Thermiques Industriels

Société d'ingénierie thermique construisant des matériels pour la Sidérurgie et la Métallurgie, travaillant principalement à l'exportation, rattachée à un groupe international important recherche URGENT

INGENIEUR

diplômé Grandes Ecoles intéressé par l'application de l'informatique au contrôle des processus industriels.

- Débutant ou quelques années d'expérience.
- Anglais et Allemand indispensable (Russe apprécié).

Ecrire ss réf. S.293 - Service du Personnel STEINHEURTEY - B.P. 69 - 91002 EVRY CEDEX

SAINT-GOBAIN

51 milliards de C.A. 160.000 personnes implanté dans 17 pays
nous recherchons

DE JEUNES CADRES A HAUT POTENTIEL

capables de devenir dans quelques années

DIRECTEURS FINANCIERS de nos filiales

HEC, ESSEC, MINES, CENTRALE...
avec si possible un M.B.A.
vous avez brillamment réussi vos premières années de carrière

vos premières responsabilités

CONTROLEUR DE GESTION

DIRECTEUR FINANCIER DE PETITES FILIALES

RESPONSABLE BUDGETAIRE

AUDITEUR

Nous vous ferons acquérir rapidement une connaissance approfondie de tous les rouages de l'entreprise.

Adressez votre dossier de candidature avec lettre manuscrite et photo sous référence DAS 17 à :

SAINT GOBAIN Direction des affaire sociales
Cédex 27 — 92096 PARIS LA DEFENSE

Chargé d'études immobilières (Direction Immeubles et Achats)

Leader mondial de la reprographie, RANK XEROX emploie en France 5 200 personnes. Le groupe se situe parmi les 100 premières entreprises françaises, avec un volume d'activités de 2,3 milliards de Francs.

De formation supérieure (**HEC, ESSEC ou équivalent**), le collaborateur de haut niveau que nous recherchons aura acquis :
- une connaissance approfondie du secteur immobilier et du milieu juridique notamment en matière de baux commerciaux,
- une bonne expérience dans le domaine financier,
- un talent de négociateur,
- une connaissance de l'anglais.

Il aura pour mission :
- analyser les besoins immobiliers de RANK XEROX France,
- contribuer à l'élaboration de la politique immobilière et des budgets y afférants,
- négocier au plus haut niveau nos engagements financiers en matière d'immobilier, auprès des propriétaires et des organismes concernés (investisseurs, promoteurs),
- d'adapter notre stratégie à l'évolution du marché.

La rémunération proposée est de l'ordre de 200 000 F, selon expérience. Le poste est basé à AULNAY SOUS BOIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec C.V. sous réf. C/04 à Danièle GARBIL RANK XEROX - Service Recrutement - 4, Rue Nicolas Robert - 93607 AULNAY SOUS BOIS CEDEX.

MEDIA BA

RANK XEROX

D'emblée chef de produit

Il est rare que l'on confie d'emblée à un débutant ou presque, diplômé d'études supérieures, à vocation marketing, les responsabilités complètes d'un chef de produit. C'est pourtant le parti que se plaît à adopter le directeur marketing de cette Société, tout en sachant qu'il aura à épauler plus fortement ce jeune collaborateur.

Par contre, il attendra beaucoup de ses qualités intellectuelles - aptitude à conceptualiser, préparer et présenter des plans, ... - grâce auxquelles il pourra assimiler rapidement les différents aspects du marketing mix et les mettre en oeuvre sur la gamme de produits de grande consommation confiée. Et comme cette fonction de chef de produit nécessite un constant aller-retour entre la réflexion et l'action, de solides qualités de personnalité lui seront indispensables.

Cette Société, française à vocation internationale, connaît au sein d'un groupe important un fort développement. Leader mondial, en production et vente, sur certaines de ses lignes de produit, mais non encore sur celle de ce jeune, elle offre des possibilités réelles de formation puis de carrière. Une certaine pratique de l'anglais s'avérera utile, surtout par la suite. Dans ce poste, basé au coeur de Paris, l'on aura des contacts constants avec les organismes d'études marketing les plus qualifiés, une agence de pub prestigieuse comme avec le terrain et l'unité de production concernée. Et, junior, l'on sera assuré du support des seniors en marketing de la maison, chefs de produit et chargés d'études.

Une lettre de candidature circonstanciée est à adresser sous référence 154 LM aux consultants du Cabinet de conseil en recrutement.

CLEAS

6, Place de la République Dominicaine - 75017 PARIS

Etre responsable. Se former. S'enrichir.

Vous intégrer à une société dynamique, solide, en pleine expansion. Prendre des responsabilités. Avoir un travail varié, qui vous permette d'**apprendre** et de **vous épanouir**. Voilà vos ambitions.

Nous avons le poste qu'il vous faut.

Notre succès, **notre forte expansion** (nous créons plus de 1000 emplois par an), nous les devons pour grande partie à notre **politique de décentralisation**, à tous les niveaux. Aider nos collaborateurs à devenir de vrais « patrons », **former ceux qui nous rejoignent**, sont deux de nos leitmotive.

Ce que nous vous proposons ?

D'**être responsable** : nous vous confierons en effet la gestion, l'animation commerciale et humaine de l'une de nos unités de vente, et ce, en toute autonomie.

De **vous former** : pour vous, ce sera l'opportunité d'apprendre, de **vous enrichir**. Vous aurez en effet, chaque jour, à décider, à entreprendre, à agir en véritable « chef d'entreprise ».

Pour cela vous bénéficierez d'atouts importants : des outils de gestion très perfectionnés, une formation complète, un encadrement présent sans être pesant...

Nous ferons confiance à votre **dynamisme**, à votre **volonté de réussir**, et saurons reconnaître vos résultats par une rémunération motivante et de réelles perspectives d'évolution au sein de notre groupe.

Prêt à relever ce challenge ? Si vous êtes **diplômé d'une ESC** ou d'une **Ecole d'Ingénieurs**, si vous possédez une première expérience, si vous souhaitez donner un nouvel élan à votre carrière, proposez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à **ADM** - 164, Rue de la Croix-Nivert - 75015 PARIS. Merci de préciser sur l'enveloppe la référence 130/MN, si vous êtes intéressé par un poste en **Région Nord**, ou la référence 130/PM pour une affectation en **Région Parisienne ou en Normandie.**

ESC - Ingénieurs • 1ère expérience.

---

*annonce parlée**

Plus que de la comptabilité...

La gestion analytique d'importants et nombreux contrats de négoce international dans une équipe jeune, décidée et dynamique.

25 ans mini - DECS - Expérience de Cabinet - Anglais souhaité - Poste à Paris.

** Pour informations complémentaires et organisation accélérée d'une rencontre, appelez le 763.11.15, réf. 1200.*

SVP Information Carrière
7, rue de Logelbach 75017 Paris.

DIRECTEUR D'AGENCE
SECTEUR IMMOBILIER

Un des plus importants groupes du secteur immobilier recherche dans le cadre de son développement, un cadre de haut niveau capable de maîtriser parfaitement la gestion et la commercialisation d'un ensemble de programmes variés.
Il animera une équipe d'une quinzaine de personnes et bénéficiera d'une large autonomie de gestion.
De formation supérieure (commerciale), il a acquis une expérience réussie dans de fonctions équivalentes.
Nous proposons une rémunération attractive et de bonnes perspectives d'évolution pour un candidat de valeur.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à :
Monsieur DUNOD - 149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS,
qui nous assiste pour ce recrutement.

---

le directeur de nos filiales du Sud-Ouest

Nous sommes une société réalisant des supports techniques d'après-vente (1100 personnes — 10 agences) et apportons notre savoir-faire aux entreprises françaises de pointe.

Nous cherchons le patron de nos filiales du Sud-Ouest (200 personnes — CA: 30 MF). Vous gérez et développez nos affaires, animez vos équipes techniques et en contrôlez l'activité. Vous êtes aidé par l'état-major du siège.

A 40 ans minimum, de formation supérieure, vous avez déjà fait la preuve de vos qualités de « patron » d'une unité décentralisée dans une affaire industrielle.

Bien sûr, vous avez l'habitude de travailler avec l'informatique et parlez bien l'anglais.

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 4138 LM).

jeune chef de projet,
venez vous faire la main sur IMS.

Une grande affaire de la chimie, de taille internationale (Paris La Défense) dispose de 303X/MVS, d'un réseau de 120 terminaux au siège et dans les usines ; ses applications s'appuient sur IMS/DB-DC.

Vous rejoignez notre service études et développez les extensions temps réel de la comptabilité fournisseurs (analyse fonctionnelle technique et analyse organique).

Ingénieur de formation, vous avez acquis en deux ans une bonne expérience des techniques IBM haut de gamme, en DB/DC, et peut-être des traitements comptables. Nous vous proposons de compléter votre formation sur IMS et de faire de vous un chef de projet confirmé.

Notre consultante, Mme S. HOFFMANN, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 4136 LM) à « Carrières de l'Informatique ».

un analyste, (Rhône-Alpes)
notre futur responsable informatique

Notre entreprise, filiale d'un des premiers groupes français, est l'un des leaders mondiaux sur son marché. Nos moyens d'études et de fabrication sont de haut niveau.

Nous « rapatrions » notre informatique de gestion sur deux gros minis, cherchons un analyste qui prenne en mains, dans un premier temps, des « applications pilotes » et les « vende » aux utilisateurs. Il anime ensuite toutes les études puis le service informatique (15 p.).

A 28-30 ans, vous êtes titulaire d'une MIAGE, concevez et réalisez depuis 5 ans des applications de gestion en temps réel sur minis (HP 3000, MINI 6, IBM 38 ...). Vous cherchez plus de responsabilités ? Nous vous en offrons et mettons aussi du pain sur votre planche.

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 762 ZU) à « Carrières de l'Informatique ».



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE -75008 PARIS
7, RUE SERVIENT -69003 LYON

MEMBRE DE SYNTEC

Très Important Groupe du Secteur Para-Pétrolier C.A. 2,4 milliards de FF en 1981
recherche pour son **Siège à Paris**

Trésorier international

Votre profil :

Professionnel de la trésorerie internationale, vous avez au moins 35 ans et vous pouvez faire état d'une expérience d'environ 10 ans acquise au sein de la Direction Financière d'une société internationale ou dans une importante banque d'affaires.

Vous possédez si possible une formation supérieure mais nous attacherons surtout du prix à votre expérience confirmée dans la fonction trésorerie internationale.

Vous parlez couramment la langue anglaise.

Le poste :

Au sein de la Direction Financière, chargée de promouvoir et d'assurer la gestion financière de la Société et de ses filiales à l'étranger, vous dirigerez le service trésorerie et à ce titre vous devrez assurer les relations avec l'ensemble des organismes financiers et les contacts avec les administrations concernées (Trésor, Banque de France, Douanes...).

Vous exercerez des responsabilités directes de commandement et assurerez le dialogue avec les informaticiens.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Media System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, sous référence 0338

Diplômés de l'Université ou d'une Grande Ecole, vous avez la passion de

COMPRENDRE L'AVENIR

Nous sommes un groupe de prospective centré sur le domaine des télécommunications mais débordant sur les domaines connexes (électronique, informatique, audiovisuel).
Nous recherchons :

- **un Responsable du domaine Informatique**

sous les aspects matériels (technologies, techniques), logiciels (langages, bases de données) et systèmes: des compétences en intelligence artificielle seraient appréciées.

- **un Responsable des Etudes de coûts prospectifs**

une première expérience des approches par découpe fonctionnelle (analyse de la valeur par exemple) est souhaitée.

Le lieu de résidence est Paris (avec des déplacements en France et à l'étranger).

Adresser CV et prétentions sous réf. 6927 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

Lufthansa

recherche
pour sa **Direction France** à Paris

Responsable des Relations Humaines

bilingue allemand avec une bonne connaissance de l'anglais.

Il sera chargé du dialogue social dans l'entreprise et du suivi de la législation sociale.

Le poste nécessite une formation supérieure, une parfaite connaissance du droit du travail et une solide expérience pratique des relations sociales dans l'entreprise.

C'est une tâche passionnante pour une personnalité aimant les responsabilités et les contacts humains, sachant dialoguer dans un esprit de consensus et d'efficacité.

Merci d'adresser C.V., photo, lettre manuscrite sous réf. 2218 à

Deutsch-französische Unternehmensberatung Klaus W. Herterich
44, rue La Boétie 75008 PARIS Tél. : 563.49.24
interconseil

MEDIA PA

LE DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DES RELATIONS SOCIALES D'UN GROUPE D'IMPORTANCE NATIONALE TRES DIVERSIFIE DANS SES ACTIVITES
recherche

UN JEUNE D U T OU MAITRE EN GESTION DE PERSONNEL

qui sera chargé après une période d'information et de mise au courant :

1) des études statistiques et salariales (études ponctuelles, tableau de bord, bilan social),
2) de manière progressive d'analyses juridiques et d'assistance en droit social.
3) de relations avec l'informatique.

Sens du concret, goût du contact et du travail d'équipe, esprit d'analyse, méthode, rigueur sont nécessaires.

Le candidat justifiera d'une expérience réussie de 2 ans dans une fonction similaire.
Poste situé à PARIS.

Ecrire avec C.V. manuscrit, photo à M. RIFAUX
BLANZY-OUEST
73, Boulevard Haussmann — 75008 PARIS

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

de renommée mondiale dans son secteur, en pleine expansion, C.A. 41 millions de francs (75 % export, membre d'un groupe international) recherche pour structurer son service comptable et financier :

UN (E) RESPONSABLE

- Contrôle de gestion ;
- Comptabilité industrielle informatique ;
- Analyse et contrôle des coûts ;
- Audit interne ;

Le (la) candidat (e) devra avoir :
- Une bonne expérience comptable en milieu industriel ;
- Un niveau d'étude supérieur ;
- Connaissance de l'informatique ;
- Un bon niveau en anglais et si possible en allemand ;
- Excellent esprit d'entreprise ;
- Disponibilité pour déplacements.

Nous offrons :
- Statut cadre ;
- Une rémunération intéressante en fonction de l'expérience et du niveau ;
- Un poste de travail à Mantes (Yvelines) ;
- Une atmosphère de travail jeune et dynamique.

Faire offre manuscrite avec C.V. et photo en anglais ss n° T 032.382 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

ASSISTANT CHEF DU PERSONNEL

Nous sommes la filiale d'un Groupe français d'implantation nationale. Notre société de 500 personnes composée de techniciens et de gestionnaires recherche

JURISTE débutant

pour étoffer l'équipe d'administration du personnel. Sa première tâche sera de mettre en place des procédures et des stratégies pour mieux gérer l'administratif du service. Ce poste de responsabilités l'amènera à superviser la vie administrative courante du salarié, à participer aux payes, à intervenir comme conseil et à mettre au point une documentation concernant la règlementation, la législation, le droit social. Nous souhaitons confier cette fonction à un titulaire d'une MAITRISE ou d'un DESS de ***Droit des Affaires,*** *motivé par la gestion du personnel. Cette mission exige des qualités d'autonomie, d'initiatives et un sens de l'organisation. De sérieuses notions en informatique seraient appréciées.*

Adressez votre candidature, sous référence 8612 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Recherchons d'urgence

JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE

Expérience nucléaire souhaitée, mais non indispensable. 1 à 5 ans d'expérience professionnelle. Il occupera des fonctions d'ingénieur d'affaires dans une société en expansion, domaine nucléaire. Salaire en fonction de l'expérience.

Envoyer C.V. et prétentions à M. Pierre COHEN, 9, rue Fernand-Léger, 91190 - GIF-SUR-YVETTE.

Important Groupe Aéronautique situé en banlieue Ouest de Paris, nous recherchons

ingénieur informaticien

Sa mission principale consistera à développer des applications de simulation en temps réel sur des calculateurs spécialisés (SEL 3275, ARRAY PROCESSEUR FPS, MICRO).

Le profil requis est celui d'un ingénieur (INSA, ENSI, ENI...) ayant fait une option informatique, débutant ou possédant une courte expérience dans le domaine informatique temps réel. Une aptitude au travail en équipe est nécessaire. Nombreux avantages liés au Groupe.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous la référence 37.21/IL/454 à ADEQUATION 62/64 avenue E. Zola 75015 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

THOMSON CSF COOPERATION réalise pour les clients étrangers du Groupe des actions de formation et l'Ingénierie de Centre de Formation. La qualité de nos prestations nous a permis de connaître une progression très rapide: notre effectif a été multiplié par 4 en 5 ans. Le développement important de nos activités dans les prochaines années nous amène à offrir des opportunités de carrière à des

INGENIEURS DEBUTANTS OU CONFIRMES

Nous recherchons plus particulièrement

ÉLECTRONICIENS

Selon leurs compétences et affinités, ils pourront intervenir:
- dans l'élaboration des propositions et avant-projets concernant les actions de formation;
- dans la préparation de cours en électronique générale, puis dans l'aide pédagogique sur site;
- dans les domaines suivants: télécommunication, radar, téléphone et traitement de l'information.

SPÉCIALISTES EN FABRICATION ÉLECTRONIQUE

Ingénieurs ou Techniciens expérimentés, ils ont des connaissances en production, méthodes, préparation travaux pratiques, laboratoires.

MÉCANICIEN

avant d'assurer cette fonction, le titulaire du poste recevra une formation technique.

Ces fonctions nécessitent la connaissance de l'anglais, des aptitudes pédagogiques et impliquent des déplacements à l'étranger.

Les candidats retenus auront la possibilité de compléter leur formation et d'actualiser en permanence leurs connaissances dans des domaines à technologie évolutive. Ils bénéficieront également de l'ensemble des avantages liés à l'importance et au dynamisme de notre groupe.

THOMSON-CSF COOPERATION

Merci d'adresser votre CV, photo et rémunération souhaitée au Service du Personnel - 147, rue Yves-Le Coz 78000 VERSAILLES, en précisant la nature du poste souhaité.

HAVAS CONTACT

IBM

IBM est au cœur de la vie économique française. Elle emploie aujourd'hui plus de 20.000 personnes en France.

Une technologie de pointe et des produits nouveaux nous permettent de progresser régulièrement. Nous avons l'intention de poursuivre ce développement. C'est pourquoi nous recrutons

JEUNES DIPLOME(E)S GRANDES ECOLES

DEBUTANTS, de formation COMMERCIALE ou SCIENTIFIQUE, pour les métiers

D'INGENIEUR COMMERCIAL ET D'INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Nous leur confierons à PARIS ou en PROVINCE une mission de grande responsabilité : proposer aux Entreprises les matériels ou services informatiques IBM les plus adaptés à leurs besoins et les conseiller sur la meilleure utilisation de nos produits.

Mobilité géographique et bonnes connaissances en anglais sont nécessaires.

J.P. ASTOR examinera avec attention votre candidature adressée sous référence GO/3/M
Compagnie IBM France - 2, rue Marengo 75001 PARIS.

Le Groupe CEGOS
renforce ses équipes de

Consultants en production et logistique

Nous cherchons des ingénieurs de haut niveau (X, ECP, AM, ...) décidés à devenir dans une des spécialités énoncées ci-dessous des experts de grande notoriété.

Trois spécialités sont particulièrement demandées aujourd'hui :

LOGISTIQUE INDUSTRIELLE
— Système et réseau de distribution physique
— Manutentions et entreposage
— Gestion informatisée de la logistique

GESTION INFORMATISEE DE LA PRODUCTION
— Conception de projet pour des productions complexes
— Choix des systèmes optimum logiciel-matériel
— Conduite de la réalisation sous tous ses aspects

INDUSTRIALISATION
— Lancement de produit nouveau
— Révision des procédés, méthodes et outillages
— Nouvelle organisation des ateliers

Si vous avez une bonne expérience de l'un de ces domaines, assortie d'une grande facilité à analyser un problème complexe, à construire un projet, à mobiliser vos interlocuteurs autour de ce projet, à vous exprimer, verbalement et par écrit, le métier de consultant tel que nous le pratiquons à la CEGOS vous intéressera et vous y réussirez.

Les rémunérations sont excellentes pour ceux qui se donnent à plein à leurs projets. Car le développement de nos ingénieurs entraîne le développement de nos affaires.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, à G. de LIGNY Directeur à la CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE CEDEX.

PUBLIVAL

Filiale française d'un groupe pharmaceutique de grande notoriété
recherche un

Responsable du service études marketing

La fonction comprend trois facettes :
— études quantitatives et qualitatives,
— études produits nouveaux,
— plan à 5 ans.

S'y ajoute la gestion d'un budget important et l'animation d'une équipe composée de 2 chargés d'études et une paneliste.

Ce poste s'adresse à un(e) spécialiste des études marketing, âgé d'environ 32 ans, possédant une expérience dans un poste similaire ou en tant que chargé d'études.
L'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser votre candidature à SELEPHAR qui vous garantit une totale discrétion.
77 rue du Château 92103 Boulogne

Selephar

publival

Uti Services

recherche

. Ingénieurs Système
. Analystes-Programmeurs

Matériel : IBM 4341/2 sous MVS JES 2
T.S.O. - DBDC - TRANSPAC

Ecrire avec lettre, C.V., photo et prétentions au
Service du Personnel
6/14, RUE LA PÉROUSE - 75784 PARIS CEDEX 16

bleu

Société à vocation internationale

recherche

UN CHEF DE PRODUIT

1. pour étude de marché ponctuelle, stratégie de prospection, politique de communication,
2. pour coordination maquettes de démonstration et banc d'essais.

Situé à Paris, le poste demande de très nombreux contacts avec les U.S.A. L'anglais courant est indispensable.

Notre mot-clé : la Télématique
(environ 5 ans d'expérience dans poste similaire).

Adresser C.V., photo et prétentions sous le nº 8.084, *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Fonction Personnel

Jeune cadre possédant une première expérience

Vous avez une **formation supérieure** complétée par quelques années d'expérience de la fonction Personnel.

Vous êtes particulièrement attiré(e) par la **politique du personnel** que vous serez chargé(e) de définir dans les domaines suivants : recrutement, classifications, appréciation, promotions, rémunérations.

Vous n'ignorez pas que cette activité exige une aptitude certaine à **l'analyse** et à la **synthèse** mais aussi de réelles qualités d'**imagination** et de **création**.

Le Centre National d'Etudes Spatiales vous propose de rejoindre son **Secrétariat Général** au sein duquel vous serez également amené(e) à assurer des missions ponctuelles en matière de personnel.

Lieu de travail : PARIS.
Cette opportunité vous intéresse, envoyez rapidement lettre manuscrite, C.V., et prétentions au CNES - Service du Personnel - 129, Rue de l'Université - 75007 PARIS.

Centre National d'Etudes Spatiales



MEDIA PA

SECODIP

Importante societe d'etudes de marche
2, rue Francis Pedron
78241 CHAMBOURCY
(proximite de St-Germain-en-Laye)

recherche pour son Service Informatique IBM 370-158 sous DOS/VSE - ICCS - CIES - VSAM

analyste programmeur

CONFIRME(E)
COBOL - FORTRAN

programmeur

CONFIRME(E)
COBOL - ASSEMBLEUR

Telephoner à Michel PEZI au 965.56.56

GFI TELESOURCE

GROUPE FRANCAIS D'INFORMATIQUE
(1200 personnes, CA 300 millions) recherche pour son unité TELESOURCE spécialisée en

télématique
ingénieur développement HF

Il s'adresse à un marché d'administrations et de grandes entreprises pour la mise en place de bases et de banques de données professionnelles et grand public et ingénierie TELEMATIQUE.

Il assure la prospection, la négociation, les relations technico-commerciales à haut niveau et gère les contrats.

Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant une formation supérieure (écoles supérieures de commerce) et une bonne culture marketing. Il sera responsable, enthousiaste, mobile, particulièrement sensible aux notions de prix de revient.
Agé d'environ 30 ans, une expérience de deux années dans le milieu SSCI sera appréciée.

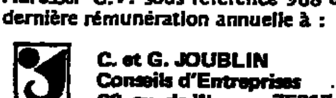
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à J. ROLLAND, GFI, 105 av. Parmentier 75011 Paris.

média-system

Clinique privée proche banlieue Ouest
recherche
JURISTE
Spécialiste Droit du Travail

pour s'occuper des **PROBLEMES DU PERSONNEL** (115 salariés) :
- relations humaines
- délégués du Personnel
- suivi de la formation
- contrats et problèmes juridiques divers...

Adresser C.V. sous référence 968 en indiquant dernière rémunération annuelle à :



C. et G. JOUBLIN
Conseils d'Entreprises
62, av. de Wagram 75017 Paris

Publicités Réunies



benson
un nom français leader de périphériques informatiques.

Notre croissance nécessite des moyens de réalisation industrielle toujours plus performants, particulièrement avec le démarrage d'une deuxième unité de production.

RESPONSABLE ACHATS APPROVISIONNEMENTS

Définir la politique d'achats, négocier les grands contrats auprès de fournisseurs diversifiés et internationaux, animer les services d'achats et d'appros : une fonction complète mais classique couvrant les composants et la sous-traitance. L'intérêt : une croissance de 30 à 40 % par an de notre volume de production dans une technologie de pointe.

Écrivez au Service du Personnel Benson, Z.I. Petites Haies, 1, rue Jean-Lemoine, 94015 CRÉTEIL.

HAVAS CONTACT

NOUS SOMMES UNE SOCIETE FRANÇAISE
Solidement implantée en France et aux U.S.A.
Notre C.A. de 130 MF progresse constamment depuis 16 ans
nous recherchons pour notre
DIVISION ELECTRONIQUE

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Pour prendre en charge l'étude et la réalisation matérielle d'un simulateur.
Ce poste nécessite :
– une bonne expérience en micro-informatique et électronique analogique,
– des capacités d'encadrement pour organiser et animer une équipe qui réalisera ce simulateur.
(Référence 19205 A)

INGENIEURS LOGICIEL

Débutants ou 1 an d'expérience. Connaissance du FORTRAN. Pour étudier et écrire des logiciels de simulation en temps réel. (Référence 19205 B)

INGENIEUR LOGICIEL

1 à 3 ans d'expérience. Connaissance du FORTRAN. Pour étudier et réaliser des logiciels graphiques. (Référence 19205 C)

DES ANALYSTES

Formation D.U.T. informatique ou maîtrise. Débutants ou première expérience. Pour étudier et écrire des logiciels de simulation en temps réel. (Référence 19205 D)

RESPONSABLE TECHNOLOGIQUE

Pour se tenir au courant de l'évolution de la technologie des composants actifs et passifs, dialoguer avec les fabricants, constituer et gérer la documentation de l'entreprise, informer les utilisateurs et orienter leur choix de composants, déterminer les équivalences pour le service Achats et les Etudes. Ce poste de responsabilités conviendrait plutôt à un agent technique principal ayant plusieurs années d'expérience. (Référence 19205 E)

RESPONSABLE DES RECHANGES

Pour établir des listes de pièces de rechange destinées à des ordinateurs, les gérer en stock, les acheminer aux clients et aux techniciens de maintenance.
Ce poste nécessite de bonnes connaissances techniques et du goût pour la gestion des stocks.
(Référence 19205 F)

Lieu de travail : PARIS-OUEST

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence correspondante, à :
JEAN REGNIER PUBLICITE - 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

J.R.P.

DIEBOLD FRANCE

une des premières sociétés internationales de conseil en organisation et en informatique
recherche

INFORMATICIENS

attirés par le métier d'

INGENIEUR CONSEIL

Nous offrons : la possibilité d'une évolution de carrière intéressante en vous permettant de mettre à profit vos connaissances techniques dans le cadre d'intervention de conseil de haut niveau.

Nous recherchons : des ingénieurs, grandes écoles, pouvant apporter une expérience pratique dans l'une des disciplines suivantes :
- **AUDIT et PLAN INFORMATIQUE.**
- **TELEINFORMATIQUE : Architecture de système décentralisé, conception de bases de données.**
- **MINI-INFORMATIQUE et BUREAUTIQUE.**

Envoyer C.V., photo et pretentions à :
Mme AICH - DIEBOLD FRANCE
63, rue La Boetie - 75008 PARIS

CINA

recherche

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ
et UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Ayant une bonne expérience des problèmes de paie et gestion du personnel.
Expérience complémentaire mini ou micro-ordinateur appréciée.

Salaire attractif.

Ecrire à CINA, Service du Personnel,
104, boulevard Haussmann, 75008 PARIS. Tél. : 293-30-13.

RODIER

recherche son

directeur exportation

Rodier vend à l'étranger pour plus de 250 000 000 de Francs de ce qu'il produit en France. La moitié de ce chiffre est réalisé par un réseau international de magasins franchisés.

6 filiales de vente en Europe, des agents nationaux, des licenciés, assurent la progression de notre Marque sur le marché mondial.

Nous recherchons aujourd'hui pour diriger cette organisation, un

CADRE EXPORT DE HAUT NIVEAU

Son expérience du marketing opérationnel en articles textiles ou plus généralement en produits de standing, est vivement souhaitée.

Ecrire avec C.V. détaillé à M. CHERMAT
RODIER
11 boulevard de la Madeleine - 75001 Paris

Ingénieur technico-commercial

SPRAGUE

Nous sommes une multinationale dont le renom n'est plus à faire dans le domaine des composants électroniques passifs et actifs.

Nous connaissons une progression spectaculaire fruit des efforts de nos recherches et de l'action dynamique de notre équipe commerciale.

Dans ce contexte, nous recrutons un jeune électronicien de formation supérieure (débutant ou confirmé) qui, après un perfectionnement dans les usines du groupe, se verra confier le développement et le suivi de clients importants.

A ce partenaire, homme de contact et de négociation, nous offrons une rémunération importante, les réelles possibilités d'évolution d'un groupe puissant, le statut cadre.

Nous serons présents au Salon des composants électroniques au stand 134 / 142 allée 7.

Documentation sur poste aux candidats présélectionnés

Ecrire avec salaire actuel
et photo S. Réf. 1703 P
39, rue Etienne Marcel
75001 PARIS



ASSURANCES

Important Groupe français
recherche UN

CHARGE D'ETUDES STATISTIQUES pour le département «automobile»

Pour ce poste évolutif, situé à PARIS, nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé en statistiques (ENSAE, ISUP, ou Universitaire...) ayant si possible une première expérience de 2 à 3 ans.

Il sera chargé en utilisant d'importants moyens informatiques :
– de mener les analyses statistiques sur les résultats pour l'ensemble des produits du département automobile,
– de participer aux études tarifaires et à la mise au point technique des produits,
– de procéder à l'analyse de données statistiques du marché.

Nous vous remercions d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée à No 29.595 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

CGR INDUSTRIE

Groupe des activités médicales de THOMSON CSF
recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN

ESE, ENSEEIHT, ou équivalent

Pour étude et développement de circuits vidéo utilisés en radiologie conventionnelle et numérique.

La connaissance de la vidéo concrétisée par une expérience professionnelle de quelques années est indispensable.

Merci d'adresser C.V., prétentions et photo à CGR INDUSTRIE
3, rue d'Amiens 93240 STAINS.



BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS

recherche pour sa DIRECTION BANCAIRE à PARIS

JEUNES DIPLOMES
HEC, ESSEC, ESCP ou IEP et +

Débutant ou possédant déjà une expérience professionnelle de moins de 2 ans, qui recevront une formation d'analyste de risques et de rentabilité avant de se voir confier la gestion et le développement d'un portefeuille clientèle composé d'entreprises moyennes ou grandes.

Adresser lettre manuscrite sous réf. 8201 + CV + photo et le cas échéant salaire actuel **à la Direction du Personnel Service du Recrutement Banque Vernes et Commerciale de Paris 52, avenue Hoche 75008 PARIS.**

E.S.S.E.C., E.S.C.P., SC. PO. PARIS (éco.fi)

Jeunes diplômés d'une GRANDE ECOLE DE GESTION ou d'un 3ème cycle de l'Université (option finance), débutant dans la vie active, vous souhaitez saisir l'OPPORTUNITE de pouvoir accéder rapidement à des responsabilités de DIRECTION D'AGENCE dans le

SECTEUR BANCAIRE

Un dossier d'information sur cette offre vous parviendra sous huitaine (ne pas omettre d'indiquer votre diplôme ainsi que sa date d'obtention) et vous permettra si vous pensez véritablement avoir les qualités requises pour accéder à ce niveau de responsabilité, de faire acte de candidature en utilisant le dossier qui sera joint à notre envoi.

Ecrivez s/réf. 8589 à PIERRE LICHAU S.A. - B.P. 220 — 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Filiale d'un important groupe industriel français nous avons pour objectif le développement de la fonction personnel dans notre entreprise. Nous avons mis en place une nouvelle organisation, les hommes et les moyens qui vont nous permettre de progresser dans la qualité de la gestion de nos ressources humaines. Nous souhaitons intégrer à notre équipe

Un jeune responsable emploi gestion des carrières

115 000 +

Ayant une formation supérieure en sciences humaines ou économiques et de préférence une expérience professionnelle de trois à quatre ans acquise en milieu industriel. Il assurera : le recrutement, le suivi des carrières, les études de qualification professionnelles et de salaires, la gestion de la mobilité.

Notre appartenance à l'un des premiers groupes industriels français ouvre de réelles possibilités de carrière à terme à un candidat de valeur.

Jacqueline Sigolet vous remercie de lui adresser votre dossier sous réf. 5488M, 55 avenue Bugeaud - 75116 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES



DANS LE CADRE DE L'EXPANSION DE SES ACTIVITES RESEAUX A COMMUTATION DE PAQUETS COMPAC
recherche



DES INGENIEURS D'AFFAIRES

Connaissant le domaine des réseaux d'entreprise de la commutation de paquets, ayant le sens des responsabilités pour évoluer au sein d'une équipe dynamique.



DES INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Ayant déjà une première expérience de la commutation de paquets pour assurer des fonctions de support technique des équipes commerciales.

Adresser C.V. à TRT, 5, Avenue Réaumur
92350 LE PLESSIS ROBINSON

SAFT **Groupe CGE**

ACTIVITE PILES

avec ses deux marques SAFT LECLANCHE et MAZDA notre Société est leader du marché de la pile électrique en France.

Pour nourrir l'innovation dont doit faire preuve en permanence un leader, nous recherchons notre

RESPONSABLE MARKETING FRANCE GRAND PUBLIC

Spécialiste des techniques de gestion prévisionnelle et de marketing, il a une expérience 7 à 10 ans acquise dans une société commercialisant des produits grand public et ayant une part importante de sa clientèle dans le commerce organisé.

Son action visera à assurer l'adaptation des produits aux besoins du marché et leur pénétration dans des conditions optima de rentabilité.

Si vous êtes ce spécialiste, si vous aimez le «Challenge» adresser votre dossier de candidature sous référence G7-13 à SAFT - Direction des Ressources Humaines - 119 rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS PERRET







OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

FILIALE D'UN GROUPE DE CLASSE INTERNATIONALE
SPÉCIALISÉE DANS L'ÉLECTRONIQUE recherche

1° Chef de Département "Systèmes"

Réf. 13/82

Age: minimum 35 ans.
Formation: Grande Ecole d'Ingénieurs avec spécialisation "Electronique."
Expérience: Doit avoir assuré des fonctions importantes dans activité similaire, principalement en tant qu'ingénieur "Systèmes."
Responsabilités: Gestion financière, administrative du Commercial et du Technique du Département (environ 40 personnes).
Langues: Anglais impératif – Espagnol souhaité.
Lieu de travail: Sud de PARIS
Rémunération: élevé et suivant compétence.

2° Ingénieur d'Affaires

Réf. 14/82

Age: minimum 30 ans.
Formation: Grande Ecole d'Ingénieur avec spécialisation "Electronique."
Expérience: Doit avoir rempli des fonctions similaires.
Responsabilités: Techniques administratives et financières des contrats qui lui seront confiés.
Langues: Anglais impératif – Espagnol souhaité.
Lieu de travail: Sud de PARIS.
Rémunération: Elevée et suivant compétence.

3° Ingénieur Commercial

Réf. 15/82

Age: minimum 27 ans.
Formation: Grande Ecole d'Ingénieurs avec spécialisation "Commerciale."
Expérience: Doit avoir une expérience commerciale dans la vente de Systèmes Electroniques.
Responsabilités: Assurera la prospection et la liaison avec clientèle française et internationale.
Langues: *Anglais impératif – Espagnol souhaité.*
Lieu de travail: Sud de PARIS avec nombreux déplacements.
Rémunération: Elevée et suivant compétence.

Pour les 3 postes:



**Adresser C.V.
+ photo obligatoire à:
ARCH-MANAGEMENT,
10 rue la Boétie, 75008 PARIS**

DIRECTEUR EXPORT INDUSTRIE COSMÉTIQUE

En raison du très important développement de notre société, nous créons un poste de directeur export basé en province. Ce nouveau département, basé sous l'autorité du directeur général, regroupe les directeurs de zone et leurs assistants.

MISSION :

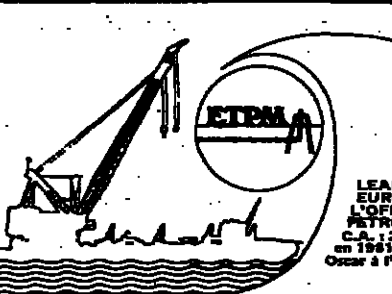
- Prendre en charge l'organisation et la gestion du département ainsi constitué ;
- Apporter un soutien très important à l'équipe sur le terrain ;
- A court et moyen terme définir avec les collaborateurs du département les programmes de développement pays par pays ;
- Participer au choix des partenaires, à l'élaboration des contrats et régler les questions importantes relatives à leur exécution.

PROFIL :

Nous désirons rencontrer un homme de formation supérieure rompu au commerce international.
Il aura à son actif l'expérience de la direction export dans une société commercialisant des biens de consommation.
Il parlera couramment l'anglais et sera très disponible pour de fréquents voyages à l'étranger.

Si vous correspondez à ce profil, si vous désirez travailler avec une équipe jeune, active et combative et si vous souhaitez acquérir plus de responsabilités, envoyez-nous rapidement un C.V., une photo d'identité et une lettre manuscrite exposant vos motivations ainsi que votre rémunération actuelle et/ou souhait. s/réf. GA MI 331 à :

CHRISTIAN LEVISTRE PHARMACIE INDUSTRIE B.P. 59
CONSEIL B. DUMANS, 92200 Neuilly-s-Seine.



LEADER EUROPÉEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
C.A. : 2,4 milliards en 1981
Oscar à l'exportation

recherche

INGENIEUR DE SECURITE

Basé au Siège à PARIS, vous effectuerez de nombreuses missions de courte durée (au total de l'ordre de 180 jours par an), dans nos établissements et filiales à l'étranger (MOYEN-ORIENT, AFRIQUE CENTRE-OUEST, EXTREME-ORIENT, AUSTRALIE...)

Vous possédez une expérience minimum de 5 ans et une bonne connaissance des réglementations dans le domaine maritime et travaux publics (Véritas, Marine, Ministère du Travail).

Ce poste pourrait convenir à un CLC ou un *DESMN*.

Vous pratiquez couramment la langue anglaise.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 6446 MO à PIERRE LICHAU S.A. B.P. 220 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

GENERAL MOTORS FRANCE
POUR SON

programme d'expansion OPEL

recherche



chefs de district

Rôle :

- Animer l'action des concessionnaires sur les plans :
  COMMERCIAL - ORGANISATION - GESTION

Ces postes conviendraient à des candidats :

- diplômés : ESSEC, Ecole Supérieure de Commerce
- justifiant d'une expérience de 2 à 3 ans dans la fonction commerciale, connaissances du marché de l'automobile souhaitées
- ayant le goût des contacts humains et le sens des responsabilités.
- région : moitié NORD de la France.

Anglais exigé.

Statut CADRE - Voiture de Société fournie

GM

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions
Service du Personnel - Division Commerciale
56/68 avenue Louis Roche
92231 GENNEVILLIERS





SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT
DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE ESPACE AUTOMATISME
Banlieue SUD-EST
recherche

INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN

Pour travaux d'étude et de fabrication
Sens du commandement nécessaire
Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

2 INGÉNIEURS FORMATEURS

Établissement Public de Formation, Siège à Paris, Services décentralisés en province, pour renforcer ses interventions en diffusion des connaissances générales et spécialisées, et sa capacité de recherche, recrute :

- 1 Spécialiste en
  INFORMATIQUE, BUREAUTIQUE, SYSTÈME D'EXPLOITATION
  1re affectation à Montpellier (Réf. 82.01)
- 1 Spécialiste en
  MANAGEMENT, ORGANISATION, TECHNIQUE DE GESTION
  Poste à pourvoir à Paris (Réf. 82.02)
  ou Province.

Sont exigés : un diplôme de l'enseignement supérieur (Ingénieur Grande École, Doctorat d'Ingénieur ou d'État...)
Une expérience professionnelle minimum de 3 ans, connaissance formation adultes, aptitude au travail en équipe, à la communication.

Recrutements sur titres avec période d'essai.

Envoyer lettre manuscrite, photos, C.V., prétentions à M. le Président du CFPC, avant le 28 avril 1982.
146, boulevard de Grenelle, 75737 Paris Cedex 15.

CONTROLEUR DE GESTION

150 000 F/an

Constructeur de maisons individuelles en réelle expansion pour faire face à son développement souhaite confier à un jeune candidat : - l'animation de son équipe comptable, - le contrôle budgétaire, - les financements, - la fiscalité.

Cette première étape devrait le conduire vers une Direction Financière à court terme.
Titulaire d'un DECS, familiarisé avec la comptabilité anglo-saxonne, si ce poste vous intéresse, adressez lettre manuscrite + CV en précisant coordonnées téléphoniques sous réf. 150 au

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 av Victor Hugo 75116 Paris

CSNCR — Dessein

BANQUE D'AFFAIRES PRIVÉE

SON BUREAU D'ÉTUDES
particulièrement bien coté sur la place de PARIS
recherche un(e)

ANALYSTE FINANCIER H/F

IL AURA POUR MISSION • D'ÉVALUER LES ENTREPRISES • D'ÉTUDIER LES SECTEURS ET MARCHÉS • D'ORIENTER LES PLACEMENTS BOURSIERS DES GÉRANTS DE PORTEFEUILLES ET DE LA CLIENTÈLE INSTITUTIONNELLE

LE « PLUS » OFFERT

Au sein d'une petite équipe très « professionnelle », avoir en charge PLUSIEURS SECTEURS, un champ d'action national et INTERNATIONAL, participer aux opérations financières de la Banque, avec possibilité d'évolution ultérieure.

A UN(E) JEUNE
ANALYSTE FINANCIER(E)

• de FORMATION SUPÉRIEURE avec solides notions d'économie, monétaires et comptables • parlant ANGLAIS • ayant 2/3 ans minimum d'EXPÉRIENCE D'ANALYSE FINANCIÈRE en BANQUE (de préf.), Agent de Change, Assurances ou D.F. de grosse Sté.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4813 à



ADJOINT AU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

150.000 F mini/an

- Pour P.M.E. proche banlieue parisienne nord (secteur automobile en expansion).
- Agé de 30 ans minimum + expérience + dynamique.
- De formation supérieure (E.S.C. ou équivalent + D.E.C.S. + expérience informatique).
- Il anime un service de 8 personnes.
- Il a la responsabilité :
  - de la comptabilité (bilans, compte d'exploitation, déclarations) ;
  - de la comptabilité analytique ;
  - de la gestion de la trésorerie (établissement du budget, prévisions et analyse des réalisations, mission d'audit interne) ;
  - de la gestion du personnel ;
  - *de la définition, avec la Direction Générale, des principes de gestion et d'organisation.*
- Il doit être un parfait technicien de la comptabilité, ouvert à l'informatique.
- Voiture fournie.
- Le secret absolu des candidatures est garanti.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à : J.-M. EICHACKER - 5, rue Auber, 75009 PARIS.

CADRE COMPTABLE

Vous êtes titulaire d'un D.E.C.S. ou équivalent. Vous avez acquis une expérience de 3 à 6 ans en Cabinet ou Entreprise (bâtiment de préférence). Vous souhaitez évoluer à moyen terme vers une fonction de Responsable de Service Comptable.

Nous sommes une entreprise de bâtiment de premier plan.

Nous développons et diversifions nos activités tant en France qu'à l'étranger.

Nous voulons renforcer le potentiel de nos services comptables.

Nous vous proposons la Direction comptable de notre groupe (PARIS).

Ce poste nécessite de courtes missions à l'Etranger et la pratique de l'Anglais.

Si vous êtes intéressé par cette offre, nous vous remercions d'adresser votre C.V. détaillé, votre délai de disponibilité, votre salaire actuel à COFAP - sous réf. 20526 - 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.

COFAP

SLIGOS

Une des premières sociétés de conseil et services en informatique
recherche un

Jeune assistant(e) de contrôle de gestion

DECS, maitrise ou école de gestion
(option finance-comptabilité)

Une première expérience dans un cabinet d'expertise comptable serait appréciée.

Veuillez adresser votre C.V. photo et prétentions à
SLIGOS, Direction du Personnel,
91, rue Jean Jaurès 92800 PUTEAUX

Publival

FILIALE FRANCAISE
D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour la REGION PARISIENNE
UN

RESPONSABLE NATIONAL DU SERVICE APRES-VENTE (CHEF DE DEPARTEMENT)

Notre Société occupe une position dominante dans le domaine de l'électronique médicale.

Chez nous, la qualité du Service est prépondérante.

Pour ce poste important, nous cherchons un excellent gestionnaire ayant *10 ans d'expérience, y compris de la gestion du personnel.* Une expérience de 5 ans du service après-vente est indispensable. A ses qualités humaines, il alliera d'excellentes capacités d'organisation. Il possédera une formation supérieure en électronique et maitrisera bien la langue anglaise.

Nous offrons un salaire très compétitif adapté à l'expérience des candidats et d'excellentes perspectives de carrière au sein de notre groupe.

Il sera répondu à chaque candidature.

Faire offre avec C.V. détaillé, photo et souhaits de rémunération à No29191, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

Discrétion garantie. Si vous souhaitez que votre réponse ne soit pas transmise à une Société déterminée, indiquez-le sur l'enveloppe.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

contrôleur de gestion paris

L'UNE DES PREMIÈRES BANQUES FRANÇAISES cherche pour son siège à paris, un contrôleur de gestion, pour sa division contrôle de gestion et gestion prévisionnelle.

Sa mission consiste à animer une équipe d'une dizaine de personnes, chargées de réaliser des analyses de rentabilité et de coûts, à créer, en relation avec les services techniques, de nouveaux outils de gestion, et à assurer un rôle de conseil vis à vis des utilisateurs.

C'est un homme ou une femme de 35 ans environ, de formation supérieure scientifique, commerciale ou universitaire. Si ce candidat vient du milieu bancaire, c'est un cadre confirmé classe VI ou VII. Il peut également venir de l'industrie avec une expérience de 5 ans minimum de contrôle de gestion : dans les deux cas, il a acquis une bonne expérience des outils informatiques.

C'est à la fois un animateur et un innovateur. Il possède un esprit rigoureux et le sens des relations humaines.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à Madame Anne MALDIDIER, sous la référence 244 LM.

jacques fixier s.a.
7 rue de logelbach . 75017 paris



membre de syntec

HAVAS CONTACT

ENTREPRISE DU SECTEUR TERTIAIRE
PARIS
équipée IBM 3031 - MVS/SP - CICS - IMS/DB - SPF/TSO

recherche

UN CHEF DE PROJET

Vous assurerez le démarrage d'un gros projet d'informatique de gestion.

Vous encadrerez une équipe d'analystes et de programmeurs de 10 à 15 personnes.

Pour ce poste vous devez avoir une formation d'ingénieur (ou assimilé) et surtout une expérience réussie d'analyste d'au moins 5 ans.

Vous connaîtrez parfaitement DL 1 et CICS.

Rémunération en rapport.

Envoyer lettre manuscrite, CV + prétentions à n° 3246
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Un Groupement de Sociétés Prestataires de Services

(C.A. 3 Milliards) recherche un

JURISTE

DEBUTANT H/F

titulaire d'une MAITRISE et d'un DESS DROIT DES AFFAIRES. Dans le cadre du développement de la fonction juridique au sein du siège social, il sera l'Adjoint du Chef de Service. Dans un premier temps, il se verra confier la préparation, le montage et le suivi des dossiers assurances, contentieux, qu'il gérera de façon autonome. Grâce à ses initiatives et à son souci d'évolution, il participera à l'action du service, intervenant comme conseil, rédigeant des contrats d'activité, réglant des problèmes divers en Droit commercial, civil et économique... C'est à un juriste rigoureux ayant l'esprit d'entreprise que nous souhaitons confier ce poste. La rémunération est motivante pour un cadre débutant.

Adressez votre dossier de candidature sous réf. 8610 à :

OP organisation et publicite
2 RUE MARENGO 75001 PARIS-QUI TRANS

Responsable centre de recherches

Produits vétérinaires 180 000 F

Un laboratoire pharmaceutique vétérinaire désirant renforcer ses axes de développement dans le domaine IMMUNOBIOLOGIQUE et BACTERIOLOGIQUE afin de faire face à un marché devenu de plus en plus compétitif, recherche un BIOLOGISTE capable de diriger son centre implanté dans la région de RENNES.

Rendant compte au Directeur Technique et Scientifique et à partir d'axes de recherches définis en liaison avec la Direction Générale, il est investi d'une double mission :

- assurer le développement de nouvelles formulations de produits biologiques jusqu'au stade des expérimentations et de leur mise en fabrication.
- superviser l'unité de production de vaccins et sérums comprenant une dizaine de personnes.

Ce poste s'adresse à un **BIOLOGISTE** âgé d'au moins 28 ans, titulaire d'un DOCTORAT D'ETAT (ou équivalent), Pharmacie ou option Biologie Médicale (immunologie, bactériologie...).

Homme de sciences mais d'esprit pragmatique, il doit être capable de mettre en application des idées originales, de former une équipe et de conduire un centre autonome.

Une première expérience de recherche appliquée en laboratoire acquise au sein de l'industrie privée constitue un atout supplémentaire de réussite.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement sous la référence 5014/LM.



argos
Département Conseil en Recrutement
135, avenue de Wagram,
75017 PARIS Tél. (1) 227.96.49.

MEDIA P.A.

IMPORTANT GROUPE
SERVICE AU TRANSPORT
recherche son

DIRECTEUR JURIDIQUE

Le poste :
- Membre du comité de direction, il conseille la direction générale sur tout problème juridique
- conseille l'ensemble des nombreuses filiales françaises et étrangères (8000 pers.)
- dirigera une équipe de 12 personnes dans les domaines suivants : contrats internationaux, droit des transports, droit des sociétés, assurances, contentieux, etc.
- Poste à PARIS

Le candidat :
- 38 ans minimum
- Doctorat en droit
- diplôme commercial ou économique, complémentaire apprécié.
- Très bonne connaissance de l'anglais
- Expérience prouvée dans le domaine du droit des transports.

Envoyer C.V., photo et salaire actuel
sous no 29428 à CONTESSE Publicité
20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans



Vous êtes jeunes et vous avez :
- Une formation supérieure commerciale et financière (Ecoles supérieures de Commerce, Sciences Po...)
- Une première expérience professionnelle (3 - 5 ans) si possible dans le secteur bancaire à l'exploitation.
- Le goût du contact humain et de la négociation avec des P.M.E.
- Une capacité de synthèse rapide, complétant votre dynamisme commercial.
- L'ambition de développer votre carrière.

ETABLISSEMENT FINANCIER en forte expansion

recherche

ATTACHÉS (ES) DE DIRECTION
à dominante commerciale

Aptes après formation à assumer la responsabilité commerciale d'un secteur géographique :
- Constitution d'un réseau de prescripteurs (Banquier, Experts-Comptables...)
- Approche des P.M.E., leur analyse sous l'angle du risque.
- Négociation des contrats.

Lieu de résidence, Paris et Lyon.

De fréquents et courts déplacements sont à prévoir.

Env. C.V., photo et rémunérat. actuelles à :
FACTOFRANCE HELLER,
Serv. du Person., Tour Maine-Montparnasse,
33, avenue du Maine, 75734 Paris Cedex 15.

GROUPE D'IMPORTANCE NATIONALE

recherche

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

pour le département automatismes et techniques nouvelles de sa branche génie climatique.

Ce collaborateur partagera son activité entre, d'une part, les études et les mises au point, d'autre part, l'assistance aux agences dans leurs applications.

Poste basé à PARIS pouvant comporter de nombreux et brefs déplacements.

Rémunération de départ de l'ordre de 80.000 F/an.

Envoyer candidature, C.V. *manuscrit*, photo à M. RIFAUX, BLANZY-OUEST, 73, bd Haussmann, 75008 PARIS.

INTER ELEC

filiale du Groupe MATRA, spécialisée dans les automatismes industriels complexes recherche

un

INGENIEUR METHODE CONTROLE

- Il sera responsable de la conception et de la mise en place de méthodes et procédures de contrôle sur des matériels mécaniques et électroniques.
- Il assure le suivi des opérations grâce à une équipe de 18 techniciens qu'il anime.

Ce poste s'adresse à un ingénieur ayant une première expérience professionnelle dans le même domaine de préférence dans une industrie électronique.

Ecrire avec CV sous référence 134M à :
Catherine ROZES

plein emploi
10 rue du Mail - 75002 PARIS



SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE PRODUITS ALIMENTAIRES

(CHARCUTERIE - SALAISONS - CONSERVES)

180 millions de C.A. (+ 25 % par an)
185 personnes

recherche

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

Le titulaire du poste, placé sous l'autorité du Directeur général, sera chargé — dans un premier temps — d'études d'organisation et de missions d'Audit interne.

Le candidat recherché, si possible diplômé de l'Enseignement Supérieur (Ingénieur ou Ecole de Commerce), devra posséder une EXPERIENCE PROFESSIONNELLE D'ENVIRON 5 ANS acquise au sein d'Entreprises Industrielles ou de Distribution, dans les domaines de la Comptabilité, de l'Informatique, du Contrôle de Gestion ou de l'Organisation.

Il devra posséder à la fois des QUALITES D'ANALYSTE et d'HOMME DE SYNTHESE, afin d'être en mesure pour chacun des problèmes qui lui seront soumis :
- d'opérer une analyse exacte de la situation actuelle,
- de relever les anomalies de fonctionnement,
- de présenter des propositions d'amélioration,
- d'assurer la mise en place et le suivi des actions proposées.

Un candidat de valeur pourra considérer ce poste comme un « tremplin » pour une évolution vers de nouvelles fonctions à l'issue d'une période de 2 ans environ.

Lieu de travail : banlieue SUD de PARIS.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. + photo et prétentions.

Ecrire sous le n° 8.059, *le Monde* Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

SERI RENAULT INGENIERIE

recherche

Ingénieur GENIE CHIMIQUE

pour son activité ENVIRONNEMENT

MISSION :
- Dans le cadre de sa spécialité il prendra en tout ou partie la responsabilité d'affaires sur les plans commercial, technique et financier.
- En outre, conseil en génie chimique et environnement, il sera consulté, lorsque nécessaire, par les divers responsables d'affaires de la Société.

PROFIL :
- Ingénieur diplômé d'une Ecole Supérieure de chimie (Rennes, Lyon, Nancy...) option génie chimique.
- Agé d'au moins 35 ans avec une expérience industrielle d'une dizaine d'années dans les domaines suivants :
  - procédés physico-chimique continus,
  - environnement,
  - traitement des effluents liquides et gazeux.
  - et éventuellement en thermique industrielle

  UNE PARTIE DE CETTE EXPERIENCE SERA NECESSAIREMENT ACQUISE EN INGENIERIE.
- Autonome, réfléchi et pondéré, ayant le sens du travail en équipe, il sera capable de travailler en ANGLAIS.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence M8-03 à :

Séri
Renault Ingénierie

Direction du Personnel
Séri Renault Ingénierie,
2 avenue du Vieil Etang — BP 19
F — 78390 BOIS D'ARCY

Importante société de TRAVAUX OFFSHORE
recherche pour son siège un

cadre juridique
ASSURANCES

Il doit posséder une maîtrise de droit privé et si possible un DESS droit des assurances.

Une première expérience serait souhaitée. Il participera à l'étude et la négociation des polices, puis à leur gestion, ainsi qu'au règlement des sinistres et suivi du contentieux.

Anglais courant exigé.

Envoyer C.V. et photo sous référence 8571 à :

OP organisation et publicite
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS



SODERN

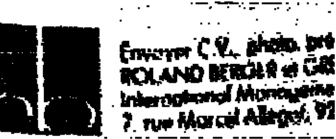
SOCIETE D'ETUDE ET DE
DEVELOPPEMENT DE MATERIELS
DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME

Banlieue SUD-EST
recherche pour ses Services d'Etudes

INGENIEURS ELECTRONICIENS

1) de formation grande école, pour la conception de matériels embarqués sur satellites,
2) de formation grande école ou ayant l'expérience du développement de matériels informatiques et de logiciels sur microprocesseurs,
3) de formation grande école ou université, ayant expérience en composants pour le suivi du développement de composants électroniques et en particulier de CCD.

Adresser CV manuscrit, photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.



Jeune organisateur

120 000 +

Société d'assurance de taille moyenne, nous avons mis en place des outils informatiques très performants. Nous poursuivons l'optimisation de nos procédures de gestion et nous renforçons notre service organisation.

En liaison avec les départements opérationnels et les informaticiens, vous participerez à la définition de nouveaux circuits d'information et mettrez au point les imprimés nécessaires, vous rédigerez des documents d'instruction destinés aux utilisateurs, vous étudierez les postes de travail.

Vous avez une formation supérieure : école de commerce ou de gestion et une première expérience (2 à 3 ans) d'une fonction similaire dans l'assurance ou le tertiaire.

Ce poste pourra évoluer vers des responsabilités au sein d'un département opérationnel.

Nicole Marichez vous remercie de lui écrire, sous réf. 4489M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Assistant Chef du Personnel

BEAUCHAMP (Val d'Oise)

Nous recherchons, pour notre complexe industriel de **BEAUCHAMP** (Val d'Oise), un **jeune ASSISTANT CHEF DU PERSONNEL diplômé en sciences humaines** et possédant, de préférence, une **formation complémentaire de type I.A.E.**

Il sera chargé :

- d'**assurer le recrutement** du personnel cadre, ETAM, opérateurs de nos établissements de production et le **suivi** de la gestion des ressources humaines,
- d'**assister le Directeur du Personnel** de production dans la gestion d'un de nos établissements.

Une **première expérience** serait appréciée (débutant possible).

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions à Bernard KUNERTH.

3 M France
2, Avenue Boulé
95250 BEAUCHAMP

3M

MEDIA PA



SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME

Banlieue SUD-EST

recherche

INGENIEUR DE SECURITE

Ayant l'expérience des installations électriques.

Adresser C.V. manuscrit, photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES.

Filiale Multinationale recherche

FINANCE MANAGER

Le poste :

- sous la responsabilité directe du Controller Europe,
- en liaison avec la Direction en France,
- responsable d'une petite équipe, la Société commercialisant seulement des produits industriels importés,
- tenue des pièces comptables, contrôle crédit et trésorerie, reporting, etc...
- à assumer immédiatement.

Le candidat :

- solides connaissances en comptabilité française et anglo-saxonne,
- anglais parlé et écrit couramment,
- si possible, ayant expérience de l'importation,
- apte à utiliser l'informatique pour le télétraitement des données financières (IBM 5280)

Envoyer C.V., photo, prétentions sous réf. 82552 à :
ROLAND BERGER et GREP Ass.
International Management Consultants
7, rue Marcel Allégot, 92190 MEUDON

G.R.E.P.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
(C.A. 230 millions de francs)
Filiale d'un groupe international

recherche

1 JURISTE D'ENTREPRISE

CONFIRMÉ

Pour lui confier la responsabilité de son service juridique : expérience pratique des problèmes de Droit commercial, de Droit des sociétés, de fiscalité et d'assurances exigée. Poste à pourvoir en proche banlieue est de Paris.

Envoyer C.V. + lettre + photo + salaire actuel s/nº T 032.456 M à
RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

M.J.C. recherche

POUR SA DIRECTION

CANDIDAT ou CANDIDATE ayant expérience DE LA GESTION et de l'animation dans le domaine éducat. ou socio-culturels. Ecr. avec C.V. manuscrit AVANT LE 15 AVRIL, au PRÉSIDENT M.J.C., Point du Jour, 1, Gal-Malleterre, 75016 Paris.

CEP INTÉRIM
recherche

COMPTABLE II

EXPÉRIMENTÉ
pour région Argenteuil
Téléphoner au 562-48-86.

STÉ DE DOCUMENTATION
(Mº GENTILLY)
recherche

RÉDACTEUR TECHNIQUE

Expérience exigée
Téléph. pr R.-V. au 546-27-22.

GIRATEV
GROUPE EX-O.R.T.F.

Dans le cadre de l'AUDIOVISUEL français, GIRATEV informatique du groupe EX-ORTF équipé de matériels puissants et variés IBM 168 - MVS-IMS (plus de 100 terminaux), 8100, R 2000, Mini 6, Matra 6000, Solar 16, Micral R2E, accroît son potentiel d'études en informatique de gestion (contexte d'architecture distribuée, micros, minis, télécom) et en ingénierie des technologies audio-visuelles nouvelles (télématique en particulier). Pour cela, il recherche plusieurs

INGENIEURS TELECOM
INGENIEURS SUPELEC

pour réaliser sur micro-ordinateur des interfaces de type télétexte ANTIOPE (réf. 9345A)
Il aura une expérience des moyens ou micro-systèmes (connaissance du MICRAL appréciée).
Le candidat doit être apte à animer une petite équipe. Il aura à assurer les relations avec les clients et à gérer plusieurs sites. Anglais courant. Déplacements à prévoir. Plan de formation complémentaire personnalisé assuré.

pour orientation vers des activités d'études dans le domaine du télétraitement (réf. 9345B) sur matériel IBM 370 et de la connexion de matériels hétérogènes. Une formation complémentaire voire complète sera assurée.

Pour les deux postes, salaire de 142 000 à 166 000 F selon expérience. Avantages sociaux d'un grand groupe.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions en précisant la référence choisie à EUROPE INFORMATIQUE SELECTION, 8 rue de Sèze 75009 Paris.

Europe Informatique



média-system

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

9 établissements - 6000 personnes

recrute pour son
CENTRE DE RECHERCHES

2 INGENIEURS

EN CALCUL SCIENTIFIQUE
(mécanique des solides par éléments finis)

Débutants ou ayant quelques années d'expérience, ils seront affectés au centre de calcul.

Le premier se verra confier des travaux théoriques.

Le second plus orienté vers les applications, rejoindra au bout de 2 ans le bureau d'études de notre établissement de la région bordelaise.

Ecrire avec CV, photo et prétentions
SNPE Centre de Recherches du Bouchet
91710 VERT LE PETIT
Référ. à rappeler INI-05.

B.V.A.
IMPORTANT INSTITUT DE SONDAGES ET ÉTUDES DE MARCHÉ
recrute

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

- Formation HEC, ESSEC, Sciences Po, Sciences Eco.
- Expérience 2 à 3 ans.
- Lieu de travail : VERSAILLES.

Adresser lettre manuscrite, C.V. dét., photo et prétent. à B.V.A., 4 bis, impasse de Toulouse, 78005 VERSAILLES.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE RECHERCHE

PHARMACIEN INDUSTRIEL

Responsable Département de Production *Injectable*.

5 ans d'expérience.

Adresser C.V., photo et prétentions à J.C.A., 11, rue Cramail
92500 RUEIL MALMAISON.



le Crédit d'équipement des PME

a pour vocation de financer le développement des entreprises

Pour renforcer son action commerciale sur PARIS il recherche

2 DELEGUES COMMERCIAUX

sup de co, maîtrise sciences éco...

ayant de bonnes connaissances en finances, comptabilité.

Après une formation approfondie, tant technique que commerciale, ils seront chargés sur leur secteur d'une mission d'information auprès des chefs d'entreprises et des banques.

Ils proposeront le montage d'opérations de financement.

STATUT BANCAIRE

Adresser C.V., photo, prétentions, à :
Monsieur G. ARGOUX
Directeur Régional CEPME
15 rue du 4 Septembre — 75002 PARIS

Important groupe français de l'Industrie Chimique
recherche

CHEF D'ENTREPRISE

Après une période d'adaptation aux côtés du titulaire actuel, il prendra, à la retraite de celui-ci, la DIRECTION GENERALE de deux sociétés : production et distribution de produits de traitements de surfaces et peintures ; CA 21 millions de francs - effectif 50 personnes.

Le candidat retenu aura 35 ans minimum, une formation supérieure et une bonne expérience Commerce - Marketing des produits industriels, lui ayant permis de développer ses qualités d'animateur d'hommes.

Lieu de travail : proche banlieue Nord de Paris.

Les candidatures seront étudiées de façon strictement confidentielle par les services de l'entreprise.

Adresser c.v. détaillé, photo et prétentions à Axial Publicité (s/réf. 9295) 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

FISCALISTE d'ENTREPRISE

L'un des premiers groupes français industriels et de Services (CA 12 Milliards) recherche un Fiscaliste.

Ce spécialiste doit, dans le cadre de la Direction Juridique du Groupe, assister le Chef du Service Fiscal. Il participera à la préparation et à la gestion des dossiers fiscaux de la société mère et des filiales en France ou à l'Etranger ainsi que, le cas échéant, au suivi du contentieux.

De formation Universitaire Supérieure, il justifiera d'une compétence polyvalente dans tous les domaines de la fiscalité de l'Entreprise appuyée sur une expérience de 4 à 5 années.

Une bonne connaissance de la langue anglaise ou une aptitude à perfectionner les connaissances scolaires et universitaires acquises dans cette langue seraient particulièrement appréciées.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo, rémunération souhaitée) sous réf. 20488 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS - *Discrétion assurée.*

I.C.I-Pharma

CHEF DE PRODUITS

Filiale française de la division pharmaceutique d'Imperial Chemical Industries (GB), I.C.I. PHARMA est en expansion constante, en particulier dans les domaines cardiovasculaire et des psychotropes.

Le titulaire actuel du poste étant appelé à prendre d'autres fonctions au sein de l'entreprise, ce laboratoire recherche son successeur.

Rattaché au directeur de la promotion, il prend en charge un groupe de produits : dans le cadre d'un budget, il est responsable de l'élaboration et de la mise en place du plan marketing (objectifs, stratégies, moyens) ; il est particulièrement chargé de veiller à la coordination des actions concernant ses produits au niveau de la direction médicale et de la direction des ventes.

Nous souhaitons rencontrer un candidat de formation supérieure commerciale (HEC, ESSEC, ESC...) ou scientifique (pharmacie, sciences...), ayant une expérience de la fonction marketing (minimum 2 ans), acquise dans l'industrie pharmaceutique. Une certaine connaissance des psychotropes serait appréciée. L'anglais courant est indispensable.

Le poste est basé en proche banlieue nord de Paris.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 12607 B à Anne-Marie HAUGOU, à

EGOR BIOPHARMA
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

CHEFS DE PROJET INGENIEURS-ANALYSTES

Vous possédez déjà une solide expérience informatique, nous vous proposons de participer à la conception et à la mise en œuvre de l'ensemble de nos systèmes informatiques en assumant la responsabilité de la gestion d'équipe de personnel informaticien.

Nous sommes filiale du deuxième groupe français d'assurance et développons nos systèmes sur des matériels informatiques de très grande puissance et utilisant des bases de données ainsi qu'un important réseau de télétraitement. Actuellement 1200 terminaux répartis en France, 100 milliards d'octets en ligne sur disques, 2 systèmes de mémoire de masse, 2 systèmes 3033 AP et 1 système 3081.

Lieu de travail : La Défense.

Pour un premier contact, écrivez-nous à la Direction du Personnel, GIE, Tour Franklin Cedex 11, 92081 Paris La Défense, Tél. 776.41.92, sous réf. 9664

GIE
GENERALE INFORMATIQUE ET D'EXPLOITATION

média-system

BUREAU VERITAS
recherche
pour son service contrôle des matériaux et matériels industriels

INGÉNIEUR PLANNING-ORDONNANCEMENT

- diplômé ou autodidacte,
- 45 ans minimum,
- 20 ans d'expérience professionnelle (engineering - usine - site, etc.) ;
- anglais : lu et parlé.

Disponibilité pour missions en France et à l'étranger (courte et moyenne durée).

Adresser C.V., photo et prétentions, sous la référence nº 26 à BUREAU VERITAS, Service du contrôle des Matériels industriels CMI, 35, rue Paul-Vaillant-Couturier, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

LE SYNDICAT COMMUNAUTAIRE D'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE NOUVELLE D'ÉVRY

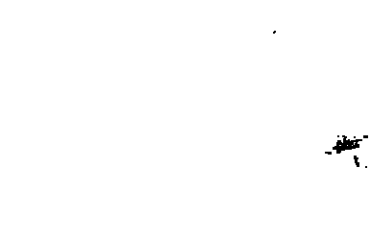
recrute

UN INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

EXPÉRIMENTÉ

Conditions du statut de la fonction communale.

Candidature et curriculum vitae détaillé à :
M. le Président du S.C.A.
25, cour Blaise-Pascal,
91002 ÉVRY CEDEX.
Téléphone au 077-94-88.



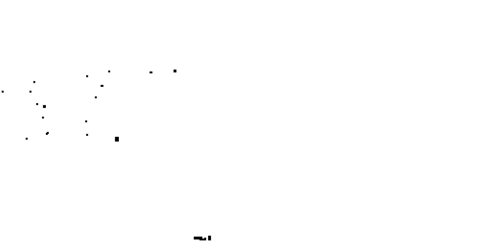










	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm.col.*	Le mm.col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT PROMOTEUR SOCIAL
recherche pour renforcer son équipe de promotion

assistant(e) de gestion

Ce poste conviendrait à un jeune cadre diplômé de l'enseignement supérieur, ayant une première expérience de la gestion des programmes immobiliers.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions
AU LOGEMENT FRANCAIS
12, rue Paul Baudry - 75008 Paris



Groupe immobilier d'importance nationale cherche pour son agence d'ATHIS MONS (91)

un cadre chargé de la gestion d'immeubles

Responsable de 3000 logements locatifs, il assurera : les relations avec les locataires et les administrations, le suivi des budgets, charges et loyers, les commandes et le suivi des travaux d'entretien. Ce poste sera confié à un candidat issu d'une école commerciale superieure, et ayant acquis une première expérience professionnelle dans un poste d'encadrement. Voiture indispensable.
Lieu de travail : ATHIS MONS

Envoyer dossier de candidature à :
FFF
159 rue Nationale
75640 PARIS
Cédex 13

ENTREPRISE BANLIEUE SUD
recherche

INGENIEURS

Spécialités :
- Informatique (ING ou MIAG) gestion administrative et technique.
- Métallurgie pour recherche et développement en déformation plastique.
- Fabrication mécanique - prototypes, développement.
- Mécanique - recherche et développement usinage de très grande précision.
- Travaux publics - « bâtiment ».
- Mécanique, électricité, vide.

DESSINATEUR ÉTUDES « bâtiment »

Les candidats devront être âgés de moins de 30 ans, libérés des obligations militaires et de nationalité française. Horaires de travail : 39 h. par semaine, avantages sociaux, restaurant d'entreprise, transport.

Adr. C.V. dét., s/n° 8.066, *LE MONDE* Pub., Service Annonces classées, 5, r. des Italiens, 75009 PARIS.

ERIN

recherche
pour développement logiciel de base, contrôle de processus industriels (sur mini et micro-ordinateurs)

DES INGÉNIEURS

Universitaires ou Grandes Écoles Option Informatique, automatique, électronique.
- Débutants à 3 ans d'expér.
- + de 5 ans d'expérience pour encadrement équipe de 5/6 personnes.

Ecr. av. C.V. à AXIAL Pub. (sous réf. 9257), 27, rue Taitbout, 75009 PARIS, qui transmettra.

URGENT ADMINISTRATION
recherche

UN ANALYSTE

pour participer au développement puis à l'administration d'une base de données comptables. Niveau ingénieur ou DEA en informatique.
Quelques années d'expérience en particulier sur matériel CII/HB. dégagés O.M.
Ecrire Service informatique, 33, rue de Picpus, 75012 PARIS.

ORGANISME DE RECHERCHE
proche banlieue Sud
recrute

INGÉNIEUR

ayant quelques années d'expérience en microprocesseurs et logiques câblés pour certification de dispositifs numériques appliqués aux transports.
Envoyer C.V. et prétentions à M. Azema, BP 34-94114 ARCUEIL.

SOCIÉTÉ MECATRACTION
19230 ARNAC POMPADOUR
(matériels de connexion et de câblage)

recherche

Un représentant exclusif

pour région parisienne
Fixe + commission + frais
Envoyer C.V. n° tél. et photo.

GROUPE FINANCIER PARIS-8e
recherche

Collaborateur (trice) CADRE

en vue de renforcer son équipe pour la commercialisat. et l'analyse des crédits professionnels à moyen et long terme. Expérience bancaire ou financière indispens.
Envoyer C.V. et photo s/réf. 11483 à PIERRE LICHAU S.A. BP 220 75063 PARIS CEDEX 02 qui transm.

STE D'INGENIERIE EN INFORMATIQUE DE POINTE

recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

pour APPLICATIONS ESPACE EXPER, SOLAR et P.L. 16
pour RÉGION SUD-OUEST
Adresser C.V. + photo + prét. s/réf. TOULOUSE MAAP 0382 à INFO'ROP, 73, rue d'Alsace-Lorraine, 31000 TOULOUSE.

CABINET DE CONSEILS HOTELIER

recherche d'urgence

JEUNE CONSULTANT

- Diplômé d'une école hôtelière ;
- 2 ans minimum d'expérience en hôtellerie ;
- Anglais indispensable ;
- Connaissances comptables et financières souhaitables.

Adress. C.V. à n° 35.979 M - BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes qui transmettra.

ASSOCIATION INSERTION SOCIALE et PROFESSIONNELLE
cherche

FORMATEUR

MI-TEMPS
(évolutif possible vers plein temps). Apte à s'insérer dans une équipe pédagogique. Il sera chargé des relations des entreprises, du suivi des effets pratiques des stagiaires. Une bonne connaissance des jeunes et de l'entreprise est nécessaire et une expérience en formation souhaitée.
Adresser C.V. au Président de l'ALISEP, passage Mogotte, Maison du Temps libre, 77400 TORCY.

Nous recherchons pour le Service GESTION COMMERCIALE

COLLABORATRICE

NIVEAU B.T.S. GESTION

pouvant assurer assistanat de direction, gestion comptable et financière, statistiques et études commerciales.

Ecrire à Média System, 104, rue Réaumur, Paris (2e), sous la référence 5.823.

l'Audit vous intéresse

Vous avez une formation supérieure, une expérience des problèmes d'organisation et de l'informatique
une expérience de 5 ans en tant qu'Auditeur Interne,

un établissement financier vous propose un poste de

Responsable d'Audit Interne

pour animer une petite équipe.

Adresser CV, photo, sal. et prét. s/réf. 5528 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

IMPORTANT GROUPE PRODUITS CHIMIQUES
recherche pour sa branche

NUTRITION ANIMALE
1 JEUNE INGÉNIEUR DIPLOMÉ AGRO

Spécialisation ZOOTECHNIE appréciée.

- ANGLAIS indispensable.
- Basé en région parisienne, sa fonction TECHNICO-COMMERCIALE l'amènera à de fréquents déplacements en province pour assurer la promotion technique des produits auprès des industriels utilisateurs.

Le candidat devra avoir de réelles qualités de contact et son très bon niveau lui assurera des perspectives d'évolution de carrière, éventuellement dans d'autres branches de nos activités.

Adresser C.V. et prétentions s/n° 04650 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE AÉRONAUTIQUE
Région Parisienne
recherche un

JEUNE INGENIEUR

SUP AERO ou A.M.

Pour responsabilité d'atelier

Envoyer C.V. et lettre man. ss réf 29484 à
CONTESSE PUBLICITE
20, av. Opéra
75040 PARIS Cedex 01, qui tr

Ville banlieue Nord-Ouest recrute pour stage d'insertion sociale et professionnelle :
UN DIRECTEUR/TRICE DE STAGE
responsable pédagogique, administratif et financier du stage.
UN ANIMATEUR/TRICE
Pour ces deux postes (contractuels),
expérience souhaitée dans les domaines suivants :
Travail salarié
en entreprise, formation professionnelle animation-jeunesse.
Adr. C.V. et prét. n° 34288 M BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes qui transmettra.

S.S.C.I.

recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

2 ans expérience minimum.
H.B. 64 - D.P.S. - T.D.S.
ou
Cyber 730 — Update
ou
I.B.M. 41XX C.I.C.S.
Envoyer C.V.
55, avenue Jean-Moulin, 75014 PARIS.

BUREAU VERITAS
recherche
pour son Service contrôle des matériaux et matériels industriels

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

de formation technique (généraliste, si possible avec spécialisation soudage),
- 30 ans minimum,
- 4 à 5 ans d'expérience,
- anglais lu, écrit, parlé,
- emploi : Levallois-Perret.

Disponibilité pour missions en France et à l'étranger (courte durée).

Adresser C.V., photo et prétentions sous la référence n° 25 à BUREAU VERITAS, Service du Contrôle des Matériaux industriels CMI, 35, rue Paul-Vaillant-Couturier, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

IMPORTANT DISTRIBUTEUR PARISIEN
Papiers, impressions, écritures
recherche
pour animer et développer services Paris et province

UN CHEF GROUPE DE VENTES

PARIS

UN REPRÉSENTANT EXCLUSIF

Paris et région parisienne

UN CHEF VENTES

PROVINCE

Connaissances du métier et sérieuses réf. exigées

Envoyer C.V. et photo à : n° 35575 M. BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Laboratoire de Recherche Spatiale

CNRS

recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

- Diplômé grande école (ENSICA, INSA, ENSI... ou diplôme équivalent).
- Dégagé des O.M.

Pour conception de structures mécaniques et mécanismes spatiaux, encadrement d'une équipe.

Connaissances du calcul de structures, des techniques spatiales, de l'anglais technique souhaitées.

Envoyer curriculum vitae à CNRS AÉRONOMIE B.P. 3 91370 Verrières-le-Buisson.

AVOCAT INTERNATIONAL
recherche

2 JURISTES BILINGUES

(ANGLAIS)
DONT 1 AVOCAT
Environ 35 ans. Exp. pratique confirmée, droit financier des affaires dans cabinet 1er plan. Formation juridique américaine indispensable.
Ecrire sous le n° 32.124 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Vous aimez vous servir du téléphone. Vs êtes disponible 4 HEURES PAR JOUR
Alors nous pouvons nous entendre...

Nous sommes une maison d'édition spécialisée dans la diffusion d'ouvrages prestigieux.
Nous vous proposons d'intégrer l'une de nos équipes de vente par téléphone, place Clichy. Nous vous formerons à nos techniques et vous rémunérerons : fixe + commissions.

Téléphonez-nous de 10 h à 18 h AU 281-39-66.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE MICRO-ORDINATEURS
recherche
- **1 CHEF DE VENTES**
- **1 VENDEUR**

Ecrire avec curriculum vitae à BREF PROSPECTIVE, 42, av. de Wagram, Paris (8e).

URGENT
Association recherche

ANIMATEUR(TRICE)

Maison de quartier ville nouvelle, CERGY-PONTOISE, formation à l'animation exigée
Responsabilités secteur jeunes.

Ecrire sous le n° T 032.488 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE ENTREPRISE CHAUFFAGE-CLIMATISATION
proche banlieue SUD-OUEST
recherche

DESSINATEUR

HAUTEMENT QUALIFIÉ
en conditionnement d'air, avec possibilité de responsabilités.
Adresser C.V. + prétentions à A.M.P., ss la réf. n° 4.464/M, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

I.C. ENTREPRISE
recherche

DESSINATEUR

en conditionnement d'air, gaine, ventilation

DESSINATEUR

en plomberie
Adresser C.V. + prétentions à : I.C. ENTREPRISE B.P. 404 - 92103 BOULOGNE.

Une importante Société d'Ingénierie à vocation internationale
PUTEAUX LA DEFENSE
recherche
dans le cadre de ses activités Génie Civil

UN INGENIEUR

GRANDE ECOLE - 28 ans minimum

ORIGINE : T.P. - P.C. - Ecole d'Ingénieurs de Grenoble ou Toulouse, ou équivalent.

Expérience de quelques années souhaitées en études de projets d'ouvrages hydrauliques ou hydroélectriques.

Anglais strictement courant indispensable.

Envoyer CV, photo et prétentions à No 29.380 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.



INDUSTRIE

Groupe des Activités Médicales de THOMSON-CSF
recherche

DUT ELECTRONIQUE ou AUTOMATISME débutants

POUR RECETTE DES SCANNERS

Adresser C.V., prétentions et photo à CGR Industrie, Service du Personnel 3, rue d'Amiens 93240 STAINS.



SEGIN CENTRE

S.S.C.I. - Filiale Groupe Bancaire Important

recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Diplômé grandes écoles ou universitaire.

ANALYSTE PROGRAMMEUR

CONFIRMÉ
Connaissance COBOL indispensable, BURROUGHS appréciée.

Situation d'avenir pour candidat de valeur.

Adresser C.V., prétentions et photo à SEGIN. CENTRE 195, av. Ch.-de-Gaulle - 92521 Neuilly-sur-Seine Cedex.

URGENT, Commune Yvelines, 12.000 habitants, recrute :

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Solide expérience de l'administration communale. Logement de fonction F 5.
Adr. candidat. s/n° 222.033 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Foyer de réinsertion pour hommes, recrute

UN (E) ÉDUCATEUR (TRICE)

permis VL exigé.
Ecrire avec C.V. au Foyer de Créteil, 2/02, allée G.-Braque, 94000 CRÉTEIL.

I.E.C.R. recrute COMMERCIAUX
pour départements 92 Nord, 93, 95, 60, 27, Paris R. D. Statut V.R.P., fixe + % + prime + frais. Tél. pour R.-V. 202-20-00 ou adresser C.V. à I.E.C.R., 9, rue Fessart, 75019 Paris.

A.D. - F.F.C. 78
recrute

ANIMATEUR PERMANENT

Téléphoner au : 953-26-70.

Administration PARIS
recherche

2 ÉCONOMISTES

- Un pour gérer les procédures G.A.T.T. (notification des règlements et normes). Anglais, allemand très bon niveau indispensable.
- Un autre chargé d'études économ. et financières concernant le product. et la distribut. de l'électricité.

Très bonne formation universitaire exigée (2 diplômes de préf. : Sciences Éco, Sciences Po, Sup de Co, ou équivalent). débutants ou quelques années d'expérience.

Env. lettre, C.V. et prét. s/réf. 8607 à P. LICHAU SA B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui tr.

LE CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE VAL d'OISE (20 Km de Paris)
RECRUTE :
INFIRMIERS DIPLOMES D'ETAT et SPECIALISTES
Les Candidatures et Curriculum Vitae sont à adresser à :
Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier
25, rue Pierre de Theilley
95500 GONESSE
Pour tous renseignements : Secrétariat de l'Infirmière Générale : poste 346

Centre d'informations financières, recherche CONSEILLERS COMMERCIAUX (H. ou F.)
- débutants ou expérimentés,
- sens de la négociation,
- excellente présentation,
- formation assurée.

Tél. R.-V. 553-91-30 (p. 201).

Nous recrutons UN

INGÉNIEUR LOGICIEL

pr projet CONTROLE DE PROCESS INDUSTRIEL autour de micros INTEL applications temps réel en langage évolué
Tél. : 563-17-27 (poste 256).

Recherche candidats formation sciences économiques bac + 2 ans
- Une ou deux années d'expér. professionnelle, parlant anglais.
- Pour poste :

ASSISTANT ÉCONOMIQUE

Envoyer C.V. + prétentions à GAPSET, 56, av. Montaigne, 75008 PARIS.

GROUPE D'ÉLECTRONIQUE INTERNATIONAL
recherche pour faire face à son développement pour « L'EXPORT »

8 INGÉNIEURS

de « gros calibres », niveau 3 A, 38, ayant une gde expérience en logiciel système temps réel appliquée à la TÉLÉPHONIE TEMPORELLE.
Il est prévu de fréquents déplacements en Amérique du Sud, Moyen-Orient, Afrique du Nord, pays de l'Est, etc.
LES SALAIRES SERONT TRÈS ÉLEVÉS : 250.000 F + POUR LES ÉLÉMENTS COMPÉTENTS

15 INGÉNIEURS

3 ans expérience en Logiciel. Temps réel.
Formation téléphonie assurée.
Lieu de travail : NANTES.
Ecr. n° 1942, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Importante Société
recrute

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

CONNAISSANT

RADAR ET TECHNIQUES DIGITALES

Ecrire N° 1980 à PUBLICITÉS RÉUNIES 112, Bd Voltaire 75011 Paris

secrétaires

Société de TRAVAUX MARITIMES en forte expansion recherche une

secrétaire de direction

BILINGUE ANGLAIS/ESPAGNOL

maîtrisant parfaitement ces deux langues et ayant une expérience confirmée de la fonction.
Elle assistera le directeur dans des tâches nombreuses et variées (service commercial, contacts avec l'étranger).
Possibilité d'évolution au sein d'un groupe dynamique.
Restaurant d'entreprise, horaire variable.
Ce poste est pourvoir rapidement en banlieue sud-ouest de Paris (Petit-Clamart).

Envoyer C.V. et photo sous référence 8327 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS

INSTITUT EUROPÉEN DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LES SOCIÉTÉS MULTINATIONALES (I.R.M.)

recherche pour son

SERVICE DOCUMENTATION

spécialisé en économie et sciences sociales

SECRÉTAIRE

ANGLAIS COURANT lu, parlé et écrit, ALLEMAND bonnes notions, BONNE DACTYLO, excellente capacité d'organisation, très méthodique.
Avantages : ticket restaurant, salaire sur treize mois.

Adresser curriculum vitae, lettre manuscrite et prétentions à :

I.R.M., 29, boulevard Bourdon, 75004 Paris (métro Bastille ou R.E.R. Gare de Lyon).

SECRÉTAIRE

BILINGUE ANGLAIS
Aimant chiffres
Sténo française
quartier : gare de l'Est

Env. C.V. à ELOPAK FRANCE 3/5, rue de Metz 75010 PARIS

HOTEL NIKKO DE PARIS

recherche pour sa DIRECTION DES VENTES

SECRÉTAIRE CONFIRMÉE

PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS

Adresser C.V., photo, prétent., au SERVICE DU PERSONNEL, 51, quai de Grenelle, 75738 PARIS cedex 15.

Ets financier, Champs-Élysées rech. pour son service contentieux

STÉNODACTYLOS

BAC exigé.
Avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise.
Env. C.V. à Directeur du Personnel, B.P. 720-08, 75361 Paris Cedex 08.

SOCIÉTÉ NEUILLY S/SUR SEINE PONT de NEUILLY RECHERCHE

SECRÉTAIRE DIRECTION BILINGUE

ANGLAIS — FRANÇAIS

Excellente connaissance langue anglaise sténodactylo rapide

Adresser C.V. n° 29.879 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01.

Engineering International
exportant des usines et installations dans le monde entier
recherche pour siège social à Paris

secrétaire-assistante du contrôleur de gestion

- *une expérience de 2 ans minimum est exigée.*
- *la dactylographie indispensable.*
- *le travail nécessitant des rapports avec tous les services, le sens du contact humain est souhaité.*

Envoyez c.v., photo et prétentions, à Axial Publicité (s/réf. 9296), 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra

ETABLISSEMENT FINANCIER
Champs-Elysées recherche pour son Service Contentieux

STENODACTYLOS

Bac exigé. Avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise
Envoyer CV à Directeur du Personnel
BP 720 - 08 75361 PARIS CEDEX 08



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col *	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Institut de Formation Continue



Hydraulique appliquée

ANIMATEUR

Depuis 10 ans, IFC est le premier spécialiste de formation en hydraulique industrielle. Sa progression le conduit à rechercher un animateur.

Rattaché au directeur technique. Il anime des stages pratiques qui s'adressent aux personnels de bureaux d'études, techniciens, ingénieurs, des entreprises qui conçoivent, fabriquent ou utilisent des systèmes hydrauliques.

Ces stages de base ou spécifiques procèdent d'une pédagogie toujours appliquée à des situations industrielles réelles.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur AM, INSA ou équivalent, possédant une expérience polyvalente d'environ 5 ans dans le domaine des installations hydrauliques. Il recevra une formation aux méthodes pédagogiques spécifiques à l'Institut.

Son rayonnement personnel et son sens naturel de la communication lui permettront de dynamiser son action. Ce poste, basé à Bois-le-Roi (77), implique de fréquents déplacements en Province.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et salaire actuel sous réf M 2597 A à

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor

PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

Bordas

recherche pour son département

revues scientifiques et techniques

EDITEUR

Formation universitaire, scientifique ou ingénieur.

Cette personne assurera :
— les relations avec les rédactions des revues et leur servira de conseiller pour l'orientation scientifique, la présentation matériel, les plannings de parution, les suivis des budgets,
— les relations avec les services du département pour le suivi de la réalisation
— la coordination entre les rédactions et le service de promotion.

Adresser C.V. et prétentions au Service du Personnel - 11, rue Gossin 92120 MONTROUGE.

IMPORTANT GROUPE PRODUITS CHIMIQUES
recherche
Pour service EQUIPEMENT de l'une de ses divisions

INGÉNIEUR E.N.S.A.M.
débutant

2 dominantes génie THERMIQUE et génie CHIMIQUE, avec une bonne connaissance de l'ALLEMAND et des notions d'ANGLAIS.

Il sera orienté plus particulièrement vers les technologies et les équipements pour traitement des PROTEINES et CORPS GRAS.

Ce poste pourra, à terme, être situé hors de la région parisienne.

Envoyer C.V., prétentions, sous nº 4.579 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

BUREAU VERITAS recherche pour son service contrôle des matériaux et matériels industriels

TECHNICIEN PLANNING-ORDONNANCEMENT

— B.T. ou B.T.S. ou formation équivalente,
— libéré obligations militaires,
— 5 ans d'exp. professionnelle,
— anglais : lu et parlé,
— lieu de travail : Levallois-Perret.

Disponibilité pour missions en France et à l'étranger (courte et moyenne durée).

Adresser C.V., photo et prétentions, sous la référence nº 27, à BUREAU VERITAS, Service du Contrôle des Matériaux industriels CMI, 35, rue Paul-Vaillant-Couturier, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

BUREAU VERITAS recherche pour son service des matériaux et matériels industriels

UN INGÉNIEUR

(génie mécanique)
— diplômé ou autodidacte,
— 28 ans minimum,
— expérience : inspection - contrôle - NDT - assurance qualité en France et notamment à l'étranger (minim. 3 ans),
— anglais : lu, parlé, écrit,
— lieu de travail : Levallois-Perret.

Disponibilité pour missions en France et à l'étranger (courte et moyenne durée, exceptionnellement longue durée).

Adresser C.V., photo et prétentions sous la référence nº 28 à BUREAU VERITAS, Service du Contrôle des Matériaux industriels CMI, 35, rue Paul-Vaillant-Couturier, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

Société d'engineering proche banlieue Ouest, recherche

INGÉNIEUR

spécialisé en protection cathodique pour poste à responsabilités techniques et commerciales, quelques années expérience, anglais nécessaire.

Adr. C.V., prét. sous réf. 7.926, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

(Métro : Mairie de Montreuil)
IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES recherche, pour son siège :

UN CONDUCTEUR DE TRAVAUX

possédant une expérience de 3 à 4 ans dans le domaine BATIMENT, ayant la capacité d'assumer en responsabilité directe la direction, le contrôle technique et la gestion financière de chantiers T.C.E.

Adresser C.V. et prétentions à O.P.F., nº 272, 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.

VENDEUR QUALIFIÉ

Pour chemisier habilleur luxe, quartier Champs-Élysées, minimum 30 ans, parlant anglais, réf. professionnelles, vacances assur. Écr. s/réf. 295 à SIPEP, 3, rue de Choiseul, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

INGÉNIEURS

INFORMATICIENS ÉLECTRONICIENS
Grandes écoles. Exp. 1 à 8 ans. Temps réel Assembleur

SALAIRES MOTIVANTS

Téléphoner pour R.-V. INTER-COMPUTER 806-50-00.

Organisme de recherche proche banlieue Sud, recrute

DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE

débutant ou avec quelques années d'expérience

Formation sciences statistiques et informatique pour être intégré à une équipe de recherche en socio-économie des transports. Envoyer C.V. et prétentions à M. AZEMA (réf. T.I.), B.P. 34, 94114 ARCUEIL cedex.

T.I.T.N.

Société d'engineering en informatique, filiale de THOMSON-CSF INFORMATIQUE

Notre expansion rapide dans les domaines de la télé-informatique, de la gestion interactive temps réel et des microprocesseurs nous conduit à renforcer largement nos équipes techniques et à rechercher :

INGÉNIEURS CHEFS DE PROJETS

GRANDE ÉCOLE, pour la conception et la réalisation de systèmes (télé-informatique, base de données). (Référence 1 M.)

INGÉNIEURS SYSTÈME

GRANDE ÉCOLE, expérimentés sur mini ou micro-ordinateur. (Référence 2 M.)

ANALYSTES PROGRAMMEURS

MIAGE ou IUT informatique, pour analyse et programmation de systèmes de gestion interactifs sur mini-ordinateur. (Référence 3 M.)

Envoyez curriculum vitae, photo et prétentions en précisant les références choisies à T.I.T.N., 1 à 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

Pour chantier en FRANCE recherchons

INGÉNIEURS
(Grande Ecole)

pour constituer 2 groupes de métreurs T.C.E. (Quantity-Surveyors).

Envoyer C.V. avec photo sous le nº 35.391 M, BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

Importante Société recrute

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
GRANDES ÉCOLES

SUPELEC — CENTRALE OU TÉLÉCOM
Ecrire Nº 1979 à PUBLICITÉS RÉUNIES 112, Bd Voltaire 75011 Paris

---

INGÉNIEUR AUTOMATICIEN
ESE - ENSAEE - ENSTA INSA

Débutant ou ayant quelques années d'expérience, est recherché pour poste d'ingénieur d'études dans une société d'étude en électronique aéronautique.

Envoyer C.V. et prétentions à SERE, 2, rue Alphonse Kappler, 92600 ASNIÈRES.

SOCIÉTÉ TOURISME recherche pour son siège social à NEUILLY 92

ANALYSTE-INFORMATICIEN

Niveau DIUT ou MIAGE. Expérience 3 ans minimum pour développer et maintenir un système informatique.

Ecr. C.V. avec prét. et photo à MAISON DU TOURISME 176, av. Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

STÉ D'EXPERTISE COMPTABLE recherche

1er ASSISTANT
ou
STAGIAIRE 3e ANNÉE

pour mission de surveillance, révision et conseil. Libre rapidement.

Adresser C.V., photo et prét. à EXPERTISE ET CONSEIL 9, rue de Chaillot, Paris (16e).

---

représentation offres

Editeur important recrute pour son réseau Foires et Salons de Paris, professionnelles de la Vente du livre. Envoyer curriculum vitae à M. BROCHET, Georges, 48, rue des Noyers, 93300 AUBERVILLIERS.

capitaux propositions commerciales

BLACKTOP CONSULTANT Sessions commerces, entreprises, région Sud-Est. Écrire : 32, route de la Badine, 06600 Antibes.

Dem. capitaux à part. de 50.000 F Bon rapp. garanti sur imm. en société. R.-V. 119, rue Parmentier, 93100 Montreuil. Tél. 559-44-59.

Part. à part. urgent rech. capitaux 50.000 F pour financer travaux gros intérêts, 278-16-81.

enseignement

APPRENDRE L'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 75014 PARIS
633-67-28

Cours de conversation dans la journée et le soir. Pour avancés, cours de civilisation des U.S.A. Lycéens à partir de 15 ans. Inscriptions immédiates. Début 19 avril.

Cours privés; préparation au TOEFL. Cours pour enfants, début 21 avril.

information divers

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écrire CIDEM M. 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

occasions

INCROYABLE
50.000 m²
DE MOQUETTE
pure laine et synthétique
ET REVÊTEMENTS DE MURS

Prix d'usine, pose assurée. Renseignements : 757-19-19.

perdu - trouvé

Dimanche 7 mars, perdu forêt de Fontainebleau, près de Bois-le-Roi, SAPHO, setter irlandais femelle d'un an (collier portant adresse). Toute personne pouvant donner renseignements sur cette chienne est priée de téléphoner au 065-46-67.

villégiature

SAINT-CYPRIEN-PLAGE (Roussillon) grand choix d'appartements, locations saisonnières (juin, juillet, septembre). S'adresser à « INTER-IMMOBILIER » Les Ondines 66750 Saint-Cyprien-Plage. Téléphone : (68) 50-79-22 ou 21-02-75.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

PART. VD 1510 GL TALBOT 80 57 000 km, blanc, inter. bleu 5 pn. neufs, amortis. neufs. Px : 26500 F. Tél. : 820-78-02 après 20 h, 782-40-69 h. burx.

divers

Superbe BERLINE française
1982 NEUVE 0 KM

Haut de gamme, 4 portes, 6 cyl., boîte mécanique, ttes options, (direct. et freins assistés, intér. cuir ou drap, réfrigération, ttes ouv. électr., peint. métal. vernie, glaces teintées etc.) GARANTIE UN AN, KM illimité, quantité limitée.

PRIX INCROYABLE
C. K. T. Tél. : 577-92-72.

propositions diverses

SOTRAITEXT

Le traitement de texte à façon
☎ 260.33.44
demander Mr. Jean-Philippe LOIN

Pour connaître les possibil. d'emplois à l'étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe) demandez notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09 (doc. grat.).

traduction demande

Traductions de l'italien de l'anglais et de l'espagnol. Téléphone : 263-67-60.

cours et leçons

COURS INTENSIFS D'ALLEMAND

au bord du Lac de Constance, à proximité de l'Autriche, de la Suisse et du Liechtenstein pour actifs, étudiants et écoliers. Cours de deux à seize semaines.

Deutsches Sprachinstitut: Bordingstrasse 17-19 D-8990 LINDAU/B.

formation professionnelle

Un métier, des débouchés . . . dans l'exportation !

Cadre ou ingénieur, vous êtes actuellement demandeur d'emploi. Vous souhaitez vous orienter vers les métiers de l'exportation. Votre formation, votre expérience et votre connaissance d'une langue (Anglais ou Allemand) doivent vous permettre de suivre notre stage de formation à la fonction de

CADRE COMMERCIAL EXPORTATION.

Nous vous proposons 920 heures de formation (dont 160 en entreprise). Ce stage est ***GRATUIT et REMUNERE par l'ETAT.*** *Reunion d'information : lundi 5 Avril 1982 à 15 heures. Durée du stage : du 19 Avril 1982 au 30 Octobre 1982 (congés prevus en Août)*

IFERP
BERKELEY BUILDING
19, rue du Capitaine Guynemer
92400 COURBEVOIE (LA DEFENSE)

iferp

LE CENTRE DE FORMATION SAPIAS INFORMATIQUE
forme
DE FUTURS ANALYSTES-PROGRAMMEURS

qui, à l'issue d'une formation privée très complete (COBOL, BASIC, TELETRAITEMENT) d'une durée de quatre mois, pourront se voir confier au vu des résultats obtenus un poste au sein de notre SOCIETE ou d'autres ENTREPRISES BAC + 2 minimum.

Adr. C.V. lettre manuscr., photo et disponib. au respons. CENTRE DE FORMATION SAPIAS INFORMATIQUE 121, rue de Tocqueville, 75017 PARIS.

deb's

FORMATION AU COMMERCE EXTÉRIEUR POUR CADRES COMMERCIAUX

14e PROMOTION
8 MOIS A TEMPS PLEIN, RÉMUNÉRÉS
S'adresser : IFCE/SIFOP, B.P. 70
59640 DUNKERQUE
Téléphone : (28) 24-38-22.

FORMATIQUE

Institut National Supérieur d'Informatique Appliquée Forme

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Hauts salaires

EMPLOI ASSURÉ

1, rue de Choiseul, 75002.
296-65-08

FORMATIONS INFORMATIQUES POUR INGÉNIEURS

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

205-24-63, tous langages
241-63-63, scientif.
238-14-55 et gestion
118, rue de Crimée, 75019.

travail à domicile

J. F., sténo-dactylo, expérience cherche travaux à domicile. Ecr. s/nº 6.276 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Dactylo à domicile, tape vite et bien sur I.B.M. boule, texte français, anglais, espagnol. Téléphone : 241-62-65.

DEMANDES D'EMPLOI

F. 45 ans - Droit - ex-Avocat - Sc. Po - Sc. Eco (Doctorat) Harvard Business School, profonde expérience législation et fiscalité africaine pouvant se déplacer USA, Afrique, Europe.

Cherche

Direction cabinet de gestion
ou création département pour multinationale

Basée indifféremment BRUXELLES - PARIS - LONDRES - USA ou AFRIQUE.

Prétentions et émoluments élevés justifiés.

Etudierait toutes propositions. Ecrire à **MEDIA P.A.** sous référence M/1781 - 9, Bd des Italiens - 75002 PARIS qui transmettra.

MEDIA PA

INTERNATIONAL MANAGER
35 ANS

Parfaitement allemand, anglais, français, italien, hollandais, espagnol, néerlandais (habitant Nice).

Succès prouvé dans différents domaines, expérience marketing, vente, export. Mais ouvert à toutes propositions. Flexibilité, humeur, efficacité.

Téléphoner au 16 (93) 59-86-42.

H., 31 ans, maîtrise de maths, anglais courant, expérience enseignement, étudier, ttes prop. Ecrire sous le nº 7.450 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Journaliste, 28 ans, diplômé école journ., 1 an et demi d'expér. (secrét. de rédact., locale), rédacteur sportif dans quotidien de l'Ouest ch. poste rédact. sportif ou locale dans quotidien ou périodique français. Ecrire sous le nº 7.489 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 27 ans, maîtrise de psycho. sociale complétée par une spécialisation de 3e cycle en psycho industr. DESS, étudie ttes offres de travail, dispon. immédiat. Tél. (16-77) 37-23-46 ou Ecr. s/nº 2.507 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre autodidacte, 33 ans, 10 ans expérience professionnelle, études statistiques et contrôle marketing, assistant produits, sté V.P.C. cherche poste stable, tél. 843-08-19, GRANET J.-F., résidence le Septentrion, 9, rue Lavoisier, bât. 7, 93500 PANTIN.

H., 37 ans, licencié en droit, 16 ans expérience administrat. et finance, ch. situation stable. Écr. s/nº 2.506 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Juriste, 43 ans, expérience en droit fiscal et droit des sociétés, acquise en grande entreprise et en cabinet, recherche poste en Afrique noire pour travail analogue, notamment dans filiales africaines de sociétés françaises ou européennes. Ecr. s/nº 8.052 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LICENCIÉ EN DROIT, 33 ans, excell. commerçant, expér. prof. divers cherche région Auvergne poste à responsabilités. Téléphone : (70) 45-33-14.

Vous recherchez

INFORMATICIENS

rigoureusement sélectionnés.

AFIPEC - 523-48-26

PANAMA

C. fr., 44 ans, résident recherche poste commercial. Ecr. s/nº 2.505, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Femme, 38 ans, chef groupe exportation, 15 ans d'expérience dans l'industrie métallurgique, parfaitement bilingue allemand (B.T.S. traduction commerciale), excellent anglais, bonnes notions espagnol/italien commercial, compétences informatiques ITT, libre juillet, recherche poste respons., étudie toutes propositions en provenance du Sud-Est/Sud-Ouest. Ecr. s/nº 8.061, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

38 ans, Français, séjour 15 ans au Japon, 10 ans d'expérience direction société. Visa travail Japon. Expérience import-export, anglais, japonais, français, télex, dactylo. Voyages étranger fréquents, recherche travail France, Japon, temps partiel, complet et étudie propositions. Tél. soir ou matin : 636-33-01.

Vous avez une offre d'emploi suscep. de conv. à un étudiant ! Ecr. ou Tél. au service emploi log. : UNEF 11 rue Godot de Mauroy 75009 Paris. Tél. 742.59-40. JUSQU'AU 1er avril, UGE, 71 rue d'Aboukir 75002 Paris. Tél. 236-96-98 A PARTIR du 1er avril.

STATISTICIEN MATHÉMATICIEN

pratiquant le langage A.P.L.

recherche situation stimulante

Ecr. s/nº 2.456, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., recherche emploi standard télex ou employé de bureau. Tél. : 865-16-19.

Cadre 35 ans spécialiste

ÉNERGIES NOUVELLES

recherche poste à responsabilités ccial tech. et gest. Écr. Jacky ROMAT bât. F8, la Petite-Garenne, 16000 ANGOULÊME.

J.F., 9 ans d'expérience professionnelle en droit des affaires, droit des sociétés, droit bancaire en qualité de conseil juridique puis conseil d'entreprise, cherche poste à responsabilités dans banque, société holding, société industrielle ou commerciale. Ecr. s/nº 8.065, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 34 ans, sténodactylo, bonne expérience, ch. travail sur région Sud Paris environ Étampes. Ecr. s/nº 6.275, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme 23 ans, bilingue français/anglais, cherche à garder enfants, journées ou soirées. Tél. après 19 h. : 331-79-91.

F., anc. réd. chef hebdo, excell. réf. ch. poste presse ou agence publi., réd. + mise pages, préfér. 95, 93, 92 ou 75. Ecr. s/nº 6.278 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Resp. commerciale J.F., 32 a., exc. prés., Bac, rompue contacts clientèle, efficace, anglais lu cherche situat. cadre commerc. Ecr. s/nº 6.277 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEF COMPTABLE 48 ans, 15 ans exp., ch. poste de respons. P.M.I., P.M.E., financem., gest., budget, compt., informat. Écr. s/nº 6.279, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., Bac + 1 + 5 a. exp. ch. trav. de dactylo textes franç. ts genres, angl., allem., Mme Lesergent, 15, rue des Vignerons, 94300 Vincennes.

Jeune femme, 23 ans, bilingue français/anglais, ch. à garder enfants, journ. ou soirées. Exp. Tél. après 19 h. au 331-79-91.

DAME, bonne présentation, dynamique, recherche emploi de confiance MÉTIER D'ART de préférence. 222-08-58.

J.F., ayant B.P.C., ch. emploi dactylo ou manutention. Etudie tes propositions, Mme Lecoutre, tél. (32) 40-54-15.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION en activité de presse parisienne, 34 ans, exp. journalisme hebdo étud. proposit. not. rédaction. Ecrire sous le nº T 032.512 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune Femme, célibataire, 25 ans, débutante, licence, maîtrise, D.E.A. en Droit, U.V. compt. pendant 2 ans, U.V. Droit commercial, notions d'anglais et d'italien, notion de dactylo cherche stage de formation de conseil juridique chez conseil juridique, société ou expert comptable, mais étudierait toutes propositions. Ecrire Mme Vié, 37, rue E.-Branly, 26400 Crest.

MARKETING/OFFSHORE

Ing. anglophone, 42 ans, bonne connais. milieux intern., général. génie chim., électr. nucl. avec format. complément. en gestion d'entr., exp. acquise en Suède : 4 ans de product. papiers couchés, 3 ans marketing. Export papiers industr., 2 ans rédact. tech./contrats/market. usines pétrochimiques · offshore, rech. d'urgence situation pour rejoindre en France son épouse française et ses 4 enfants. Connaiss. ling. : angl., suédois, français, cingalais. Excellentes références. Ecrire sous le nº 7.484 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre, 45 ans, formation supérieure E.S.C., gestion finances, comptabilité, législation sociale, fiscale, organisation cherche poste Directeur Administratif et Financier. Ecrire sous le nº T 032.365 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 23 ans, Bac secrétariat 1er degré, comptable, licence de Droit privé, recherche : situation d'avenir dans service du personnel ou juridique. Libre de suite. Téléphone : 370-10-66.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm col.*	La mm col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

R. GRAVILLIERS studio rénové 20 m² + petite mezzanine tt cft téléphone : 550-34-00.

4e arrdt

CHATELET, gd stand. 4 pces sud, pptaire. 1.150.000 F., repas. Téléphone : 278-66-76.

BOULEVARD BOURDON plein soleil, 5e ét., asc., 3 P., 70 m², 670.000 F. 267-17-47.

5e arrdt

FOND DE COUR A AMENAGER
85 m² + JARDIN
125 m² 850.000 F. 550-34-00

JARDIN DES PLANTES
Construct. grand luxe en cours.
LE POLIVEAU
du 2 au 5 p. et DUPLEX.
Lundi et mardi de 14 h à 19.
1 et 3, RUE POLIVEAU.
Renseignements : 267-37-37.

6e arrdt

PONT NEUF
PÉNICHE 150 m²
possib. Prof. libér. 800.000 F. S.M.C.I. 742-40-89.

ODÉON. 354-95-10, asc.
70 m², PLEIN SUD.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
4 PIÈCES, 6 FENÊTRES SUD. imm., luxueuse rénovation, asc. 1.200.000 + park. 563-96-09.

RUE JACOB 3 P. + petite TERRASSE prévoir travaux 329-85-06

7e arrdt

CHAMP DE MARS, étag. élevé, balcon 4 P. VUE TOUR EIFFEL 850.000 F s/pl mardi 13 h-16 h 42 bis, Av. Suffren.

8e arrdt

RUE BALZAC Pr. Champs-Elys. BEAU STUDIO cuis., Bains. 390.000 F – DENOEL 574-60-17.

ALMA, DOUBLE LIVING
cuis. équipée, bains, 48 m². Impeccable imm. standing. GARBI. Tél. : 567-22-88.

AV. MONTAIGNE avec vue sur av. et jardin. luxueux appt., 120 m². 720-14-37, 10/14 h.

9e arrdt

Studio occupé, 18 m², immeuble protégé. Prix 48.000 F. Tél. pour R.V. : 16 (25) 82-12-06.

11e arrdt

Près de la place des Vosges
PART. VEND maison 140 m² env. Rez-de-chaussée + 2 étages, clair, grand volume. Px : 1.250.000 F. Tél. : 806-21-90.

Mo FAIDHERBE
pptaire vd 2 p. entrée cuis. wc. possib. bains imm. pierre de t. 240.000 – 526-54-61

12e arrdt

CITÉ MOYNET à saisir récent soleil verdure, double liv. + 2 chambres, bains, 2 w.-c., balcon, box. 760.000 F 783-89-86 ou 548-54-99.

NATION-PICPUS
Très bel imm. vaste séjour, 3 chbres, cuis. équipée, dres. 2 sanit., balc. terras., park. 1.425.000 F. Tél. 345-82-72.

BEL AIR-PICPUS
Pierre de t. réc. beau 4 pces, cuis. w.-c., s. de bains, balc. 795.000 F – Tél. 346-63-85.

Prox. place Daumesnil, ds imm. pierre, très bel aspect et état, vdsappts. 3 p., cuis., s.de b. (55 m²) tous occupés. Loi 1948. Maître SPINASSE. Notaire, Egletons 19300. Tél. : (55) 93-10-06.

Mo GARE DE LYON, à rénover 3 p. cuis. 60 m², 1e ét. 4 fenêtr. Px 310.000 F 322-31-76

13e arrdt

MAISON INDÉPENDANTE living + 3 chbres, refait neuf, jardin aménagé, sur place 13 à 17 heures, 35, rue Moulin-de-la-Pointe. 329-58-65.

84 RUE VERGNIAUD
3 et 4 Pièces récente-soleil visite par gardien tous les jours sauf dimanche, de 10/12 h et 14/17 h ou SERCO 723-72-00

Mo CORVISART, imm. Pierre de t. très agréable appt duplex, 5 P. cuis. Bns, soleil, asc. park. cave, 1.100.000 F 322-31-20

14e arrdt

Studio, kitch., w.-c., bains, chf. cent., imm., mocquette, tout cft. 120.000 F – 766-53-34.

15e arrdt

PONT MIRABEAU
agréable 3/4 pces 76 m² dans immeuble pierre de taille. 695.000 F – Tél. 566-52-00.

La Motte Picquet, 3 pces en duplex, style atelier d'artiste, refait neuf. 722-65-66 mat.

JEAN JAURÈS
Pptaire vd beau liv. + chbre, cuis. wc. s. de bains, chff. Etat impecc. R-de-ch. Dans bel imm. brique, 280.000 F créd. 14 rue Eugène Jumin, mardi, mercredi, 14 h 30 à 19 h.

LA MOTTE-PICQUET 150 m²
Bel imm. pierre de T. Salon, Salle à mang. + 3 ou 4 chbres 1.300.000 F, 577-38-38 mat.

16e arrdt

R. RAFFET Près Mo Jasmin. BEAU STUDIO, cuis. s.-d'eau. 250.000 F. DENOEL 574-51-77.

66, Av. de NEW YORK Imm. standg. 90 m². Exceptionnel 810.000 F. Tél. 764-99-43 (matin) Et 14-18 H. sur place.

94 AVENUE KLÉBER
Grande réception, 2 chambres, 2 S. de bains, 1 chbre service cave. Entièrement remis en état. Soleil. Sur place mardi et mercredi 14/17 h ou 723-72-00

PASSY 690.000 F.
véritable décor de théâtre bel atelier + mezzanine. 606-10-08

« TAC » 329-33-30
45, Bd Montmorency 8e ét. ravissant liv. + 1 chbre. Vue Champ de Courses, 980.000 Excellent État. Visite s/place Mardi de 14 h 30 à 18 h.

17e arrdt

45 AV. VILLIERS
Mo MALESHERBES
RÉHABILITATION PRESTIGE
Anciens ateliers artistes restructurés en DUPLEX AVEC LOGGIAS.
DE 2-4 ET 5 PIECES
+ quelques STUDIOS Luxueuses prestations. Visite lundi et mardi 12 à 18h.

18e arrdt

Pied Sacré Cœur, beau 2 P., cuis., bains refaix nf, bel imm. avec 65.000 F. T. 260.26.93.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY St-JAMES. GD STUDIO cuis. équip., bains BALCON. 6e et dernier étage PLEIN SOLEIL – 360.000 F DENOEL – 574-60-15.

BOULOGNE
Bd D'AUTEUIL ds verdure, living, 2 chambres, grand standing. 1.150.000 F. Tél. : 267-17-47.

VILLE D'AVRAY
5 P., luxueux, 150 m², gd balc. 1.200.000 F. Tél. : 359-02-50.

NEUILLY 130 m². Imm. récent séj. 3 chbres 2 bns excellent état Téléphone : 307-31-62 matin

MAISON-NEUILLY
160 m² + Jard. 150 m². Calme et charme Prix 1.980.000 F. EXCLUSIVITÉ 786-03-18

SEVRES
71 GRANDE RUE
« LE PARVIS DE SEVRES »
2 au 7 pièces – Commerces renseignements 82 Grande Rue tous les jours sauf mercredi de 14 à 19 h, samedi et dimanche de 11 h à 13 h et 14 H à 19 h. 507-13-47 ou Serco 723-72-00

94 Val-de-Marne

A vdre. particulier à particulier, appartement de 4 pièces. Prox. R.E.R., Bagneux-Pont-Royal, écoles et tous commerces... à 5 minutes du Parc de Sceaux. LIBRE DE SUITE téléph. le soir au 663-28-85.

GENTILLY
à 150 km de Paris
4 p. neuf 88 m² + balc. 10 m². 690.000 F + parking. *Prêts conventionnés possibles.* 9, av. Gallieni. Tél. : 546-23-25 ou Sinvim au 500-72-00.

Province

CANNES – Grand studio, r.-de-jardin, près Croisette, tout confort, parking, sud. Téléphone : (93) 68-19-00 19 h 30 à 22 h.

LYON, bord SAONE Part. vend préf à part. appt gd stand. 175 m² + terrasses, parc. Boisé. 18.000 m². 1.500.000 F. Tél. : 18-20 h (16-7) 823-17-29.

CANNES
Bord de mer, devant la plage, de beaux appartements avec très bon rapport qualité-prix. CANNES-MIDI, boulevard du Midi, 06150 CANNES (93) 47-00-55.

appartements achats

VENDEZ
Spécial., ts quartiers depuis 25 ans.
DENIS CHEVALIER
103, bd Haussmann – Paris 8e.
265-22-57.

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS, ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 17e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

RECHERCHE 1 à 3 pces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans trav. Paiement compt. chez NOTAIRE. Tél. 873-23-55 m. le soir.

locations non meublées offres

Région parisienne

A LOUER. APPT. 2 P. immeuble récent prox. bois. 2500 F. c. c. et parking. Tél. 382.12.10, H. de B.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Pour LOUER rapidement, SANS AGENCE et SANS FRAIS, vos appts vides et meublés à Paris et banlieue. Tél. au 274-49-77.

Etude cherche pour CADRES, villas, pav. ttes banlieues, loyer gar. 6.000 F max. 283-57-02.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS rech. pr clientèle étrang. et dipl. APPTS, HOTELS PARTICULIERS et VILLAS PARIS ou Ouest-Résident. **562-78-99**

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit – 770-88-65.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés. PARIS rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades – 281-10-20.

immeubles

IGNY terrain 3.361 m² avec P.C., 1.710 m² habitables 34 parkings – 271-23-30.

fonds de commerce

VENDS CAFÉ P.M.U. centre Nîmes – Prix 1.200.000 F affaire saine tenue 16 ans Tél. : (66) 67-57-40.

PARIS
RIVE GAUCHE
EXCEPTIONNEL
HOTEL 2 ★★ - 50 chbres
EMPLACEMENT DE CHOIX
Classe internationale
Clientèle d'Affaires
très forte rentabilité.
Gros C.A., Gestion assurée.
Avec 3.500.000 F, cptant.
Ecr. MULTI-MANAGEMENT B.P. 443-09, 75425 PARIS, CEDEX 09.

bureaux

Locations

BUREAUX MEUBLES
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
Télex - Secret - ts services
CONSTITUTION STES
Prix compét - délais rapides
ASPAC 293.68.50

8e ET CHAMPS-ÉLYSÉES
Domiciliation RM-RC. S.A.R.L. A partir de 150 F. CONSTITUTION SOCIÉTÉS. Tél., Télex ttes démarches. C 2 E – 562-42-12.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. – R.C.-R.M. Constitution de Sociétés, démarches et tous services. Permanence téléphonique
355-17-50.

FG POISSONNIÈRE
Prox. Gds Boulevards. BUREAU, 110 m², 6.500 F. BUREAU, 40 m², 2.700 F. 341-20-07.

CRÉAT. D'ENTREPRISES
SECRETARIAT, TEL., TELEX Loc. bureaux, toutes démarches pour constitutions de Stés
ACTE S.A. 261-80-88 +.

locaux commerciaux

A Vdre Restaurant, Bar, Hôtel, 2 étoiles, N.N. 25 chbres sur axe import. Construction neuve, gros chiffre. Tél. (33) 42-20-44.

NICE, quartier PORT, cède bail, tous commerces, magasins. 55 m² + cave, loyer 1000 F. Prix 130.000 F. (93) 89-78-87.

54 m² BAS PRIX
MURS LIBRES
Tél. 550-34-00

boutiques

PROPRI. VEND 2 Bout. (6e) et NEUILLY. Prix intéressant. Fin de bail – 504-61-63.

54 m². BAS PRIX
MURS LIBRES – 550-34-00

maisons de campagne

A 40 km de BORDEAUX (près Bourg-sur-Gironde) DANS PARADIS DE VERDURE VUE SPLENDIDE. T. BELLE SITUATION
MAISON DE CAMPAGNE
Joli plain-pied comprenant deux grandes pièces + salle d'eau. Cheminée (80 m² environ). Deux caves, chai. TRÈS BON ÉTAT. Eau, électr., téléphone. Chauff. central mazout (moderne et neuf, 1980). Poss. agrandiss. Terrain de 1.000 m² Vallonné, microclimat Arbres fruitiers, vignes, fleurs. TERRAIN ATTENANT DE 1.535 m². Viabilité. Possibil construire. PRIX : 250.000 F. Ecr. s/no 6.273. *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, *rue* des Italiens, 75009 Paris.

Très b. village des CORBIÈRES, Perpignan et plages à 50 km, vaste maison de car., hab. suite, 200.000 F. Tél. : 887-28-68.

fermettes

Milly-la-Forêt, 5 min. centre FERMETTE Entièr. rénovée, 12 chiens-assis, surf. habit. 270 m², tt confort, chauf. centr., r.-de-ch. : grande cuisine, gd séjour, avec cheminée, poutres chêne + 5 chbres, garage, dépendance. Terrain 1.500 m² clos, 2 entrées, pelouse, potager, arbres fruitiers. Prix 1.150.000 F. Ag. s'abst. Ecr. s/no 6.274 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, *rue* des Italiens, 75009 Paris.

FERMETTES
Près CLAMECY (58) à 2 h 30, de Paris. Ferme rénovée 90 m² habit... entrée, séj., s.-comm., chbre, s.-d'eau, w.-c. avec lavabo, gdes cheminées, pout. appar., chf centr., grenier aménageab. cave voûtée, chaufferie, bûcher, gar. ancien, écurie, granges, puits, jard. 1.100 m². Lc., tt, très bon état. Px 300.000 F. T. 260-97-28 (matin et soir).

villas

DAMPIERRE en YVELINES. Site Classé tennis, école, commerces à proximité. Luxueuses villas neuves sur 3.500 m² de terrain. Livraison Juin 1982 et Décembre 1982. Prix à partir de 1.150.000 F., prêts conventionnés possibles. Tél. pour rendez-vous au : 558-08-61 ou 901-23-02.

propriétés

PROCHE MACON - Maison bourgeoise 12 p. + dép., sur 4.500 m². Prox. gare TGV - Tél. : (85) 34-75-82.

A vendre
RÉGION LOCHOISE
Situation et site exceptionnel
Magnifique ensembles
Ayant beaucoup de charme, comprenant :
Maison ancienne restaurée
habitable de suite, renfermant 7 pièces de plain-pied, belles cheminées, poutres, salle de bains, W.-C., chauffage central.
Garage. Petite maison de gardien de 4 pièces, également de plain-pied, sur beau terrain valonné.
Très joli parc boisé, pelouse et prairie de 14.000 m², traversé par ruisseau de source.
Agence R. BACO. LOCHES (37600). Téléphone : (16-47) 59-01-81.

terrains

IGNY terrain 3.361 m² avec P.C., 1.710 m² habitables 34 parkings – 271-23-30.

Indre, Neuvy-Saint-Sépulchre centre-ville, vend
TERRAIN 1.800 m²
Façade + de 18 m. Tél. : (16-6) 077-84-23.

VERNEUIL (Eure), 3.000 et 16.000 m², viabilisés, boisés, repos. Téléphone : 278-66-76.

viagers

Viager libre sur une tête, 52 ans, appt T2, 3e étage, cave, parking, à MENNECY - 91, BOUQUET, 50.000 F., rente 1.200 F. Tél. : 16 (42) 26-24-84.

6e VAVIN atelier d'artiste 140 m², occupé homme 75 ans 350.000 + 5.200 F. mensuels. F. CRUZ 266-19-00

immobilier information

PRODUITS FINANCIERS IMMOBILIERS PROTÉGÉS DE L'INFLATION. Rentabilité excep. 17,50 %. DES LOYERS GARANTIS. Nombreuses variantes accompagnées de multiples services. FRANCE C.B.I. -S.A. 184, rue Tolbiac, Paris (13e). Tél. pour R.-V. : 588-76-56.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à Paris
le JEUDI 22 AVRIL 1982, à 14 h
UN APPARTEMENT au rez-de-ch. de 8 PIÈCES PRINCIP. 3 CHAMBRES DE SERVICE au 6e étage et 2 CAVES au sous-sol, dans immeuble
75, AVENUE MARCEAU - PARIS (16e)
MISE A PRIX : 600 000 FRANCS
S'adr. Me Bernard MALINVAUD, avocat, 19, av. Rapp, PARIS (7e) Tél. 555-86-37 - Ts avoc. pr. trib. gde inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil

---

LA VILLE DE PARIS
VEND LIBRES
aux enchères publiques
7 APPARTEMENTS - 4 CHAMBRES
dont
1 Appart 103m² avec Terrasse 100m² env.
2 Appart. 56 et 112m² et 1 chambre
avec
VUE SUR CHAMP DE COURSES
2 Chambres contiguës
à
PARIS
entre
LE BOULEVARD SUCHET
et
LE CHAMP DE COURSES D'AUTEUIL
le
MARDI 27 AVRIL 1982, à 14 h 30
à la Chambre des Notaires de PARIS
Mes MAHOT DE LA QUERANTONNAIS, BELLARGENT, LIEVRE
Notaires Associés 14, rue des Pyramides, PARIS (1er)
Téléphone : 260-31-12

Vente sur saisie immobilière au palais de justice de BOBIGNY
le **MARDI 20 AVRIL 1982**, à 13 heures 30
en UN LOT
UNE PROPRIÉTÉ A AULNAY-SOUS-BOIS (93)
25, allée de Turenne
comprenant une MAISON D'HABITATION élevée sur terre-plein d'un rez-de-chaussée divisé en cuisine, salle à manger – d'un premier étage divisé en deux chambres, salle de bains, w.-c. placards – chauffage central au mazout
TERRAIN d'une contenance superficielle de 2 à 6 ca
MISE A PRIX : 100.000 F
s'adresser à Maître Bernard Étienne, membre de la S.C.P.A. ETIENNE, DORE WARET-ETIENNE, Avocat au Barreau de Seine-Saint-Denis, demeurant 11, rue du Général-Leclerc, 93110 ROSNY-sous-BOIS Téléphone : 854-90-87.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Bobigny, le mardi 20 avril 1982, à 13 heures 30, EN UN SEUL LOT :
UN PAVILLON EN COURS DE CONSTRUCTION
en rez-de-chaussée surélevé, sur sous-sol, garage, divisé en : entrée, cuisine, une chambre – étage divisé en 2 chambres (travaux de finition non terminés : aménagement intérieur, gouttières, aménagem. extér., accès...) s/un terr. cadastré sect. AM no 723 de 394 m².
à TREMBLAY-LES-GONESSE (93)
30, av. Kalifat – MISE A PRIX : 100.000 F.
S'adresser à Maître Bernard ÉTIENNE, membre de la S.C.P.A. ÉTIENNE, DORE, WARET-ÉTIENNE, Avocat au Barreau de Seine-Saint-Denis, demeur., 11, r. du Général-Leclerc, 93110 Rosny-sous-Bois, Tél. : 854-90-87.

Vente au Palais de Justice à Créteil, le 15 AVRIL 1982, à 9 h 30
EN DEUX LOTS
1) PROPRIÉTÉ A ANGOVILLE-SUR-AY (Manche)
MISE A PRIX : 150 000 F
2) UN APPARTEMENT A CANNES (Alpes-M.)
Boulevard Leader no 18 à 32 et Avenue Wester Weymis, no 7 dans Bloc unique, rez-de-ch. Escal. C, avec PARKING
MISE A PRIX : 300 000 F
S'adr. : Me Olga CUSMANO-RUNFOLA, av. au Barreau de Créteil, demeurant à Choisy-le-Roy (94600), 1, av. du 25-Août-1944. Tél. : 852-55-17
Et sur place pour visiter

Vente sur saisie immobilière au palais de justice de Bobigny le MARDI 20 AVRIL 1982 à 13 heures 30
EN UN SEUL LOT
UNE PROPRIÉTÉ A TREMBLAY-LES-GONESSE
(Seine-Saint-Denis) – 31, rue d'Artois
consistant en un TERRAIN d'une cont. de 404 m² sur lequel est édifié un PAV. à usage d'HABITATION en rez-de-ch. sur sous-sol, garage, divisé en : entrée, cuisine, séjour 2 chambres, w.-c., salle de bains – 1er étage : 2 chambres
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
S'adr. à Me Bernard ÉTIENNE, membre de la S.C.P.A. ETIENNE, DORE, WARET-ETIENNE, Av. au Barreau de Seine-St-Denis, demeurant 11, rue du Général-Leclerc, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS. Tél. : 854-90-87.

Vente sur saisie immobilière au palais de justice de Bobigny le MARDI 20 AVRIL 1982 à 13 heures 30
EN UN SEUL LOT
DIVERS BIENS ET DROITS IMMOBILIERS
(lot no 19 de la copr..) comprenant au rez-de-ch., garage avec escalier d'accès à l'étage – au premier étage, cuisine, séjour, salle de bains au deuxième étage, trois chambres, cabinet de toilette avec w.-c.
A NEUILLY-PLAISANCE (93)
2, rue Paul-Vaillant-Couturier – MISE A PRIX : 50.000 Frs
S'adresser à Maître ÉTIENNE, membre de la S.C.P.A. ETIENNE, DORE WARET-ETIENNE, Avocat au Barreau de Seine-St-Denis, demeurant 11, rue du Général-Leclerc 93110 ROSNY-sous-BOIS – Tél. : 854-90-87.

Vente sur saisie immobilière au palais de justice de Bobigny mardi 20 avril 1982, 13 h 30
UN LOGEMENT
au 1er étage du bât. A face gauche de deux pièces, cuisine, débarras, une CAVE no 29, au sous-sol, dans un immeuble sis à
PANTIN (93)
21, rue Pasteur – M. à P. : 20 000 F
S'adresser à Me Bernard ÉTIENNE m. de la S.C.P.A. ÉTIENNE, DORÉ WARET-ÉTIENNE, avoc. au barreau de Seine-Saint-Denis, demeurant, 11, rue du Général-Leclerc – 93110 Rosny-sous-Bois – Tél. : 854-90-87.

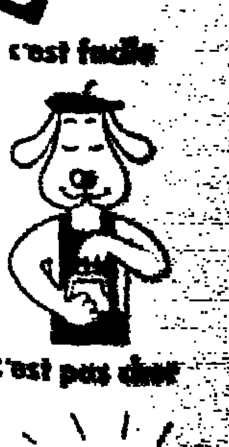
A VENDRE PAR ADJUDICATION
2 PAVILLONS - 2 ATELIERS
porche et cour intérieure sur 312 m²
A Paris (20e) Me J.-M. NORMAND, not., 312, rue des Pyrénées, à Paris. Tél. : 358-15-89 ou 306-42-30.

Vente sur surenchère après licitation, Palais de Justice de Paris le MERCREDI 15 AVRIL 1982 à 14 heures
UN PAVILLON au PERREUX-sur-MARNE (94)
2, sent. des Sainfoins et 8, boul. de la Liberté et 10 BOXES DE GARAGE – Contenance : 6 A. 11 A.
M. à P. : 353 100 F – S'adr. Me Pascale TAELMAN
avocat à Choisy-le-Roi (94600), 1, av. du 25-Août-1944 – Tél. 852-55-17
Ts avocats pr. trib. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil
Sur pl. pour vis. les jeudi de 9 à 12 h et samedi de 14 h 30 à 17 h

---

Vente après liquidation de biens au Palais de justice de PARIS, le JEUDI 15 AVRIL 1982, à 14 heures – En deux lots :
1er lot : MAISON A SAINT-DENIS (93)
à usage d'habitation élevée s/caves d'un r.-de-ch. comp. 1 cuisine et 3 pièces, et un étage comprenant 3 pièces, grenier au-dessus, cour, jard., garage, w.-c., 28, rue de l'Industrie.
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
2e lot : PROPRIÉTÉ AGRICOLE
compr. MAISON D'HABITATION composée d'un rez-de-chaussée divisé en 2 pièces et d'un étage également divisé en 2 pièces, grenier au-dessus, grange, étable, cour, prés, terres et bois et aut. nat. fonds ruraux.
Le tout d'une contenance totale de 32 ha 90 a 6 ca.
DEUX PARCELLES DE TERRE
en nature de bois et pré, d'une contenance totale de 1 ha 56 ca 20 ca.
SIX PARCELLES DE TERRE
et bois, d'une contenance totale de 2 ha 45 a 57 ca.
COMMUNE DE MONTBOUCHER (23), LA COUR-DE-MAGNAT
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
S'ad. à Me J. LYONNET DU MOUTIER, Av., 182, r. de Rivoli, PARIS (1er), tél. : 260-30-49 ; Me J.-M. GARNIER, Syndic à PARIS (5e). 63, bd Saint-Germain ; Au Greffe des Criées du T.G.I. de Paris, où le cahier des charges est déposé, et sur les lieux pour visiter.





INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Les soins à domicile : aussi des épines

« *Vous avez rêvé, une telle situation aussi idyllique n'existe pas. Ce que vous décrivez est impossible à réaliser !* » A quelques nuances près, ce sont les nombreuses réflexions suscitées par la description du mode de fonctionnement d'un service de soins à domicile récemment ouvert en région parisienne (*le Monde* du 16 mars.

Que l'on regrette l'absence d'un tel service ou simplement ses défauts (pas de garde de nuit, activité réduite pendant les week-ends), un certain nombre d'obstacles peuvent expliquer le manque d'enthousiasme des responsables d'associations à se lancer dans l'aventure d'une création de service de soins à domicile.

Tous d'abord — comme souvent — on invoque l'argent, ou plus précisément la trésorerie. Le nouveau mode de financement, par le forfait global en *lieu et* place du paiement des actes sur bordereau, ne laisse pas de handicaper les associations, *a fortiori* si elles débutent, car elles cumulent alors le désagrément de leur propre mise en place à celui du nouveau système de remboursement. Les retards dans les versement finissent par ligoter les gestionnaires.

En effet, l'association doit présenter un budget prévisionnel annuel établi d'après les effectifs probables de bénéficiaires. Et, chaque mois, elle reçoit une douzième de ce forfait. « *Actuellement,* dit-on à l'Unassad (Union nationale des association de soins et services à domicile), *certains services ont de graves difficultés financières, car ils n'ont toujours rien perçu depuis le début de l'année.* » Trois mois sans subsides, cela signifie qu'il faut trouver ailleurs le moyen de faire face aux charges, de payer le personnel, etc. Pour les associations anciennes, la situation est à peine vivable. Elles font appel aux banques, empruntent à l'association d'aide ménagère. Mais les nouvelles venues s'essoufflent. Dernièrement, le directeur d'un service ayant en charge plus d'une centaine de malades est venu auprès de l'Unassad chercher une solution pour se procurer 200 000 francs. D'autre part, en fin d'année, si le nombre prévu de patients n'a pas été atteint, l'association devra rendre le trop-perçu. Cette clause les incite à rester en deçà des effectifs de personnel afin de n'être pas en difficulté en bout d'exercice.

D'autres fois, l'administration suit si scrupuleusement la réglementation qu'elle confine à la finasserie. Sort qu'eut à subir une association demandant que son autorisation d'exercer, accordée pour quatre-vingt-dix personnes, soit étendue à cent vingt. Or cette procédure ne peut concerner qu'une augmentation égale à 30 % de l'effectif antérieur, sauf à se présenter devant une commission spéciale. Le calcul de 30 % sur quatre-vingt-dix personnes n'autorisant qu'un effectif de cent dix-sept malades, le service a dû rabaisser d'autant ses prévisions de travail. Ailleurs, un service dut diminuer le nombre des patients envisagé, car la caisse régionale d'assurance-maladie ne disposait pas des moyens suffisants pour exercer son contrôle médical. Il fallut passer de cent trente à... cent vingt malades.

Certains directeurs vont jusqu'à parler de la *« guerre des conventions »*, qui met en compétition les services préfectoraux, la direction départementale des affaires sanitaires et sociales et la caisse régionale d'assurance-maladie.

« *Il arrive même,* dit l'Unassad, *que, par voie de circulaire interne, les caisses régionales reçoivent des instructions revêtant un caractère contraire à l'esprit des textes gouvernementaux. Par exemple, on leur a demandé de s'attacher à obtenir l'inclusion des frais de kinésithérapie dans les forfaits soins, alors que le texte ministériel avait opté pour l'attitude quasiment inverse (...). Nous voulons éviter que ne se reproduisent, avec les soins à domicile, les mêmes errements que ceux vécus avec l'aide ménagère. Nous souhaitons une clarté dans les textes et les décisions, et que n'importe qui ne fasse pas n'importe quoi* », affirme-t-on à l'Unassad. En foi de quoi, l'Union met la dernière main à la rédaction d'un guide gratuit, *Conseils pratiques pour créer un service de soins à domicile.* On y trouve les textes réglementaires et leur analyse, les études préalables à effectuer, les contacts à prendre, les demandes d'autorisation, de subvention, à présenter et, surtout, l'établissement du budget prévisionnel (1). Ainsi donc, sans nier les difficultés, on peut être réaliste et accomplir l'impossible.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Ce guide sera disponible dans la première quinzaine du mois d'avril, sur demande à l'Unassad, 15, passage Saint-Sébastien, 75011 Paris, tél. : 355-26-26. L'Unassad dispose, également, des noms et adresses de l'ensemble des services d'aide ménagère et de soins à domicile.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 28 mars 1982 :

DES ORDONNANCES :

- Relative à l'abaissement de l'âge de la retraite des assurés du régime général et du régime des assurances sociales agricoles.
- Relative au travail à temps partiel.
- Relative à la durée hebdomadaire du travail dans les établissements sanitaires et sociaux mentionnés à l'article L. 792 du code de la santé publique.
- Relative aux mesures destinées à assurer aux jeunes de seize à dix-huit ans une qualification professionnelle et à faciliter leur insertion sociale.

DES DÉCRETS :

- Annulant des délibérations du conseil de gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et dépendances.
- Fixant la date à partir de laquelle seront dues les cotisations d'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles des départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion.
- Relatif aux prêts accordés aux entreprises industrielles, commerciales et artisanales victimes de calamités publiques.

FORMATION

LES STAGES DE « LA VIE CRÉATRICE »

Marc Augeard, fondateur des cahiers de *la Vie créatrice*, a mené une enquête dans les ateliers où sont organisés des stages d'initiation aux techniques artisanales et artistiques. Il en fait l'analyse à l'occasion de la parution en 1982 des trois cahiers de fiches d'information.

Cette étude fait ressortir que les qualités principalement développées par ces activités sont les suivantes : l'imagination, le sens de la forme et de l'espace, la coordination, la méthode, la dextérité, l'attention. Marc Augeard parle d'une « artisanothérapie ».

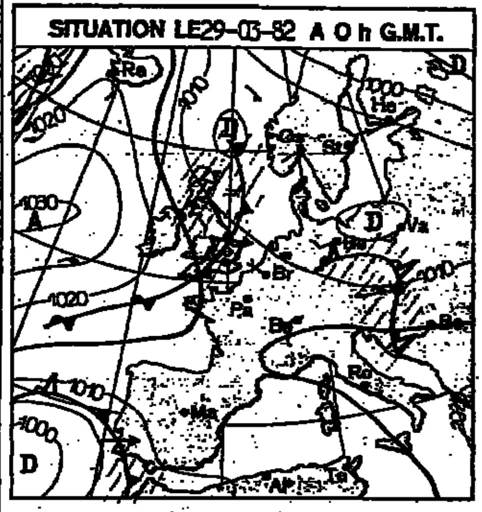
Il est maintenant possible pour les Français de s'initier non seulement à la poterie ou au tissage, mais à peu près à une centaine d'autres disciplines moins connues.

La Vie créatrice propose des fiches, classées par départements, sur lesquelles sont clairement indiqués les renseignements indispensables : prix, activités enseignées, dates, durée, mode d'hébergement, ainsi que les objectifs du stage, et l'ambiance dans laquelle il est pratiqué. De plus sont mentionnés les stages agréés en formation permanente et les possibilités d'explications en langue étrangère.

★ *La Vie créatrice*, 9, place Saint-Liphard, 45130 Meung-sur-Loire. Le cahier 20 F plus frais d'envoi : 5,50 F pour un ou deux cahiers, 7,50 F pour les trois cahiers.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29-03-82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 30-3-82 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 29 mars à 0 heure et le mardi 30 mars à 24 heures :

Les hautes pressions centrées sur l'ouest de l'Irlande apporteront des masses d'air plus frais, mais peu actives en précipitations sur la majeure partie de la France. Toutefois, les remontées chaudes sahariennes liées au minimum de Madère intéresseront nos régions méridionales, principalement la Corse et l'extrême Sud-Est.

Mardi. Du pourtour méditerranéen au sud des Alpes et à la Corse, persistance du temps très nuageux avec ondées, vent de secteur sud-est modéré à assez fort en mer.

Ailleurs, temps frais avec brouillards matinaux du bassin Aquitain au Massif Central au Lyonnais. Quelques faibles précipitations pourront se produire des Ardennes aux Vosges et au Jura ainsi que des averses près de la Manche. Mais, le plus souvent, on observera des passages nuageux avec des éclaircies plus belles au sud de la Loire. Les vents faibles de secteur nord-est seront assez forts en Manche et en mer du Nord.

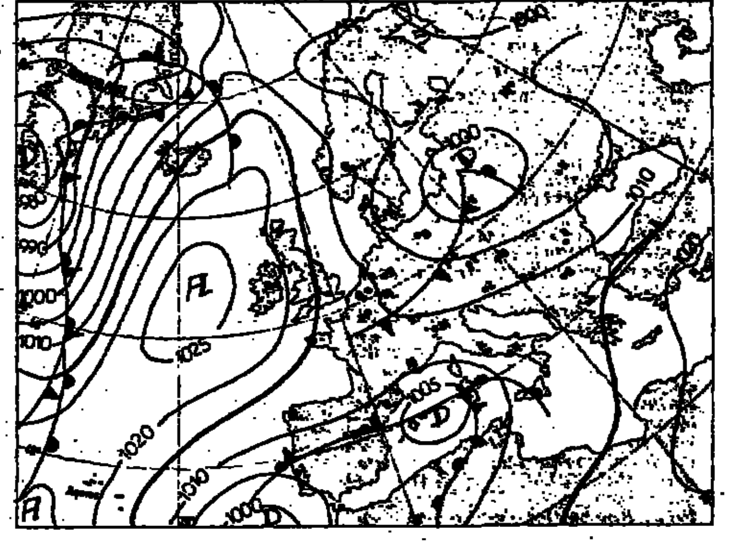
Les températures maximales seront en baisse sensible.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 29 mars 1982, à 7 heures, de 1012,2 millibars, soit 759,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 mars ; le second, le minimum de la nuit du 28 mars au 29 mars) : Ajaccio, 17 et 10 degrés ; Biarritz, 15 et 8 ; Bordeaux, 16 et 5 ; Bourges, 15 et 7 ; Brest, 15 et 5 ; Caen, 13 et 6 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 14 et 4 ; Dijon, 15 et 6 ; Grenoble, 18 et 7 ; Lille, 13 et 4 ; Lyon, 13 et 7 ; Marseille, 18 et 9 ; Nancy, 16 et 7 ; Nantes, 14 et 5 ; Nice, 15 et 8 ; Paris-Le Bourget, 17 et 4 ; Pau, 18 et 4 ; Perpignan, 15 et 9 ; Rennes, 13 et 7 ; Strasbourg, 17 et 8 ; Tours, 14 et 5 ; Toulouse, 18 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 13 degrés ; Amsterdam, 12 et 3 ; Athènes, 17 et 7 ; Berlin, 18 et 5 ; Bonn, 15 et 1 ; Bruxelles, 12 et 4 ; Le Caire, 19 et 9 ; Canaries, 22 et 13 ; Copenhague, 12 et 1 ; Dakar, 23 et 18 ; Genève, 15 et 8 ; Jérusalem, 10 et 1 ; Lisbonne, 17 et 11 ; Londres, 15 et 4 ; Luxembourg, 16 et 5 ; Madrid, 16 et 9 ; Moscou, 7 et − 3 ; Nairobi, 31 et 14 ; New-York, 7 et 1 ; Palma-de-Majorque, 16 et 11 ; Rome, 17 et 10 ; Stockholm, 8 et − 4 ; Tunis, 19 et 11 ; Tozeur, 31 et 15.

PRÉVISIONS POUR LE 30 MARS, A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

TIRAGE N° 20 DU 27 MARS 1982

CLASSEMENT DES SERIES D'APRES LES RESULTATS DE LA COURSE :
Classée première : la série 8 ([illegible] 1er)
Classée deuxième : la série 2 ([illegible] AA 2ème)
Classée troisième : la série 4 ([illegible] 3ème)

TERMINAISON	FINALES ET NUMEROS	SERIE 8	SERIE 2	SERIE 4	AUTRES SERIES
1	1 711 5 681	F. 250 (1) 10 000 20 000	F. néant 4 000 10 000	F. néant 2 000 4 000	F. néant 1 000 2 000
2	2 32 1 732 9 172 14 452	250 (1) 2 000 22 000 20 000 200 000	néant 1 000 11 000 10 000 100 000	néant 500 6 500 4 000 70 000	néant 250 2 250 2 000 20 000
3	3	250 (1)	néant	néant	néant
4	4 2 004 9 024	250 (1) 20 000 20 000	néant 10 000 10 000	néant 4 000 4 000	néant 2 000 2 000
5	5 65	250 (1) 2 000	néant 1 000	néant 500	néant 250
6	6 66 26 306 536 0 086 0 706 5 256 6 316 00 826	250 (1) 2 000 4 000 10 000 10 000 20 000 20 000 20 000 20 500 754 000	néant 1 000 2 000 4 000 4 000 10 000 10 000 10 000 10 000 252 000	néant 500 1 000 2 000 2 000 4 000 4 000 4 000 4 000 101 000	néant 250 400 1 000 1 000 2 000 2 000 2 000 2 000 40 400
7	7	250 (1)	néant	néant	néant
8	8 28 48 6 008 3 488	250 (1) 2 000 2 000 20 000 20 000	néant 1 000 1 000 10 000 10 000	néant 500 500 4 000 4 000	néant 250 250 2 000 2 000
9	9 009	250 (1) 10 000	néant 4 000	néant 2 000	néant 1 000
0	0 0 930 7 750 01 500	250 (1) 20 000 20 000 5 000 000	néant 10 000 10 000 750 000	néant 4 000 4 000 250 000	néant 2 000 2 000 70 000

(1) Les lots de 250 F sont attribués aux billets de la série 8 qui ne bénéficient d'aucun autre lot

PROCHAINS TIRAGES LE 31 MARS 1982 - LE JARDINAGE A MALAKOFF (Hauts-de-Seine) L'ARLEQUIN A REMIREMONT (Vosges)

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 27 MARS 1982 - N° 20

PARIS EN VISITES

MARDI 30 MARS

« Hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou, Mme Hulot.

« Le cimetière de Picpus », 15 h, angle rue de Picpus et avenue de Saint-Mandé, Mme Bouquet des Chaux.

« Saint Germain l'Auxerrois, la cour carrée du Louvre », 15 h, église Saint Germain, Mme Colin.

« La vierge de Pigalle et la crypte de Sainte-Agnès », 15 h, église Saint-Eustache, Mme Pennec.

« Paris Mérovingien », 15 h, 23, rue de Sévigné, Mme Zujovic, (Caisse nationale des Monuments historiques) :

« Exposition Léger », 15 h, Musée d'art moderne, (Approche de l'art).

« Trésor de Notre Dame », 15 h, portail de gauche, (Paris et son histoire).

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 14 h 30 métro Saint-Paul, (Résurrection du passé).

« Le Sénat », 15 h, angle rues de Tournon et Vaugirard, (Arcus).

MERCREDI 31 MARS

« Vie quotidienne au Moyen Age », 15 h, musée de Cluny, Mme Garnier-Alberg.

« Saint-Germain-de-Charonne et son cimetière », 15 h, devant l'église, Mme Pennec.

« La Malmaison », 15 h, entrée du château, Mlle Zujovic, (Caisse nationale des Mouvements historiques).

« Paris mérovingien », 14 h 30, 23, rue de Sévigné, (Approche de l'Art).

« La Sainte Chapelle et la Conciergerie », 15 h, boulevard du Palais, devant les grilles, (Arcus).

« Synagogues de la rue des Rosiers, le Couvent des Blancs Manteaux », 14 h 30, 3, rue Malher, (A travers Paris).

« Montmartre », 15 h, métro Abbesse, Mme Moutard.

« Hôtel du Marais », 15 h, Métro Saint-Paul, Mme Imbert, (Connaissance d'ici et d'Ailleurs).

« La Conciergerie de Philippe-Le-Bel à la Terreur », 15 h, devant l'entrée, M. Jaslet.

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou, Mme Lambin.

« Cimetière Montparnasse », 15 h, 3, boulevard Edgar-Quinet, (Paris et son Histoire).

« La rue Saint-Honoré », 14 h 30, métro Louvre, (Paris pittoresque et insolite.

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul, (Résurrection du Passé).

« La mode et les poupées », 15 h, 10, avenue Pierre-Ier de Serbie, (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

MERCREDI 31 MARS

15 h, Maison des Sciences de l'Homme, G. Schmid : « La litté-ratée. Défense de « texter ». La littérature en fuite ».

— 17 h 30, Maison des Sciences de l'Homme, J. Leenhardt : « L'entropie de la narration dans les arts plastiques contemporains », (Institut Autrichien).

17 h 30, 6, rue Ferrus, S. Hoffmann : « La politique extérieure des Etats-Unis : dilemmes et difficultés », (I.F.R.I.).

18 h 30, Centre georges-Pompidou, J. Peignot : « L'art de dessiner des caractères d'imprimerie : du « Typocédaire » au « Chiffre ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3156

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III			■					■	
IV									
V			■						■
VI			■				■		■
VII		■							
VIII					■		■		
IX					■				
X			■						
XI	■					■			

HORIZONTALEMENT

I. Quand elles sont amples, il y a généralement beaucoup de cadavres. — II. S'exprimer comme un duc. Dans l'alternative. — III. N'est pas un agrément à Londres. Blanchit quand il est étendu. — IV. Une bombe qui fait un peu bidon. — V. Est souvent sur la planche. Est toujours en rade. — VI. Un nœud près de Dijon. — VII. Pas du tout épaté. VIII. Prend tout son temps. Peut se joindre à un pronom démonstratif. — IX. Appartient au Bassin parisien. Un bon terrain. — X. Pronom. Mis en réserve. — XI. Pas en Italie. Entre les lisières.

VERTICALEMENT

1. Qui peuvent changer avec le temps. — 2. Ne buvaient pas par plaisir. Quand elles crèvent, il y a beaucoup de précipitation. — 3. Qui avait donc été tiré. Traverse plusieurs lacs. — 4. Qui auraient besoin d'un peu plus de simplicité. — 5. Avoir en main. Qui a donc dû être déclaré. — 6. En ferions voir de toutes les couleurs. — 7. Possessif. Un agrément d'autrefois. — 8. Lac du Soudan. Est très utile dans le vestibule. — 9. Devenir très coulant. Pas admises.

Solution du problème n° 3155

Horizontalement

I. Strapontin. Stop. — II. Poulet. Aristo. — III. Ereinteur. Ioule. — IV. Ce. Edom. Ifs (allusion aux culs de bouteilles). — V. Tain. Merguez. BO. — VI. Admirateur. Eton. — VII. Tops. Teille. — VIII. Erotisme. Eue. Et. — IX. Tel. Ans. Psi. — X. Ré. Estuaire. SO. — XI. Caducée. Nelson. — XII. Thé. Se. Et. Aar. — XIII. Redû. Nausée. Les. — XIV. Ocelles. Art. Ere. — XV. Us. Ma. Amuseur.

Verticalement

1. Spectateur. Trou. — 2. Toréador. Echecs. — 3. Rue. Impôt. Aède. — 4. Aliéniste. Ulm. — 5. Pend. Iléus. La. — 6. Ottomans. Scène. — 7. Emet. Mate. Asa. — 8. Tau. Retenue. — 9. Irrigue. Sa. Esaü. — 10. Ni. Furie. Inters. — 11. Sise. Luire. Eté. — 12. S.T.O. Zèle. Ela. — 13. Tous. Te. Saler. — 14. Labo. Essorer. — 15. Prémonition. Set.

GUY BROUTY.

Le Monde

économie

ÉNERGIE

M. CHALANDON AU « GRAND JURY » R.T.L. - « LE MONDE »

« Le président d'une entreprise publique doit avoir le droit de s'exprimer »

Invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », M. Albin Chalandon, président d'Elf-Aquitaine, a souligné quelles devaient être les relations entre les dirigeants d'entreprises publiques et le pouvoir : *« Je suis d'accord sur la conception fondamentale qui a été définie par le président de la République, à savoir que nous sommes autonomes dans notre gestion et que nous devons garder l'initiative de l'élaboration de notre stratégie, de notre politique à moyen et à long terme, qui doit cependant faire l'objet d'un accord entre le gouvernement et nous. »* S'il s'est refusé à commenter la révocation du directeur des Charbonnages de France M. Hugon, l'ancien ministre gaulliste, n'en a pas moins affirmé : *« Le président d'une entreprise publique doit avoir le droit d'exprimer son opinion. Cela me paraît aller d'autant plus de soi que nous sommes dans un système politique où le gouvernement affirme une volonté de dialogue, une volonté de démocratie accentuée. »*

D'une manière plus générale sur les nationalisations, M. Chalandon a ajouté : *« La grande question qui se pose est pratique : est-ce que ces entreprises, avec leurs nouveaux dirigeants ou avec leurs anciens dirigeants, vont pouvoir continuer à faire leur métier en fonction de leur finalité, de leur philosophie, c'est-à-dire se développer, résister à la compétition internationale, bien se placer ? Ou bien vont-elles être soumises à l'influence de fonctionnaires, d'un plan central, qui leur imposeront plus ou moins vite des idées mauvaises, génératrices d'erreurs, ou de mauvaises décisions ? Voilà, à mon sens, ce qui est exactement en jeu. »*

M. Chalandon a ensuite fait le point de la situation pétrolière internationale et des difficultés qui résultent pour les pays producteurs comme pour les compagnies pétrolières de la surabondance actuelle de brut (voir ci-contre). En France, la conséquence en est claire : *« Les automobilistes français comme les particuliers qui se chauffent au fuel payent actuellement l'essence et le fuel domestique au prix du marché. S'ils le payaient au prix auquel l'Arabie Saoudite entend nous vendre son pétrole, il faudrait augmenter les prix d'à peu près 20 %, c'est-à-dire d'environ 30 centimes.*

» Quand on se déchaîne contre les bénéfices des compagnies pétrolières, a encore affirmé le P.-D.G d'Elf-Aquitaine, *on oublie simplement que ces bénéfices sont entièrement réinvestis et que c'est grâce à eux que nous jouons un rôle très actif dans le soutien de l'économie et de l'emploi en France. »*

NOMINATIONS A LA DIRECTION D'E.D.F.

La direction générale d'Electricité de France vient d'être profondément modifiée avec la nomination d'un nouveau directeur général adjoint et de cinq directeurs. Trois postes de délégué général (aux affaires sociales, à la gestion et aux affaires techniques) sont en outre créés.

M. Bernard Favez, ancien directeur de la production et du transport, est nommé directeur général adjoint en remplacement de M. Guilhamon, récemment appelé à la direction générale.

Les cinq nouveaux directeurs sont MM. François Ailleret (distribution), Jean Benat (production et transport), Rémy Carle (équipement), Claude Bienvenu (études et recherches) et Pierre Daures (directeur délégué à la direction du personnel). Tous occupaient déjà des fonctions importantes dans l'entreprise. M. Michel Hug, ancien directeur de l'équipement, dont le nom avait été cité pour la présidence de Thomson, est nommé délégué général aux affaires techniques.

L'actuel directeur du personnel, M. Jean-Marie Cognet, est nommé délégué général aux affaires sociales. Enfin, M. Maurice Magnien, directeur des études, devient délégué général chargé de la gestion.

La tension entre l'OPEP et les compagnies : Elf-Aquitaine pourrait ne plus acheter de pétrole saoudien en 1983

Le ministre du pétrole du Koweït a menace d'utiliser « des méthodes très dures et sans précédent » contre les compagnies pétrolières occidentales qui essaient de briser l'unité de l'OPEP en matière de prix et de production du pétrole. Et l'Algérie, dans le quotidien « El Moudjahid », a affirmé qu'il était grand temps que l'OPEP réagisse : « Si le Nigéria cède, cette fois encore, c'est non seulement la structure des prix qui sera remise en question, mais également l'existence même de l'OPEP qui n'aura plus de sens. »

Intervenant après l'ultimatum lance par l'Arabie-Saoudite aux compagnies pétrolières menacées de se voir privées de pétrole à l'avenir si elles ne reprennent pas leurs achats de brut au Nigéria, ces déclarations montrent la volonté de l'OPEP de défendre les prix arrêtés par l'organisation.

Selon M. Chalandon, invité, le 28 mars, du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », cette volonté de reprise en main du marché par l'OPEP n'a guère de chance de réussir, en raison de la surabondance actuelle de pétrole. Il y a deux conditions, estime le président d'Elf-Aquitaine, à une stabilisation du marché : *« La première, c'est que l'Arabie Saoudite, non seulement réduise sa production, mais probablement l'arrête pendant un certain nombre de semaines ou de mois pour résorber les excédents. La deuxième, c'est qu'il y ait probablement une négociation, qui n'a jamais pu avoir lieu dans le passé entre l'ensemble des pays producteurs d'abord (OPEP et non OPEP) et, éventuellement, entre pays producteurs et pays consommateurs. »*

Alors que les pays de l'OPEP, réunis à Vienne il y a dix jours, se sont fixé un plafond de production de 17,5 millions de barils par jour, la demande actuelle de pétrole originaire des pays membres de l'Organisation ne doit guère dépasser 12 millions à 13 millions de barils par jour, si l'on en croit M. Chalandon. L'ultimatum saoudien serait donc d'abord l'expression d'un désarroi.

Mais cette mise en demeure pose aux compagnies un problème de prix et un problème de quantité. Elf-Aquitaine, en effet, dispose de trop de pétrole. *« Nous avons aujourd'hui,* précise le président d'Elf-Aquitaine, *un excédent qui est de l'ordre de 14 millions à 15 millions de tonnes de pétrole, pour des besoins de 20 millions, ce qui est intenable. »*

Or cette rigidité est due en majeure partie à des contrats d'Etat à Etat, négociés par des ministres ou des fonctionnaires, donc politisés, ce qui dramatise leur remise en cause.

Les prix actuels de l'OPEP correspondent en outre à un surimpôt payé aux pays producteurs : *« Avec l'écart qu'il y a aujourd'hui entre le coût de nos approvisionnements et les recettes que nous retirons de la vente de nos produits, type carburants, nous avons un écart négatif de 3,5 millions de dollars par jour, ce qui fait entre 7 et 8 milliards de francs par an. Ce n'est pas supportable »*, affirme M. Chalandon.

Une question de survie

Ces arguments ont, semble-t-il, convaincu le président de la République de donner un feu vert à une renégociation des contrats de longue durée qui lient actuellement les deux compagnies françaises Elf et Total. Devant l'évolution du marché, les socialistes, qui avaient toujours fait de ces contrats étatiques le fondement *de leur politique d'approvisionnement* pétrolier, semblent donc assouplir leur position. *« C'est une question de survie de nos entreprises »*, clame fortement M. Chalandon, qui ajoute : *« Les Saoudiens le comprennent bien. »*

Il n'est cependant pas impossible qu'Elf-Aquitaine réponde aux vœux de Ryad et poursuive ses achats de pétrole nigérian au niveau actuel de 80 000 barils par jour. Le Nigéria est en effet un pays où Elf produit du brut et du gaz et où le groupe français a un programme d'investissement important.

En revanche à l'échéance du contrat franco-saoudien — le contrat dit « Jobert » du nom du ministre qui entama les négociations avec Ryad — à la fin de cette année, M. Chalandon pourrait se retirer complètement de ce pays où ne subsisterait comme acheteur français que Total.

Le président d'Elf-Aquitaine n'en a pas moins conscience des risques qui peuvent résulter de cette politique à court terme. Une baisse trop importante des prix en mettant en cause l'approvisionnement énergétique à des conditions économiques satisfaisantes pourrait engendrer un jour ou l'autre *« un effet boomerang »*.

Ainsi, une fois de plus, court et long terme s'affrontent contradictoirement sur le marché pétrolier. Une contradiction dont on ne sortira que par la négociation entre producteurs et consommateurs. Pourquoi la France n'en prendrait-elle pas l'initiative ?

SOCIAL

Le « tour de France » de la grogne des cadres C.G.C.

De notre correspondant régional

C'est une manifestation motorisée et très disciplinée qui a marqué à Lyon, samedi 27 mars, le coup d'envol du « tour de France » organisé par la Confédération française de l'encadrement C.G.C. un coup d'envoi timide puisque seulement trois cents à quatre cents cadres ont répondu à l'appel des organisateurs qui en attendaient plus d'un millier.

En voitures particulières et en cars venus des régions Auvergne, Bourgogne, Rhône-Alpes et Franche-Comté, les manifestants se sont rendus à la salle Rameau, et MM. Jean ont pris la parole devant près d'un millier de personnes.

Lyon. — Dès vendredi après-midi le ton avait été donné par MM. Jean Menu et Paul Marchelli, respectivement président et délégué général de la C.G.C., au cours d'une rencontre avec les journalistes au Club de la presse de Lyon. Pour inaugurer leur *« tour de France de la grogne et de la contestation »*, on ne pouvait imaginer meilleur ferment que les ordonnances sociales adoptées jeudi 25 mars en conseil des ministres (*le Monde* du 26 mars). Les deux responsables de la C.G.C. ont fait assaut d'agressivité à l'égard des pouvoirs publics

M. Menu a une nouvelle fois brandi le spectre de la « soviétisation » des entreprises si le projet de loi de M. Jean Auroux sur les droits des travailleurs se concrétisait. Il a refusé *« le passage sous la table des agents de maîtrise et des techniciens »*, conséquence selon lui de la création d'une *« hiérarchie parallèle dans l'entreprise »*. A son opposition aux modalités de la retraite à soixante ans déjà exprimée s'ajoutent des désaccords ponctuels, notamment sur les chèques-vacances — *« à moins de 1 000 francs d'imposition annuelle l'encadrement en est totalement exclu »* — et sur le récent limogeage de M. Jean-Pierre Hugon, directeur général des Charbonnages de France. En termes très directs, M Marchelli s'est interrogé à ce propos *« Faut-il, pour diriger une entreprise nationalisée, avoir la carte du P.S ou du P.C. à jour ? Après l'affaire Hugon on peut craindre que chaque fois qu'un des dirigeants de ces entreprises aura une décision à prendre il se voit obligé d'en référer à son ministre. »*

En termes différents mais sans divergence de fond, les deux hommes ont également évoqué les suites politiques des élections cantonales. Ils semblent redouter une radicalisation après cette échéance délicate. Pour M. Marchelli *« le gouvernement va plus vite qu'avant. Or nous sommes ennemis de la précipitation, de l'incohérence et du désordre »*. M. Menu estime pour sa part que *« les Français n'avaient pas voté pour Mitterrand mais contre Giscard »*, et il regrette une politique qui consiste à *« diviser pour régner »*.

Il a pris des exemples dans le secteur de l'encadrement (UGICT-C.G.T. valorisée par rapport à la C.G.C.) mais aussi dans le monde agricole (le MODEF face à la F.N.S.E.A.). *« Tout cela relève d'une politique de basse-cour »*, a tranché M. Marchelli.

On l'aura compris à ce ton offensif, la C.G.C., qui veut réaffirmer son rôle primordial dans la représentation d'un encadrement *« que tout le monde veut attraper »*, a choisi la contestation résolue. Les deux leaders rivalisent dans ce registre. Avec un sens des formules plus aiguisé chez M. Marchelli — *« il n'est plus question d'entendre raconter des histoires et de voir faire le contraire après »* — mais avec une détermination tranquille prononcée chez M. Menu qui avertit : *« Nous sommes les mieux placés, nous les cadres, pour connaître les problèmes de l'entreprise. »* Les deux hommes se sont retrouvés pour décerner au passage quelques bons points à certains ministres, dont MM. Chevènement, Rocard, Delors, et pour décerner la plus mauvaise note à Mme Nicole Questiaux.

CLAUDE RÉGENT.

Renforcement de la C.G.T. aux élections professionnelles de Peugeot-Sochaux

De notre correspondant

Belfort — Les élections de délégués du personnel à l'usine Peugeot de Sochaux (Doubs) ont eu lieu le 24 mars. Elle se traduisent dans le collège ouvrier par un renforcement de la C.G.T., qui y gagne près de trois points au détriment des organisations F.O. et SIAP-C.S.L. (Syndicat indépendant des automobiles Peugeot-Confédération des syndicats libres), lesquelles perdent chacune 1 siège. La C.G.T. en gagne 2 et emporte ainsi 28 des 58 sièges à pourvoir. La C.F.D.T. conserve ses 13 sièges et améliore faiblement son score de 1981.

Dans le second collège, la C.G.T. perd par contre un point et l'unique siège qu'elle détenait. Le transfert des voix s'est fait au profit de la C.G.C., qui conserve ses 8 sièges, et de la C.F.D.T., qui en gagne 1.

La C.G.T. tire apparemment, dans le collège ouvrier du moins, bénéfice de ses prises de position intransigeantes. Elle est en effet la seule organisation syndicale qui n'ait pas signé le protocole de fin de grève à l'issue du conflit de novembre dernier, non plus que les accords sur l'aménagement du temps de travail le mois dernier.

● Premier collège (ouvriers) : Inscrits, 23 368 ; exprimés, 18 620 Ont obtenu (moyenne de liste) : C.G.T., 8 611 voix, soit 46,25 % (43,29 % en 1981) ; C.F.D.T., 4 270, soit 22,30 % (22,71 %) ; F.O., 1 938, soit 10,41 % (11,68 %) ; SIAP-C.S.L., 1 923, soit 10,33 % (12,08 %) ; C.F.T.C., 1 738, soit 9,33 % (9,48 %).

● Deuxième collège (employés techniciens, cadres) : Inscrits, 6 169 ; exprimés, 5 466. Ont obtenu : C.G.C., 2 719 voix, soit 49,74 % (48,75 %) ; C.F.D.T., 946, soit 17,31 % (16,83 %) ; F.O., 738, soit 13,50 % (13,36 %) ; C.F.T.C., 405, soit 7,41 % (7,65 %) ; C.S.L. 309, soit 5,65 % (5,67 %) ; C.G.T. 294, soit 5,38 % (6,40 %).

● *La C.G.T. critique le projet de loi de démocratisation du secteur public,* actuellement en préparation chez M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public. M. Jean-Claude Laroze, secrétaire de la C.G.T., a fait état d'un *« désaccord fondamental avec les formules tendant à instaurer un système de candidatures dites « libres », aux élections des représentants du personnel dans les conseils d'administration »*. La C.G.T., qui préconise les listes syndicales, estime, selon M. Laroze, que *« tout ce qui peut permettre de camoufler l'origine des listes, d'encourager la démagogie de la droite, du patronat, ou de leurs instruments, doit être banni »*.

● *Réserves de la FEN à propos de l'ordonnance sur la formation des jeunes de seize à dix-huit ans.* — La Fédération de l'éducation nationale (FEN) formule quelques critiques sur l'ordonnance, adoptée, jeudi 25 mars, concernant la qualification professionnelle et l'insertion sociale des jeunes de seize à dix-huit ans (*le Monde* du 26 mars). Elle *« regrette que ne soit pas clairement indiqué le caractère transitoire de ces mesures et réaffirme que seule l'amélioration de la formation initiale des jeunes (...) apportera une véritable solution »*. Les inquiétudes de la FEN portent sur les moyens *« qu'exige une tâche de pareille ampleur, compte tenu de l'urgente nécessité de rénovation et de développement des lycées d'enseignement professionnel »*.

AFFAIRES

La société Transpac pourrait être réintégrée au sein de l'administration des P.T.T.

La société Transpac, qui exploite, depuis 1978, le réseau français des transmissions de données, sera-t-elle réintégrée dans l'administration des P.T.T. ? Souhaitée par les syndicats et certains militants du P.S., prônée par un récent rapport sur l'avenir des filiales des P.T.T., cette mesure est actuellement à l'étude, avenue de Ségur.

Avec le développement de l'informatique et des transmissions de données entre ordinateurs, les P.T.T. avaient décidé en 1978 de constituer, à l'image de ce qui existe pour le téléphone, un réseau spécialisé dans la transmission, la communication de données entre ordinateurs. L'exploitation et la commercialisation de ce réseau ont été confiés non au service public des P.T.T., mais à une société d'économie mixte dont l'Etat détient 97 % et les usagers 3 %

Après des débuts laborieux, Transpac connaît un indiscutable succès Au début de l'année, on comptait six mille accès au réseau pour un millier d'usagers (entreprises, administrations, professions libérales). D'ici à la fin de 1982, la demande étant forte, le nombre d'accès doit être doublé. Transpac a permis également d'acquérir en France (notamment dans les sociétés de services informatiques) une compétence dans le domaine des réseaux. Ainsi la SESA est devenue, grâce à Transpac, le spécialiste mondial des réseaux de téléinformatique, obtenant de nombreux contrats à l'étranger.

Le fait que Transpac ait bénéficié d'une certaine autonomie de gestion — tout en restant étroitement liée aux P.T.T. — n'est pas pour rien dans son succès. La société a pu se montrer plus agressive sur le plan commercial ; associer les usagers ; recruter — et payer — des spécialistes en informatique. Toutes choses que l'administration, avec sa rigidité, ses multiples statuts du personnel, sa méconnaissance du client, a de plus en plus de mal à faire.

Le cas de Transpac n'était pas isolé Ces dernières années, la direction générale des télécommunications a mené une politique systématique de filialisation. Au nom de l'efficacité et avec un certain succès. Mais aussi avec des arrière-pensées politiques. Aussi les syndicats et la gauche s'étaient-ils toujours élevés contre cette stratégie qui risquait, selon eux, d'ouvrir la voie à la privatisation d'une partie des activités des P.T.T. Depuis le 10 mai, les syndicats ont donc mené l'offensive pour réintégrer les filiales de la D.G.T. au sein du service public, de l'administration.

Or, au fil des mois, les nouveaux dirigeants des P.T.T. et de la D.G.T., tout comme ceux d'autres ministères, se sont aperçus des avantages de la filialisation — dans le cadre de sociétés autonomes au capital détenu par l'Etat — pour développer certaines activités de l'administration. D'autant qu'avec un gouvernement de gauche le risque de privatisation, se disent-ils, a disparu. Aussi la réintégration des filiales de la D.G.T. au sein du monopole ne les enchantait-elle guère. Tout au plus entendaient-ils corriger certains abus, certaines anomalies.

Pourtant, on s'apprêterait aujourd'hui aux P.T.T. à céder — en partie — à la pression syndicale. Un compromis serait en vue. On ne toucherait pas aux multiples filiales de la D.G.T. En revanche, Transpac reviendrait dans le giron de l'administration. Une mesure symbolique en quelque sorte, destinée à calmer les syndicats et certains caciques de la D.G.T. Au risque de déplaire, tant aux usagers de Transpac qu'à son personnel.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Pour fabriquer des robots aux États-Unis

GENERAL MOTORS ET FUJITSU FANUC CRÉENT UNE FILIALE COMMUNE

General Motors, premier constructeur américain et mondial d'automobiles, et Fujitsu-Fanuc, filiale spécialisée dans la robotique de l'un des géants japonais de l'informatique, Fujitsu, vont créer aux Etats-Unis une filiale commune (à 50-50) qui créera et fabriquera des systèmes robotisés.

Dans un premier temps, la nouvelle entreprise commercialisera aux Etats-Unis les robots fabriqués au Japon par Fujitsu-Fanuc ainsi que ceux développés par General Motors dans le domaine de la peinture industrielle. Par la suite, elle produira ses propres produits, grâce à la mise en commun des techniques des deux sociétés mères. Selon General Motors, les ventes de robots aux Etats-Unis devraient atteindre 2 milliards de dollars (plus de 12 milliards de francs) d'ici à 1990. Fujitsu-Fanuc est l'un des premiers fabricants mondiaux de robots, avec un chiffre d'affaires de 500 millions de dollars.

● *La hausse des tarifs de coiffeurs ne dépassera pas 10 % ou 11 %* entre le début et la fin de 1982 aux termes d'un accord de régulation signé entre la profession et les pouvoirs publics. Cette hausse interviendra en deux étapes : 1er mai et 1er octobre. Les prix des services de coiffure, qui ont augmenté de près de 19 % en 1981, étaient bloqués depuis octobre dernier.

● *Baisse des prix de gros en R.F.A.* — Les prix de gros ouest-allemands ont baissé de 0,20 % en février, après avoir augmenté de 1,80 % en janvier. La hausse a été de 8,20 % pour l'ensemble de 1981. Le mauvais indice de janvier était lié à la tradition du commerce allemand de relever ses prix en début d'année ; le bon résultat de février a pour origine la chute des prix de gros du fuel domestique (— 7,30 %) et de l'essence (— 4,60 %).





CONJONCTURE

LES PROJETS FISCAUX DU GOUVERNEMENT

O.P.A. sur la T.V.A.

Rendu prudent par le coût des réformes et l'inquiétant gonflement du déficit des comptes publics, le gouvernement limitera probablement à peu de chose sa réforme fiscale. Un impôt risque pourtant de faire les frais de cette nouvelle volonté de rigueur : la T.V.A.

La taxe à la valeur ajoutée, qui fut introduite dans le système fiscal français en 1954-1955, et fut étendue en 1968 au commerce, a deux caractéristiques qui font à la fois sa force et sa faiblesse. La première est de rapporter beaucoup d'argent à l'Etat : 350 milliards de francs prévus pour cette année, soit 44 % des recettes fiscales. La seconde est d'être un impôt dissimulé dans les prix des biens et des services payés par le consommateur, et donc théoriquement indolore.

Dès lors, la tentation est grande pour un gouvernement en quête de ressources de puiser dans pareil trésor. Y puiser pour financer l'allégement des charges sociales payées par les entreprises, et là c'est le ministère de la solidarité qui est demandeur. Y puiser pour alléger la taxe professionnelle payée par les entreprises, et là ce sont à la fois MM. Mauroy et Fabius qui sont preneurs. Mais y puiser aussi pour réduire le déficit budgétaire qu'une accumulation de charges nouvelles creuse dangereusement depuis le début de l'année. Il n'est pas jusqu'à l'Elysée qui ne voit d'un œil très favorable une telle opération puisque celle-ci permettrait de financer l'allégement de ce même impôt, promis lors de la campagne pour les présidentielles, sur les produits alimentaires.

L'affaire semble donc entendue. Le taux intermédiaire de la T.V.A., actuellement fixé à 17,6 %, sera probablement augmenté. Ce qui permettra de compenser une baisse de cette même T.V.A. sur quelques produits de première nécessité (pain, lait, viande... pour 3 ou 4 milliards de francs), et de payer le prix des différentes réformes et remises en ordre envisagées.

Il n'est pas possible de dire actuellement avec précision ce qui sera fait, car le gouvernement, qui hésite beaucoup sur l'ampleur des modifications à apporter, n'a encore rien décidé. Car, s'il est facile de relever le taux d'un impôt (une hausse du taux intermédiaire de la T.V.A. rapporterait théoriquement 15 milliards de francs à l'Etat), il est beaucoup plus difficile d'en prévoir les conséquences lointaines.

Or, les risques sont évidents. Passons sur le fait que les socialistes, quand ils étaient dans l'opposition, critiquaient le poids excessif de la T.V.A., impôt injuste parce que dégressif au fur et à mesure que s'élèvent les revenus (ce reproche reste parfaitement fondé). Une hausse de la T.V.A. entraînerait une augmentation des prix de détail. L'économie n'est pas une science exacte et beaucoup de questions n'ont pas de réponses assurées. Mais *pour ce qui* concerne la T.V.A. les choses sont claires : la hausse des prix en serait accélérée. Est-ce bien opportun ? Pouvons-nous nous payer le luxe de dériver un peu plus dans ce domaine par rapport à nos grands concurrents étrangers, allemands, américains et japonais ? Il y a plus grave : les simulations qui sont faites à l'aide de modèles économétriques montrent que les inconvénients d'une hausse de la T.V.A. vont très au-delà d'une dérive des prix : le commerce extérieur se dégraderait à cause d'une détérioration de la compétitivité française, l'activité économique serait handicapée et, en fin de compte, c'est l'emploi qui serait menacé. L'expérience montre en outre que les recettes fiscales apportées à l'Etat par une hausse de la T.V.A. sont finalement bien moindres que prévu.

A ces risques, que personne ne nie, on oppose la nécessité de trouver de l'argent pour rester rigoureux dans le financement des réformes mais aussi pour alléger les charges des entreprises afin de les rendre plus compétitives. On oppose aussi l'argument de la reconquête du marché intérieur : une hausse du taux intermédiaire de la T.V.A. sur des produits comme les machines à laver, les cuisinières — produits que les étrangers exportent massivement en France, — freinerait nos importations dans ce domaine. Elle encouragerait, au contraire, nos entreprises à exporter puisque nos ventes à l'étranger ne supportent pas cet impôt. Du protectionnisme intelligent en quelque sorte.

Reste que toucher à la T.V.A., impôt déjà fort lourd en France — et ressenti comme tel par les contribuables, les sondages le prouvent, — est une aventure dangereuse dans laquelle le gouvernement ne devrait pas se lancer avant d'y avoir regardé à deux et même quatre fois...

ALAIN VERNHOLES.

Le changement, les finances publiques et la gauche

(Suite de la première page.)

Bien entendu, il faut demeurer vigilant. La politique budgétaire sert à amorcer la relance, elle doit l'entretenir, elle ne la compromettra en aucun cas par un déséquilibre excessif intérieur ou externe. Des chiffres fantaisistes de dépenses publiques ont été cités ici ou là. Ils se situent hors du réel. Le président de la République a fixé pour 1983 la limite du déficit : 3 % de la richesse nationale. Cette limite sera respectée. C'est-à-dire un niveau raisonnable permettant à la fois de conforter la croissance, de continuer la décélération de l'inflation et de maîtriser l'évolution de nos comptes extérieurs. Bref, de poursuivre, conformément aux engagements pris devant le pays, une politique équilibrée de changement.

Deuxième élément de ce changement : il nous faut assurer par rapport à nos prédécesseurs une meilleure *efficacité* de la dépense. Dans l'administration française, on ajoute souvent, on corrige parfois, on ne supprime jamais. Chaque ministère cherche à disposer de son propre régime d'aides qui s'enchevêtre avec celui du voisin, sans voir que l'addition des procédures divise leur efficacité au lieu de la multiplier. Sans voir non plus qu'il est préférable de supprimer les handicaps plutôt que de collectionner les subventions. Certes, périodiquement, un examen des services votés a lieu. Mais il s'est limité dans le passé à comprimer les frais... de chauffage et de téléphone. Notre gouvernement dégagera de nouvelles marges d'action. Ceci appelle un réexamen d'ensemble imaginatif et vigoureux de la politique sédimentaire des vingt dernières années.

Efficacité : il est clair que le contenu de la dépense publique importe autant que sa masse ou son solde. Cela vaut en particulier pour l'emploi. Comme nous avons déjà commencé de le faire, chaque *dépense doit être filtrée* au tamis. Pour chacune doit se poser la question : est-ce oui ou non la meilleure façon de contribuer à l'emploi ? Mais il faut aller plus loin. Les élections cantonales ont montré combien les citoyens sont attentifs au caractère plus ou moins quotidien et concret du changement. Veillons, dans cet esprit, à ce que le choix des mesures nouvelles soit examiné au regard de leur impact sur la vie quotidienne.

Nous avons besoin, plus généralement, d'une grande *cohérence*. Elle passe financièrement par un approfondissement des rapports entre le Plan et le budget. Comme si le Plan pouvait être exclusivement tourné vers le structurel et le souhaitable, tandis que le budget s'occuperait seulement des contraintes et distribuerait les refus ! Pour le Plan, toute définition des *priorités* doit être désormais accompagnée d'un exposé des non-priorités. Pour le budget, toute décision importante sera mesurée dans ses conséquences à moyen terme. Je suis personnellement partisan, selon des formes à déterminer, d'une présentation du budget accompagnée de projections financières sérieuses à moyen terme.

Le changement doit donner confiance et non constituer une machine à faire peur : voilà une autre exigence. D'où l'importance décisive de la notion de règles du jeu. Notre succès passe par la définition dans le domaine économique, social et financier de règles du jeu précises qui, une fois fixées, ne seront plus modifiées. On peut demander beaucoup aux décideurs, aux investisseurs, mais on ne peut pas leur demander d'agir avec un horizon mouvant. C'est clair en particulier pour l'impôt. Economiquement, psychologiquement, politiquement, nous avons besoin d'une stabilisation de la pression fiscale globale.

De même la règle du jeu budgétaire doit être claire. Le budget n'est pas la voiture-balai de l'économie. Lorsqu'il s'agit d'actions indispensables que seule la puissance publique, sur fonds publics, peut engager, le budget jouera pleinement son rôle. Mais toute une série d'initiatives doivent intervenir pour diversifier les sources de financement, éviter de charger les entreprises et la dette publique, donc d'alimenter l'inflation et d'alourdir la fiscalité. La première exigence à cet égard est une politique à long terme des tarifs publics qui ne reporte pas sur les contribuables les charges liées aux aléas de la conjoncture.

***

Une dernière remarque concerne les finances sociales. Par leur masse et leur évolution, elles posent un problème sans doute de plus vaste ampleur que les finances de l'Etat. Elles touchent au premier rang notre vie quotidienne. Avec la montée du chômage, les avancées de la protection sociale, les bouleversements démographiques, des interrogations nouvelles apparaissent dans toutes les nations. Il s'agit pour y répondre d'apprendre à dépenser mieux sans toujours dépenser plus, à faire face aux besoins sociaux en évitant les dérapages, à concilier l'indispensable régulation d'ensemble avec la décentralisation. Il s'agit d'accompagner les changements sans bouleverser les équilibres économiques de la nation. Commençons par accroître partout la responsabilité dans la gestion des dépenses sociales. Rude tâche, où la vérité des informations et le courage ont le premier respect dû aux Français.

Si le débat public, hors des chemins qu'on lui fait parfois emprunter, peut se porter davantage sur ces terrains-là, il servira notre pays. Nous sommes loin des cantonales ? Pas tellement. L'obsession de l'emploi, la clarté des règles du jeu, l'efficacité des choix, une meilleure répartition des charges, voilà des éléments importants pour réussir le changement au quotidien.

Comme elle a commencé de le faire, la gauche doit montrer qu'elle sait à la fois transformer et gérer. Et expliquer. Car là sont les conditions d'une très large adhésion.

LAURENT FABIUS.

LES IMPATIENCES DU PATRONAT

Le patronat s'impatiente. Invité du Club de la presse d'Europe 1 le 28 mars, M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F., a une nouvelle fois rappelé les revendications de l'organisation patronale. Le pouvoir doit alléger les charges des entreprises et observer dans ce domaine une « *pause de survie* » de douze à dix-huit mois, accorder une provision pour la cinquième semaine de congés payés, amorcer une budgétisation des allocations familiales, enfin accroître la concertation. Rien de très neuf, on le voit, sinon dans le ton qu'il voulait plus agressif puisque M. Gattaz a parlé « *d'avertissement* ».

La veille, à Valence, nous indique notre correspondant, M. René Bernasconi, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, avait pour sa part reproché au gouvernement de se borner à jouer « *les ambulances pour entreprises* » et protesté contre la position « *d'assistées* » dans laquelle le gouvernement place les entreprises.

Ces propos, à n'en pas douter, traduisent assez bien la grogne d'une « base » patronale qu'inquiètent les projets sociaux du gouvernement. Les représentants du patronat sont d'autant plus enclins à les tenir qu'ils savent que les pouvoirs publics leur prêtent aujourd'hui une oreille plus attentive. Ainsi M. Delors, invité par TF 1, a-t-il déclaré le 28 mars : « *Les charges des entreprises ne doivent plus augmenter* ». Un engagement de bon augure avant la réunion de travail avec le premier ministre prévue pour le 16 avril...

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	6,2770	6,2800	+ 80	+ 140	+ 95	+ 165	+ 115	+ 265
$ can.	5,1049	5,1086	0	+ 60	— 31	+ 39	— 172	— 36
Yen (100)	2,5377	2,5399	+ 202	+ 239	+ 380	+ 422	+1 105	+1 183
D M	2,6079	2,6131	+ 131	+ 173	+ 288	+ 325	+ 922	+ 982
Florin	2,3539	2,3559	+ 166	+ 196	+ 306	+ 351	+ 827	+ 983
F.B (100)	13,8382	13,8509	— 75	+ 286	— 184	+ 188	— 725	— 79
F.S.	3,2642	3,2674	+ 304	+ 347	+ 288	+ 695	+ 823	+1 627
L. (1 000)	4,7553	4,7594	— 520	— 383	— 830	— 655	—1 871	—1 625
£	11,1906	11,1991	+ 278	+ 415	+ 494	+ 655	+1 278	+1 590

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	8 15/16	9 5/16	9	9 3/8	9	9 3/8	9 1/16	9 7/16
$ E.-U.	14 5/8	15 1/8	15 1/8	15 1/2	15 5/16	15 9/16	15 3/8	15 3/4
Florin	8	9	7 1/2	8 1/4	7 3/4	8 1/2	8 1/4	9
F.B. (100)	11 3/4	13 1/4	15 1/8	17 11/16	15 3/4	17 7/16	16 1/4	17 1/4
F.S.	3/8	1 1/8	5 1/4	5 5/8	5 3/8	5 3/4	6 1/4	6 5/8
L. (1 000)	19 3/4	23 1/4	27 3/8	30 3/8	25 5/16	26 13/16	23 1/16	24 1/4
£	13 3/8	14 1/8	13 3/8	14	13 3/8	14	13 3/8	14
F français	29 3/4	45 1/4	33 3/4	37 1/4	27 3/4	31 1/4	20 3/4	23 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Le 24 mars 1982, le conseil d'administration du Comptoir des Entrepreneurs a arrêté les comptes de l'exercice 1981.

Les prêts bénéficiant d'une aide de l'Etat accordés en 1981 sont en progression de 37 % sur l'année précédente (19,1 milliards de francs contre 13,9 milliards de francs). La réduction de la durée de gestion des PAP, qui se substituent aux anciens prêts spéciaux, a toutefois entraîné une légère diminution des encours de prêts du secteur public (43 milliards de francs contre 44,3 milliards de francs au 31 décembre 1980).

Le montant des prêts non aidés accordés dans l'année a diminué de 25,6 % (2,5 milliards de francs contre 3,4 milliards de francs) en raison notamment des contraintes sévères de l'encadrement du crédit. Les encours correspondants ont progressé de 6,4 %, passant de 12,6 à 13,4 milliards de francs.

Après dotation des comptes d'amortissements et de provisions et paiement de l'impôt, le bénéfice net s'élève à 17,6 millions de francs contre 22,6 l'année précédente.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 10 juin prochain de distribuer le même dividende que l'an dernier, soit 9,80 F par action, auquel s'ajoutent 4,90 F au titre de l'impôt déjà payé au Trésor.

BANQUE PRIVÉE DE GESTION FINANCIÈRE « B.P.G.F. »

Le conseil d'administration de la *Banque privée de gestion financière* (B.P.G.F.) s'est réuni, le 24 mars 1982, sous la présidence de M. Jean-Luc Gendry, afin d'examiner les comptes et les résultats de l'exercice 1981.

Le conseil a approuvé les comptes clos le 31 décembre 1981, qui font apparaître un bénéfice de 34 128 087,34 F après amortissements, provisions et impôt contre 44 021 896,23 F pour l'exercice précédent.

Compte tenu du report antérieur de 18 640 658,31 francs, le solde disponible du compte de « pertes et profits » s'élève à 52 768 745,65 F.

Sur ce montant, il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 18 mai 1982, les *affectations et répartitions* suivantes :

Affectation à la réserve spéciale des plus-values à long terme ..	30 998 960,48
Dividende aux actionnaires	12 784 150,00
Report à nouveau	8 985 635,17
	52 768 745,65

La distribution de 12 784 150 F aux actionnaires, contre 11 505 735 F l'an dernier, représentera un dividende net de 50 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 25 F.

Au titre de l'exercice 1980, le dividende s'était élevé à 45 F auquel s'ajoutait un avoir fiscal de 22,50 F.

Après affectation aux réserves, les fonds propres de la société s'élèveront à 342 565 368,27 F contre 321 221 430,93 F précédemment.

Banque Populaire

GROUPE DES BANQUES POPULAIRES

La Caisse centrale des banques populaires émet le lundi 29 mars 1982 simultanément deux emprunts : l'un à taux fixe de 200 MF, portant intérêt nominal de 17,10 % (taux de rendement actuariel brut, 16,99 %) et l'autre de 250 MF à taux variable, indexé sur les taux des obligations garanties par l'Etat et assimilées.

L'emprunt à taux fixe, émis pour une durée de dix ans et portant jouissance du 6 avril 1982, sera amorti en dix tranches égales.

L'emprunt à taux variable, également émis pour une durée de dix ans (jouissance : 29 avril 1982), sera amorti en totalité le 29 avril 1992.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

18 bis, rue de Berri
75008 PARIS

AVIS DE TIRAGE

Les porteurs d'obligations « Caisse nationale de l'énergie » provenant de l'indemnisation des biens transférés à Electricité de France et Gaz de France, d'une part, et à Electricité et Gaz d'Algérie, d'autre part, sont avisés que le trente et unième tirage d'amortissement desdites obligations aura lieu au 18 bis, rue de Berri, à Paris, 8e, le

MARDI 4 MAI 1982
à 10 h 30

Les obligations sorties à ce tirage seront remboursables à partir du 1er juin 1982.

Les opérations d'indemnisation et de regroupement facultatif des fractions d'obligations de 50 F et 10 F seront suspendues à compter du 16 mars 1982 et reprises le mer-Berri, à Paris 8e, le

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INDUSTRIE ET DE PARTICIPATIONS

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Pierre Célier, a approuvé les comptes de l'exercice 1981.

Le bénéfice d'exploitation s'élève à F 111 469 000 dont F 10 756 000 au titre de l'activité de l'ancienne Société SITRAM absorbée le 21 décembre 1981 avec effet au 1er janvier 1981 ; il s'entend après F 23 686 000 d'amortissements, dont F 17 826 000 au titre des actifs apportés par l'ancienne Société SITRAM. Le compte de pertes et profits, après constitution de provisions hors exploitation ou exceptionnelles pour un montant net de F 58 657 000, enregistrement de profits nets, exceptionnels ou afférents aux exercices antérieurs, pour F 24 240 000 et déduction de l'impôt sur les sociétés, se solde par un bénéfice net de F 76 605 000 contre F 64 231 000 pour l'exercice précédent.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée annuelle, qui sera convoquée pour le 2 juin prochain, la distribution d'un dividende de F 42 984 976 correspondant à 11,50 F par action, ce qui, augmenté de l'avoir fiscal de 5,75 F, représentera un revenu global de 17,25 F par action contre 15 F l'exercice précédent.

DÉNONCIATION DE CAUTION

Par suite de dénonciation de caution, l'ASCOBATT — Association pour la Caution par les Banques et les Assurances des Entreprises de Travail temporaire, 26, rue Vernet, 75008 Paris — fait savoir que la garantie conférée depuis le 7 juillet 1981 par la Banque privée pour l'Industrie et le Commerce — 7, rue Treilhard, 75008 Paris, — pour le compte de la Société S.I.N. — Services Intérimaires du Nord, 1, rue des Foulons, 59300 Valenciennes, — et, au profit d'une part, de la Sécurité sociale et des Institutions sociales, et, d'autre part, au profit des salariés temporaires, prendra fin dans un délai de deux jours, suivant la présente publication.

UAP SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS
EXERCICE 1981

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ALTEFI	ACTIONS FRANCE	ACTIONS SELECTIONN.	ÆDIFICANDI (UNION-SEQUANAISE-URBAINE)	L'U.A.P.-INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	Obligations françaises et étrangères	60 % min. actions franç. (Loi Monory)	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
Les SICAV de l'Union des assurances de Paris ont convoqué leurs actionnaires en assemblée générale annuelle, pour approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1981 :	24 mars 1982	23 mars 1982	15 mars 1982	19 mars 1982	16 mars 1982	22 mars 1982
SITUATION AU 31 DECEMBRE 1981 :						
— Nombre d'actions en circulation ..	2 564 290	788 769	605 459	758 922	697 749	1 727 617
— Capital (actif net moins sommes distribuables) (en millions de francs)	361,57	119,15	79,94	139,45	141,17	342,57
— Valeur liquidative en francs	163,74	169,61	143,45	195,97	222,71	212,05
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE 1981 (en millions de francs)	58,29	14,63	6,91	9,27	14,23	23,78
	F	F	F	F	F	F
— Dividende net distribué par action	20,50	16,80	11,00	12,00	19,10	12,70
+ Impôt payé d'avance au Trésor (avoir fiscal)	1,79	0,59	2,29	2,46	1,40	2,00
— Contre remise des coupons n°	16	9 B	4	24	22	78

Les dividendes seront payables à partir du 31 mars 1982 à la Société Séquanaise de Banque, 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris cedex 01, et dans ses agences. Les actions souscrites jusqu'au 30 juin 1982 — en réinvestissement des dividendes — seront exonérées de tout droit d'entrée.

CIT - ALCATEL

Au cours de la séance du conseil d'administration tenue le 24 mars 1982, le président Ambroise Roux a rappelé sa décision antérieure de n'assumer aucune responsabilité au sein de la Compagnie générale d'électricité après nationalisation de celle-ci. Dans le même esprit, le président a annoncé aux administrateurs sa décision de démissionner de ses fonctions de président-directeur général et d'administrateur de CIT-Alcatel.

Le conseil a pris acte de cette décision, qu'il regrette profondément. Tenant à manifester au président Ambroise Roux sa reconnaissance pour l'œuvre exceptionnelle accomplie par lui à la tête de la compagnie depuis vingt-cinq ans et qui a permis à CIT - Alcatel de devenir l'un des leaders internationaux de l'industrie des télécommunications, le conseil d'administration a décidé, à l'unanimité, de lui conférer le titre de président d'honneur de CIT-Alcatel.

Sur la proposition de M. Ambroise Roux, et pour lui succéder, le conseil a nommé M. Georges Pebereau, président-directeur général de CIT-Alcatel.

Assemblée générale des actionnaires

à tenir le jeudi 22 avril 1982, à 10 h. 30, au Nederlands Congresgebouw, 10 Churchillplein, à La Haye, Pays-Bas.

ORDRE DU JOUR:

1. Proposition d'apporter des modifications aux Statuts et d'autoriser la Direction – conformément aux dispositions de l'article 124, Livre 2, du Code Civil néerlandais – à apporter les modifications que le Ministre néerlandais de la Justice jugerait éventuellement nécessaires.

La proposition d'apporter des modifications aux Statuts pourra être consultée par les actionnaires et sera mise gratuitement à la disposition de ceux-ci aux bureaux de la Société, 30 Carel van Bylandtlaan, à La Haye, et auprès de l'administration centrale de Lazard Frères & Cie, Paris.

Si la partie du capital souscrit, requise en vertu de l'article 40 des Statuts pour une modification des Statuts n'est pas représentée à l'assemblée, une deuxième assemblée générale des actionnaires sera tenue, conformément aux dispositions de cet article, laquelle assemblée pourra adopter à la majorité ordinaire des voix la proposition mentionnée sous l'article 1 de l'ordre du jour, sans qu'il soit tenu compte de la partie du capital souscrit qui se trouvera représentée à l'assemblée en question.

PRÉSENTATION:

A. Les détenteurs de certificats d'action au porteur pourront assister à l'assemblée, y prendre la parole et y exercer le droit de vote, si leurs certificats d'action ou bien l'attestation constatant que ces certificats d'action se trouvent en dépôt libre chez De Nederlandsche Bank N.V., ont été déposés contre quittance, **le 16 avril 1982 au plus tard**, auprès de la banque suivante:

Lazard Frères & Cie, Paris.

B. Les détenteurs d'actions nominatives pourront assister à l'assemblée, y prendre la parole et y exercer le droit de vote, s'ils avisent par écrit la Société de leur intention à cet effet, **le 15 avril 1982 au plus tard:**

par rapport aux actions immatriculées au registre de La Haye:
à l'adresse de la Société;
par rapport aux actions immatriculées au registre d'Amsterdam:
à l'adresse de Algemene Bank Nederland N.V., C.K.E., B.P. 2230, Breda, Pays-Bas;
par rapport aux actions immatriculées au registre de New York:
à l'adresse de The Chase Manhattan Bank, N.A. à New York.

C. Les détenteurs de certificats de "New York shares", c'est-à-dire de certificats d'actions émises conformément à une convention du 10 septembre 1918, en vertu de laquelle The Chase Manhattan Bank, N.A. agit à présent en dépositaire, pourront assister à l'assemblée et y prendre la parole, si leurs certificats de "New York shares" ont été déposés, **le 16 avril 1982 au plus tard**, auprès de Algemene Bank Nederland N.V., C.K.E., B.P. 2230, à Breda, Pays-Bas ou auprès de The Chase Manhattan Bank, N.A. à New York.

La disposition ci-dessus, relative à la possibilité de consulter la proposition d'apporter des modifications aux Statuts, ainsi qu'à la mise à la disposition des actionnaires de ce document, s'applique également aux détenteurs de certificats de "New York shares".

MANDATS:

Les actionnaires et les détenteurs de certificats de "New York shares" qui désirent se faire représenter à l'assemblée par un **mandataire** devront non seulement observer respectivement les dispositions figurant ci-dessus sous A, B et C, **mais encore déposer un mandat écrit, le 19 avril 1982 au plus tard**, aux bureaux de la Société, 30 Carel van Bylandtlaan, à La Haye.

Ceux qui le désirent, pourront utiliser à cet effet une formule qui sera mise gratuitement à leur disposition, à partir d'aujourd'hui, aux bureaux de la Société et auprès de l'administration centrale de Lazard Frères & Cie, Paris.

La Haye, le 29 mars 1982

Le Conseil d'Administration



N.V. Koninklijke Nederlandsche Petroleum Maatschappij
(Royal Dutch) — Établie à La Haye, Pays-Bas

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 18/3/1982
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	311 848
dont :	
Or	194 591
Disponibilités à vue à l'étranger	36 829
ECU	66 228
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 208
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	4 926
dont :	
Concours au Trésor public	0
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	138 764
dont :	
Effets escomptés	76 000
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	56 709
5) DIVERS	6 277
Total	518 516

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	157 398
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	9 038
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	10 923
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	47 207
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	33 024
5) ECU A LIVRER AU FECOM	54 562
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	223 381
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 266
8) DIVERS	13 737
Total	518 516

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

	19 mars	26 mars
Indices généraux de base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu variable	808,7	815,7
Valeurs étrangères	1736,9	1790,1
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	116,7	117,7
Valeurs étrangères	235	242,2
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	104,6	105,5
Pétroles-Energie	85,8	87,1
Métallurgie	107,4	108,2
Chimie	103	104,4
Bâtim., mat. constr., trav. publics	105,5	106,1
Constructions mécaniques	105,6	108,7
Matériel électrique	114,8	116,9
Automobile et accessoires	113,9	111,4
Industr. de consom. non alim.	111,1	112,0
Agro-alimentaire	107,5	108,0
Distribution	106,1	107,7
Transports	112,4	113,1
Services	104,5	105,4
Assurances	103,9	102,5
Banques	110,7	110,1
Immobilier et foncier	103	102,6
Investissement et portefeuille	104,5	105,8
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	93,7	93,4
Emprunts d'Etat	94,1	94,2
Emprunts garantis et assimilés	93,8	93,4
Sociétés	93,3	93,1
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	83,6	83,2
Sociétés	88,9	88,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	98,9	99,8
Produits de base	71,8	72,7
Construction	176,2	174,5
Biens d'équipement	84,8	85,9
Biens de consom. durables	86,3	85,6
Biens de consom. non durables	86,7	88
Biens de consom. alimentaires	130,4	130,8
Services	167,4	170,2
Sociétés financières	121,1	121,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	221,7	221,7
Valeurs industrielles	83,8	84,5
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	132,7	132

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MIDLAND BANK. – M. Marc Vuillermet, membre du directoire de la Midland Bank France S.A. et spécialiste des financements internationaux, a été nommé à la présidence du directoire de la banque en remplacement de M. Hervé de Carmoy, qui reste au directoire.

Celui-ci demeure également président du directoire de la B.C.T. Midland Bank, dont la présidence du conseil de surveillance est assurée par M. René de Lestrade. Outre sa responsabilité générale pour le groupe Midland en Europe, M. de Carmoy va se voir confier « *des fonctions supplémentaires à la division internationale de la Midland Bank à Londres* », fonctions qui restent indéterminées pour l'instant.

Le groupe bancaire Midland Bank, l'un des quatre grands établissements britanniques de dépôts, dont le titre a été introduit le 2 juin dernier à la Bourse de Paris, dispose de trois filiales en France : la B.C.T. Midland Bank, banque de dépôts et de financement immobilier, également banque cotée en bourse et résultant de l'acquisition en 1979 de la Banque de la construction et des travaux publics (B.C.T.), la Midland Bank France, banque d'affaires, et la Midland Bank Ltd, banque de dépôts, succursale de la maison mère.

Signalons par ailleurs que le bénéfice consolidé du groupe bancaire britannique Midland, pour l'exercice 1981, mentionné dans notre édition du mercredi 24 mars, ressort à 232,2 millions de livres sterling contre 231,8 millions pour le précédent exercice (et non pas 321,8 millions comme indiqué par erreur à la suite d'une inversion de chiffres).

BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ. – Le conseil d'administration a décidé de procéder à l'émission d'un emprunt de 500 millions de francs représenté par 100 000 obligations de 5 000 francs nominal d'une durée de huit ans et six mois et à un taux d'intérêt variable.

Les résultats de l'exercice 1981 seront en hausse par rapport à ceux de l'exercice 1980.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	25 mars	26 mars
Valeurs françaises	104,9	106,8
Valeurs étrangères	103,9	104

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	99 3	99,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 29 mars .... 18 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26/3	29/3
1 dollar (en yens)	246,55	246,70

BOURSE DE PARIS Comptant 26 MARS

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Union Habit.	190	185
Un. Imm. France	168	165 50
Un. Ind. Crédit	210	210
Union Ind. Ouest	329	329
Unipol	144	144
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	43	43
Waterman S.A.	179	176 20
Brass. du Maroc	188	188
Brass. Ouest-Afr.	20	20 10

HORS-COTE

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Coparex	350	360
F.B.M. (Li)	70	36
Iena Industries	13	....
La Mure	74	....
M.M.B.	169	167
Océanic	40	....
Petrofigaz	420	....
Pronuptia	200	171
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	84	....

SICAV

VALEURS	Émission Frais inclus	Rachat net
Soleil Investis.	308 68	294 68
U.A.P. Investiss.	226 78	216 50
Unifrance	173 87	165 99
Unifoncier	433 32	413 67
Unigestion	392 05	374 27
Uni-Japon	569 64	543 81
Unirente	1297 46	1254 80
Univer	10718	10718
Valorem	254 55	243 01
Valrepl	103312	103209
Worms Investiss.	456 04	436 36

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1850	4,5 % 1973	1867	1864	1869 90	1869 90
2736	C.N.E. 3 %	2851	2834	2840	2715
436	Air Liquide	449	455	460	465
320	Als. Superm.	325	315	315	315
665	Europe n° 1	575	551	551	560
560	Facom	580	570	570	572
5 50	Usinor	5 20	5 20	5 20	5 20
99	– (obl.)	98 60	98 60	98 60	97 90
160	U.T.A.	152	155	165 30	158
225	Valéo	223 50	224	224	220
365	– (obl. conv.)	363	363	363	363
125	Vallourec	129 90	130	131 50	128 80
890	V. Clicquot-P.	893	900	900	908
94	Dome Mines	89	90	89 80	90
152	Driefontein Ctd	144	144 30	144 50	144
280	Du Pont-Nem.	259	256	263	255
545	Eastman Kodak	539	550	547	547
62	East Rand	58 45	59	57 80	59
265	Ericsson	289	270	270	268
220	Exxon Corp.	218 50	220	216 80	216 10
159	Ford Motors	160	159 50	159 50	160
174	Free State	171	170	170	170
112	Gencor	108	105	105	106
465	Gén. Electr.	462	468	468	461
315	Gen. Motors	313	311	312	313 60
54	Goldfields	53 90	53 90	53 90	53 90
81	Harmony	73 50	74 95	74 80	74 95
18	Hitachi	18 35	18 25	18 40	18 40
380	Hoechst Akt.	385	379	379 50	384
45	Imp. Chemical	45 50	42 40	42 95	42 40
90	Inco. Limited	90 50	90 50	90	90
445	IBM	448	450	449	444 50
330	Schlumberger	335	335	335	335
50	Shell transp.	49 10	49 20	49 60	49
685	Siemens A.G.	700	695	695	682
97	Sony	102	101 50	101 50	100 70
430	Unilever	445	445	445	....
117	Un. Min. 1/10	116	115 50	117	118 90
280	Unit. Techn.	271 50	277	277	275
185	West Deep	175	178	176 50	178
255	West Hold.	245	246 80	247	248
290	Xerox Corp.	278	288	288	282 30
2 44	Zambia Corp.	2 46	2 49	2 47	2 44

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 244	6 266	6 060	6 360
Allemagne (100 DM)	261 100	261 450	255	268
Belgique (100 F)	13 832	13 852	11 900	12 900
Pays-Bas (100 fl.)	236 680	236	231	242
Danemark (100 krd)	76 620	76 700	74	79
Norvège (100 k)	103	102 970	100	105
Grande-Bretagne (£ 1)	11 249	11 195	11	11 600
Grèce (100 drachmes)	10 130	10 082	8 100	10 350
Italie (1 000 lires)	4 756	4 758	4 650	5 050
Suisse (100 fr.)	327 770	328 550	322	338
Suède (100 krs)	106 230	106 160	103	109
Autriche (100 sch)	37 120	37 200	36 300	37 900
Espagne (100 pes.)	5 920	5 913	5 750	6 200
Portugal (100 esc.)	8 850	8 830	8 200	9 200
Canada ($ can 1)	5 095	5 105	4 970	5 210
Japon (100 yens)	2 548	2 534	2 430	2 570

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/3
Or fin (kilo en barre)	67950	67000
Or fin (en lingot)	67990	66295
Pièce française (20 fr)	634 90	610 10
Pièce française (10 fr)	505	498
Pièce suisse (20 fr)	590	585
Pièce latine (20 fr)	540	538
Souverain	645	621
Pièce de 20 dollars	2899 60	2840
Pièce de 10 dollars	1375	1371
Pièce de 5 dollars	780	.....
Pièce de 50 pesos	3100	3060 50
Pièce de 10 florins	606	565 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 28-29 mars 1982 a été tiré à 486 507 exemplaires.

A B C D E F G I

ÉVASION AU CENTRE PÉNITENCIAIRE DE LIANCOURT

• Les deux malfaiteurs ont disparu • Leur otage n'a pas été retrouvé

Deux détenus, Michel Maksymovicz, quarante-cinq ans, et Raymond Guérin, quarante-deux ans, se sont évadés, dimanche 28 mars, vers dix-sept heures, du centre pénitentiaire et sanitaire de Liancourt (Oise). Ces deux hommes, condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité, qui ont pris une femme en otage dans la forêt de Pont-Sainte-Maxence, Mme Laurence Benoît, trente-trois ans, n'avaient toujours pas été retrouvés, ce lundi en fin de matinée, pas plus que Mme Benoît. La police a perdu leur trace dans la soirée de dimanche dans la banlieue parisienne.

C'est grâce à la complicité d'un compère, qui a lancé par dessus le double grillage ceinturant le centre de Liancourt un sac contenant une paire de cisaille et des armes, que les détenus sont parvenus à s'échapper. Surpris par un gardien, alors qu'ils étaient en train de découper le grillage, celui-ci a été frappé avec les cisailles et légèrement blessé à la tête. Dans leur fuite, les deux malfaiteurs ont échangé des coups de feu avec les surveillants avant d'atteindre une voiture qui les attendait avec, semble-t-il, un complice à bord. Une quinzaine de kilomètres plus loin, à Villers-Saint-Paul, ils ont abandonné ce véhicule et ont contraint un automobiliste domicilié à Levallois-Perret (Haus-de-Seine), M. Claude Boirot, à les prendre à bord. A Pont-Sainte-Maxence, ils ont libéré le conducteur, et ont pris en otage une jeune femme âgée de trente-trois ans, Mme Laurence Benoît, qui se promenait en forêt avec son mari.

Un important dispositif policier a été mis en place dans la région. Cernés près de Tricot (Oise), Michel Maksymovicz et Raymond Guérin, puissamment armés et en possession de grenades, ont lancé par la fenêtre plusieurs messages dont un écrit par leur otage, suppliant les forces de l'ordre de ne pas intervenir. Sur l'un de ces messages les deux évadés ont écrit : « *Nous sommes condamnés à perpétuité. Nous n'avons rien à foutre de mourir. Laissez-nous passer sinon on fait sauter la voiture.* »

Le colonel Nicolas, commandant le groupement de gendarmerie a laissé les fugitifs franchir les barrages. Ceux-ci ont été repérés vers 21 heures près de Sarcelles par un cibiste qui a entendu l'appel de la police, avant de disparaître dans le flot de la circulation parisienne.

Michel Maksymovicz avait été condamné le 20 février 1980 à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises de l'Oise pour cinq hold-up (*le Monde* du 23 février 1980). Le 16 janvier 1980 la cour d'assises de Versailles lui avait infligé cinq ans de réclusion criminelle pour quatre autres hold-up. Surnommé le « gangster muet » parce qu'il se présentait au caissier avec écrit sur un cahier d'écolier : « *Ne criez pas, passez-moi l'argent* », Michel Maksymovicz est atteint d'un cancer à la gorge.

Quant à Raymond Guérin, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, le 12 février 1980, par la Cour d'assises de Seine-et-Marne pour homicide volontaire et tentative d'homicide volontaire, il souffre d'une tuberculose pulmonaire et avait survécu à une tentative de suicide en 1977. Les deux évadés ont un casier judiciaire très chargé.

M. ENRICO BERLINGUER SERA REÇU PAR M. FRANÇOIS MITTERRAND LE 31 MARS A 15 HEURES

M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste italien, accompagné de M. Romano Ledda, responsable de la politique étrangère au comité central, arrive à Paris en fin de soirée ce 29 mars pour un séjour de quarante-huit heures (*le Monde* daté 28-29 mars).

Ses entretiens avec M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., se dérouleront le 30 mars de 9 heures à 16 h 30 au siège du parti, et seront suivis d'une conférence de presse.

Le président de la République recevra M. Berlinguer mercredi 31 mars à 15 heures à l'Elysée.

M. JEAN-FRANÇOIS CUBY EST NOMMÉ DIRECTEUR DE L'AGENCE POUR L'ÉDUCATION PERMANENTE.

Le dernier conseil des ministres a nommé M. Jean-François Cuby directeur de l'Agence nationale pour le développement de l'éducation permanente (ADEP). Ce poste était occupé depuis 1975 par M. Guy Bégué.

[Né le 28 janvier 1939 à Paris, M. Jean-François Cuby est administrateur civil. Licencié d'histoire, il a occupé les fonctions d'attaché d'administration aux affaires culturelles avant d'entrer à l'ENA, dont il est sorti en 1970. Chef du bureau de l'apprentissage, de la formation et de l'assistance technique au secrétariat d'Etat à la petite et moyenne entreprise en 1970-1971, il entre ensuite au ministère de l'éducation nationale, où il occupe différents postes à la formation continue. Sous-préfet de Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence) de 1974 à 1977, il revient au ministère de l'éducation, puis est nommé directeur administratif et financier de l'Union du groupement d'achats publics. Depuis 1981, il était sous-directeur de l'informatique de gestion du ministère de l'éducation.]

M. Jack Lang devant l'Association de la presse étrangère

La France sera présente dans le monde si elle se montre elle-même accueillante

C'est à une entreprise de séduction que s'est livré M. Jack Lang, le ministre de la culture, devant l'Association de la presse étrangère dont il était l'hôte l'autre vendredi, à l'occasion d'un déjeuner.

La première question, en guise de dessert, a en effet contraint le ministre à abandonner les périphrases et les périodes qu'il affectionne, surtout lorsqu'il parle du président de la République, pour entrer derechef dans le concret : la maison de la presse, cette maison que seule la France, parmi les grands pays, ne possède pas encore ? Oui, le ministre préfère qu'elle ne s'installe pas au Grand Palais, dont les espaces doivent rester libres pour l'exposition universelle de 1989. Pas assez prestigieuse, difficilement aménageable, cette Samaritaine *de luxe qu'on vous propose*, boulevard des Capucines ? M. Lang a assuré qu'une solution serait trouvée d'ici l'été, et que le Grand Palais (cette construction exerce une fascination manifeste sur les correspondants étrangers) n'était pas forcément à perdre de vue, dans une seconde étape, après l'exposition.

Les effets du prix unique du livre ? Le ministre reste prudent : une « *question controversée* », dit-il, mais il a confiance en les éditeurs, rappelle-t-il, le *prix des ouvrages augmentait* plus vite, sous le précédent gouvernement, que le prix de la vie. La culture dans les régions ? « *Un paradoxe*, a notamment répondu M. Lang, *résumant ainsi lui-même sa réponse, est que, en France, la décentralisation doit passer par la reconnaissance nationale* ».

Mais c'est naturellement la question des rapports avec les cultures étrangères que le ministre a développée. Il s'est déclaré convaincu que la France n'a de chances d'être présente dans les autres pays que si elle se montre, elle-même, « *accueillante pour les autres cultures* ». En réponse à une question sur l' « *invasion culturelle anglo-saxonne* », M. Lang a souhaité dissiper le malentendu qu'avait fait naître ses anciennes critiques à l'égard du cinéma américain. Le ministre s'est défendu d'avoir voulu établir une frontière entre les pays anglo-saxons et les peuples latins.

En ce qui concerne les relations avec les pays d'expression latine, le ministre a indiqué que Gabriel Garcia Marquez jettera prochainement la base du Conseil des peuples latins dont *François Mitterrand* avait annoncé la création, lors de sa visite à Mexico.

A l'inévitable question sur la télévision et sur la mauvaise « explication » de la politique du gouvernement, M. Lang a répondu notamment : « *Il y a un grand malentendu. Lorsque nous étions dans l'opposition, nous ne disions pas que le gouvernement n'avait pas le droit de s'expliquer sur sa politique. Nous demandions le droit pour l'opposition à s'exprimer. Nous n'avons pas changé d'avis.* »

Enfin, le ministre de la culture devait estimer que la politesse, cette ancienne sinon caduque spécialité française, était d' « écouter », abandonnant l'exactitude à son sort. Ainsi *devait-il concéder que l'actuel* gouvernement avait bien des difficultés à répondre à l'abondant courrier qu'il reçoit. — F. E.

UN MOTARD DE LA POLICE GRIÈVEMENT BLESSÉ

Un motard de la police nationale, M. Bruno Goedgebuer, a été grièvement blessé par balle dans la nuit du vendredi 26 au samedi 27 mars, alors qu'il rentrait chez lui à La Madeleine dans la banlieue de Lille. Ses jours ne *sont pas en danger*. Son agresseur, M. Michel Campa, conducteur d'une Ford, dont il avait voulu contrôler les papiers, a été appréhendé grâce à un témoin qui avait relevé le numéro minéralogique de la voiture. M. Campa doit être déféré ce lundi 29 mars au parquet de Lille.

Tour du monde à la voile

FLYER PREMIER A PORTSMOUTH

Le voilier néerlandais *Flyer* de Cornelius Van Rietschoffen a gagné en temps réel la dernière étape, Mar-del-Plata-Portsmouth, de la course autour du monde (*le Monde* daté 28-29 mars).

Déjà vainqueur des trois précédentes étapes, *Flyer*, un sloop de vingt-deux mètres, est arrivé lundi 29 mars à 9 h 47 dans le port anglais.

Pour l'emporter en temps compensé, qui sert à établir le classement officiel de la course, le Français *Charles-Heidsieck-III* d'Alain Gabbay devra atteindre Portsmouth moins de quatre-vingt-douze heures après *Flyer*.

GRANDE FERMETÉ DU DOLLAR : 6,28 F

Dopé par une nouvelle hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, où le loyer de l'argent sur les eurodollars s'est tendu, atteignant 15 3/4 % à six mois contre 15 1/4 % à la veille du week-end, la monnaie américaine s'est montrée très ferme sur tous les marchés des changes, s'élevant, à Francfort, de 2,3975 deutschemarks à près de 2,41 deutschemarks, et, à Paris, de 6,2650 F à 6,28 F, battant son record historique.

Le franc est resté relativement faible vis-à-vis des monnaies fortes du système monétaire européen, essentiellement le mark, dont le cours s'est maintenu aux environs de 2,61 F, au voisinage de son cours plafond de 2,62 F. La Banque de France n'a pas eu à intervenir.

LE SOUVENIR DES PREMIÈRES DÉPORTATIONS DE JUIFS

« Il nous poursuit de manière lancinante »

déclare, à Royallieu, le grand rabbin de France

De notre correspondant

Beauvais. — Deux cérémonies, au mémorial de Drancy et dans l'ancien camp de Royallieu, ont marqué, dimanche 28 mars, le quarantième anniversaire des premières déportations de juifs de France vers les camps d'extermination nazis (*le Monde* du 27 mars).

Un premier train de la mort emportait, le 27 mars 1942, mille cent douze juifs de la gare de Compiègne vers Auschwitz-Birkenau. Ce train, qui portait le numéro 767, fut le premier de soixante-sept autres. « *Quarante ans après, nous nous interrogeons encore sur le sens de cet holocauste. Son souvenir nous poursuit de manière lancinante* », a déclaré le grand rabbin de France, M. René-Samuël Sirat.

S'interrogeant sur les responsabilités spécifiques des fils et des filles des déportés juifs de France dont il préside l'association, M. Serge Klarsfeld a rappelé : « *Nous avons fait juger et condamner les chefs SS dirigeants de l'appareil policier nazi en France : Lischka, Horgen et Heinrichsohn ont été emprisonnés à Cologne il y a deux ans au terme d'un procès mémorable où nous avons emmené en Allemagne plusieurs milliers de juifs de France. Nous avons mis fin à la respectabilité de certains hauts responsables de l'appareil policier de Vichy contre les juifs : Leguay a été inculpé pour crime contre l'humanité, Bousquet a été obligé de démissionner, Papon a failli à l'honneur.*

» *Nous militons pour que soit enfin inscrite dans les manuels scolaires d'histoire, où elle est systématiquement passée sous silence la complicité du régime de Vichy qui s'est manifestée par l'arrestation en masse de juifs de France par la police française, y compris en zone libre et par la demande faite par Laval aux Allemands de déporter les enfants français des juifs étrangers.* »

« *Nous défendons la mémoire des déportés contre tous les falsificateurs de l'histoire.* » Ces propos venaient en réponse à ceux tenus par M. Philippe Marini, adjoint (R.P.R.) au maire de Compiègne qui avait évoqué « *l'unité des Français* ».

A ce « *rendez-vous du malheur* », pour reprendre le mot de M. Claude Kelman, président de l'exécutif du Comité représentatif des institutions juives de France (CRIF) étaient notamment présents le général Simon, représentant le premier ministre, le général Cottereau, pour le ministre de la défense ; MM. Jean Legendre, maire de Compiègne (C.N.I.P.), Michaeli, consul général d'Israël ; Elkann, président du consistoire de Paris, ainsi que les parlementaires représentant toutes les tendances de l'Assemblée nationale et du Sénat.

M. L.

● *Manifestation anti-militariste à Paris.* — Près d'un millier de personnes ont manifesté, samedi 27 mars à Paris, de la place de la Bastille à la place Martin-Nadaud (20e), pour protester, à l'appel de plusieurs mouvements anarchistes, contre le service militaire obligatoire et la « *militarisation de la vie sociale* ». Quelques incidents ont opposé, vers 17 heures, aux alentours de la place Gambetta, quelques dizaines de manifestants aux forces de l'ordre. Plusieurs vitrines ont été brisées avenue Gambetta. Une douzaine de personnes ont été interpellées pour contrôle d'identité : *une d'entre elles a été inculpée* de violence à agent de la force publique et de dégradation de matériel. Le parquet de Paris n'avait pas encore communiqué son identité ce lundi 29 en fin de matinée.

Nombreuses perturbations dans les transports

● ROUTES : BARRAGES DE CAMIONS SUR LES GRANDS AXES.
● AVIONS : 80 % A 90 % DU TRAFIC EST ASSURÉ.

De nombreux barrages de camions étaient signalés ce lundi matin 29 mars dans le cadre de la journée nationale de protestation et d'action organisée par les deux organisations patronales : la Fédération nationale de transports routiers (F.N.T.R.) et l'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA). Au Centre national d'information de la circulation routière de Rosny-sous-Bois, on indiquait, vers 10 heures, que, parmi les grands axes encore épargnés par les bouchons, les autoroutes Paris-Rouen et Paris-Orléans-Tours-Bordeaux restaient praticables dans le sens Paris-province. Les régions les plus touchées étaient le Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, la Bretagne et l'Est. Dans la région parisienne, une série d'opérations « escargots » était organisée, provoquant des difficultés en banlieue et sur le boulevard périphérique. On sait que les routiers protestent contre l'augmentation du prix du gazole et demandent de pouvoir déduire la T.V.A. sur les produits pétroliers (*le Monde* du 19 mars).

D'autre part, les transports aériens continuent d'être perturbés — mais de façon peu importante, semble-t-il — en raison de la grève des officiers mécaniciens et de certains pilotes de ligne.

Air France a pu toutefois assurer, dimanche 28 mars, la totalité de ses vols long-courriers et 75 % de ses vols moyen-courriers. Pour ce lundi 29 mars et le mardi 30 mars, la direction de la compagnie nationale prévoit un trafic pratiquement normal et en *tout cas d'au moins 90 %. Mais*, pour ce faire, 70 % des avions qu'elle met en vol sont affrétés à d'autres sociétés.

Air Inter, pour sa part, a pu assurer ce lundi 80 % de son programme normal, ce qui a permis à toutes les villes habituellement desservies de l'être, avec toutefois des fréquences de vols moins nombreuses qu'à l'accoutumée. Il est vrai qu'à Air Inter le Syndicat national du personnel navigant de l'aviation civile (S.N.P.N.A.C.), syndicat minoritaire, a accepté, vendredi 26 mars, au soir, de ne pas s'associer au mouvement de grève.

Perturbations enfin dans les ports, à Calais notamment où, là, ce sont certains employés des chambres de commerce qui sont en grève pour vingt-quatre heures à l'appel de la C.G.T.

Renseignements par téléphone : Air France, 320-15-55 ; ou auprès des services de réservation de la région (pour la région parisienne : 535-61-61). Air Inter : 675-13-13.







